

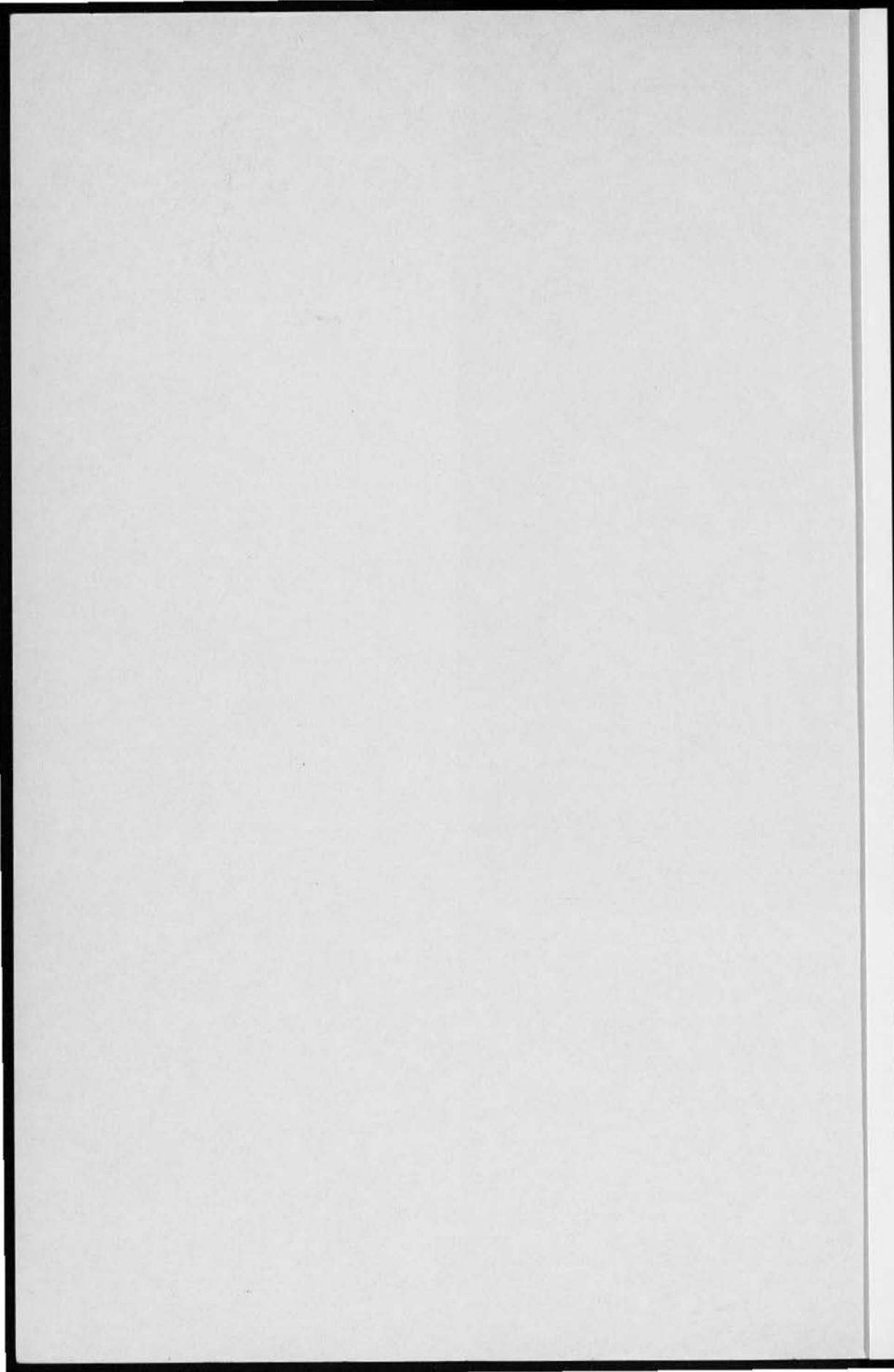


**DE MARIE DE HONGRIE
AUX GILLES DE BINCHE**

UNE DOUBLE RÉALITÉ, HISTORIQUE ET MYTHIQUE

**REVUE DE LA
SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
ET DES AMIS
DU MUSÉE DE BINCHE
N° 13 — 1995**

**LES
CAHIERS
BINCHOIS**



C 833

De Marie de Hongrie aux Gilles de Binche

Une double réalité, historique et mythique

De Marie de Hongrie
aux Gilles de Binche

Une double réalité,
historique et mythique

Introduction critique aux Triumphe de Blois
célébrés du 22 au 31 août 1549



De Marie de Hongrie
aux Gilles de Binche

Les doubles réalistes, historiques et mythiques



En couverture :

La grande féerie dans la salle enchantée du château de Binche,
la nuit du 30 au 31 août 1549. (B.R., Cabinet des Estampes, F.12931 pl°).
Ektachrome Grey, Bruxelles.

Samuel Glotz

De Marie de Hongrie aux Gilles de Binche

Une double réalité,
historique et mythique

Introduction critique aux *Triumphes* de Binche
célébrés du 22 au 31 août 1549

1995

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
ET DES AMIS
DU MUSÉE DE BINCHE



Catalogues et monographies de la
Collection Tradition wallonne, n° 9

Comité de direction :

Jean-Pierre Ducastelle, Jean-Marie Duvosquel, Jean-Luc Fauconnier, Jean
Fraikin

Directeur responsable des publications :

Jean Fraikin

Secrétaire de rédaction :

Louis Demoulin

Graphisme : Roger Potier

Photogravure : Lithomeuse

Impression : Groupe Chauveheid s.a.

Éditeur :

Traditions et Parlers populaires Wallonie-Bruxelles asbl

PRÉFACE

En décembre 1991, Léon Marquet, mon confrère à la Commission royale belge de Folklore comme au Conseil supérieur d'Ethnologie, et moi avons publié un ouvrage historique aux incidences ethnologiques implicites. Cette édition, traduite et annotée, d'une relation allemande anonyme des fêtes de Binche d'août 1549 a été rendue possible grâce aux efforts conjugués de la «Société des Bibliophiles belges séant à Mons» (publication n° 50, Mons, 1991, 154 p., 36 p. d'illustrations en hors-texte) et de la Société d'Archéologie et des Amis du Musée de Binche, n° spécial (t. X, non numéroté) de sa revue *Les Cahiers Binchois*. Le titre de cette coédition était : *Une relation allemande méconnue (1550) des fêtes données par Marie de Hongrie, à Binche et à Mariemont, en août 1549* *.

Le mécénat de la Société Smithkline Beecham, Pharma, de la Caisse générale d'Épargne et de Retraite, de tous les Services-Clubs (Soroptimist, Fifty-One, Lion's Club, Rotary Club, Table Ronde) de la ville, ainsi que de l'Administration Communale de Binche, a permis la publication de ce travail.

Mon introduction à l'édition de ce texte allemand et à sa traduction n'était guère critique. Elle restait incomplète. Je n'avais pas replacé dans son contexte politique le voyage du prince Philippe d'Espagne, de Valladolid vers les «Païs de par deçà». Mon introduction ne s'attardait pas non plus à narrer le périple du cortège impérial et princier à travers nos dix-sept provinces ainsi que la réception triomphale de la reine Marie de Hongrie, en son palais de Binche, au cœur de cette région, écrira, en 1567, messire Ludovico Guicciardini, de ce «lieu propre pour les princes, tant pour la clémence de l'air que pour la variété des très belles chasses et vénéries». Et surtout, j'avais omis de décrire, d'analyser, de critiquer nos multiples sources d'information sur ces festivités. De même je n'avais pas envisagé les retombées ethnologiques de cet événement, la création, en 1872, dans des milieux élitaires, d'une fable historisante, transformée au fil des décennies en hypothèse pseudo-scientifique, puis en un mythe explicatif des origines des Gilles, mythe populaire appartenant à notre mystique carnavalesque faite d'affectivité. Ainsi deux réalités se confrontent, qui, toutes deux, ont leur importance : la vérité scientifique avec ses exigences et ses rigueurs de méthode, et le mythe, l'une des faces de notre sentimentalité locale parfois aux confins du mystique.

Ces omissions n'étaient pas négligences. Mon introduction complète était, en fait, déjà rédigée. Mais des impossibilités financières ont contraint éditeurs et auteur, à proposer au lecteur, au dernier moment, un compendium insuffisant d'une dizaine de pages.

Tradition wallonne, la publication périodique du Conseil supérieur d'Ethnologie de la Communauté française, a accepté d'accueillir ce complément. Celui-ci est indispensable au lecteur de la relation allemande de 1550. Il a aussi l'ambition de proposer des éclaircissements, à la fois historiques et ethnologi-

ques, sur ces fêtes chevaleresques d'août 1549 et leurs curieuses retombées élitaires puis populaires. Pour la portée politique de nos *fiestas de Bains*, on peut reprendre la formule heureuse d'un érudit et bibliophile bruxellois du dix-neuvième siècle qui présente ces fêtes comme «le premier acte de l'abdication de Charles Quint».

* Pour renvoyer à cette publication des deux sociétés, nous utiliserons l'abréviation suivante : cf. S.G. et L.M., 1991, p., n.

LES TRIOMPHERS DE BINCHE

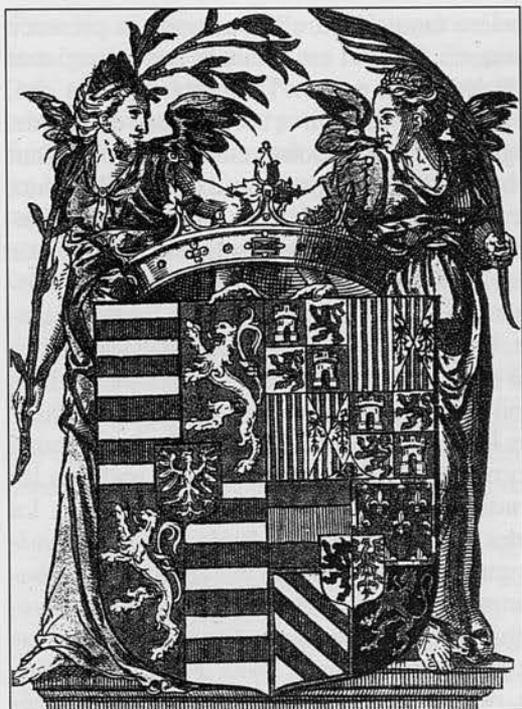
Du 22 au 31 août 1549, Marie de Hongrie¹, accompagnée de sa sœur aînée Éléonore, veuve de François I^{er}², reçoit sur ses terres et dans sa ville de Binche³, son frère l'empereur Charles Quint⁴ ainsi que son neveu le prince Philippe⁵, héritier présomptif de la couronne d'Espagne et des possessions patrimoniales. Par cette réception, la dame (au sens du latin *domina*) de Binche, gouvernante et régente des Pays-Bas, répond à un vœu exprimé par l'empereur. Dans son palais et son domaine, elle organise, en l'honneur de ses frère et neveu, des fêtes chevaleresques somptueuses. Celles-ci, dans leur conception, n'ont rien de populaire. Elles se présentent comme une exaltation aristocratique de la grandeur du souverain, de sa puissance politique. La magnificence de l'hommage rendu à Charles Quint, l'opulence et le faste des festivités n'ont rien de gratuit. Dans l'esprit des concepteurs du projet, ils frapperont les imaginations en rappelant la majesté impériale et l'étendue d'une souveraineté, au rayonnement international exceptionnel, d'un prince «dont le soleil ne se couche jamais sur les États». Les divertissements, du bal au ballet mimé sur un thème, de la joute au tournoi ou à la manœuvre guerrière de Mariemont, du festin en plein air servi par de «nymphales» damoiselles, à la collation finale de la «chambre enchantée», offriront à l'infant l'occasion de coudoyer les plus représentatifs des seigneurs des «Païs d'embas». Du moins l'espère-t-on, et j'ignore si, sur ce point, la personnalité d'un prince au caractère hautain, froid et d'apparence sévère, renforcée par un protocole bourguignon tendant à la déification du souverain, a permis les rapprochements espérés et la naissance d'une aura de sympathie dans l'aristocratie des dix-sept provinces.

Pour désigner cette réception fastueuse aux finalités politiques évidentes, les scribes des comptes et les auteurs des relations contemporaines emploient parfois le mot «triomphe», au singulier ou au pluriel⁶. À la Renaissance, en effet, sous l'influence des humanistes, le substantif, hérité de Rome, connaît une vie nouvelle. Dans l'antiquité, le mot s'applique à cette récompense suprême et à cet insigne honneur que Rome accordait à l'*imperator*. Celui-ci, paré en Jupiter Capitolin, couronné de lauriers, auréolé du prestige de sa victoire et de ses conquêtes, faisait son entrée solennelle dans l'*Urbs*, sur un char d'apparat tiré par quatre chevaux, et montait au Capitole. Ses légions en grand arroi le suivaient. Devant lui, le butin étalé et les vaincus enchaînés voués à l'esclavage ou à la mort.

Par référence à une antiquité omniprésente, les poètes, les érudits, les artistes de la Renaissance reprennent le mot. On l'emploie enfin pour dénommer des fêtes, des spectacles pompeux, dont le caractère exceptionnel et solennel évoque les fastes romains. Le mot inclut glorification et apothéose. Dans les fêtes de Binche, tout gravite autour de l'exaltation de l'empereur, de sa puissance militaire ou politique.



Cornelis Anthonisz, 1499 - décédé après 1533, *Marie de Hongrie*, gravure sur bois coloriée à la main, Amsterdam, Rijksmuseum, Prenten Kabinet. Le prognathisme des Habsbourg est souligné par la technique de l'artiste. Après le décès de son mari à la bataille de Mohacs, Marie restera fidèle à sa coiffe de toile blanche et à ses vêtements de deuil.



Les armes de Marie de Hongrie, d'après un ex-libris peint sur un parchemin du XIII^e siècle qui est une histoire du Saint Graal, *Perlesvaux*. (Bibliothèque royale, Ms 11 145, fol. 112). Il est probable que ce manuscrit a été acquis par Marie de Hongrie car on n'en trouve aucune trace dans les inventaires antérieurs.

Leone Leoni, 1509-1590. Buste-portrait de Marie de Hongrie, sculpté dans le marbre, 1555-1560 (Madrid, Musée du Prado). Cf. cat. *Maria van Hongarije...*, illustrations n^{os} 1 et 132

Sur ce seul point, à savoir l'exaltation de la grandeur impériale, la réception de Binche se compare avec les Joyeuses Entrées de notre «seigneur naturel» dans les cités les plus importantes de nos Pays-Bas, dans les chefs-villes de nos quatre duchés (Brabant, Limbourg, Luxembourg, Gueldre), de nos six comtés (Flandre, Artois, Hainaut, Hollande, Zélande, Zutphen), de nos deux marquisats (Namur, Anvers), de nos cinq seigneuries (Tournai et Tournaisis, Utrecht, Overijssel, Frise, Groningue).

Pour le reste, la Joyeuse Entrée diffère des *Triumphes* de Binche. La première, à côté de sa finalité politique essentielle, nous apparaît aussi comme un événement festif où l'ensemble de la population urbaine joue un rôle impor-

tant. Avec une participation financière municipale, elle comporte la présence affirmée et officielle de la communauté. Celle-ci est incarnée par le magistrat ou conseil de ville, les notables, le clergé et, suivant l'importance de la cité, par les serments, les métiers, les guildes qui défilent arborant leurs étendards, accompagnés de personnages, de groupes, d'accessoires emblématiques. Tout ce monde endimanché ou même habillé de neuf, parfois aux couleurs et aux armes de la cité et aux frais de sa trésorerie, recevait alors, avec la pompe requise, celui que, bientôt, ils reconnaîtraient comme leur seigneur, duc, comte ou marquis. Quand le cortège impérial ou princier arrivait aux limites du territoire, des troupes rendaient les honneurs. Sur les murailles ou les bastions, tonnait l'artillerie; en signe de liesse, les coups de feu pétaradaient. Des arcs de triomphe, raffinés dans les cités ou les quartiers prospères, plus simples et faits de feuillages dans les autres, jalonnaient le parcours. Leurs panonceaux chantaient la gloire de l'empereur et les louanges de l'héritier que l'on s'apprêtait à reconnaître comme tel dans les formes juridiques requises par la tradition locale. Pour cette exaltation, les érudits... faisaient montre de leur science. La mythologie et les divinités païennes s'affrontaient à la Bible et à la *Légende dorée*; le latin concurrençait la langue vernaculaire. Des inscriptions hyperboliques et laudatives, souvent en latin, la langue noble, comparaient le souverain et l'infant, à des héros mythiques ou historiques. On en célébrait les exploits guerriers, la bravoure, le jugement, la vertu. Dans les villes les plus importantes, les arcs de triomphe, dessinés par des artistes réputés, se succédaient; leurs inscriptions, leurs peintures, leurs emblèmes sculptés, leurs figures symboliques rivalisaient de courtoisie ou de flagornerie. Parfois, sur des hourds, des échafauds, des scènes placés sur le parcours, des tableaux vivants animaient des allégories. Des jeunes filles aux robes élégantes présentaient des armoiries, celles de la ville capitale ou d'autres bonnes villes de la province, celles de l'Empire, du royaume d'Espagne, ou du cercle de Bourgogne. Dans d'autres régions, des groupes, suivant l'inspiration créatrice des érudits, ordonnateurs de la fête, mimaient des épisodes de l'histoire sainte qu'il n'était guère malaisé de rapporter à ceux que l'on désirait complimenter ou flatter. La décoration et la mise en scène chantaient, avec le rappel des origines mythiques de la ville et de ses fastes historiques, la grandeur, la puissance de l'Empire, l'éclat des victoires remportées et des découvertes de «l'isle Indienne» (c'est-à-dire de l'Amérique), la sagesse, les qualités morales et humaines du souverain et de son fils. Le cortège fastueux et coloré s'avancait dans le lacy des rues, jusqu'au cœur de la cité, la place du Marché avec l'hôtel de ville, lieu privilégié du rassemblement populaire. Soit le jour de l'entrée, soit le lendemain, le prince, précédé de son grand écuyer portant sur l'épaule droite l'épée nue, l'estoc, qu'annonçaient deux rois d'armes et deux massiers, s'installait sur une tribune aménagée de sorte que la cérémonie fût vue du peuple. S'avancait alors le délégué des trois états (clergé, noblesse, bourgeoisie urbaine) du duché, comté, marquisat ou de la seigneurie. À l'issue

d'une docte harangue, il prêtait au prince le serment de loyauté et de fidélité dans les formes requises par l'usage. Un conseiller de l'empereur ou de l'infant, souvent Antoine Perrenot de Granvelle, un jurisconsulte, remerciait au nom de Philippe qui ne parlait ni le français ni le néerlandais ou le flamand, et il jurait l'habituel serment de gouverner dans un esprit de justice et de respecter les privilèges. Ces serments se prêtaient sur l'Évangile devant la foule qui ratifie à son tour. Les mains se lèvent et, des milliers de poitrines, jaillit une rumeur qui submerge la place. La musique joyeuse marque la fin de la cérémonie. Le prince se retire tandis que, çà et là, des hérauts lancent des poignées de piécettes d'argent; on se bouscule, on se bat; la mêlée meurtrit ou blesse. Éventuellement le magistrat ou conseil de la ville reçoit les personnalités, dans une salle de l'hôtel de ville, et un repas est offert ainsi que des cadeaux.

Voilà, à peu près, le schéma d'une Joyeuse Entrée. Certes, il y avait bien des variantes, en fonction de l'importance des localités, de leurs possibilités financières, de leurs liens, solides ou ténus, avec le pouvoir.

La réception de Binche ne suit pas ce schéma. Elle ne constitue pas une «Joyeuse Entrée», au sens juridique de l'expression. Binche n'a rien d'une chef-ville. La réception n'est pas organisée par la communauté urbaine, mais par la seule Marie de Hongrie. Le rôle de celle-ci s'explique par sa fonction de représentante de Charles Quint dans les Pays-Bas. Elle obéit d'ailleurs à un ordre de son frère. Elle a choisi Binche parce qu'elle est en train de construire un palais somptueux, à la mode nouvelle de la Renaissance italienne dans cette ville qu'elle a reçue en apanage viager avec un domaine étendu aux chasses splendides⁷. Le magistrat ou conseil de ville, présidé par le prévôt et composé de sept jurés et de six conseillers, administre la localité au nom du souverain et de la «dame» (c'est-à-dire le seigneur) de la localité. Dans la réception, le magistrat, le clergé, le chapitre collégial, les ordres religieux, les métiers, les serments, la population ne semblent pas jouer un rôle de quelque importance. La fête est chevaleresque, c'est-à-dire réservée à une élite sociale, et elle répond à d'évidentes fins politiques, faciliter l'accession au trône de l'infant d'Espagne. Mais on devine nos Binchois, spectateurs curieux et admiratifs de ce faste impérial et princier, de ces dizaines d'élégants seigneurs venus de la péninsule ibérique, de Savoie, d'Italie, de la Franche-Comté, d'Allemagne, du Danemark et de nos dix-sept provinces. On les subodore avides d'examiner ces dames et damoiselles d'une cour brillante, entourées de courtisans, de serviteurs et de domestiques, de ces gens d'armes, mercenaires, lansquenets, archers, cuirassés d'acier et de cuir, aux traits burinés par les fatigues endurées dans les campagnes militaires.

En 1547, à l'époque où Charles Quint décide le voyage de son fils vers ses «territoires patrimoniaux», ces dix-sept provinces qui lui viennent de son ascendance bourguignonne, la paix s'installe, pour un temps, aux frontières et

dans l'Empire. La poussée du sultan ottoman Soliman le Magnifique est contenue. En proie à des dissensions intestines, l'Angleterre n'est plus un danger pressant. La France est momentanément hors d'état de reprendre la lutte et son roi, François Ier, meurt cette même année. L'Italie et la papauté sont domptées. Bientôt le sang et la cendre étoufferont les velléités de liberté des princes allemands et leur propension à embrasser la doctrine luthérienne.

Charles Quint arrive à l'apogée de sa puissance. Mais il se sent vieillir prématurément, accablé par la maladie qui le tenaille sans répit. Il souffre notamment de la goutte, que des remèdes et un régime alimentaire inadéquats contribuent à entretenir et à aggraver. Il est las des fatigues de ses expéditions militaires, de ses voyages incessants longs et harassants, des soucis politiques qui l'accablent. Il songe à assurer sa succession. Il décide de la préparer, en ce qui concerne nos dix-sept provinces, en présentant son fils à ses sujets des Pays-Bas. Il demandera aux assemblées provinciales, aux états qui, sous l'égide du souverain, représentent chacun de nos dix-sept duchés, comtés, marquisats et seigneuries, de reconnaître Philippe comme leur futur seigneur. Le prince recevra leur engagement et, à son tour, prêtera le serment requis. La finalité du voyage et du séjour de l'infant dans nos provinces est politique.

En 1547, Philippe est âgé de 20 ans. Il assume la régence du royaume d'Espagne, qu'il n'a jamais quitté, en l'absence de son père qui guerroye. L'empereur a soumis presque sans combat l'Allemagne du Sud. Il remporte, le 14 avril, à Mühlberg-sur-Elbe, en Allemagne orientale, sa victoire décisive sur les princes luthériens confédérés de la ligue de Smalkalde. Il vient alors de recevoir la nouvelle du décès de François Ier, son ennemi fiefé, au château de Rambouillet.

La nouvelle de la victoire de Mühlberg qui apaise la rébellion allemande parvient au prince, par courrier, ainsi que celle de la maladie qui terrasse son père. Philippe qui aimait et respectait Charles Quint envoie sur-le-champ à Augsbourg, son ami d'enfance et confident, Ruy Gómez de Silva. Celui-ci doit s'informer de l'état de santé de l'empereur et des soins qui lui sont donnés. Il transmettra ses félicitations filiales pour la victoire, fera rapport sur la situation en Espagne et demandera des instructions éventuelles.

Et, de fait, Ruy Gómez revient dès le début de l'automne, en Espagne. Il rapporte pour le prince quantité de messages, écrits ou oraux. «Tout d'abord un rapport complémentaire sur maintes particularités des événements militaires; puis un message exact sur l'état de santé de Sa Majesté, lequel, après la double crise de goutte et de jaunisse, s'est sensiblement amélioré, puis le plan du voyage de présentation de Philippe aux Pays-Bas et les commentaires verbaux qui s'y rapportent. Ensuite la liste des nominations et installations nécessaires pour la constitution d'une cour d'après le cérémonial de Bourgogne. Et finalement la nouvelle, inattendue celle-là, qu'on a trouvé pour l'infante Maria



C'est à peu près ainsi qu'il convient de se représenter le prince Philippe (1527-1598) en 1549. Gravure de Cornelis Anthonisz, bois colorié. Amsterdam, Prenten Kabinet, inv. 32 154. Cf. cat. *Maria van Hongarije...*, p. 193.

(sœur de Philippe) le fiancé idoine, à savoir le grand-duc Maximilien, fils du roi Ferdinand, lequel se mettrait très prochainement en route pour l'Espagne. Le futur couple était prévu pour la régence du gouvernement espagnol durant l'absence de Philippe»⁸.

En janvier 1548, le duc d'Albe revient d'Augsbourg. Devenu *mayordomo mayor* du prince, il lui rapporte le manuscrit, relié et scellé, des *Instructions* impériales. Il a, en outre, la triple mission d'introduire le nouveau protocole bourguignon, de créer, à la cour, les structures indispensables au cérémonial

nouveau, de préparer les noces de l'infante et d'aider de toutes façons le prince Philippe à organiser son grand voyage, par mer et par terre, à travers l'Italie du Nord, le Tyrol et l'Allemagne, vers nos dix-sept provinces, les Pays-Bas. Ces *Instructions* sont importantes. Elles révèlent la pensée profonde de Charles Quint. Mais il n'est guère opportun de nous y attarder. Contentons-nous de souligner l'affection qui le lie à ses sœurs Marie de Hongrie et Éléonore de France qu'il recommande à la protection particulière et à l'estime toute spéciale de son fils⁹.

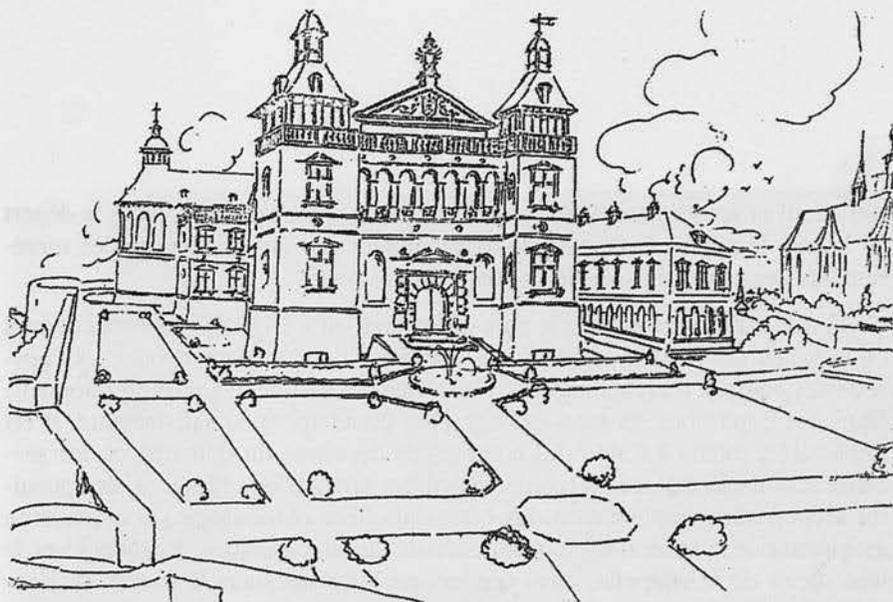
Nous ignorons quand la reine douairière Marie a été mise au courant du vœu de l'empereur de présenter Philippe à ses sujets des «Païs d'embas». Elle a reçu de son frère, la ville et le domaine de Binche, par un acte daté du 20 février 1545 et entériné, dès avril, par les instances administratives. La gouvernante a exigé la rapidité des formalités d'enregistrement. Cet octroi s'explique-t-il par la seule tradition ? La ville et le domaine de Binche ont vu leurs revenus divers attribués, à titre de douaire, par les comtes de Hainaut, à leurs épouses ou à des parentes. Marguerite d'York, Marguerite d'Autriche et Marie de Hongrie furent les dernières à jouir de cet apanage viager.

Nous savons d'autre part que ce douaire a été octroyé par Charles Quint en témoignage de gratitude à Marie pour les services inestimables rendus et pour son dévouement sans failles à son frère.

La précipitation des mesures prises ne trahit-elle pas un souhait du souverain exprimé au cours de l'une ou l'autre entrevue, souhait annonciateur de la décision prise, en 1547, à Augsbourg, de faire connaître les Pays-Bas à l'héritier présomptif et de le présenter à la noblesse, au clergé, à la bourgeoisie des villes, au peuple des campagnes.

Quoi qu'il en soit, dès l'été de 1545, on démolit, en tout ou en partie, le vieil «ostel de la Salle», c'est-à-dire l'ancien château des comtes de Hainaut. Il n'était plus au goût du jour, malgré sa dernière rénovation, vers 1491, par Marguerite d'York, la veuve de Charles le Téméraire. Il fallait à la gouvernante et régente, un édifice à la mode nouvelle, de style Renaissance, digne de son rang, de sa fonction, de la puissance du souverain qu'elle représentait. Il y a dans ce souci et ces intentions, un signe précurseur de la finalité de la réception que Marie préparera en août 1549.

Le terrain du «vieil ostel de la Salle» se trouve vite déblayé. Les matériaux récupérés sont vendus ou employés aux fondations que l'on creuse en décembre 1545. L'architecte de la reine est un Montois, Jacques du Brœucq, l'un des grands artistes de la Renaissance. L'Italie l'a marqué de sa culture. La gouvernante a avec lui, des entretiens multiples. On réalise un modèle en bois — sans doute dirions-nous aujourd'hui une maquette ? — «contenant le patron et comprendement de tout le corps de logis»¹⁰. Durant l'année 1546, on exécute



Reconstitution du palais de Binche. L'arrière du bâtiment regardant vers la campagne. À gauche, la chapelle qui abritait la Descente de croix, de Roger de la Pasture, ou Van der Weyden, est éclairée par un lanternon vitré (Chanoine Puissant, collect. du Musée de Binche).

497 799 pieds cubes de maçonnerie, et, en avril, 42 ouvriers travaillent sur le chantier. Puis charpentiers, couvreurs, ébénistes et artisans spécialistes leur succèdent. Un certain nombre d'entre eux sont venus de régions éloignées, l'Allemagne, la Frise, Naples; d'autres, d'Anvers, de Bruxelles, de Mons. On n'épargne aucun effort, semble-t-il, pour accélérer la cadence. En 1549, une grande partie du projet s'achève; la décoration et l'aménagement des jardins se poursuivront, après les fêtes, jusqu'en 1554, année du saccage et de l'incendie de la ville et du palais par les mercenaires du roi Henri II. Malgré son inachèvement, plusieurs relations contemporaines des fêtes de 1549¹¹ soulignent la grandeur de l'édifice, sa capacité à loger beaucoup de monde. La palais brûlé, mutilé reste debout après l'incendie de 1554. L'armée française, après la prise de la ville, ne s'y arrête qu'une douzaine d'heures. Assez pour piller et enlever ce qui avait quelque valeur; trop peu pour raser l'édifice ! L'ennemi parti, on s'efforce de le réparer partiellement ou sommairement dans son gros œuvre. On remplace les toitures détruites, les charpentes calcinées; on place des étais. Consolidé et protégé pour un temps, le palais ne retrouvera plus son lustre d'antan. En effet, les souverains des Pays-Bas ou leurs représentants ne l'habitent plus guère et s'en désintéressent. Bientôt, à l'époque des archiducs Albert et Isabelle, la résidence ou «tour» de Mariemont fut enchâssée dans une plus ample construction. Ce qui, sous Marie de Hongrie, était un pavillon de chasse, une résidence agréable à la bonne saison à cause de son environnement agreste et boisé, en même temps que le centre d'une exploitation rurale avec

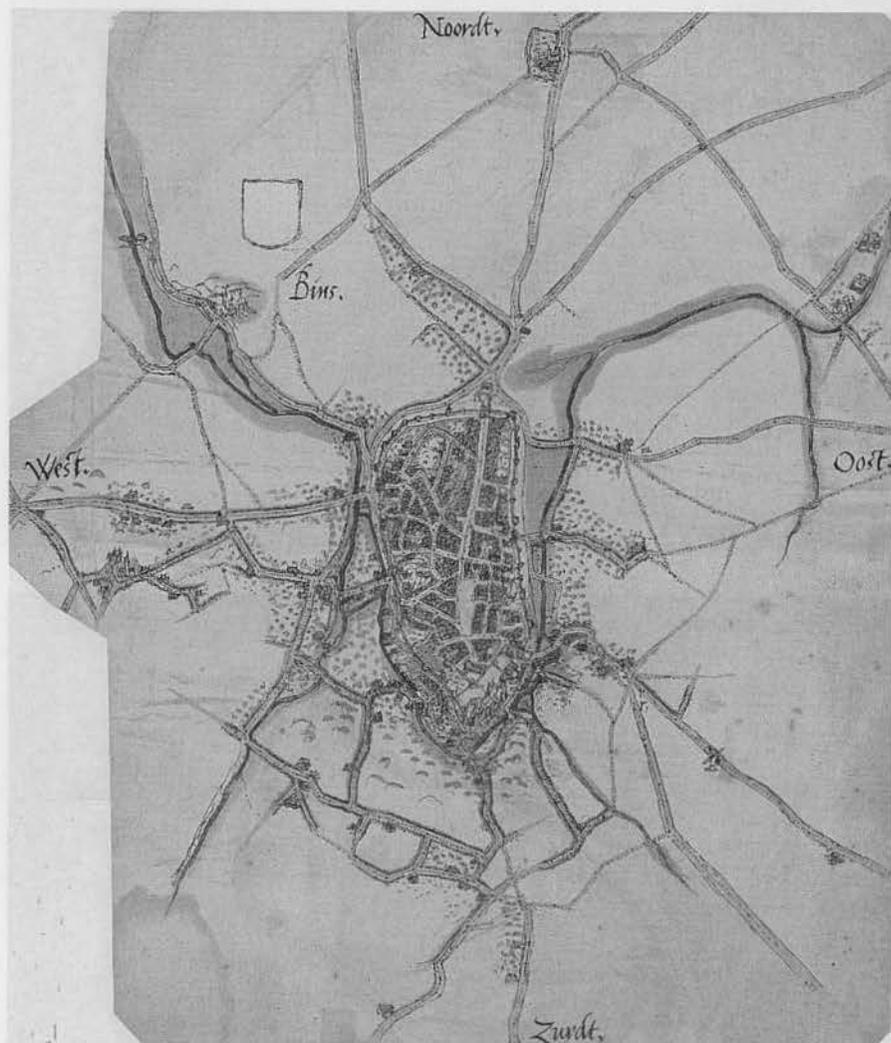
son bétail et ses vergers, avec ses viviers d'eau vive, détrônera, avec le départ de Marie, le palais de Binche. Mariemont sera une des résidences des représentants des souverains des Pays-Bas bientôt scindés.

On n'a pas pu mener dans le parc communal où s'érigait le château comtal ou le palais, les fouilles scientifiques comme le conçoit notre époque, qui possède ses équipes d'archéologues, d'historiens expérimentés et professionnels. Dans ces conditions, et sans iconographie contemporaine satisfaisante, il est impossible, même à l'aide des comptes de dépenses du domaine et des précieux acquits, et malgré les relations, sources directes ou indirectes, de connaître à coup sûr l'implantation des bâtiments, leur chronologie, la conception architecturale d'ensemble. Certains détails architectoniques, la coupole et le lanterneau de la chapelle, ainsi que ce qui subsiste, dans le chœur de l'ex-église des récollets (alias des sœurs blanches) au coin de la rue des Récollets et de l'avenue Charles Delière (ou Grand-Rue), des éléments de la décoration intérieure de la chapelle du palais, permettent aux historiens de l'art, à la suite de Hedicke¹², de supposer, à bon droit, semble-t-il, une influence des conceptions architecturales de la Renaissance italienne. Quant aux reconstitutions d'E. Devreux et du chanoine Puissant, qui enchantent nos rêveries, elles restent très hypothétiques, puisqu'elles ne se fondent pas sur des fouilles scientifiques et un dépouillement exhaustif des acquits des comptes ! Elles ne valent pas un plan ou un dessin contemporains.

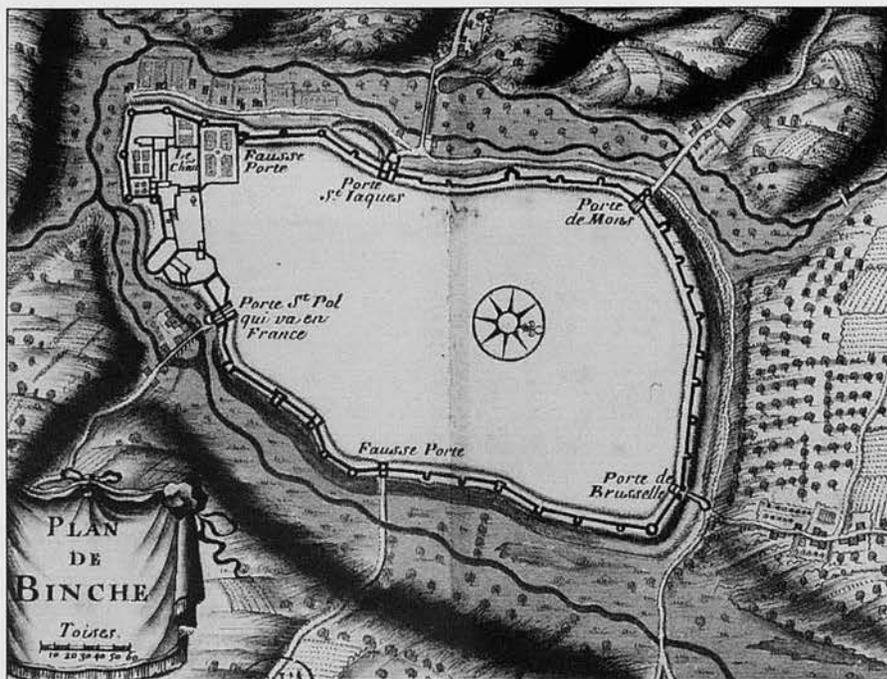
Pour tenter de remplir ces lacunes, il s'impose d'examiner les documents cartographiques et iconographiques dont nous disposons.

Le premier est le plan de Binche par Jacques de Deventer¹³. Il a été levé et dessiné, à une date qui reste imprécise, probablement après la mise à sac de la ville en 1554 et avant 1565. La partie du plan qui se rapporte au palais et à ses jardins nous laisse sur notre faim. Ch. Ruelens¹⁴, lui, conclut : «On voit que ce n'était pas un édifice d'une construction unique; c'était une agglomération de bâtiments reliant les tours des remparts». Et R. Hedicke¹⁵ de dire son désappointement devant l'absence d'une iconographie fiable et précise.

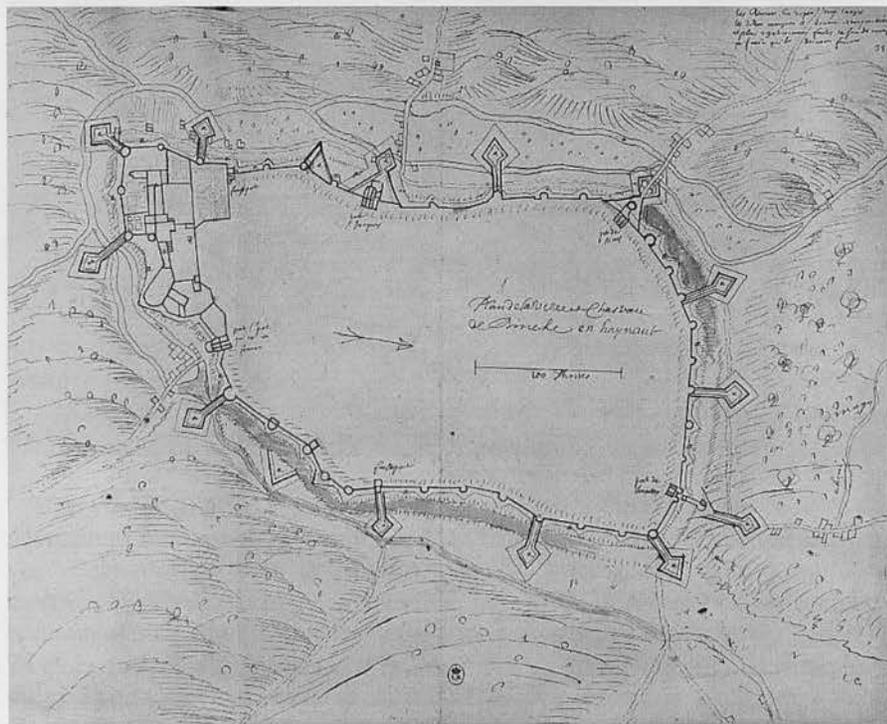
Une vue de Binche a été dessinée par Pierre Le Poivre, après 1578¹⁶. Ce dessinateur a présenté, le 4 août 1593, au comte de Mansfeld, une requête «en vue d'obtenir les titres et pension dont Dubrœucq avait joui jusqu'à sa mort»¹⁷. Pierre Le Poivre a travaillé, en 1595, à Binche. Aux archives communales de Binche, le compte de la Massarderie, n° 136, fol. 59 r°, 61 r° et 74 r°, le qualifie d'ingénieur et d'artilleur. Sur la commande du magistrat de la ville, il a examiné l'enceinte et ses points faibles. Il a même réalisé un «plat», c'est-à-dire un plan, aujourd'hui perdu, de l'enceinte fortifiée, ainsi qu'un «modèle», une maquette des fortifications. L'un et l'autre lui ont sans doute servi pour le dessin représentant le siège de Binche, en 1578, par le duc



Plan de la ville de «Bins», par Jacob van Deventer (Jacques de Deventer). Il date d'avant 1565.



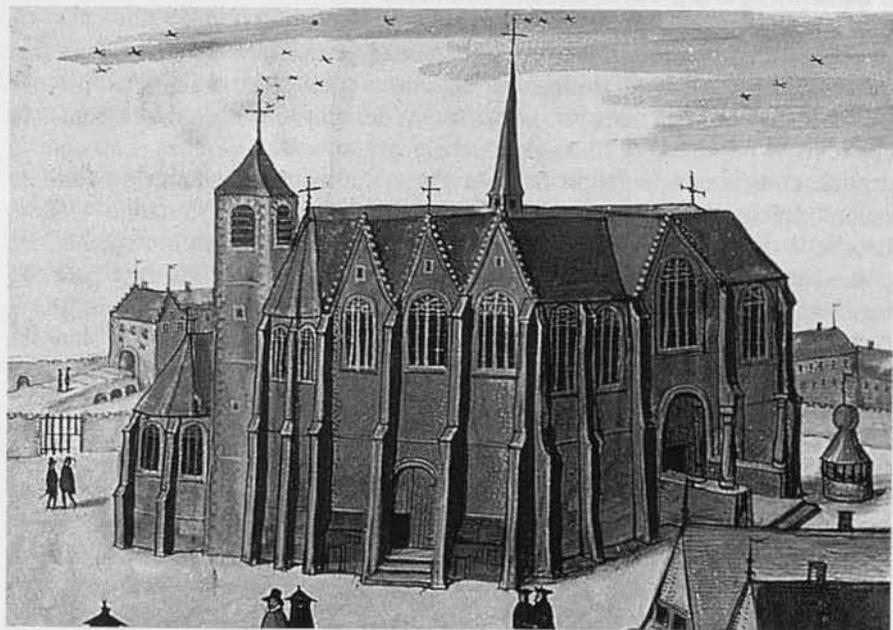
Paris. Bibliothèque de l'Arsenal. *Catalogue des manuscrits*, t. VI, Paris, 1892, p. 51, Ms. 6106, pl. 9.



Plan du génie militaire français, levé au début du XVIII^e siècle (sous Louis XIV) et montrant le tracé des bâtiments du palais. Cf. J. MULLER, *Plans anciens du génie militaire français...*, pl. 15.



Adrien de Montigny, vue de la ville de Binche, partie occidentale de l'enceinte fortifiée. À droite, les bâtiments du palais sont encore utilisables (toitures, bulbe). Vienne, Österreichische National-Bibliothek, Min. 50, XIV, fol. 12 r°. On complétera avec la gouache représentant *La Channesies* [=collégiale] de Binch, dans le même fonds de Vienne, Cod. min. 50, Vol. XIII, fol. 8 r°. Cf. *Albums de Croÿ*, t. V, 2 et t. IV, 1, Bruxelles, 1987.





Adrien de Montigny, *La ville de Binche*, dessin de l'extrême fin du XVI^e siècle, reproduit d'après l'édition des *Albums de Croÿ*, t. V, *Comté de Hainaut 2*, Bruxelles 1987, pl. 53, p. 228. La ville est dessinée de Waudrez, (sans doute du Mont Sara, chapelle à l'avant-plan inférieur médian ?). L'enceinte fortifiée montre sa face occidentale, avec au centre la porte Saint-Jacques dont le corps de bâtiment mutilé est resté sans couverture. À droite, la porte de la Roquette ou du Posty, l'une des moins monumentales de l'enceinte. À l'extrême droite, le bâtiment du palais tel qu'il existe à l'extrême fin du XVI^e siècle.

d'Alençon. Ce dessin offre donc certaines garanties de crédibilité (cf. S. Glotz, *L'authenticité d'une vue...*, art. cit., voir ma n. 16).

Effectivement, sa représentation des portes et remparts de Binche est fort intéressante. L'artiste s'est placé sur un coteau qui, à l'est, domine la ville. De la masse confuse des maisons, se détachent des silhouettes de monuments, de couvents, d'hôpitaux, de tours, de clochers qui, au sud (à gauche) et au nord (à droite), constituent pour l'artilleur de l'armée attaquante autant de points de repère précieux. Le dessin des maisons, minuscule, est à peine visible. L'échelle du dessin ne permettait pas d'en donner une figuration valable. Le dessinateur travaillant à des fins militaires, son intérêt s'est porté sur l'enceinte fortifiée, restée médiévale. À gauche, la porte Saint-Paul. Plus à droite, la porte de la Sablonnière. Toutes deux précédées d'un ouvrage fortifié dont les avancées se continuent jusqu'à la Samme où, pour la porte Saint-Paul, un moulin installé sur une dérivation, un «faux rieu», montre sa roue à aubes. À droite, et vue par l'arrière, la Haute Porte, très importante avec ses tours, que protège un fossé sec enjambé par un pont qui mène à un *bolwerk*, ou «boulevard», de forme circulaire, sur lequel on installe des canons.

À gauche, à l'extrémité méridionale de la ville, apparaît le «pallais». L'échelle réduite du dessin ne permet guère de tirer un enseignement quelconque sur le plan et l'architecture des constructions qui s'étalent jusqu'à la

porte Saint-Paul. Seule domine nettement la silhouette de la chapelle enclavée dans la partie reconstruite, de 1545 à 1549, par Marie de Hongrie. On devine l'abside demi circulaire du chœur qu'éclairent une coupole et un lanternon, données étayées par les comptes. Ces éléments architectoniques permettent à certains historiens d'évoquer une influence directe de la Renaissance italienne et de ses théoriciens.

Il semble en tout cas, ce qui nous intéresse surtout ici, que, vers la fin du seizième siècle, le palais soit encore debout. Ainsi que nous l'avons écrit déjà et contrairement à ce qu'on pense généralement, la mise à sac et l'incendie de 1554 n'ont pas suffi à raser l'édifice. Celui-ci, par après, a été consolidé.

À l'examen du dessin de Pierre Le Poivre et du plan de Jacques de Deventer, on comprend mieux la critique du témoin italien, *senza forma d'architettura* (cf. ma n. 14 et la conclusion de Gh. Ruelens¹⁸ que j'ai déjà citée : «[...] ce n'était pas un édifice d'une construction unique : c'était une agglomération de bâtiments»).

D'autres documents iconographiques montrent que le palais, ou le château, reste debout, malgré son abandon relatif. Il est d'ailleurs habité par les archiducs Albert et Isabelle, quand s'édifie la nouvelle résidence de Mariemont, ou, pendant un temps, par le prévôt de la ville qui représentait le souverain. On pense aux deux gouaches¹⁹ des albums de Croÿ, dont la série impressionnante (26 volumes) achève d'être publiée, sous la direction de J.-M. Duvosquel et avec la collaboration d'une équipe d'historiens de renom, grâce au mécénat du Crédit communal de Belgique; au frontispice d'un opuscule de 1661²⁰; à la vue de Binche, plus symbolique que réaliste, gravée sur la cuirasse d'une armure offerte, en 1668, à Louis XIV²¹.

L'archéologue qui étudiera l'histoire de l'enceinte, déjà fort heureusement commencée par le professeur Michel de Waha, notre spécialiste belge des fortifications urbaines, devra, à la suite de Josy Muller, étudier les plans français levés au cours des campagnes de Louis XIV (cf. Josy Muller, *Plans anciens du génie militaire français : Beaumont, Binche, Boussu, Châtelet, Saint-Ghislain, Soignies, Thuin (1690-1762)* dans *Annales du Cercle Archéologique de Mons*, 1950-1953, t. LXII, Mons, 1955, pp. 181-215). Josy Muller reproduit, pour Binche, quatre documents dont trois plans levés au début du XVIII^e siècle. Ceux-ci sont anonymes (sauf le n^o 13, dû à de Lacombe et daté de 1706). La planche 15 représente l'enceinte; dans la partie sud, il dessine les murs des constructions formant alors, vers la fin du XVII^e siècle et le début du XVIII^e siècle, le château. On ne peut que donner raison à Josy Muller qui, à la p. 188, déclare que cette planche 15 donne l'un des tracés les plus complets de l'ancien château de Binche. «E. Devreux, qui a tenté d'en dresser le plan en partant des sources écrites et en exploitant au maximum les fouilles pratiquées



Josua De Grave (Amsterdam 1640/45 - La Haye 1712). Vue de la ville de Binche. Dessin à la plume, encre brune et grise. Le dessin est dû à un officier qui servit dans l'armée des États-Généraux (1672-1676). Bibliothèque royale, Cabinet des Estampes, F.37 161. Dessin offert par les Amis de la Bibliothèque royale, en 1991, cf. *Bulletin trimestriel de la Bibliothèque royale Albert I^{er}*, 35^e an., n° 3, août 1991, p. 14.

naguère (en 1917) à son emplacement, n'a pu publier qu'un plan moins complet que celui de notre ingénieur anonyme»²².

La Bibliothèque royale Albert I^{er} à Bruxelles s'est enrichie avant août 1991 d'un don des «Amis de la Bibliothèque royale» (cf. *Bulletin trimestriel de la Bibliothèque royale Albert I^{er}*, 35^e an., n° 3, août 1991, p. 14). Il s'agit d'un dessin à la plume d'encre brune, avec lavis d'encre grise. Il est annoté, dans le haut, *binghi* (?) que je lirais peut-être *binghe*. Il est daté en bas, à droite, *den 3 september 1673*. Sa référence au Cabinet des Estampes est F.37 161. L'auteur en est Josua de Grave²³. La vue de Binche a été dessinée de l'ouest. Elle présente la ville et ses remparts sur une partie de son flanc occidental.

L'artiste s'est placé de biais, à l'ouest, sur les coteaux de Waudrez. Ce qui explique certaines des anomalies apparentes du dessin. Le rempart dessiné omet tours et portes. Mais la porte du Posty est sans doute abritée derrière une tour : il faut la supposer en retrait de la courtine, et peut être même enterrée ; quant à la porte Saint-Jacques, elle se trouve en dehors du champ de vue du dessinateur, de même d'ailleurs que le pont «à Bouzarte», le moulin Saint-Jacques, la Samme et le «faux rieu» (lequel alimente le moulin). Voilà du moins l'hypothèse à laquelle je me suis arrêté. Au bas des remparts, de nombreux arbres feuillus cachent de leurs frondaisons le cours de la Samme. Les monuments de la ville semblent dessinés avec exactitude. Au centre gauche, l'hôtel de ville, avec son beffroi que surmonte un bulbe. Au centre, les toits et le clocheton de la chapelle Saint-André. Puis la collégiale Saint-Ursmer, exactement orientée, avec sa tour que coiffe un campanile avec son bulbe et ses girouettes,

son toit d'ardoises avec son clocheton, son pignon occidental où se devinent des fenêtres romanes qu'une rénovation menée à partir de 1898 a fait disparaître, les quatre toitures des chapelles latérales. Et enfin, à l'extrême droite de l'enceinte, les constructions qui, encore en 1673, composent le château, avec à leur gauche, une imposante tour crénelée qui arrive à la hauteur de la toiture de la nef de la collégiale et, à l'extrême droite, une autre tour massive qui dépasse le niveau de la courtine.

Au début du dix-huitième siècle, le récit d'un voyageur décrit le château comme résistant encore, malgré, à partir de 1704, l'emprunt de matériaux soit pour le chœur de l'église des récollets (alias des sœurs blanches), à Binche, soit pour la construction d'immeubles privés. Il y avait là, à portée de main, une sorte de carrière fournissant briques, pierres et autres matériaux.

En l'absence de fouilles menées avec la rigueur scientifique indispensable et de dessins ou tableaux contemporains reproduisant l'extérieur du palais, nous confessons notre perplexité. On en est à rêver en savourant les huit relations contemporaines et directes des fêtes d'août 1549, ou les descriptions souvent indirectes, et par là moins fiables, des mémorialistes postérieurs; en dépouillant les registres de la Chambre des comptes et leurs acquits; en analysant les deux beaux dessins anonymes de la collection anglaise Drummond, acquis en 1970 par la Bibliothèque royale Albert I^{er}, qui montrent la salle d'apparat dite «aux médaillons» du premier étage et la chapelle du château médiéval transfigurée en «chambre enchantée».

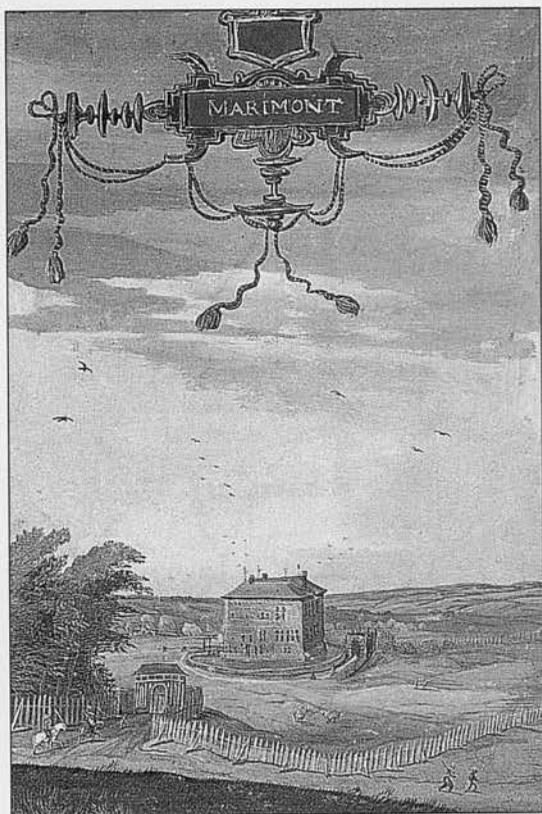
Ces sources narratives ou littéraires, cette iconographie, ces documents comptables des archives révèlent bien des détails significatifs. On y vérifie la volonté de Marie de faire exécuter rapidement les travaux, l'importance des moyens mis en œuvre, le nombre, sur le chantier, des exécutants, depuis le manœuvre jusqu'à l'artisan spécialiste ou l'artiste. Tout ce monde est surveillé par l'architecte Jacques du Brœucq en liaison constante avec la gouvernante à qui il va rendre compte et dont il requiert les directives. Le souci d'une finition parfaite est patent. Le luxe et l'opulence apparaissent partout. Dans l'ornementation des manteaux des foyers aux médaillons antiques du salon d'apparat, dans les lambris ou les trophées dont les sculptures se découpent et s'ajourent comme de la dentelle, dans les statues, dans la qualité des tableaux dus à des peintres de renommée internationale, dans celle des tapisseries historiées, armoriées, fleuries, comme dans les brocarts aux fils d'or, d'argent, de soie, les tapis de sol venus d'Orient, ou le mobilier d'argent. Tout cela nous fait nous évader dans un monde révolu.

Bien de ces œuvres d'art, de ces tapisseries, de ces brocarts, de ce mobilier revêtu d'argent ont échappé au pillage de 1554²⁵. Au musée du Prado, on a retrouvé la *Descente de croix*, de Roger Van der Weyden, alias Roger de la Pasture, que l'on admirait, écrit Vicente Alvarez²⁶, dans la chapelle. Un jour,



Roger de la Pasture (ou Roger Van der Weyden), *La Descente de croix*, tableau qui ornait la chapelle du palais. Madrid, Musée du Prado.

l'historien de l'art reconnaîtra peut-être les Titiens^{26bis} du palais de Binche dans cette même collection du Prado. Et aussi retrouvera-t-il quelques-unes de nos tapisseries historiées, armoriées, à verdure ? Sans doute, au gré des successions ou de ventes, ont-elles été dispersées à travers l'Europe. Le Prado, Vienne, Naples pourraient en avoir conservé quelques-unes. Elles ont pu vagabonder, au fil des siècles, vers d'autres résidences royales ou princières, vers d'autres collections publiques ou privées. Une nouvelle *quête du Graal* reste à tenter²⁷ ! Dès 1546, la reine commence aussi la construction du château de Mariemont. D'abord, des acquisitions ou des échanges agrandissent sa propriété. Puis elle y fait édifier sa maison, presque en bas d'une colline. Elle la protège ainsi des vents et profite, pour sa commodité, de plusieurs sources qui alimenteront sa demeure. Celle-ci se situe dans un cadre agreste agréable. Les campagnes environnantes sont parsemées de forêts giboyeuses et le site proche, de viviers. Les textes contemporains dénomment parfois «tour», cette *casa de plazer de la reyna Maria que se llamava Marimon*²⁸, «maison de plaisance de la reine Marie qu'on appelait Mariemont». Le bâtiment, haut de 14 mètres, couronné d'une terrasse avec parapet, est bâti sur un plan rectangulaire. Avec ses douves d'eau courante, ses beaux jardins, ses viviers poissonneux et ses parcs à gibier, il se présente comme une résidence seigneuriale, simple et assez sévère. Son architecture extérieure ne semble guère influencée par la Renaissance ; son aspect sévère, celui d'une maison forte, reste médiévale. Son charme réside dans le site où il est implanté. Son esquisse symbolique sur un plan figuratif du milieu du XVI^e siècle²⁹ caricature presque la rusticité de la construction qu'atténue sans doute le charme agreste du site.



Adrien de Montigny. Gouache représentant le bâtiment primitif de Mariemont érigé avant le milieu du XVI^e siècle. Après le saccage de 1554 par les mercenaires du roi Henri II, la terrasse supérieure a été remplacée par une toiture double. Cf. la notice de Michel de Waha, dans *Albums de Croÿ*, t. X, 7, Bruxelles, 1991, pl. 28, p. 161.

Maison de plaisance, résidence estivale, relais de chasse, Mariemont, au début de son histoire, apparaît aussi comme le centre d'un «domaine champêtre où un bétail nombreux est entretenu dans diverses fermes»³⁰.

Pour la gouvernante des Pays-Bas, l'intérêt du domaine réside dans l'ampleur des revenus qu'elle en tire (propriétés foncières, droits seigneuriaux). Ils lui permettront de construire, en quelques années, Binche et Mariemont, de leur donner une décoration luxueuse, d'aménager les jardins de manière à recevoir solennellement et fastueusement son frère et son neveu. En outre, si on en croit plusieurs auteurs contemporains, le site a séduit Marie de Hongrie. Avec Binche et Mariemont, il se trouve au centre d'une région qui favorise ses randonnées équestres et la chasse, ses plaisirs favoris. Dans une des Joyeuses Entrées de 1549, ne la compare-t-on pas à Diane chasseresse ? La passion de la reine pour la vénerie se marie bien à l'énergie virile que lui reconnaissent ses biographes^{30bis}.

En ce milieu du seizième siècle, *Binch*, selon la phonétique picarde, ou «Bins», suivant la prononciation usuelle dans l'aire wallonne ou française, est un bourg d'une importance fort relative. Certes la cité appartient aux 22 bonnes villes du comté de Hainaut, mais loin derrière Mons, fière de son statut de capitale, rivalisant avec Valenciennes à la prospérité économique précoce. Et si l'on se réfère à la répartition de la partie des aides au comte de Hainaut dues, en 1501, par les bonnes villes hainuyères, elle se placerait derrière Ath et

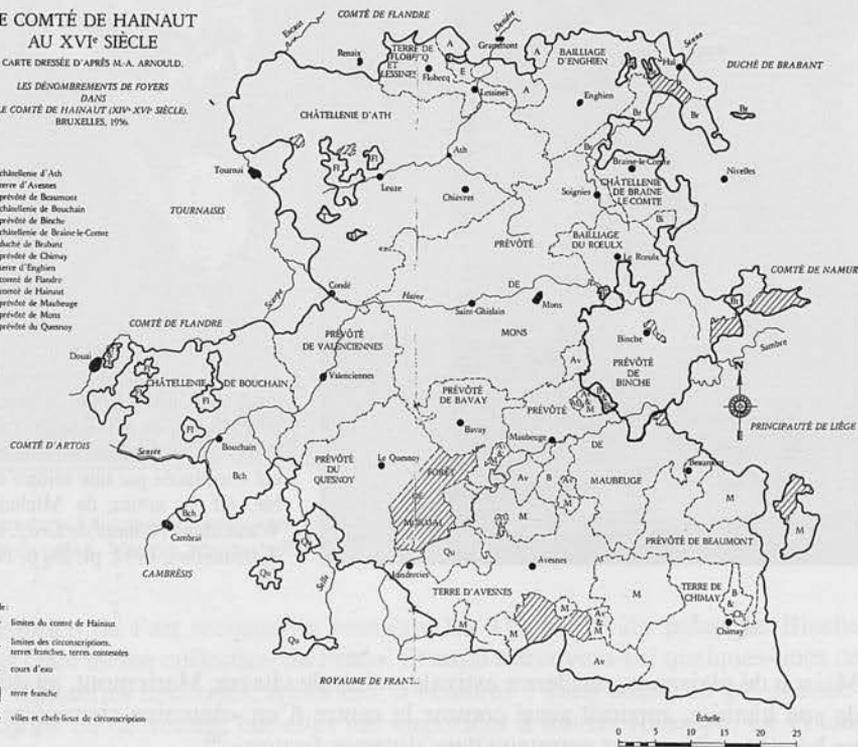
LE COMTÉ DE HAINAUT AU XVI^e SIÈCLE

CARTE DRESSÉE D'APRÈS M. A. ARNOULD.

LES DÉNOMBREMENTS DE FOYERS
DANS
LE COMTÉ DE HAINAUT (XIV^e-XV^e SIÈCLE).
BRUXELLES, 1996.

- A châtellenie d'Ath
Av terre d'Avonnes
B prévôté de Beaumont
Bch châtellenie de Bouchain
Bn prévôté de Binche
Br châtellenie de Braine-le-Comte
Bt duché de Brabant
Ch prévôté de Chimay
E terre d'Englism
F comté de Flandre
H comté de Hainaut
M prévôté de Maubeuge
Mo prévôté de Mons
Qu prévôté du Quenoy

- Legende:
— limites du comté de Hainaut
--- limites des circonscriptions,
terres franches, terres contestées
--- cours d'eau
▨ terre franche
● villes et chefs-lieux de circonscription





Cornelis Anthonisz. Portrait équestre de «Madame Maria» montant en amazone. Gravure sur bois, coloriée. Nom et titres en français, dans la bande supérieure. Marie de Hongrie était une femme énergique, dynamique, pratiquant volontiers le sport équestre, aimant la chasse dans les forêts giboyeuses de son domaine de Binche et de Mariemont. Cette gravure a été imprimée à Anvers dans le second quart du XVI^e siècle, sur les presses de Silvestre de Paris (Amsterdam, Prenten Kabinet, inv. 32.174).

Enghien, mais avant Soignies, Hal, Lessines, Maubeuge, Condé, Le Quesnoy, Chièvres, Braine, Leuze, Beaumont, Chimay, Saint-Ghislain, Avesnes, Bouchain, Le Rœulx, Bavay et Landrecies. Mais l'historien amateur que je suis ignore si l'on peut prendre, comme indication réelle des possibilités financières d'une localité et de son importance économique ou démographique, cette liste des villes avec l'indication de la partie des aides qu'elles paieraient chacune. Cela, en tout cas, constitue un élément de réflexion³¹.

Vers cette époque, on estime que la population de Binche dépasse les 3 000 habitants. La localité semble vivre surtout de la fabrication de la sayette, une serge de laine, qui n'offrait pas la qualité des draps des grandes cités brabançonnaises ou flamandes et que l'on fabriquait chez nous, au moins depuis le treizième siècle³². Il y avait, en 1549, environ 70 ateliers qui travaillaient la laine que l'on accumulait, surtout en mai, juin et juillet, mois «pendant lesquels se faisait la principale provision de l'année»³³, sans doute parce que, à l'époque de la tonte, la laine s'achetait moins cher. Le négoce de celle-ci et son travail comptaient parmi les facteurs de prospérité de la ville. Le *Cartulaire des rentes et cens dus au comte de Hainaut (1265-1286)*³⁴, en 1265 déjà, donne le nombre des étals de drapiers installés dans les halle aux draps, sur la place du Marché, à côté de la halle aux viandes (du côté de la rue des Boucheries), de celle au blé, et au coin de la rue de la Hurte, alias de la Hure. En 1265, on comptait 51,5 étals payant chacun au comte 6 sous par an, mais l'énumération des redevables ne fournit que 44 noms de drapiers ou d'«iretiers» pouvant, à leur tour, concéder leurs «hiresages» en location à d'autres commerçants. On devine nos tisserands se rendant à la halle pour marchander et acheter la laine nécessaire à leur industrie ou plutôt à leur artisanat. D'autres acquéraient à la halle aux filets, le fil, en patois *el filé* (rue de la Halle-aux-filets), de lin ou peut-être d'autres fibres textiles, comme le chanvre, nécessaires au tissage de la toile ou à la corderie. Sur ces ventes, le comte percevait une taxe proportionnée au poids des denrées acquises. On pesait donc le fil et les «barbes de sayettes». Je ne sais comment interpréter la dernière expression mentionnée dans une requête adressée après le sac de 1554³⁵. À Binche, ville d'étape du fer, au «camp des fèvres», — au nord-ouest de la ville, à l'intérieur de l'enceinte fortifiée urbaine mais dans un espace où les maisons, situées dans des prairies ou des jardins, ne s'agglutinaient pas comme dans le cœur de la cité et où, ainsi, cet artisanat risquait moins de provoquer des incendies catastrophiques — les ferronniers, les forgerons faisaient tinter leurs lourds marteaux sur les enclumes. Les pièces de métal ainsi travaillées étaient destinées à la ville et aux environs. Quant au fer, venu de l'Entre-Sambre-et-Meuse par la Sambre, qui n'était pas acquis par les «fèvres», les ouvriers binchois du fer, il continuait sa route, par charrettes, vers Mons et autres villes du comté, après avoir, à l'étape de Binche, acquitté la redevance due d'après le poids de la denrée qui entrait en Hainaut. La ville, au milieu du seizième siècle, semble être un lieu

de négoce régional assez actif. Outre la «triperie», et le commerce des draps venus de Valenciennes, du Brabant, des Flandres, outre le travail du fer et son trafic, celui des peaux (rue des Pelletiers; le lieu-dit à *poilewagnon*, l'endroit où l'on écorche les chiens errants dont le cuir de médiocre qualité sert à la fabrication des chaussures les plus modestes), il y a le commerce des vêtements de «seconde main» (les «vieswarriers»), le négoce important des céréales vendues à la halle au blé, celui de la viande, un métier sévèrement réglementé (halle aux viandes; rue des Boucheries). Bourgeois, manants et paysans se rencontrent à jours fixes, sur le grand marché, au marché aux poulets, au marché aux herbes (= légumes, la rue des Fleurs), au marché aux bêtes (rue Neuve ou aujourd'hui rue Bard). La ville, si l'on en croit les documents de 1554 mis en œuvre par feu l'abbé Roland³⁶, apparaît comme un point de passage obligé. Aux entrées du domaine de Binche se perçoit le «winaige». Cette taxe est due au comte sur toute marchandise et denrée entrant ou sortant du pays de Hainaut. On imagine circulant sur nos routes, les chariots, charrettes, bêtes de somme, les hommes transportant les marchandises sur leurs dos ou à l'aide de brouettes. En 1554, au moment du sac, on évalue à trois mille muids³⁷ la quantité de grains qui se trouvait en ville. Le plaignant est un brasseur, Anthoine Cornet, qui, lui-même, a «perdu plus de cent muys de toutes sortes de grains et environ dix milliers de houblon». On pesait au grand poids de la halle, environ, sur l'année, «cent milliers³⁸ de laines et plus...»; du sel qui venait du Brabant; du houblon qui, avec les grains, servait à la fabrication de la bière. On y pesait aussi le fer car Binche bénéficiait du privilège de l'étape du minerai fondu dans les bas-fourneaux de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et était un point de passage pour cette denrée qui, soit s'arrêtait à Binche pour y être convertie, par les fèvres, les forgerons, en divers articles manufacturés, soit continuait sa route, à l'état brut, pour être travaillée par des artisans de diverses régions du comté, ou d'au-delà. Le droit seigneurial de «winaige», après le sac de 1554, ne rapporte plus rien, se plaignent ceux qui, contre un fermage, devaient le percevoir; les «forgerons de fer, marchans de bois de laigne»³⁹, et marchands de «charbons de fauldre⁴⁰ ont cessé leur labeure de sorte que nuls ou peu de charroy passent». Ce trafic inexistant rend inutile la peine de percevoir le droit : «et ne vault la peine de cachier le dit droit de wisnaige».

Centre actif d'un marché régional, Binche est aussi le siège de l'une des quinze circonscriptions administratives du comté, géré par un officier comtal, le prévôt. Celui-ci, en outre, préside le magistrat urbain, qui comprend sept jurés aux fonctions administratives, juridiques, judiciaires et six conseillers, ou «consaus», au rôle administratif plus effacé.

La prévôté de Binche, d'après un tableau dressé par le professeur M.-A. Arnould⁴¹ comprend une seule ville et 47 villages. Sa superficie totale est de 31 445 hectares, soit 6,2 % de la surface du comté. Le nombre des foyers est de 2 593. La ville en compte 536, contre 2 057 pour les 47 villages. À elle



La prévôté de Binche, au XVIII^e siècle. Extrait d'une carte des Pays-Bas autrichiens dressée par Jaillot (Bibliothèque du Musée Royal de Mariemont).

seule d'après le tableau de M.-A. Arnould qui donne une idée de la situation démographique, à la fin du XVI^e siècle, à l'époque où l'on dessina les gouaches des albums de Croÿ, sa population représente environ 2 412 habitants sur les 9 200 de la prévôté. En réalité, avant la récession économique et la misère qui ont frappé la ville et la région (incendie et sac de 1554; prise de la ville par le duc d'Alençon en 1578) la population urbaine semble plus importante. En 1547, Binche dénombre 673 chefs de ménage (bourgeois, veuves de bourgeois, non bourgeois, privilégiés). En 1553, le nombre atteint 718, mais, après le désastre de 1554, il descend à 422 ménages, soit moins de 2 000 habitants⁴². À la veille de sa prise par le duc d'Alençon, la ville n'a pas recouvré sa population d'antan⁴³. Les désastres de 1554 et de 1578, l'insécurité des temps avec leurs guerres incessantes, les perfectionnements apportés à l'artillerie de campagne qui enlèvent toute valeur à la ville, place forte à la situation topographique médiocre environnée de coteaux, tout cela explique la chute de la population et la récession économique de la cité qui a cessé d'être un lieu de résidence comtale ou royale ainsi qu'une place forte digne de ce nom.

Cette importance politique et économique très relative de Binche, au milieu du seizième siècle, ne transforme pas toutefois la ville, «en ce village perdu» qu'évoque D. Devoto, un chercheur récent⁴⁴. Mais il est évident qu'elle n'explique pas, en soi, les fastes de ces «triumphes» dont l'éclat nous étonne comme il a surpris les contemporains durant plusieurs décennies. Huit relations dues à des témoins directs et rédigées dans les grandes langues internationales de l'époque (français, italien, espagnol, allemand) attestent de cette aura. Celle-ci continue à rayonner, à vrai dire après une longue éclipse de près de trois siècles, dans notre imaginaire binchois. Le *Mas brava que las fiestas de Bains*, rapporté par Brantôme, fait florès. Tout comme le «Plus oultre» impérial, devenu la devise de la cité, en 1949, après les fêtes commémoratives et leur succès populaire.

Évidemment, l'importance médiocre de notre ville, même s'il convient de la pondérer en considérant l'époque et la faible densité d'habitat de la région ou du pays, ne justifierait en rien son choix pour une réception et des festivités exceptionnelles. Mais, répétons-le, Binche est le centre d'un domaine octroyé en douaire à la gouvernante des Pays-Bas, et la reine Marie, séduite par la région et ses belles forêts giboyeuses, a commencé à y faire construire un palais somptueux.

Notes

1. Cf. S.G. et L.M., 1991, p. 71, n. 2.— Bibliographie : Alex. HENNE, *Histoire de la Belgique*, Paris, Bruxelles, 1865, 4 vol.; Th. JUSTE, *Vie de Marie de Hongrie*, 1855; Ch. TERLINDEN, *Princesses belges du passé*, Bruxelles, 1943, pp. 239-272; J. LEFÈVRE, *Marie de Hongrie, 1505-1558*, dans *Revue générale belge*, Bruxelles, mai 1954; Gh. DE BOOM, *Marie de Hongrie*, Bruxelles, 1956, 134 p.; Ch. TERLINDEN, *Carolus Quintus, Charles Quint, empereur des deux mondes*, Bibliothèque Européenne, Desclée de Brouwer, 1965, 270 p.

Marie, archiduchesse d'Autriche, compte parmi les femmes célèbres de la Renaissance. Au dire d'Érasme, le grand humaniste du siècle, elle fut, en son temps, «la plus digne d'éloges parmi les femmes de son époque, «feminarum hujus aevi laudatissima». Et après la mort de son époux Louis, tué par les Turcs sur le champ de bataille de Mohacs, le 25 août 1526, cet écrivain, dont l'esprit de tolérance tranche sur le fanatisme religieux de son époque, lui consacra un traité au titre significatif, *De vidua christiana*, «La veuve chrétienne».

Illustre, elle le fut, par la noblesse de son lignage, de son ascendance, autant que par son intelligence, la force du caractère, son penchant pour les arts, en deux mots, ce qui est le plus important, par sa valeur personnelle.

Elle était la petite-fille de l'empereur Maximilien de Habsbourg, archiduc d'Autriche, et de la duchesse de Bourgogne, Marie, fille de Charles le Téméraire. Ses parents étaient Philippe le Beau et Jeanne, héritière des royaumes d'Aragon et de Castille, à qui une maladie mentale allait valoir le triste surnom de «Jeanne la Folle». De cette union naquirent six enfants : Éléonore, l'aînée, devenue veuve du roi Emmanuel de Portugal, épousera le roi de France, François I^{er}; Charles, héritier de l'État bourguignon, des royaumes d'Espagne, sera, dès 1519, cet empereur de légende, sur les possessions duquel «le soleil ne se couche jamais»; Isabelle s'unira à Christian II, roi de Danemark; le deuxième descendant mâle, Ferdinand, raffermira la puissance des Habsbourg en Autriche et, après l'abdication de Charles, accédera, lui aussi, au trône impérial; Marie s'unira au roi Louis II de Hongrie; et enfin Catherine épousera en une alliance, elle aussi, politique, Jean III, roi de Portugal.

Les combinaisons de la haute politique internationale, la volonté des princes d'accroître leurs influences, fiançaient dès le berceau, les enfants des maisons princières. On négocie à Vienne l'union de Marie avec Louis, fils unique du roi de Hongrie, Ladislas. Le mariage est célébré le 22 juillet 1515 alors que les armées du sultan ottoman menaçaient d'envahir la Hongrie. En décembre 1521, Louis et Marie, à Budapest, célébrèrent enfin publiquement leur mariage qui avait déjà été deux fois béni.

Après la mort de Louis, lors de la bataille de Mohacs (1526), Marie, pendant un temps, reste en Autriche pour veiller aux intérêts de son frère Ferdinand, alors que le danger turc menace et que les grandes familles hongroises se disputent la suprématie politique.

La gouvernante générale des Pays-Bas, sa tante Marguerite d'Autriche, meurt à Malines, le 30 novembre 1530. Dès le 3 janvier 1531, une longue lettre de Charles Quint, écrite de Cologne, presse Marie de reprendre la charge de la défunte. Cette charge n'a rien d'une sinécure. Après bien des hésitations, la reine douairière de Hongrie accepte. Les lettres échangées sont claires. Marie a voulu servir l'intérêt de la famille et la raison d'État, en consentant à ce sacrifice. Elle eût préféré se retirer de la vie publique «et

servir Dieu qui seroit à ceste heure ma vie». Le 29 janvier, elle donne son accord à son frère l'empereur qu'elle secondera avec efficacité dans les circonstances difficiles de son règne. Aussi, l'empereur, plus tard, veillera à la récompenser de son dévouement et de son activité politique. Il lui allouera en viager, la ville et domaine de Binche, par un acte du 20 février 1545.

2. Éléonore d'Autriche (1498-1558), veuve de François I^{er}, roi de France. Cf. S.G. et L.M., 1991, p. 72, n. 5.

3. Nous ne possédons pas, avant le douzième siècle, de mentions du toponyme Binche. Dès cette époque, les graphies de ce nom révèlent une hésitation dans la manière de prononcer la finale. Hésitation qui laisse deviner l'origine, picarde (*binch'*), française ou wallonne (*bins'*), du scripteur.

Une première série de formes écrites montre un traitement phonétique wallon du «c» de l'archétype hypothétique «Bincium». Ce «c» passera par la prononciation intermédiaire «-ts», pour aboutir à «-s», écrit «-se», «-ce».

Une seconde série révèle une influence picarde. Le «c» deviendra «ch», «che». À Binche, cette prononciation a été prépondérante.

Si, dans les environs immédiats de la ville, la tendance picarde a fini par prévaloir, sans doute sous l'influence de Binche, la prononciation en «-se» a mis longtemps pour mourir. Dans ma jeunesse, on la connaissait encore dans des villages proches; j'ai souvenir, vers 1925, d'une vieille femme, originaire de Peissant qui, étant venue habiter rue de la Victoire, dans le haut de la ville, sur un territoire relevant, avant le 1^{er} janvier 1882, de la commune de Battignies, disait qu'elle descendait à *bins'*. Le professeur Alphonse Bayot, originaire de Chapelle-lez-Herlaimont, connaissait cette prononciation *bins'*. Il m'en a parlé «in illo tempore» et il y a fait allusion dans un article cf. A. BAYOT, *La forme des lieux-dits sur la carte au 40.000^e de l'Institut cartographique militaire*, dans *Bulletin de la Commission de Toponymie et de Dialectologie*, t. IX, 1935, pp. 71-119. Le professeur Willy Bal m'a dit aussi que le *Dictionnaire linguistique de l'ouest wallon*, en préparation, reprendrait plusieurs exemples de cette prononciation *bins'*, *binse*, *bince*.

Par contre, pour la partie picarde, nous connaissons par le professeur Pierre RUELLE, qui écrit en «borain», une expression qui paraît ancienne, «pus vièy' que le K' mènes d' Bénche», «plus vieux que les chemins de Binche», cf. P. RUELLE, *Quatre contes borains*, dans *Tradition wallonne*, t. VII, 1990, p. 214.

L'hésitation entre cette double prononciation de la finale, *bins'*, ou *binch'*, est déjà signalée en 1582, par F. de Belleforest, dans sa traduction de l'ouvrage connu de Guichardin. Il écrit : «La ville de Bins est communément dicte Binche»; cf. Ch. RUELENS, *Le Siège et les Fêtes de Binche (1543 et 1549)*, Mons, 1878, p. 1. Phrase qui paraît signifier que, pour l'auteur, la forme picarde était habituelle, à la fin du seizième siècle, dans le parler quotidien à Binche. Ce dont nous sommes sûrs, d'ailleurs, par la fréquence de la forme «Binch» dans les chirographes de 1252 à 1599 et dans les actes du dix-septième siècle, dus à des scripteurs binchois, consultés aux Archives de l'État à Mons, avant mai 1940.

En ce qui concerne les sources narratives de nos fêtes, directes, contemporaines ou plus lointaines il y a une nette préférence pour la finale wallonne, sans doute considérée comme plus conforme à la phonétique du français. Dans les textes français, on lit «Bins, Binse, Bince, Byns, Bains»; dans le *Thournier*, allemand, de 1550, et dans le *Thurnierbuch*, de 1566, «Bintz»; en italien, «Bins»; en espagnol, «Vince, Vins, Bins».

On peut comparer avec le lieu-dit actuel Prisches (à Battignies, Binche, aux confins de Buvrines et d'Épinois), dont les formes anciennes, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, montrent la même hésitation entre la prononciation wallonne *pris'*, et la picarde *prich'*. Cette dernière s'est imposée.

Dans le domaine linguistique wallon, M. Chevalier, président de la Société archéologique de Rance, me signale une hésitation analogue pour le nom de Rance, venant du nom de personne latin «Rancius» (cf. A. VINCENT, *Les noms de lieux de la Belgique*, Bruxelles, 1927, p. 75). On trouve «Rancia», aux X^e et XI^e siècles, «Ranche» (1273), «Ranche» (1406 et 1424), «Ransse» (1490), «Ransce» (1525), «Ranche» (1544), et à partir de 1608 «Rance». Inutile d'ajouter que, dans le cas de cette localité, l'influence phonétique wallonne l'a emporté.

Les cartes anciennes foisonnent d'exemples de semblables coexistences. Ainsi la «Thiérasche» s'écrit-elle souvent «Thiérasse», etc.

4. Il me semble superflu de commenter longuement, avec des précisions que l'on retrouve dans la moindre encyclopédie, le nom de Charles Quint dont la grande figure domine, au XVI^e siècle, l'histoire des Pays-Bas ou celle de l'Europe. «Cet empereur d'Occident était — et il se plut toujours à la reconnaître — prince naturel des Pays-Bas». Il appartient à nos provinces par «ses origines autant que par son éducation», cf. Ghislaine DE BOOM, *Charles Quint, prince des Pays-Bas*, Bruxelles, 1943, p. 7. Jugement que confirme feu le professeur Charles TERLINDEN, *Charles Quint, empereur des deux mondes*, p. 7, «Charles Quint fut, à la fois, un grand Européen et la plus illustre figure des anciens Pays-Bas, un monarque quasi universel, en même temps que le souverain d'un pays d'entre-deux, appelé [...] à jouer un rôle utile dans le complexe d'une Europe unie. Il était des nôtres, à titre d'héritier de l'État bourguignon [...]; il était aussi Européen et universel par l'étendue et la diversité de ses possessions, comme par sa conception impériale de l'unité de l'ancien monde».

5. Cf. S.G. et L.M., 1991, p. 72, n. 4.

6. Le terme «triomphe», au singulier ou au pluriel, n'a rien d'inadéquat. Le scribe des comptes ou le narrateur de certaines relations des fêtes l'emploie. Les documents conservés dans les archives permettent de supposer une concertation de Marie de Hongrie avec son architecte, Jacques du Brœucq, en vue de la préparation des festivités binchoises. En janvier et mars 1549, ce dernier passe «douze journées» à Bruxelles, sur ordre de la reine, «pour aultres affaires touchant le triumphe dud. Bins», A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 27 306, fol. 131. De même, dans les deux lettres, en français, des 5 mai et 30 août 1549, où l'on évoque les fêtes de Binche, on utilise le terme, au pluriel, à cinq reprises, cf. P. PIÉTRESSON DE SAINT-AUBIN, *Les «Lettres reçues et dépêchées» de la Chambre des Comptes de Lille*, extrait du *Bulletin du Comité flamand*, 1933, n° 4, pp. 9, et 16-22. L'emploi du mot n'est pas rare au XVI^e siècle, cf. E. HUGUET, *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle*, Paris, t. VII, 1967, p. 344. Le mot se retrouve dans une relation allemande, le *Thournier* de 1550, : «[...] hette also der Triumph zu Bintz ein end [...]», cf. S.G. et L.M., 1991, p. 30 de la reproduction anastaltique.

7. Th. LEJEUNE, *Histoire de la ville de Binche*, Binche, 1887, pp. 349-369. Le livre de Th. Lejeune est dépassé sur l'un ou l'autre point. On aura soin de consulter l'important ouvrage de Chr. PIÉRARD, *Les douaires de Jeanne de Brabant en Hainaut*, coll. «Anciens Pays et Assemblées d'États», t. XII, Louvain, 1956, 260 p.

8. Cf. Ludwig PFANDL, *Philippe II*, traduit de l'allemand par M.E. LEPOINTE, Paris, 1942, pp. 106 et 170.

9. Cf. L. PFANDL, *op. cit.*, p. 114.

10. Sur le palais de Binche, on consultera les études suivantes : M. HUGUET, *Notice historique sur le château de Binche*, dans *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, vol. XII, 1868, pp. 218-233; Th. LEJEUNE, *Le palais de Marie de Hongrie, à Binche, 1545-1554*, dans *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique [...] de Charleroi*, t. IX, Mons, 1878, pp. 252-277; R. HEDICKE, *Jacques Dubrœucq, de Mons*, traduit de l'allemand par E. DONY, Bruxelles, 1911, pp. 202-211, 252-287, 293-296, 302, 398-424; R. WELLENS, *Le domaine de Mariemont au XVI^e siècle (1546-1598)*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, 1958-1961, t. LXIV, Mons, 1962, pp. 79-172; S. GLOTZ et A. MILET, *Une découverte archéologique à Binche : matériaux de la chapelle du palais de Marie de Hongrie, employés en l'église des Récollets*, *ibidem*, pp. 173-184; E. DERBAIX, *Les monuments de la ville de Binche*, Mons, 1928, pp. 7-11; E. DEVREUX, *Les châteaux de Binche*, Mons, 1930, 21 p.; M. BINAMÉ, *Trois châteaux construits par Jacques Dubrœucq : Boussu, Binche, Mariemont*, U.C.L. mémoire de licence, 1968, pp. 63-124, 174-177.

11. La seconde lettre italienne, du 5 septembre 1549, explique que Marie est la *signora*, la «dame» de Binche, depuis quatre ans environ. Ce qui est exact. Dans ce laps de temps, elle y a commencé «un superbissimo pallazo al modo di qua, e gia ne en fatto un quarto, tanto copioso di stanze e di appartamenti, che Cesare, il Figliolo, le due Regine, il signor Duca di Alva, e molti Signori, e Dame del paese venute a così degni spettacoli, vi alloggiavano agiatissimamente...», «un très superbe palais de manière que, et bien qu'on n'en eût achevé qu'une partie [un quartier, une aile], il avait tant de chambres et d'appartements, que l'empereur, son fils, les deux reines, monseigneur le duc d'Albe, et beaucoup de seigneurs, et de dames du pays venus assister à des spectacles aussi excellents, y logèrent très commodément...».

La *Relacion muy verdadera*, d'H. Cabanillas, 1549, édit. Perez Pastor, p. 57, affirme aussi que «la maison que le reine a commencé à faire construire est déjà si grande que bien qu'elle ne fût achevée que pour une seule partie, on put y loger l'empereur, le prince, les deux reines avec toutes leurs dames et le duc d'Albe», «una casa, tal y tan grande, que con no estar acabado mas de un quarto».

Même affirmation dans Calvete de Estrella (*El felicissimo viaie...*, 1552, fol. 182 v^o) «Es el palacio una muy buena y Real casa, y aunque ha poco mas de quatro años, que se començò, tiene un quarto acabado que en solo el se podia aposentar la Imperial Magstad, Principe y Reynas con todos los Officios de casa sin impedirse unos a otros», «Le palais est une maison très bonne et royale. On l'a commencé il y a un peu plus de quatre ans. Malgré ce court espace de temps, il a une partie achevée si grande que, dans ce seul corps de logis, logeaient Sa Majesté l'empereur, le prince et les reines avec tous les services de la maison sans se gêner les uns, les autres».

12. Cf. R. HEDICKE, *Jacques Dubrœucq, de Mons*, pp. 253-254, insiste sur l'influence directe de la Renaissance italienne. D'autres historiens de l'art et vulgarisateurs ont repris les idées de R. Hedicke, sans toujours le confesser.

13. Le plan de la ville a été levé et dessiné par Jacques de Deventer, bourgeois de Malines. On ignore l'année de la minute. L'inscription en néerlandais au bas du feuillet (36 cm x 27,7 cm) est un ajout tardif et n'est pas fiable en ce qui concerne le millé-

sime avancé, 1550, année du plan de Bruxelles, le plus ancien de la série. J. de Deventer, a, par la suite, travaillé dans les provinces wallonnes, puis dans celles du Nord, jusqu'à sa mort en 1575.

On consultera sa minute originale, à la Bibliothèque royale, *Manuscrits*, n° 22.090, à Bruxelles. L'Institut national de géographie, à Bruxelles, en a exécuté une bonne reproduction, en fac-similé chromographique. Celle-ci est parue en livraison, en mai 1890, avec une notice de L. Dolez. Ces livraisons et leurs notices ont été réunies dans *Atlas des villes de la Belgique au XVI^e siècle, cent plans exécutés sur les ordres de Charles Quint et de Philippe II*, publié par Ch. Ruelens, Bruxelles, 1912. Ces plans semblent avoir été levés entre 1550 et 1565, cf. Ch. RUELENS, *Atlas topographique des villes des Pays-Bas au XVI^e siècle par Jacques de Deventer*, article extrait du *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, 8^e année, Bruxelles, 1884, I, 25 p.

Le plan de Binche par Jacques de Deventer avait déjà été publié en 1878, par Ch. RUELENS, *Le siège et les fêtes de Binche (1543 et 1549)*, Mons, 1878. Mais les procédés techniques de l'époque ne permettaient qu'une reproduction redessinée et gravée. Celle-ci n'a pas la fidélité et l'exactitude du fac-similé chromographique postérieur de l'I.N.G.

Sur ce plan, le château existe. Mais nous nous avouons incapables de lire à travers cet enchevêtrement de lignes. On devine des jardins, pour la plus grande partie, des bâtiments, aux toitures figurées à l'aide de gouache bleue, qui se situent au sud et sud-est de l'enceinte fortifiée, et contre elle, ainsi que des cours intérieures.

14. Ch. RUELENS, *Le siège et les fêtes de Binche*, p. 21. Cet érudit, à la p. 68, dans son édition et sa traduction de la lettre italienne du 31 août 1549, publie quelques lignes émanant d'un témoin oculaire. Celui-ci souligne le caractère non architectural du palais inachevé : «palazzo fabricato novamente da S. Seren. senza forma però d'architettura, e imperfetto, ma con appartamenti magnifici, e si grandi c' ha ricevuto tutte le M. loro, S.A. e il duca d'Alva, ne pare ingombrato punto», «palais construit récemment par Sa Sérénissime [la reine Marie], mais sans caractère architectural [Ch. Ruelens a traduit «quoique dépourvu de plan architectural»], et inachevé, mais avec des appartements magnifiques et si vastes qu'on y a reçu toutes leurs Majestés [l'empereur et les deux reines], Son Altesse [le prince Philippe] et le duc d'Albe sans en paraître encombré». Le témoin italien accoutumé à la magnificence des palais de son pays, d'où sont issus humanisme et Renaissance artistique considère, avec un œil critique l'œuvre de notre Jacques du Brœucq. Convient-il d'accepter sans tergiverser cette critique sévère «senza forma d'architettura», «sans forme, sans aspect, sans apparence, sans caractère, sans beauté, sans plan architectural ? Ce manque de beauté architecturale du palais inachevé n'est-il pas dû aussi à son inachèvement, et peut-être à la coexistence de parties anciennes, médiévales, du château comtal.

On confrontera ce jugement sévère à celui du témoin de la seconde lettre italienne, du 5 septembre 1549, cf. ma n.11, qui décrit la construction comme «un superbissimo pallazo». Et à l'affirmation de Calvete de Estrella, «Es el palacio una muy buena y Real casa».

Faute de tableau ou de dessin contemporain, comment trancher entre cette hypercritique et l'hyperbole que l'on devine laudative par obligation ?

Il n'en sera plus de même pour la décoration intérieure pour laquelle il y a une concordance relative entre les relations qui l'évoquent. Il y a dans cette décoration une unité de

style Renaissance qui contraste avec l'aspect composite, hétérogène de l'extérieur aux bâtiments de diverses époques. Ce qui expliquerait le jugement sévère de l'Italien !

15. R. HEDICKE, *op. cit.*, p. 272, n. 1. Les trois dernières lignes de la note commentent le dessin de Pierre Le Poivre et non le plan de J. de Deventer. Un lecteur trop rapide pourrait confondre. Les lignes 7, 8 et 9 paraissent aussi s'appliquer au dessin et non au plan.

16. Le dessin de Pierre Le Poivre appartient à un recueil de la Bibliothèque royale à Bruxelles contenant *les plans des villes des païs de Hennault, d'Artois, de Brebant très noblement descripts à la plume par l'architecte Pierre Le Poivre et talleur d'image, lesdist plan pour sen servir à Messigneurs desdicts finances desdicts païs lorsqu'il se présentera quelque occasion de quel ouvrage pour les reparations des villes desdicts païs*. Pierre Le Poivre dédia ce recueil, le 14 juillet 1624, au Roi Catholique. Il y avait travaillé plus d'un quart de siècle. Ch. Ruelens (*Le siège et les fêtes...*, p. 121) a reproduit ce dessin, en le commentant d'une manière erronée : «On voit assez distinctement l'état du château après la destruction : les tours des remparts sont rasées à la hauteur des murailles, un seul bâtiment s'élève encore entre les ruines.» Le commentaire de R. HEDICKE, *op. cit.*, p. 272, n. 1, paraît juste en ce qui concerne la chapelle. Plutôt que la reproduction redessinée et coloriée jointe à la publication de Ch. Ruelens, de 1878, on consultera le dessin original ou une bonne photographie. Sur l'original, malgré les affirmations de R. Hedicke, on ne distingue pas «la disposition de la façade, avec ses deux tours», du moins on ne la distingue pas «assez nettement». Par contre, la chapelle, avec son lanterneau, est bien visible à gauche, comme l'écrit R. Hedicke. Cf. S. GLOTZ, *L'authenticité d'une vue de Binche, lors du siège de 1578, par Pierre Le Poivre*, dans *Les Cahiers binchois, revue de la Société d'Archéologie [...] de Binche*, n° 1, pp. 36-37.

17. Cf. R. HEDICKE, *op. cit.*, p. 433. Jacques du Brœucq, au titre d'architecte de l'empereur, gagnait 100 écus d'or par an (requête présentée, vers 1558, à Philippe II).

18. Ch. RUELENS, *Le siège et les fêtes...*, p. 121.

19. La première de ces gouaches appartient à un album peint pour le duc Charles de Croÿ, de 1599 à 1602, et conservé à Vienne, Österreichische National-Bibliothek, Min. 50, XIV, fol. 12 r°. La ville est présentée, dans sa longueur, sur sa face occidentale, celle qui regarde vers Mons, avec, de gauche à droite, les portes de Melion ou de Mons, de Saint-Jacques et celle du Posty. La vue panoramique ne semble pas exempte de transpositions voulues par l'artiste. Celui-ci s'est placé sur les coteaux de Waudrez. À droite de la collégiale est dessiné le bâtiment du château. Il semble grand si on le compare à la collégiale proche. Apparemment il est en bon état. D'ailleurs s'il n'avait pas été tel, les archiducs Albert et Isabelle y auraient-ils séjourné ? Le bâtiment de l'avant-plan comporte deux étages avec six ou sept fenêtres à chaque niveau. La petite du dessin ne permet pas de distinguer s'il s'agit de fenêtres à meneaux et à croisillons. Un toit à double versant couvre l'édifice qui, à gauche, est cantonné d'une tour ronde à terrasse, dont la hauteur atteint le faite du toit voisin. La tour, éclairée par trois rangées superposées de deux fenêtres à meneaux et à croisillons, aurait-elle abrité un de ces escaliers en spirale ou à vis que mentionnent les comptes ? À l'arrière-plan droit, on distingue un bâtiment, plus petit parce que le dessinateur l'a figuré par une de ses faces latérales. À en juger par la terrasse entourée d'une balustrade, il s'agirait du corps de logis, de la partie à peu près achevée en 1549. À l'arrière, contre la terrasse,

une tour sur plan carré est dominée par un bulbe, plus volumineux que celui de l'hôtel de ville. À l'arrière aussi, mais à gauche, un toit élané aux versants formant un angle aigu. Le bâtiment de l'avant-plan, à deux étages, dont nous avons parlé, montre, au rez-de-chaussée et au niveau des jardins, une galerie de circulation dans laquelle s'ouvrent, cachées en partie par la muraille des remparts, plusieurs arcades en plein cintre. En examinant le plan levé par l'architecte E. Devreux (*op. cit.*, face à la p. 9, plan n° I des substructions apparentes), on a l'impression que l'artiste aurait voulu figurer le corps de logis principal dont l'implantation sur le premier bâtiment à galerie décrit, vu de face, aurait été à angle droit. Les bulbes, du château ou de l'hôtel de ville, auraient été des restaurations d'après 1554. La gouache ne montre ni coupole, ni lanterneau. Il est vrai que la chapelle a pu être cachée au dessinateur par le bâtiment à galerie de l'avant-plan. Mais nous cheminons ici dans le monde des hypothèses !

La seconde gouache porte, en dessous des armoiries de la ville, à savoir le lion de sable sur fond d'argent, le titre *La channesies de Binch*, inscrit dans un cartouche. Elle est aussi, conservée à Vienne, Österreichische National Bibliothek, Min. 50, XIII, fol. 16 r°. Comme l'indique l'inscription au-dessus, la gouache d'Adrien de Montigny ou d'un de ses aides figure la collégiale de Binche qui abrite, depuis le XV^e siècle, le chapitre de Saint-Ursmer, autrefois à Lobbes. Elle appartient à un album peint pour le duc Charles, de 1593 à 1599. La vue de l'église est dessinée de la rue de l'Église, aujourd'hui rue du Saint-Moustier. En arrière-plan, à gauche, derrière la clôture des jardins que marquent une grille d'entrée et des murs crénelés, on voit fort bien un bâtiment trapu. Sa façade principale comporte, au deuxième étage, trois fenêtres; au premier, deux; et au rez-de-chaussée, une large porte cochère à l'arc en plein cintre. Celle-ci s'ouvre sur un pont, sorte de rampe, soutenu par trois arches. Le bâtiment est coiffé d'un toit à double versant, aux pignons latéraux à redents. Sur le côté, deux niveaux de baies, à la partie supérieure. L'aspect de ce bâtiment qui abritait peut-être un corps de garde ou une conciergerie, évoque davantage le Moyen Âge que la Renaissance. Derrière ce premier édifice, on en devine d'autres; leur dessin confus n'autorise pas une description. À l'arrière-plan de la collégiale, derrière le mur crénelé de clôture des jardins, apparaissent d'autres bâtiments de deux étages avec toiture à double versant. Ces deux gouaches ont paru dans les *Albums de Croÿ*, t. V, Hainaut II, Bruxelles 1987, pl. 53, notice 228 par Ch. Piérard et t. IV, Hainaut I, Bruxelles, 1986, pl. 61, notice 210 par Ch. Piérard.

20. Augustin de FELLERIES, *Les plaintes amoureuses de Jésus et de Marie...*, Mons, 1661, partie inférieure gauche du frontispice. Il s'agit là sans doute d'une figuration plus symbolique (hautes maisons, tour cylindrique avec toit en poivrière) que réaliste.

21. La même remarque s'impose pour la vue de Binche gravée sur une armure offerte en 1668, à Louis XIV. Cf. S. GLOTZ, *Une représentation inédite de Binche*, dans *Les Cahiers binchois*, revue de la Société d'Archéologie [...] de Binche, n° 1, janvier 1978, p. 24. Si l'on souhaitait être exhaustif, il conviendrait d'énumérer d'autres gravures au dessin fantaisiste. Je pense à la gravure de François Hogenberg montrant la prise de la ville, en 1578, par le duc d'Alençon, cf. M. AITSINGERUS, *De Leone Belgico, ejusque topographica atque historica descriptione liber, Francisci HOGENBERGII 208 figuris ornatus, ab anno Christi 1559 usque ad annum 1605*, s.l., petit in-folio, 502 + 42 pp. (1^{re} et 2^e partie). Bibliothèque royale à Bruxelles, ms. 26346. La gravure de la

prise de Binche par le duc d'Alençon se trouve entre les pages 256 et 257; le texte sur *Bins*, aux pages 256 et 257.

22. V. ma n. 10, E. DEVREUX, *Les châteaux de Binche*, dans *Annales... du Congrès de Mons*, Mons, 1928, pp. 8-9 du tiré à part.

À ces plans retrouvés par Josy Muller, que j'ai signalés dans mon texte et que Josy Muller a présentés dans une étude importante, j'ajoute un plan complémentaire inédit ou méconnu. Il s'agit d'un plan de Binche, non daté et non signé qui se trouve à Paris, à la Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit n° 6106, pl. 9 (cf. *Catalogue des manuscrits*, t. VI, Paris, 1892, p. 51). Ce plan, on peut imaginer qu'il a été dessiné par un ingénieur militaire des armées de Louis XIV, durant la période d'occupation française. Il ne montre pas l'intérieur de la ville avec ses rues et ses monuments. L'enceinte fortifiée, ses tours, ses portes ainsi que les substructions du château et les carrés de ses jardins ont été dessinés. Le plan du château apparaît plus clair encore que celui de la planche 15 reproduit par l'étude de Josy Muller. Le plan dessiné est colorié. Il y a, dans le tracé du château, peu de différences entre la planche 15 de Josy Muller et le plan de la Bibliothèque de l'Arsenal.

23. Originaire d'Amsterdam, Josua de Grave fut, dès l'âge de seize ans, membre de la Gilde, à Haarlem. Après un séjour en France, il s'établira définitivement comme peintre à La Haye à partir de 1678. Comme ses compatriotes Valentijn Klotz et Constantijn Le Jeune, de Grave servit comme officier dans l'armée des États-Généraux commandée par Guillaume III, durant les campagnes de 1672-1676. L'artiste militaire eut ainsi l'occasion d'exécuter sur place un grand nombre de dessins des paysages, villes et camps visités. En général, ces croquis portent une indication précise de lieu et de date. (Renseignements aimablement communiqués par Madame Walch, du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque royale).

Je suppose que ce dessin a été fait lors d'une occupation de la ville par les troupes du prince d'Orange qui avaient dû renoncer à s'emparer de Charleroi, investi en novembre 1672. Elles s'étaient vengées de leur échec en rançonnant Binche, qui, n'étant pas une forteresse moderne avec bastions et demi-lunes, était incapable de se défendre contre l'assaut d'une armée dotée d'une artillerie de siège.

24. Nous ne désirons pas être exhaustif. Ces exemples suffisent. À cette iconographie, on joindra le témoignage d'un voyageur, cité par le chanoine Huguet (*op. cit.*, p. 31), avec une erreur de datation, que signale E. Derbaix (*op. cit.*, p. 7, n. 3). Bruzen LA MARTINIÈRE, *Le grand dictionnaire géographique et critique*, Amsterdam, 1730, t. II, p. 326, s.v. *Binch*, écrit : «Pour ce qui est du château de Binch, l'architecture en paraissait encore, au dehors, assez entière, mais le dedans est fort endommagé, et comme il est entièrement abandonné, le temps achève de ruiner peu à peu ce que le feu a épargné». Mais à quelle époque La Martinière a-t-il visité la région ? Il semble, d'après les archives, que l'on démolit la plus grande ou la plus intéressante partie des bâtiments dans la première décennie du XVIII^e siècle. Les matériaux récupérés servirent à la construction d'un hôpital militaire, à Mons. Le passant y voit encore s'ouvrant sur la rue, un porche en bossages, dont le temps et la pollution atmosphérique poursuivent la destruction. D'autres matériaux, notamment les structures décoratives de la chapelle du palais, de pur style Renaissance, ont été réutilisés pour la construction du chœur de l'église de l'ancien couvent des récollets, à Binche. En mars 1704, l'administration des domaines royaux décide la démolition des bâtiments. En

1706, les matériaux de la chapelle sont accordés aux récollets. Cf. S. GLOTZ et A. MILET, *Une découverte archéologique à Binche. Matériaux de la chapelle du palais de Marie de Hongrie, réemployés en l'église des récollets*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. LXIV, 1958-1961, p. 177. On subodore aussi que les Binchois eux-mêmes considèrent les ruines comme des carrières à exploiter.

25. La relation de Calvete de Estrella (*El felicissimo viaie...*, Anvers, 1552, fol. 185 v^o), fait état du don, par la reine Marie à son frère Charles Quint, de l'ensemble des œuvres d'art, tapisseries et meubles qui garnissaient le palais et que l'auteur a décrits avec minutie, «y de todo lo que avemos dicho, que no se puede estimar el gran valor d'ello, hizo presente la Magnanima Reyna Maria al Emperador con gran instancia, para que lo mandasse reciber y servirse d'ello, y no quiso mas de recibir aquella Real voluntad, con que selo ofrecia», «et de tout ce que nous avons décrit, ensemble dont on ne peut estimer la grande valeur, la Magnanime reine Marie fit présent à l'empereur, en insistant beaucoup afin qu'il acceptât de recevoir ce don et de s'en servir, et elle ne demanda rien de plus que d'agréer son vœu dans les mêmes sentiments avec lesquels Elle lui offrait ces présents.»

Est-ce par précaution, comme le pense Ed. Roland (*Tragiques échos du siège et de la ruine de Binche, en 1554*, dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. XII, 1952, p. 42, n. 1), «pressant sans doute le danger, la reine avait fait transporter dans son palais de Bruxelles, en octobre 1551, au moyen de trois chariots qui firent chacun quatre voyages, les argenteries, les tapisseries et les meubles les plus précieux»? La période hivernale était peu propice aux hostilités et l'article du compte, reg. n^o 8910, des A.G.R. à Bruxelles, *Chambre des comptes*, date bien les débours d'octobre 1551. D'autre part le déménagement paraît important (douze transports). Il est définitif puisqu'on transporte le tout à Bruxelles et non à Mons, qui était une place forte bien défendue. On se demande donc s'il ne s'agirait pas là du transfert du don de Marie à son frère : vaisselle d'or et d'argent; «les riches tentures de chambre» en broderie ou «aultrement» avec les lits qui allaient avec les tentures; les tapisseries aux fils d'or, d'argent, de soie et «fine sayettes figurées de diverses histoires»; les tapis, les matelas et traversins de satin pour les lits des princes; «et plusieurs aultres riches meubles». L'importance de ce déménagement est évidente. Tout ce qui était le plus précieux s'en va à Bruxelles, d'où, au cours des ans et des successions, il sera dispersé à travers les résidences des Habsbourg. Le don de Marie doit avant tout se comprendre comme un hommage. Le transfert au palais de Bruxelles, qui est à la fois celui du souverain et de sa représentante, la gouvernante, réalise la promesse faite, en laissant la jouissance à Marie pendant qu'elle remplit ses fonctions.

Le 30 juin 1554, devant la menace de l'avance de l'armée française de Henri II, un nouveau déménagement prend plutôt les allures d'un sauvetage. Marie ordonne le transport à Mons, place-forte mieux défendue par son site, ses fortifications et des forces militaires importantes, ce qui reste de précieux dans les tapisseries et le mobilier du palais de Binche : «Pour avoir vacqué en la sepmaine finye le derrenier jour de juing XV^eLIIII [le 30 juin 1554] quatre jours avecq les coffres, tapisseries et autres meubles de Sa Majesté [la reine] quilz [lorsqu'ils] furent transportez de Binch en la ville de Mons, lorsque Mariebourg [Mariembourg] fut rendue franchoise a cause [parce que] que l'on craindroit la venue de l'ennemy franchois au dit Binch», cf. A.G.R. Compte n^o 27311 rendu par Philippe du Terne, des travaux exécutés aux châ-

teaux de Binche et de Mariemont, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1554, fol. 52 v^o, d'après R. HEDICKE, *op. cit.*, p. 417, n^o 64.

D'après le contrôleur Vandenesse, cf. GACHARD, *Voyages des souverains...*, t. II, 1874, p. 387, le mobilier des appartements, ou «quartiers», impériaux que Marie offrit à son frère, valait 60 000 écus.

26. M-T. Dovillée, dans sa traduction commentée de Vicente Alvarez (*Relation du beau voyage...*, s.l., 1551, publiée à Bruxelles, 1964, p. 95, n. 1), fait une synthèse des études parues sur la Descente de croix et sur son histoire.

26bis. Ces recherches exigeraient des vérifications minutieuses que, seul, peut mener un historien de l'art disposant de beaucoup de temps, de compétences, de bonnes connaissances linguistiques professionnelles. Elles devraient, en effet, le conduire à travers les dépôts d'archives de Vienne, de Simancas, de Naples, de Lille et de Bruxelles, à travers les collections publiques ou privées d'art de toute l'Europe. Ce qui, en tout cas, dépasse mes possibilités. Par exemple, que sont devenues les trois ou quatre grandes toiles du Titien qui décoraient la salle d'apparat du premier étage dite «aux médaillons»? Elles étaient placées entre les fenêtres là où on n'avait pu pendre des tapisseries. Elles représentaient les supplices de grands criminels punis par Jupiter ou une autre divinité et souffrant dans les Enfers: Tityus, fils de la Terre, au foie dévoré par un insatiable vautour; Tantale, fils de Jupiter et d'une nymphe, mourant de faim et de soif; Sisyphe, fils d'Éole, condamné à rouler une grosse roche jusqu'au haut d'une montagne, dans un travail qui ne lui laisse aucun relâche; Iscion (confondu, dans nos sources, avec Histrion), fils du roi des Lapithes, est attaché par les quatre membres à une roue tournante sans cesse environnée de serpents ou de flammes. Ces «quatre» tableaux, d'après Alex. Pinchart (*Tableaux et sculptures de Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie*, dans *Revue Universelle des Arts*, t. III, 1856, pp. 32-33), ont été emportés en 1556, en Espagne (Flessingue, le 17 septembre 1556). Dans l'énumération des tableaux, à cause de la similitude des supplices, Tityus se voit remplacé par Prométhée. En 1777, on place deux toiles du Titien, Prométhée et Sisyphe, dans l'antichambre du roi, au Palacio Nuovo, Madrid. Un guide récent (Manuel LORENTE, *Le Prado*, édit. Larousse) donne les dimensions d'un Sisyphe, du Titien, Haut 2,37 x 2,16 m. Il écrit: «Marie de Hongrie commanda cette *furie* et les trois autres toiles qui suivent, à Titien, pendant son séjour à Augsbourg (1548) alors qu'il exécutait le portrait équestre de l'empereur. Calvete de Estrella nous parle de ces tableaux comme décorant le palais de Binche. Ces toiles ont souffert de l'incendie qui dévora le palais pendant la campagne de 1554 contre les Français. [En réalité, ces toiles n'auraient-elles pas été démenagées, à l'occasion d'un des deux démenagements qui ont eu lieu?] Deux ans plus tard [en 1556], elles étaient transportées à Madrid. Elles figurent dans les inventaires de 1636 de l'Alcazar où, une fois de plus, le feu les éprouva. Le Prado ne possède de la série que ce Sisyphe et Tacias [lisez Tityus], tous deux acquis vers 1850».

Ces deux tableaux sont-ils les n^{os} 426, «Sisyphe», et 427, «Ticio», du Musée du Prado? Cela demanderait vérification.

Six panneaux de tapisseries décoraient les murs de la grande salle d'apparat du premier étage. C'était la tenture mythologique des Sept Péchés capitaux, qui se trouve reprise par un inventaire dressé en Espagne. Celui-ci impute comme biens de Marie de Hongrie, 126 pièces à figures et une quarantaine de verdure. Un certain nombre de celles-ci ornaient le palais de Binche, entre autres «les Sept Péchés capitaux». Le sep-

tième panneau de cette tenture, l'Orgueil, représentait le géant Encelade foudroyé par Jupiter et Phaéon précipité du char du Soleil. La tapisserie de l'Orgueil, en une sorte de mise en garde, était suspendue sous le dais de drap qui abritait l'estrade réservée à la famille impériale. Dans la salle à manger contiguë, une tenture représente la fable de Vertumne et de Pomone. Elle se compose de neuf tapisseries qui paraissent être celles que l'on trouve aujourd'hui au Palacio Real, salle à manger de gala (1879). Cette série est due à Guillaume Pannemaker, un lissier flamand. Le second baldaquin de cette salle à manger ou antichambre porte, sur le mur, une tapisserie avec l'histoire de Pâris, arbitre du débat entre Junon, Pallas et Vénus. Cette tapisserie, dans un inventaire dressé en Espagne, est une propriété de Marie. La chambre à coucher qui suivait était embellie de neuf tapis de drap d'argent à broderies, des verdure, que leur description imprécise nous empêchera de retrouver. La série des tapisseries représentant la bataille de Pavie avait été offerte à l'empereur, en 1531, par les États-Généraux réunis à Bruxelles. En 1549, elle décorait l'appartement du prince. Aujourd'hui elle constitue une des pièces d'art illustres du Musée di Capodimonte, à Naples. Cf. Micheline SOENEN, *Les collections*, dans l'ouvrage collectif *Le Palais de Bruxelles. Huit siècles d'Art et d'Histoire*, Bruxelles, Crédit communal, 1991, pp. 194, 195, 204-207.

D'autres tapisseries historiées, l'Histoire de Tobie, ornaient l'appartement d'Éléonore, reine douairière de France, tandis que celle de Scipion l'Africain agrémentait, de ses pièces multiples, l'ancienne chapelle castrale où l'on avait imaginé la «chambre enchantée». Où se trouvent-elles aujourd'hui ? Où se cache le mobilier d'argent de l'appartement impérial, qu'on a dû déménager avant 1554 ?

Cf. *Maria [...] van Hongarije*, catalogue par Bob VAN DEN BOOGERT et Jacqueline KERKHOFF, d'une double exposition. Celle-ci a eu lieu, du 11 septembre au 28 novembre 1993 à Utrecht et à Bois-le-Duc. On lira, par exemple, p. 337, la notice de B. V.D.B., n° 233. Elle étudie l'histoire mouvementée des toiles du Titien qui décoraient le mur de la salle d'apparat. La première est celle de l'un des «quattro damnati» à savoir Tityus dont le foie est éternellement dévoré par un vautour. À côté de ce Tityus, que Calvete de Estrella prend pour Prométhée (le châtime de l'un et l'autre est fort semblable), il y avait, entre les deux fenêtres suivantes, un Sisyphe, du Titien. L'une et l'autre toiles sont encore conservées au musée du Prado, à Madrid. Le catalogue, p. 283, illustr. coul. 77, reproduit le Sisyphe. La présence de ces deux toiles, à Binche, en août 1549, est ainsi attestée à la fois par Calvete de Estrella et par un des deux dessins (le ballet du rapt des femmes par des hommes sauvages) anglais de la collection Drummond acquis par la Bibliothèque royale Albert I^{er}. Une lettre au Titien du cardinal Granvelle, écrite en 1549, fait allusion à ces deux tableaux où sont évoqués des châtime de l'enfer. Calvete de Estrella mentionne un troisième tableau décorant le même mur de la salle d'apparat. Mais, continue B. Van den Boogert, ce n'était pas vraisemblablement une œuvre du Titien; celle-ci n'était pas terminée au moment des «triumphes» de Binche. Il s'agit sans doute d'un Tantale peint sur toile par Michel Coxcie, mentionné en 1556, dans l'inventaire des œuvres d'art de Marie de Hongrie envoyées en Espagne. Cette toile de Michel Coxcie décorait en 1549, la grande salle d'apparat du palais de Binche, en attendant l'œuvre de Titien dont, par une lettre de l'ambassadeur de l'empereur à Venise, en 1553, nous savons que la reine se plaignait de ne pas l'avoir encore reçue. Ce Tantale du Titien est tout de même encore arrivé à Binche, plus tard. Car cette toile, ainsi qu'un Iscion du Titien, est mentionnée dans l'inventaire de 1556. Il y est dit que ces deux œuvres du Titien provenaient de Binche et on les signale alors comme vieilles et en mauvais état. Peut-

être, imagine B. Van den Boogert, ces dommages ont-ils été provoqués par les déménagements (de Binche à Bruxelles via Mons) avant le saccage de la ville en 1554 ? Quoi qu'il en soit les deux tableaux Iscion et Tantale de l'artiste vénitien ont été non seulement endommagés mais brûlés lors de l'incendie de l'Alcazar de Madrid, en 1734. Une gravure de l'Italien Giulio Sanuto garde encore le souvenir du Tantale. Quant au Tityus et Sisyphe, ils ont été sauvés lors de cet incendie de 1734, mais ont été endommagés. Ces deux toiles étaient bien, à sa mort, en possession de la reine Marie de Hongrie.

Le Tityus, avec les autres «damnati» du Titien, entrèrent en possession de Philippe II. Celui-ci les présenta, comme formant un ensemble, dans une salle de l'Alcazar de Madrid qui, d'ailleurs, reçut son appellation d'après ces œuvres d'une qualité artistique peu commune.

Derrière les thèmes mythologiques de ces «quattro damnati», se cache à peine une évidente leçon politique. Les quatre condamnés à un châtement sans fin ont été punis parce qu'ils avaient, par orgueil, voulu combattre Jupiter, en prétendant rivaliser avec lui ou attenter à sa gloire divine. L'application politique est claire : tous ceux qui, comme les princes allemands de la ligue de Smalkalde, s'efforceraient, d'attenter à la puissance impériale, seraient châtiés pour leur audace et leur outrecuidance.

B. Van den Boogert termine en insistant sur l'influence artistique de ces tableaux du Titien. La vogue de la langue des formes esthétiques de la haute Renaissance italienne dans l'art des Pays-Bas au XVI^e siècle a été fortement accentuée, encouragée, stimulée, par la haute estime des Habsbourg pour des œuvres de la Renaissance monumentale comme les «quattro damnati».

On lira aussi, rédigée par J.U. la notice *Tityus*, du catalogue *Titian, prince of painters*, exposition de Venise, 2 juin au 7 octobre 1990, et de Washington, 28 octobre au 27 janvier 1991, édit. Prestel, p. 44.

27. Un commencement d'investigation a été tenté par Alex. Pinchart (*Tableaux et sculptures de Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie (1558)*, dans *Revue universelle des Arts*, t. III, 1856, pp. 127-146). S. Sulzberger (*La descente de croix de R. Van der Weyden*, dans *Oud. Holland*, t. LXXVIII, 3-4, 1963, pp. 150-151), a écrit ce que l'on sait de l'histoire de ce tableau exécuté par le peintre pour la gilde des arbalétriers de Louvain, et acheté par Marie qui le remplaça par une copie commandée à son peintre Michel Coxcie. Finalement, les deux tableaux se retrouvent en Espagne : l'original, au Musée du Prado, à Madrid et la copie au Monastère royal de San Lorenzo de l'Escorial. *La Relación del camino...*, de V. Alvarez, 1551, consacre neuf lignes à cette «Descente de croix», «le meilleur tableau de tout le château et même, je crois, du monde entier» (cf. la traduction de M.-T. DOVILLÉE, *op. cit.*, pp. 95-96). La traductrice a signalé l'intérêt de ces neuf lignes de V. Alvarez qui prouvent qu'en août 1549, le tableau ornait la chapelle du palais de Binche. Ce qui confirme les déductions de Suzanne Sulzberger. Après la tentative d'Alexandre Pinchart, il y aurait lieu de continuer l'enquête, en rectifiant et en complétant non seulement en ce qui concerne les tableaux et les sculptures mais aussi les tapisseries, tentures ou pièces du mobilier. Les recherches faites dans ce domaine nous semblent occasionnelles et très ponctuelles. Elles n'ont rien de systématique et ne s'appuyent pas sur un dépouillement de fonds d'archives. Cette enquête serait d'ailleurs difficile car elle mènerait le chercheur des résidences royales ou privées d'Espagne à celles d'Autriche; du Prado ou du Pardo, où semble se cacher une série de nos tentures, aux musées de Vienne ou de Naples (Capo-

dimonte). Il faut compter avec les pillages, les ventes après décès, qui éparpillent les œuvres dans des collections privées ou publiques d'Europe et d'Amérique !

Cette note était rédigée lorsque j'ai lu, dans l'ouvrage collectif *Le palais de Bruxelles. Huit siècles d'art et d'histoire*, dans le chapitre *Les collections*, rédigé par Micheline Soenen, pp. 134 et 135, des lignes fort intéressantes sur l'enrichissement des collections sous Charles Quint et Marie de Hongrie. En 1531, écrit Micheline Soenen, «Charles Quint fit une acquisition d'une grande importance. Les États généraux, convoqués à Bruxelles, lui offrirent une suite de sept tapisseries figurant les épisodes de la bataille de Pavie et immortalisant ainsi une de ses plus éclatantes victoires. À maintes reprises cette tenture fut exposée à l'occasion des cérémonies importantes. En 1549, elle décora le château de Binche à l'occasion de la visite de Charles Quint et du futur Philippe II. Quand, le 26 février 1556, l'amiral de Coligny vint à Bruxelles pour y signer au nom du roi de France Henri II la ratification de la trêve de Vaucelles, Philippe II l'accueillit dans la grande salle du palais, au milieu des tapisseries qui illustraient la défaite et la reddition de François I^{er}. Cette série se trouve aujourd'hui au Musée di Capodimonte à Naples.»

28. CABANILLAS, 1549, édit. PÉREZ PASTOR, Madrid, 1895, p. 63.

29. ARCHIVES DE L'ÉTAT À MONS, plan, réf. C. 23, offrant la «vue d'Epinois [...] ; partie de la ville de Binche, maladrerie [...]», d'après le catalogue des cartes et plans, manuscrit de L. Devillers. L'état de la «Haute porte», au nord vers Bruxelles et la chaussée Brunehaut, avec ses tours coiffées en poivrière, m'incite à supposer que ce plan figuratif sans précision chronologique — on le suppose dessiné pour servir de pièce complémentaire dans un procès — daterait d'avant 1554 et du sac de la ville. Le bref bombardement après lequel se rendit la place s'est effectué du côté nord. Il serait étonnant que l'ennemi français n'eût pas bouté le feu aux charpentes et planchers des tours de la porte, centre de l'attaque. Le plan figuratif ne montre pas le «bolwerk», ou retranchement circulaire en avant de la porte où se plaçaient arquebusiers et artilleurs. Mais le dessin reste sommaire et la tour à droite percée dans le bas d'une ouverture comme pour laisser passer un chemin ne figure-t-elle pas cet ouvrage retranché circulaire que montre le plan de Deventer ? La silhouette de la tour de Mariemont n'est pas coiffée d'un toit mais d'une terrasse comme au milieu du XVI^e siècle.

30. Notre connaissance de l'histoire de Mariemont se fonde sur l'excellente étude de R. WELLENS, *Le domaine de Mariemont au XVI^e siècle (1546-1598)*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. LXIV, 1958-1961, Mons, 1962, pp. 79-172. Ainsi que sur des informations données sur le terrain par M. Yves Quairiaux, attaché à la section d'Histoire régionale du Musée royal de Mariemont.

30bis. Dans son introduction, *La prévôté de Binche*, au tome X, *Comté de Hainaut VII*, de la splendide édition des *Albums de Croÿ*, Bruxelles, 1991, l'un des historiens auteurs des diverses introductions, M. Michel Revelard, insiste à juste titre sur «l'attrait qu'exercent encore sur nous les paysages agraires et verdoyants évoqués par Adrien de Montigny et son équipe», p. 17. Il évoque un voyage par la chaussée Brunehaut, la «Haute chaussée» ou «Chaussée de Maestricht». En 1615, un magistrat de Tournai, Philippe de Hurgès, et un avocat de Lille, maître Denis Cresson, en partance pour Cologne, empruntent près de Bray, cette antique voie de communication. Ils arrivent à Péronnes, «assez bon petit village, auquel les voyageurs sont fort proprement accomodéz de vin et de viandes» (cf. p. 17, n. 2, *Voyage de Philippe de Hurgès à*

Liège et Maestrect en 1615, cité dans L. DEVILLERS, *Description de la ville de Mons et de ses environs en 1615*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XI, 1875, pp. 241-262). Après Péronnes-lez-Binche ils descendent «en la vallée de Mariemont, laquelle, tant par la beauté de sa vue comme pour ce que notre prince, à l'imitation de Marie, reine douairière de Hongrie [...] y prend tous les automnes au déduit de la chasse, mérite une description particulière et au large. Cette vallée donc est toute environnée de longues et hautes collines, dont la cime paraît couverte et revêtue de grandes forêts qui les semblent couronner pour ce qu'elles font tout le circuit en rond, comme font les collines qui les soutiennent; la pente avec le fond de la vallée sont cultivés et couverts de grains en leur saison; la rivière de Haine, encore petite comme n'étant guère éloignée de ses sources, passe par le milieu de ce val. Par endroits, on y voit de grands buissons au milieu des terres labourées, voire et si grands qu'on les prendrait pour de petites forêts de la taille de six ans, ce qui se laisse ou fut planté ainsi pour y faire retirer le gibier, lorsque le prince veut en avoir le déduit : de sorte que les veneurs ayant le soir là remisé une beste noire ou fauve, sont assurés de l'y retenir avec les pans jusque le lendemain, tant que le prince y vienne [...].

Quant à la forêt, elle est fort grande et abonde en toute sorte de gibier, notamment en sangliers, cerfs et chevreuils; l'on y voit partout des sentes et des chemins tirés en ligne droite, pour y courir les bêtes à cheval et en carosse [...].

En la vallée abondent les perdrix, les cailles et les pies, comme font encore les lièvres, les bléreaux et les lapins, avec les renards; en la forêt, les faisans, les poules et les tourterelles.

La pêche des truites et des écrevisses y est aussi fournie de la part de la petite rivière que je viens de nommer. À la sortie de la forêt, on voit de longues bruyères toutes composées des moindres bêtes de chasse [...]; il y a grand plaisir quand on leur voit prendre le vol ou la course parmi une si vaste étendue de campagnes toutes plates et unies au long et au large, tant que la vue humaine peut porter loin : ce qui est du côté de Trazegnies et du Brabant, non de celui de Mons où le terroir est assez inégal et montueux [...].»

L'industrialisation de la région aux dix-neuvième et vingtième siècles a amené la prospérité économique. Elle a changé la physionomie des sites. Mais l'imagination nous permet de reconstituer la nature disparue, les forêts et les plaines avec leur gibier, les eaux de la Haine pleines de poissons, de truites et d'écrevisses.

31. M.-A. ARNOULD, *Acquits ou documents justificatifs rendus par le receveur des aides de Hainaut à l'appui de ses comptes (1496-1540)*, Bruxelles, Commission royale d'Histoire, 1941, pp. 43 et 44. Les tableaux qu'ont permis les recherches du professeur M.-A. Arnould ne sont valables que pour 1501. Ils me paraissent montrer, en cette année, une prospérité relative à laquelle, après 1554 et le saccage des Français, semble succéder le déclin de la ville. Le même historien, *Les répercussions démographiques du sac de Binche en 1554*, dans *Mélanges Georges Smets*, Bruxelles, 1952, utilisant, aux Archives de l'État à Mons, les *Etats de Hainaut*, nos 647 et 648, 646 et 401, à savoir les assiettes d'impôt antérieures et postérieures au sac et à l'incendie de 1554, constate un fléchissement, qui me paraît significatif, de la cotisation de la prévôté de Binche. Cette dernière «comptait, ville non comprise, 2 057 foyers en 1540; ils ne sont plus que 1 600 en 1562», cf. art. cit. p. 59, n. 1. Si l'on considère une moyenne de 4,5 habitants par foyer, la prévôté, sans la ville, aurait compté environ 9 246 habitants, en

1540, contre 7 200 en 1562. Dans ce nombre, ne sont pas comptés les privilégiés, gens d'églises, d'abbayes, ou nobles.

32. D'où, à Binche comme à Mons, la rue de la Triperie. Le toponyme n'évoque pas les abats d'animaux, mais un tissu de médiocre qualité. Ce sens existait encore, chez les tailleurs binchois, ouvriers ou artisans, qui, d'un tissu «qui n'avait pas de main, qui se laissait aller», disaient «c'est dèl' tripe!». le mot est repris par les dictionnaires d'ancien français, comme celui de Godefroy, et est expliqué «manufacture où l'on fabrique les velours de laine appelés *tripes*». J'ignore si ce sens est général et s'il vaut pour toute l'aire linguistique gallo-romane.

33. Ed. ROLAND, *Tragiques échos du siège et de la ruine de Binche, en 1554*, dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. XII, 1952, p. 50.

34. Édité par Léopold DEVILLERS, Mons, t. 1, 1873, p. 129. Chaque étal est large de 2 pieds, une paume, et long de 11 pieds. La redevance est due à la Saint-Remy, soit le 1^{er} octobre. La liste des noms n'est pas celle des drapiers. À ceux-ci se mêlent ceux qui sont des «iretiers», mais concèdent leur «iretage» en location, tel, à la p. 128, «Li prestres de Cantimpret», c'est-à-dire le prêtre qui assumait ses fonctions ecclésiastiques auprès des béguines de Cantimpré. Ce béguinage se situait au lieu qui devint, après le sac de la ville en 1554 et sa prise par le duc d'Alençon, le couvent des récollets, transféré là, après 1597, du quartier de la porte de Mons où il était depuis le XIV^e siècle (rue des Orphelins, rue de Melion, ruelle à Cafou). Sur la date de l'arrivée à Binche des récollets, Th. Lejeune (*Histoire de la ville de Binche*, Binche, 1887, p. 511) se trompe de deux siècles. Je m'en suis expliqué ailleurs. Cf. S. GLOTZ et A. MILET, *Une découverte archéologique à Binche : Matériaux de la chapelle du palais de Marie de Hongrie, employés en l'église des Récollets*, dans *Annales du Cercle archéologique de Mons*, 1958-1961, t. LXIV, Mons, 1962, pp. 173-176.

35. Ed. ROLAND, *op. cit.*, p. 43.

36. *Ibidem*, pp. 45-47.

37. Cette mesure de capacité pour les liquides ou les grains variait suivant les régions et les marchandises. À Paris, pour le vin, le muid valait 274 litres; pour le blé, 1 873 litres. J'ignore la valeur pour Binche, de ces 3 000 muids de grains qui semblent surtout ici, étant donné la profession du plaignant destinés à la fermentation pour la fabrication de la cervoise.

38. Le texte ne précise pas l'unité de mesure. S'agit-il de livres ?

39. «Leigne, laigne», du latin neutre pluriel, «ligna» : ici, du bois à brûler.

40. En ancien français, la «faux», le «fau» (cf. le lieu-dit binchois, *Mahy-faux*, «le hêtre de Mahieu») dérive du latin «fagus», le hêtre. Faut-il comprendre que le charbon de bois nécessaire pour la forge, la fabrication d'outils, d'objets métalliques, était surtout à base de hêtre ?

41. M.-A. ARNOULD, *Le comté de Hainaut à la fin du XVI^e siècle*, dans *Albums de Croÿ*, t. IV, *Comté de Hainaut I*, Bruxelles, 1986, p. 40.

42. M.-A. ARNOULD, *Les répercussions démographiques du sac de Binche en 1554*, dans *Mélanges Georges Smets*, Bruxelles, 1952, pp. 65, 70 : «A son apogée, à la veille du sac, elle comptait 718 ménages, ce qui permet d'évaluer à plus de 3 000 le nombre total de ses habitants. Le nombre de ménages tomba à 403 (soit de 45 % environ) lors-

LE VOYAGE DU PRINCE PHILIPPE
ET SON SÉJOUR DANS LES PAYS-BAS

que la ruine se fut abattue sur la ville...» cf. *Ibidem*, p. 65. Voir aussi l'ouvrage de base : M.-A. ARNOULD, *Les dénombrements de foyers dans le comté de Hainaut (XIV-XVI^e siècle)*, Bruxelles, 1956, XXIV - 771 p.

43. ARCHIVES GÉNÉRALES DU ROYAUME, *Chambre des Comptes*, n° 45 992, *Bourgeoisies de 1577*. En 1577, on dénombre 426 hommes, chefs de ménage, 94 veuves et 12 prêtres, soit au total 532 ménages, ce qui fait environ 2 300 habitants ($532 \times 4,5 = 2\,394$). Cette année, on ne paie que 346 bourgeoisies (302 bourgeois; 86 veuves de bourgeois; mon calcul est erroné d'une unité !). Parmi les manants non bourgeois, 49 hommes et 8 veuves. Parmi les privilégiés exemptés de ce droit seigneurial, 12 gens d'Église (1 doyen, 4 chanoines, 2 chapelains, 5 prêtres); 12 membres du magistrat (3 jurés et 9 conseillers); 43 membres de serments (10 arbalétriers, 10 archers, 23 arquebusiers); 20 personnes qui occupent des «offices» ou des emplois municipaux (4 médecins, 2 chirurgiens, 1 massard ou receveur communal, 2 greffiers, 5 sergents, 2 meuniers, 1 serviteur des jurés, 1 concierge de la porte Saint-Jacques, 1 portier, 1 «banrier»). Le titre complet du document n° 45 992 est : *Relevé des bourgeois et manants de la ville de Binch tenus de payer au souverain des Pays-Bas, le 24 juin de chaque année, 2 sous 10 deniers blancs et les veuves la moitié de cette somme; du 16 janvier 1578*.

44. D. DEVOTO, *Folklore et politique au château Ténébreux*, dans *Fêtes et cérémonies au temps de Charles Quint*, études réunies et présentées par Jean JACQUOT, Paris, 1960, p. 326 : «Seules les fêtes de Binche, ce village perdu dont le seul mérite était de posséder un palais encore non entièrement fini».

LE VOYAGE DU PRINCE PHILIPPE ET SON SÉJOUR DANS LES PAYS-BAS

Sur ordre de son père, l'infant se prépare donc à entreprendre ce voyage, long et difficile, qui, par mer et par terre, le mènera d'Espagne vers nos régions, en longeant les côtes françaises du littoral méditerranéen, en traversant l'Italie septentrionale, les Alpes, l'Autriche et l'Allemagne, pour, par le Luxembourg, arriver dans nos Pays-Bas.

La préparation matérielle et diplomatique d'un tel voyage aux allures d'expédition s'avère une entreprise ardue. L'empereur la confie à un personnage expérimenté qui a sa confiance et lui est tout dévoué. Il charge de cette lourde responsabilité son capitaine général, le trop fameux duc d'Albe, qui accompagnera le prince et veillera à ce que tout se déroule dans l'esprit et suivant le nouveau protocole bourguignon. Celui-ci, instauré à la cour d'Espagne depuis le 15 août 1548, tend à la déification de la personne de l'empereur et de son fils. «[...] Le cérémonial bourguignon et la déification du souverain qui en résultait agissent d'abord sur la société espagnole, la noblesse, le haut clergé et tous ceux qui entraient en contact étroit avec la cour, puis, de proche en proche, sur la masse du peuple, à la façon d'une boisson capiteuse qui déclenche une exaltation pathologique du sens national. L'orgueil national (qu'en une autre circonstance nous avons décomposé en ses éléments constitutifs : orgueil de la noblesse, de la race, de la croyance, du conquérant et orgueil de culture) retira en outre du cérémonial bourguignon ce durcissement par l'arrogance, la froideur et la jactance qui rendit les Espagnols si odieux à toutes les autres nations [...]»⁴⁵.

En janvier 1548, lorsque le duc d'Albe revient, avec les *Instructions* impériales, d'Augsbourg en Espagne, il rentre avec une triple mission : introduire à la cour d'Espagne la nouvelle organisation protocolaire bourguignonne ; préparer les noces, avec Maximilien, de l'infante Maria, sœur aînée de Philippe ; et enfin organiser le voyage de ce dernier vers les Pays-Bas. L'objectif de ce séjour était d'introduire le prince dans ces provinces qu'il ne connaît pas et dont il ne parlait pas les langues, romane et germanique, de le familiariser avec le pays, ces cités si différentes de celles d'Espagne, ses mœurs locales, les lois et coutumes de ses futurs sujets qui auraient ainsi l'occasion de voir face à face, dans tout l'éclat de la majesté impériale, l'empereur et son fils, leur futur «seigneur naturel». Cette tournée triomphale à travers nos régions offrirait, en outre, la possibilité d'obtenir des assemblées provinciales, les états où siégeaient les représentants du clergé, de la noblesse, de la bourgeoisie des «bonnes villes», un serment d'allégeance, avec les réserves juridiques qui s'imposaient, à l'héritier présomptif, à Philippe dont l'empereur voulait qu'il fût reconnu comme tel par les états des dix-sept provinces.

À son départ d'Augsbourg, Albe a déjà été investi par l'empereur, de la première dignité de la cour. Il est le *mayordomo mayor*, le grand majordome. «Il prend rang immédiatement derrière le président de la chambre du grand

Conseil de Castille, le plus haut fonctionnaire du gouvernement dans la capitale. C'est entre ses mains que tous les membres des services de la cour, du plus élevé au plus humble, prononcent ce curieux serment qui porte encore des traces fort nettes de la mentalité archaïque; il se termine, en effet, par la formule de dépréciation : Que Dieu m'assiste si je remplis ces miens devoirs, et qu'il me châtie si j'y manque.»⁴⁶

Le grand majordome, à lui seul commande aux majordomes, aux chefs de service, aux employés supérieurs et à la foule de leurs inférieurs. «Non seulement il doit les surveiller tous dans l'exercice de leurs charges; il lui faut également connaître très exactement les attributions, devoirs et prérogatives de chacun d'eux. Il est aussi le seul juge de leurs manquements, petits et grands, et de leurs erreurs de doigté. Il est l'homme qui jouit de la confiance illimitée de Sa Majesté, mais il est aussi celui qui a presque cessé d'exister pour sa propre famille, aussi longtemps qu'il détient son important emploi.»⁴⁷

Les majordomes forment en quelque sorte l'état-major du grand majordome. Ce sont, en règle générale, des fils de grands d'Espagne. Ils sont assistés par les *gentilshombres de la boca et de la casa*, «gentilshommes de la bouche et de la maison», personnages dont la charge honorifique est de pure représentation. Parmi ce personnel de cour aux attributions importantes, on compte les *gentilshombres de la camara*; ils portent, à la hanche droite, une grande clef à poignée d'or, et sont de véritables chambellans. Il y a un petit nombre de valets de chambre, les uns chargés du service personnel de leur maître, les autres se recrutent parmi les gens de qualité et portent ce titre honorifique. Ainsi, à la suite de l'instauration du cérémonial bourguignon, imposé par l'empereur, la maison du souverain s'étoffe. Les emplois de la cour se multiplient. La noblesse se presse en nombre toujours croissant au service de cour et la couche isolante qui sépare le souverain et son peuple devient de plus en plus dense. Les collaborateurs immédiats sont choisis parmi les plus hauts représentants de l'aristocratie⁴⁸.

Au duc d'Albe, revient la mission de mettre sur pied et de diriger cette organisation compliquée, de veiller au respect scrupuleux du protocole et du service. Le nouveau personnel de la cour comprend environ quinze cents personnes. En outre, le duc aura à diriger, à mener les préparatifs diplomatiques, politiques, matériels d'un voyage aux allures d'expédition. Il convient de pressentir, d'avertir les autorités des pays, des principautés, traversés ou côtoyés. On programmera les réceptions, les entrées solennelles, les «Joyeuses Entrées» avec leurs échanges de serments, les revues de troupes ou manœuvres militaires, les fêtes nautiques, les banquets et leur protocole, les divertissements agrémentés de ballets travestis ou déguisés que l'on dénomme «mascarades». Il faut houspiller les autorités locales ou régionales car tout doit être prêt à temps, de l'arc de triomphe, œuvre d'artistes, peintres, sculpteurs,

ou du champ clos avec ses lices et ses tribunes pour les tournois, à l'accueil des notables ou des communautés urbaines et rurales. Cela nécessite des rappels, des encouragements, des incitations, des ordres, de multiples cadeaux à prévoir et beaucoup d'or.

Une partie du voyage se fera par mer, afin d'éviter, autant que se peut, un raid des Français. Leur pays, malgré la paix, reste inamical et présente une menace. La saison automnale, avec ses pluies et ses tempêtes, est peu propice à pareille expédition. La flotte traversera une partie du golfe du Lion, en côtoyant surtout le littoral méditerranéen, ce qui lui permettra, par mauvais temps, de s'abriter. La flotte constitue une armada. Elle «comprend cinquante-huit galères, cinq corvettes génoises et autant de corvettes de Biscaye, quatre chaloupes flamandes, onze caravelles portugaises et une foule de chalands et bateaux plats. La galère capitane, ou vaisseau amiral, a sur les deux bords cinq rangées superposées de rameurs, tous forçats enchaînés à leurs bancs. C'est sur elle que Philippe prend place avec sa suite personnelle. Il faut au cardinal-archevêque de Trente deux galères pour lui seul [...]. Le nonce du pape et l'évêque de Salamanque ont également chacun une galère. [...] Chacun des ducs reçoit une galère»⁴⁹. Par exemple, il y a la galère des Cordoba (alias duc de Sesa), celle des Mendoza, celle du grand chambellan (alias le *primer sumiller de corps*), don Antonio de Rojas y Sandoval, celle de Ruy Gomez de Silva, camarade de jeu et confident du prince Philippe, celle du secrétaire particulier Gonzalo Pérez. En tout, une centaine de bâtiments. Mais on eût pu en utiliser encore davantage. «[...] L'écurie du prince comporte soixante chevaux qui, avec sa garde-robe et son service de table, exigent déjà un bâtiment. Il va de soi que chacun des hauts dignitaires laïques et ecclésiastiques emmène une foule de serviteurs, quantité de montures et des caisses entières remplies de linge et de vêtements. C'est le maître général aux vivres qui veille à l'embarquement [...]» et doit écarter les passagers clandestins⁵⁰.

Le vieux et glorieux marin, le prince génois Andrea Doria, capitaine général de l'empereur sur la mer, assurera le commandement de cette flotte et sa protection armée. On craint, en effet, un raid des pirates turcs ou barbaresques, instigués par la France. Mais la protection du prince est entre de bonnes mains... Andrea Doria, grand amiral, porte le titre de grand chancelier du royaume. Il appartient à l'ordre de la Toison d'or. Ces honneurs révèlent le caractère exceptionnel des services rendus. C'est un homme d'expérience. Il a fait ses preuves en nettoyant la Méditerranée des pirates qui y sévissaient, écumant les côtes d'Espagne et de Sicile, et, après leurs raids, se réfugiant sur le littoral occidental de l'Afrique du Nord, dans le pays des Berbères ou Barbarie. Andrea Doria commanda, en 1535, l'armada de soixante-trois galères et de trois cents navires divers transportant trente mille soldats d'infanterie et les chevaliers de Saint-Jean, qui prirent d'assaut Tunis en chassant le capitain-

pacha et fameux corsaire Barberousse. Avec Albe, d'un côté, et Doria, de l'autre, tout est en place pour la réussite du voyage.

Mais les préparatifs sont longs. Cette longueur explique que le prince, par ailleurs retenu à Valladolid jusqu'au mariage de sa sœur, l'infante *Doña Maria*, avec Maximilien, n'ait pu partir que le 2 octobre 1548, au lendemain des noces. Celles-ci ont fait du jeune couple les régents du royaume d'Espagne, pendant l'absence de Philippe.

Celui-ci envoie, à l'avance, pour Barcelone, sa cavalerie, ses pages et le gros de sa maison. Le 1^{er} octobre, des courriers partent annoncer le départ du lendemain. Les relais sont pourvus des chevaux indispensables pour continuer à bonne allure.

Le prince quitte Valladolid, commençant ce mémorable voyage vers les contrées septentrionales, vers ces Pays-Bas qu'il ne connaît pas. Une suite vraiment royale et un train de serviteurs et de gardes l'accompagnent qui, écrit L. Pfandl, nous feraient «songer à un conte de fées». L'escorte princière est impressionnante et rappelle la finalité politique de ce voyage. La fine fleur de la noblesse espagnole, pères et fils, entoure le prince. «Dans sa suite immédiate figurent le duc d'Albe, grand majordome, et don Gútiérrez López de Padilla, majordome du palais, puis le grand maître des écuries [ou *caballerizo mayor*], don Antonio de Toledo, les chambellans Ruy Gómez de Silva et don Juan de Benavides; Gómez de Figueroa, capitaine de la garde du corps espagnole, et Raymundo de Tasis (de la famille princière actuelle de Thurn et Taxis), en qualité de grand maître des postes. En dehors de ces dignitaires, faisant partie de la cour proprement dite, une quantité de personnalités éminentes appartenant à l'Église, à la haute aristocratie, au monde de l'esprit, sont aussi du voyage, entre autres le cardinal-archevêque de Trente [...], Christophe de Madruzzo; le nonce du pape, Giovanni Poggio; le duc de Sesa, don Gonzalo Fernandez de Cordoba; puis le comte de Cifuentes, don Juan de Silva, et dans sa suite l'historien don Diego Hurtado de Mendoza; puis le grand commandeur de l'ordre d'Alcántara, don Luis de Avila y Zúñiga, et l'amiral de Castille, don Luis Enríquez de Cabrera. Dans la suite de l'évêque de Salamanque, don Pedro de Castro, se trouvent le savant Honorato Juan, l'un des maîtres de la jeunesse du prince [...]; puis Antonio de Cabezas, membre de la chapelle royale et aveugle de naissance, [...] l'un des plus célèbres organistes de son temps; puis l'orateur de la chaire universellement connu, le docteur Constantino [...]. N'oublions pas enfin les deux maîtres Jacques, Diego de Arroyo et Juan de Serojas, dont l'un est maître décorateur, tandis que l'habileté de l'autre est inégalable en toutes sortes de tours de main et de bricolages. Philippe a toujours aimé s'entourer de pareilles gens, et c'est sur sa demande expresse que ces deux-là ont été invités à prendre part au voyage [...]. Un groupe de vingt et un pages nobles, pétulants adolescents de quatorze à dix-sept ans, par-



Le voyage du prince Philippe, d'Espagne vers nos «Pays d'embas». Accompagné d'une escorte nombreuse et brillante, l'infant part de Valladolid, le 2 octobre 1548. Après une halte de trois jours au monastère bénédictin de Montserrat, le cortège princier se dirige vers Barcelone (14 octobre) et, par Gérone, se dirige vers Port-Vendres et Collioure, le port d'embarquement (3 novembre).

ticipient au service personnel du prince. On emmène toute la chapelle royale : chanteurs, exécutants, instruments et partitions. La cuisinés des grands jours — avec tous les cuisiniers, chefs et aides, les porteurs de plats, les trabans, les marmites et les poêles, la vaisselle d'or, les couverts d'argent — est là tout entière, prête à servir. Trois compagnies d'infanterie, en tout quinze cents hommes, servent à la protection et à la garde de la noble compagnie, tandis que la garde du corps personnelle veille à la sécurité du prince»⁵¹.

Dès le départ de Valladolid, le temps est épouvantable. La pluie et la tempête gênent la progression à travers l'Espagne septentrionale. Parfois l'une ou l'autre étape est marquée par une réception. Maître Calvete de Estrella, notre grand mémorialiste, est du voyage. Il insiste sur le mauvais temps. La pluie, «la tempête mêlée d'ouragans» ne cessent point. Le 10 octobre, on s'arrête au monastère de Montserrat. Le prince s'y confesse. Son exemple sera suivi par «presque toutes les personnes qui l'accompagnaient [...]; la plupart d'entre elles vinrent à Montserrat pour se recommander à Dieu et à la sainte Vierge,

offrir leurs dons et leurs aumônes, et demander au Ciel un heureux voyage». La relation de Calvete de Estrella constitue un bon témoignage que complète le récit bref et pittoresque, parfois à la saveur naïve, de Vicente Alvarez, grand panetier du prince. À Montserrat, centre renommé de pèlerinages, on vénérât une Vierge noire⁵². À travers ces deux témoignages, cette pause au monastère bénédictin prend des allures de pieuse récollection, avant cette expédition qui n'avait rien d'une randonnée de plaisance. Elle illustre la foi ardente de l'infant et des gentilshommes de sa suite.

Le 13 octobre 1548, le prince descend de Montserrat. Il est attendu par des notables civils et ecclésiastiques, avant Barcelone, où il arrive à la nuit. Il s'y arrête trois jours afin de se reposer «des fatigues que lui avaient fait endurer les intempéries de la mauvaise saison». La pause comporte banquet, divertissements et «mascarades». Celles-ci, rappelons-le, n'ont rien à voir avec les usages populaires du carnaval et leurs déguisements aux accoutrements hétéroclites⁵³. Elles désignent des ballets masqués aux costumes luxueux ou originaux, sur des thèmes déterminés littéraires, mythologiques, traditionnels. Suivant le cas, ce jeu dansé et mimé se déroulera sur une musique, spécifique ou non, et une chorégraphie appropriée. L'une et l'autre correspondent au thème, à l'action. Le talent du compositeur ou du créateur de la chorégraphie confère à ces «mascarades», des valeurs diverses, de la banalité naïve à l'originalité géniale.

On se remet en route, le 17 octobre, pour Rosas, un petit port auprès de Castellon de Ampurias. Les émissaires princiers sont arrivés dans les Pays-Bas. On les devine ayant traversé la France, de poste en poste, épuisant leurs chevaux et en chevauchant d'autres pour remettre au plus vite leur message. En effet, dès le 25 octobre 1548, les États-Généraux réunis à Bruxelles sont avertis du voyage de l'infant, sans évidemment que l'on puisse préciser l'époque de l'arrivée⁵⁴.

Le mauvais temps persiste. Durant douze jours, il interdit le départ de la flotte. Celle-ci ne prend le large que le 2 novembre. Philippe s'est installé dans la galère capitane, à cinq bancs de rameurs. Chacun s'embarque dans la galère qui lui est attribuée. L'escorte du prince rassemble «la fleur des jeunes chevaliers ou fils des principaux seigneurs de l'Espagne». La tempête persiste. Elle contraint les bateaux à s'abriter. On traînaille. L'infant visite Perpignan et ses fortifications. Cette ville du comté de Roussillon n'est pas encore française; jusqu'en 1659, ce comté relève du royaume d'Aragon.

Après quatre jours passés sur le littoral du Roussillon, en attendant une éclaircie, le 9, la flotte, malgré le vent contraire, quitte l'Espagne. À la force des rames, elle fait cent cinquante kilomètres, sans doute en longeant la côte. Ce qui exige 24 heures d'effort. Son Altesse atteint le premier port français, Aigues-Mortes. La flotte reste au mouillage, six jours, et on interdit, pour évi-

ter tout incident, de descendre à terre. Pendant ce temps, le prince reste à bord. Les autorités françaises ne rendent pas les honneurs, mais offrent du vin, du pain, de la volaille et d'autres nourritures. En grand seigneur, Philippe accepte et paie largement les provisions offertes : 200 écus à l'émissaire français et 100 écus à l'équipage de l'embarcation qui l'avait amené. Le 16, la flotte franchit environ 110 kilomètres jusqu'aux îles Pomègues, en face du port de Marseille, un peu au-delà de l'île du Château d'If, chère à Alexandre Dumas et à son comte de Monte-Cristo. Son Altesse gravit un pic d'où Elle contemple Marseille. Elle dîne à terre sous la tente et revient dormir sur la galère. Le gouverneur de Marseille ne fait pas tirer le canon pour rendre les honneurs, mais il envoie à bord un gentilhomme chargé de nourriture, que le prince récompense d'une chaîne qui vaut 300 écus tandis qu'il en fait remettre 50 à l'équipage. Le 17, on atteint les îles d'Hyères, à environ 130 kilomètres. L'infant descend à terre, prend son repas sous la tente et revient dormir sur la galère. Durant deux jours le mauvais temps contraint la flotte à s'abriter à Port-Cros. Le 21, la galère capitane franchit encore 130 kilomètres. Philippe descend au monastère Saint-Honorat où les religieux s'adonnent à la vie contemplative. Est-ce à cause du règlement de leur ordre ou à cause du peu de sympathie de ces moines français pour les Espagnols, les religieux s'enferment dans leur couvent. Ils ont soin de laisser l'église ouverte et, nous dit Vicente Alvarez, «j'y ai vu beaucoup de saints dont les yeux avaient été arrachés par les Turcs qui sont venus jusqu'ici». Le prince, pour la nuit, s'abrite dans sa galère.

Le 22, la galère capitane quitte les eaux françaises et arrive en vue de Nice, qui appartient au duc de Savoie, beau-frère de Charles Quint. Un gentilhomme vient, de sa part, apporter des aliments frais, «du pain, du vin, de la viande de bœuf et de veau, de la volaille, du gibier mort et vivant, des fruits, des conserves et d'autres nourritures». Philippe fait remettre 200 écus au gentilhomme et 50 à l'équipage de la frégate qui a apporté les aliments. À tous les autres qui s'empressent d'amener de la nourriture, le prince fait «remettre beaucoup plus d'argent que cela ne valait». Le temps redevient mauvais et il y a risque de naufrage. Philippe, nous confie Vicente Alvarez, son grand panetier, supporte mieux que les autres le mal de mer et les nuits sans sommeil. Sa galère neuve craque de toute part et le prince remonte sur le pont où il passe «la nuit sur un banc comme n'importe quel autre compagnon». Finalement, d'autres galères ouvrent un passage et conduisent celle du prince à Port-Maurice, un abri sûr. Sur la journée, on a parcouru 110 kilomètres. De Gênes, on amène du ravitaillement, par voie maritime. La crainte de manquer de vivres s'estompe. On a dû, en effet, rationner les biscuits et autres provisions de bord. Mais les plus mauvais moments sont presque passés. À la politesse diplomatique des Français a succédé l'accueil chaleureux d'un membre de la famille. Lorsque la flotte passe au large de Villefranche, l'artillerie de la forteresse rend les honneurs, ce qui n'était jamais arrivé dans les eaux françaises.

Malgré un temps défavorable, la flotte arrive à Savone. De hauts dignitaires ecclésiastiques, militaires et civils, y saluent l'infant à son entrée en Italie. Le voyage par mer se poursuit. Une galère s'éventre sur un rocher ou en heurte une autre, et commence à couler. On sauve précipitamment ses occupants, et on décharge le bâtiment afin de le conduire au port. Pendant le transport des vêtements d'un navire à l'autre, les galériens arrachent les serrures de quelques coffres et volent ce qu'ils peuvent. Des ornements de la chapelle de Son Altesse sont abîmés par l'eau qui pénètre dans les coffres. Sur certains navires, des chevaux malmenés par le mauvais temps meurent. Le 25 novembre, on entre dans le port de Gênes. La république génoise accueille fastueusement le fils de Charles Quint. Aux discours de bienvenue du doge, des dignitaires, des ambassadeurs, succèdent les remerciements du prince, «affable et amical», assure Calvete de Estrella.

On nous permettra après ce préambule, destiné à évoquer la précision de Calvete de Estrella ainsi que le pittoresque du récit de Vicente Alvarez, de nous risquer à un résumé plus succinct.

À Gênes, arrivent d'Allemagne où elles étaient en garnison, deux compagnies espagnoles, chacune de cent arquebusiers. Lors de l'entrée solennelle de Son Altesse, ceux-ci ont abandonné leurs montures pour servir de garde à pied. Ils ne portent pas l'arquebuse, mais bien leurs épées, leurs dagues et leurs armes secrètes. Leurs uniformes se composent de chausses et pourpoints de velours rouge, avec des galons de velours blanc et des torsades de soie, des justaucorps de cuir, des casaques et des capes de velours.

Le 6 décembre, le prince, retenu par ses audiences au palais du prince Doria, n'en est pas encore sorti une seule fois. Ce qui paraît démentir l'affabilité dépeinte par Calvete de Estrella. Malgré les prières instantes des autorités génoises, il n'avait pas encore pris la peine d'aller voir les arcs de triomphe érigés en son honneur. Des altercations entre soldats espagnols et habitants dégénèrent en émeute. Le 8 décembre, pour apaiser les esprits, Philippe se décide enfin à faire son entrée solennelle, entouré de soldats espagnols, allemands, italiens, et de gentilshommes. Les moindres détails de la solennité nous sont connus, grâce à notre narrateur espagnol. Nous n'ignorons ni les noms des personnalités, ni la description des costumes, des arcs de triomphe, où, en latin, s'inscrit la gloire de Charles Quint et de son héritier présomptif. La décoration associe la mythologie à l'actualité politique ou militaire. L'allusion aux découvertes, au Nouveau Monde reste mince : sur un de ces arcs triomphaux, on a peint une femme, en costume indien, avec l'inscription *Indicus*, signifiant, d'après Calvete de Estrella, «que, par le seul renom et la faveur de l'empereur, on avait découvert un monde nouveau, pour le plus grand accroissement de la foi catholique». Les arcs de triomphe célèbrent, à l'envi, la gloire de l'empereur et ses victoires. Dans la cathédrale même, on lit, avec un

écusson aux armes impériales, ces vers en latin : *Trans Gangem, trans Euphratem, trans avia Thules, et trans Oceanum, Carole, victor eris*, «Charles, tu vaincras au-delà du Gange, de l'Euphrate, des rives de Thulé, et par delà l'Océan !»

Le prince et son escorte quittent Gênes, le 11 décembre, par une rude journée d'hiver. Le vent, le gel et la neige accroissent les difficultés d'une route tracée dans les montagnes. Le chemin est couvert de neige et de glace. La plupart du temps, il n'y a pas moyen de se tenir à cheval sans s'exposer à des chutes dangereuses. Le prince chemine à pied une bonne partie de la journée. Le lendemain, l'étape reste aussi ardue. La neige tombe à gros flocons; les chemins sont abrupts et pénibles. Beaucoup de chariots et de mulets tombent dans des précipices et aussi quelques cavaliers avec leurs chevaux.

Le 15 décembre, à Tortona, le marquis de Berghes, gentilhomme de nos Pays-Bas, arrive, envoyé de Bruxelles par Marie de Hongrie et Éléonore d'Autriche, veuve de François I^{er}. Il vient saluer, en leur nom, le prince Philippe. Le voyage continue par Pavie jusqu'à Milan où l'entrée solennelle se fait le 19 décembre. On admire les arcs de triomphe, la décoration des façades ainsi que les chars de triomphe, une innovation de la Renaissance italienne, drapés de soie et de brocart qui, remplis de dames aux riches atours, attendent le passage du cortège. Parmi les divertissements milanais, un carrousel qui se termine par des joutes et une mêlée générale, la représentation d'une comédie avec un décor artistique et une ingénieuse machinerie mythologique, et, le 31 décembre, une joute à pied de soldats espagnols; on célèbre le premier jour de l'an, par un banquet suivi de bal; le 4 janvier, une nouvelle joute pédestre; et, pour la clôture de la réception milanaise, une «course» de cannes, combat auquel participent six quadrilles de huit chevaliers espagnols aux costumes mauresques très riches; la soirée se termine par la représentation d'une seconde comédie mythologique au décor et au mécanisme ingénieux.

Puis par Marignan, Lodi, Crémone, on arrive, le 13 janvier, à Mantoue où le prince fait son entrée solennelle. Le 17, il repart vers le territoire de la république de Venise, par Villafranca, Ala, Roveredo, Trente (24 janvier) où se tient un concile célèbre. Réception solennelle, arcs triomphaux aux figurations mythologiques, feux d'artifice qui embrasent un château-fort factice, tout célèbre la gloire de l'empereur et de son fils. Le 25 janvier, des feux d'artifice pétaradent. Les girandoles et l'éclatement des fusées se prolongent pendant une heure et demie. L'embrasement se propage aux hauteurs environnantes. Le 26, on feint l'attaque d'un château postiche de toile et de bois avec bombardement simulé et feux d'artifice. Sortent alors quatre centaures entourés de soldats accoutrés à la turque, et quatre géants en sauvages. Huit hommes d'armes combattent centaures et sauvages. Les trouvailles foisonnent et les combattants se multiplient, augmentant l'attrait du spectacle. Le banquet du soir se

termine par un bal où interviennent plusieurs personnages masqués. Cette intervention ne comporte ni chorégraphie spécifique, ni dramatisation.

Après la Lombardie, on continue vers le Tyrol. Le 4 février, l'enfant est reçu à Innsbrück. Le 10, de Rattenberg, il s'embarque sur un bateau qui descend le cours de l'Inn, durant quatre lieues, jusqu'à Kufstein. La route suit la vallée jusqu'à Rosenheim. On passe en Bavière. Le 13 février, on arrive à Munich, puis le 21, à Augsbourg, capitale de la Souabe bavaroise. L'enfant en repart le 25. Le 27, à Ulm, sur le Danube, on lui offre comme divertissement le spectacle d'un joute nautique. Il quitte Ulm, le 1^{er} mars, pour la vieille cité universitaire de Heidelberg, sur le Neckar, où l'on arrive le 7. Banquet, joute, bals. Le 11, on repart pour traverser le Rhin. Le duc d'Aarschot venu de nos Pays-Bas l'attend, lors du passage du fleuve, avec une escorte de mille gens d'armes et des chevaux-légers, qui sont envoyés par l'empereur pour accompagner le prince jusqu'à Bruxelles. Le 13, il quitte Spire. Par Neustadt, Kaiserslautern, Zweibrücken, Sarrebrück, on franchit la Sarre et la Moselle. On arrive, le 21 mars, à Luxembourg, «première ville de Flandre». Le gouverneur de la ville, le comte Pierre-Ernest de Mansfeld, l'assemblée des états du duché, les notables, le peuple accueillent le prince. Arlon, Bastogne, La Roche, Marche-en-Famenne, Ciney, Namur sont les étapes suivantes.

Le cortège arrive dans cette dernière ville, le 29 mars. Le 30, l'entrée solennelle s'agrémenta d'un jeu populaire que nous décrit Calvete de Estrella⁵⁵. Deux groupes de 50 échasseurs luttent dans une mêlée générale, avec des bousculades et des crocs-en-jambes, «ce qui fit beaucoup rire les spectateurs». Voici une partie du récit du témoin espagnol : «[...] Cent hommes s'avancèrent, juchés sur des échasses de deux aunes [environ deux mètres] qui leur donnaient l'air d'une armée de géants. Cinquante portaient sur leurs surcots la croix rouge de Bourgogne, et cinquante l'aigle impériale. Ils firent leur entrée par la principale rue de la ville, où la fête avait lieu, rangés par trois, en bon ordre, fifres et tambours en tête. Lorsque les deux bandes eurent pris position aux deux bouts de la lice, elles s'avancèrent l'une vers l'autre; les champions montés sur leurs échasses, marchant trois de front, comme ils étaient entrés, se rejoignirent bientôt et il s'engagea une mêlée générale, dans laquelle les adversaires se bouscuaient mutuellement et se donnaient des crocs-en-jambes qui en faisaient choir à terre un grand nombre. Dans cette joute d'un nouveau genre, les acteurs déploient une adresse et une subtilité inouïes. Il y eut plus tard une seconde représentation en face du palais et ce fut une véritable réjouissance [...]». De nombreuses chutes et blessures résultèrent de ce jeu populaire car l'ardeur des combattants était décuplée par la présence du prince et de sa suite. Une récompense de 50 écus accordée par Philippe aux vainqueurs mit quelque baume sur les blessures⁵⁶.

Le cortège princier reprend la route, le 31 mars, pour Wavre «qui est à six lieues de Namur et à quatre lieues de Bruxelles»⁵⁷. «De nombreux chevaliers espagnols, sujets de Sa Majesté, vinrent lui baiser la main»⁵⁸.

Le lundi 1^{er} avril, son Altesse quitte Notre Dame de Wavre, *Nuestra señora Vabre*⁵⁹. Il est content, et on le comprend, «d'être enfin arrivé à la dernière étape de ce long et fatigant voyage, accompli au cœur d'un hiver âpre et rigoureux; il alla dîner à Tervueren, village qui possède un château ou palais fort agréable, entouré de nombreux fossés et d'étangs où l'on entretient une foule de cygnes. Il touche à la célèbre forêt de Soignes, à deux lieues de Bruxelles. La sérénissime reine Marie de Hongrie et de Bohême, avec ses dames et sa cour, y attendait le prince, son neveu, qu'elle alla recevoir à la première porte du château. [...] Le prince mit pied à terre avant d'arriver à la porte⁶⁰, et s'avança à pied vers la reine : on ne pourrait se figurer les marques d'affection, de respect et de courtoisie qu'ils échangèrent entre eux. On avait préparé pour le prince un banquet somptueux, non moins animé par la joie de la reine que par l'allégresse et la gaieté de tous les convives»⁶¹.

Pendant le repas, la population de Bruxelles était en effervescence. «Une incroyable affluence de monde remplissait la ville et les campagnes d'alentour, couvrant au loin les routes et les champs où le prince devait passer. Il était venu une foule de princes, de seigneurs et de nobles [...]; la cour regorgeait non seulement de princes, de grands et de chevaliers de toutes les provinces et de toutes les nations de l'Empire, mais elle était aussi encombrée de princesses et de dames de haut parage. Il s'y trouvait entre autres, accompagnée de ses dames d'honneur et de sa suite, Sa Majesté très chrétienne, la reine de France [Eléonore d'Autriche, veuve de François I^{er}].»⁶²

Le repas terminé, on se rend à l'emplacement⁶³ de la manœuvre militaire et de l'engagement qui y devaient avoir lieu, en l'honneur du prince. Marie de Hongrie a fait construire une vaste tribune, flanquée de deux autres plus petites. La grande tribune, celle du milieu était accessible par l'arrière. Un escalier de vingt-huit marches donnait sur des gradins larges et commodes. La construction avait une longueur de deux cent soixante pieds, soit environ 86 mètres. La grande tribune, seule, s'étalait sur soixante pieds de longueur et vingt-six de largeur, soit 20 m sur 9 m environ. Calvete se plaît à décrire par le menu l'ornementation de cette construction temporaire : l'intérieur, tendu de tapisseries en fils d'or et en soie; le balcon de la grande tribune réservé au prince et aux reines, garni de tentures et de lambrequins de brocart, et des coussins assortis sur les appuis du balcon ou sur les cinq rangées de sièges réservés, en premier lieu, au prince, aux reines et à leur cour, et, en second lieu, aux dames et seigneurs venus de Bruxelles. «Il y avait là, écrit Vicente Alvarez, beaucoup de dames très belles, en tout cas de meilleure mine que les Allemandes, qui ont un air commun, et même que les Italiennes, à l'exception de Gênes où j'ai vu de jolies femmes [...]»⁶⁴

Le spectacle guerrier offert au prince s'apparente à celui de Mariemont, le jeudi 29 août. Nous l'avons vu déjà au cours du voyage, l'époque se montre friande de pareilles démonstrations militaires : canons tonnante, soldats tirailant, cavaliers chargeant au risque de se blesser, travaux de terrassement avec des retranchements défendus par des bastions, des «boulevards» et des tranchées dans les deux camps. Les manœuvres programmées se terminent par une bataille rangée. Elle est rude. Plusieurs chevaux sont tués dans les charges menées au rythme des tambours et au son clair des trompettes⁶⁵.

L'engagement terminé, le prince fait son entrée solennelle par la porte de Louvain où le reçoivent les notables du duché et de la ville. Harangues, arcs de triomphe, torches allumées, tableaux vivants sur des hourds, inscriptions latines où parfois la bible fournit les thèmes des compliments d'usage. D'une fontaine en face du Marché aux Poissons, jaillissent trois sortes de vins qui, nous ne résistons pas au plaisir de vous l'apprendre, font allusion «à la divine théologie, à la sublime philosophie et à la douce poésie auxquelles la reine Marie est singulièrement adonnée». Au sommet de la fontaine, trois statues en pierre blanche, celles de la reine Marie dans son costume de veuve royale, un faucon sur le poing et un beau lévrier à côté d'elle, de la chaste Diane avec son arc et son carquois, de la sage Pallas cuirassée et casquée avec son égide et sa lance. Ces figurations sont de clairs symboles. Elles célèbrent le goût de la reine pour la chasse, «sa chasteté, sa sagesse et sa maturité dans le gouvernement». Cette figuration symbolique illustre bien les traits principaux du caractère de la gouvernante, fervente chasserresse, et qui, sa vie durant, portera le deuil de son jeune mari en revêtant des vêtements noirs sans bijoux et en vivant dans un appartement au luxe discret dont les chambres étaient tendues de noir comme, d'ailleurs, la litière dans laquelle elle se déplaçait.

Le prince, dans la nuit, arrive au palais de Bruxelles où le reçoivent ses tantes qui l'accompagnent dans les appartements de l'empereur. Des feux de joie et des feux d'artifice éclairent la ville. L'allégresse est générale. Le 2 avril, les membres du magistrat offrent une coupe avec son couvercle, en argent doré. Deux placards, aux portes du palais, en espagnol et en français, annoncent une joute courtoise, sur la Grand-Place. On y publie aussi les prix prévus et le règlement. À cause du carême, on renoncera à la première date annoncée, le début d'avril, et on reportera la joute au premier dimanche après Pâques, le 5 mai 1549.

Pendant les trois mois et dix jours où le prince séjourne à Bruxelles, on organise des festivités diverses, des banquets, des bals, des «mascarades», des parties de chasse à courre et des tournois. Ces divertissements offrent à l'enfant des possibilités de mieux connaître la noblesse des Pays-Bas et les problèmes de politique intérieure qui se posent. A-t-il réellement profité des occasions offertes ?

Après le tournoi du 5 mai, un chevalier errant présente à l'empereur une requête qui annonce le thème principal des festivités binchoises. Charles Quint agréé la demande. Il promet d'être présent à Binche. On affiche le cartel à la porte du palais.

Le 2 juin, l'empereur, son fils, les deux reines et leurs suites assistent à l'*ommegang*. La procession de ce jour sort en l'honneur de Notre-Dame du Sablon. Comme toutes les manifestations religieuses et civiles du genre, elle associe des éléments divers. Les étendards colorés, armoriés, les emblèmes des métiers se marient aux figurations symboliques, historiques ou généalogiques, de la gloire de l'empereur. Les 52 corps de métier sont fiers de parader en grand arroi. Ils se mêlent aux chars de triomphe avec des scènes bibliques, aux rappels de la légende dorée naïve et pittoresque. Les diables gambadent et écartent la foule des curieux à coups de vessies de porc attachées à des bâtons. L'archange saint Michel brandit l'épée et occit le dragon. La malice des hommes resurgit avec cet orgue où un ours, appuyant sur les touches du clavier, fait miauler des chats, pour l'esbaudissement du public. Les fantaisies drôlatiques, les chevaux-jupons, les hommes sauvages couverts de lierre maniant des gourdins, se mélangent aux êtres fantastiques de la mythologie ou de la littérature romanesque.

L'exotisme et la Bible font plaisant ménage. Entre les bêtes étranges, chameau, griffon, serpent ou dragon aux langues de feu et aux fusées pétaradantes, défilent les chars. Musiciens et acteurs y représentent des mystères aux thèmes tirés de l'histoire sainte et, en particulier, de celle de la Vierge avec son ascendance familiale légendaire. Vers midi, le cortège, après avoir défilé en face de l'hôtel de ville, retourne au Sablon. Ce défilé a duré quelques heures. Après le dîner, on joue, en face de l'hôtel de ville, une comédie pieuse en flamand. «Dès ce temps, l'empereur traitait avec les états de Flandres [c'est-à-dire des «Dix-sept provinces», et non de la Flandre en 1995 !], pour les engager à reconnaître pour leur prince et seigneur, son fils Philippe, appelé à lui succéder un jour; il y eut de nombreuses négociations sans qu'on pût d'abord amener les états, à sanctionner cette reconnaissance»⁶⁶. Les négociations menées à bonne fin, les seigneurs et chevaliers se préparent à accompagner l'empereur, son fils et ses sœurs, dans les villes où le prince devait faire sa «Joyeuse Entrée» et où devaient s'échanger les serments, ceux des assemblées ou états des principautés et ceux du prince, «futur souverain et légitime successeur de l'empereur».

La tradition exige que l'on prête d'abord serment à Louvain. La cérémonie a lieu le 5 juillet. Le 8, Philippe repart pour Bruxelles. Le soir, il prête serment au balcon de l'hôtel de ville afin que le peuple puisse en être le témoin. Une foule compacte l'acclame. Le cérémonial se renouvelle dans les villes importantes du comté de Flandre. Le cortège passe par Termonde. Le 14 juillet, à

Libro tercero del Viaje

donde entra al tercer passo, enel qual es recibido d'el Cauallero d'el Leon de oro a tantos goipes de espada, y a tan luengo combare, hasta que la vna delas espadas d'el Auenturero ò Mantenedor se rompa, ò se pierda, que el vno delos dos cõbatiētes sea defarmado, o herido, ò defalētado, ò hasta que los juezes echen vn baston para despartirlos. Si el Mantenedor haze mejor su deuer, que el Auenturero es obligado el Auenturero a rendirse por prisionero, como dicho es. Pero si el Auenturero haze mejor su deuer, que el Mantenedor serà le permitido de ser recibido en la barca y pasar dela otra parte d'el agua ala ysla Venturosa. Llegado el Auenturero a este passo deue dezir y declarar su nombre y sobrenombre sin dissimulacion alguna, para que sea escrito en la memoria delos Caualleros estremados y valerosos, la qual memoria tiene cargo de hazer el Capitan dela Barca, que los passa ala ysla Venturosa, establecido para esto dela Reyna Fadada, adonde se guardan otros muchos secretos, y despues deue el dicho Cauallero subir ala peña, que està en la dicha ysla Venturosa, y llegar haña el padron, que està sobre ella, y alli se prouarà, si podrà de vn solo tiron arrancar vna espada, q̄ està hincada enel padrõ, acõpañado para este effeto d'el Capitã dela barca, y de su compania. Y en caso, q̄ el Cauallero Auenturero, despues de se auer prouado, no arrancasse la dicha espada, deue encontinente tomar a passar la barca y boluer atras, por los passos por donde auia passado, donde segun el estatuto dela Reyna Fadada por auer tan valerosamente hecho su deuer y alcançado a passar los dichos tres passos se haze presente de vn hermoso crãcelin, de manera, que en effeto quede con honrra conel presente, que se le haze, y pueda salir fuera delos dichos tres passos franco y libre a pie, ò a cauallo, como mas quisiere, segun a ellos auia venido, ò llegado.

Siendo el Cauallero Auenturero tan dichoso, lo qual plegua a Dios permitir por su santa gracia, que saque fuera la dicha espada, deue seguir punto por punto la instruccion, que el dicho Capitan dela barca le darà, la qual instruccion, segun dizen se ha de sacar dela prophesia escrita en dos columnas, que estan en la dicha ysla, para que seguramente pueda passar al Castillo Tenebroso, antes q̄ se desaparesca dela nuue, q̄ le encubre, porque de otra manera le podria redundar mucho mai y inconueniente d'ello.

Es permitido a todos los Caualleros, que vienen ala prouea de traer con sigo vno ò dos escuderos en todos los passos, pero no les es permitido cõbatir con otras armas sino con las que en cada vno delos dichos tres passos seran dadas y entregadas por los Mantenedores.

La Reyna Fadada como justa y prudentissima porq̄ este inhumano No rabroch no pueda vsar de su enorme y acostumbra da crueldad contra los Caualleros Andãtes, que vinieren ala prouea, ha establecido y ordenado
a cada

Calvete de Estrella, édition originale, Anvers, 1552, fol. 190 v^o-191 r^o. La page donne la traduction espagnole de la lettre des chevaliers errants. On remarquera que la signature, traduite en espagnol, est plus explicite que celle de l'original de Vienne. Elle précise «de Votre Gaule belgique» et non simplement de votre Belgique.

del Principe. Fiestas de Bins. 191

acada vno delos passos y en cada combate d'ellos juezes justos y rectos, que procederan en su juyzio sin passion y sin fauor alguno como pluguiel se a Dios fuesse en todas las cosas.

Todos los quales pactos, condiciones y puntos suso dichos nos han sido declarados de poco aca por cierto Cauallero, que en ello se auia prouado, afirmando por la Orden de Caualleria, auer los sacado delos padrones, columnas, obeliscos y pilares diuersamente instructos y ordenados en los dichos tres passos, donde estauan escritos en antiquissima lengua, los quales embiamos a vuestra Magestad con la mayor humildad y reuerencia, que podemos, para q̄ sea seruido hazerlos publicar y diuulgar a todos los Caualleros y Nobles de su Corte y otros, a fin que estando vuestra Magestad en Bins, quieran prouar esta auentura, porque como muchos o casi todos, auiendo nauegado todos los mares, y frequentado la Asia, Africa, Indias y los estremos d'el mundo, han prouado muchas y muy loables experiencias, acabando diuersas y estrañas auenturas dignas de admiracion: assi se espera, que entre tan gran multitud de todas las naciones de q̄ vuestra Magestad es seruido, honrrado, temido y amado, aura algun dichoso y venturoso que podrá llegar al cabo d' esta auentura y encatamiento tan estraño, la qual sucediendo d' esta manera, como plazera a Dios que suceda, vuestra Magestad vsara de su Justicia y Clemencia: es a saber, de la Justicia, para castigar al dicho Norabroch de sus ofensas enormes, de mas dela restitucion, que se hara de todos los pobres presos en las manos de vuestra Magestad: y dela Clemencia, para vsar como fuere seruido delos bienes y personas delos que le seran restituydos, como de seruios de vuestra Magestad y a su seruiicio muy obligados. Los quales allende dela deuocion, que mucho tiempo ha, tienen, vuieran mostrado al seruiicio de vuestra Magestad, sino fuera por su cruel detencion, podrá emplear en sus santas empresas, las quales plazera a nuestro Señor endereçar y dirigir con toda prosperidad, dādo a vuestra Magestad entera salud y bienauenturada y luenga vida.

D. V. S. C. C. M.

Humilimos y obedien-
tissimos seruidores.

Los Caualleros Errantes
de su Callia Belgica.

Leyda la carta y oyda con gran atencion de todos puso gran admiracion en los animos delos que tan cerca vian tan estraña auentura, y gran alegria en los coraçones d'el Principe y Caualleros para poder prouarse en ella y mostrar

Gand, Philippe est reconnu comme comte de Flandre : arcs de triomphe fastueux, «course» de cannes qui commence par une sorte de carrousel parade pour se clore par une joute aux bâtons et par une «mascarade» lors du banquet du soir. Le 19 juillet, on emprunte un canal pour se diriger vers Bruges. On visite des villes ou bourgs secondaires, et, le 21 juillet, on arrive à Bruges. Le 23, le prince prête serment suivant un cérémonial qui comporte des variantes locales ou régionales mais qui rencontre toujours la liesse populaire. Au matin du 28 juillet, le magistrat d'Ypres accueille l'infant. Le 29, on repart pour Bergues. À Saint-Omer, le 2 août, nouvelle prestation de serment. Puis, par Béthune et Furnes, on arrive à Lille, le 4. La prestation de serment a lieu, le 6 août, sur la Grand-Place. Son Altesse repart le 7 pour Tournai, où le cortège fait une entrée solennelle et où, le 8, s'échangent les serments du chapitre cathédral, de la communauté urbaine et du prince. Le 9, on repart pour Orchies et Douai. Les reines abandonnent l'empereur et le prince. Elles se rendent à Binche. Marie tenait à vérifier si les préparatifs s'achevaient.

L'ambassadeur du roi de France, Marillac, envoie à son maître, des dépêches régulières. Il y rapporte les potins de la cour, les nouvelles ou ses commentaires politiques. Il suit l'empereur et le prince, dans leur périple, et tient le roi au courant de l'itinéraire suivi ou projeté. On comprend qu'il juge lassante la répétition d'un même cérémonial. Ce périple le contraint à changer continuellement de logement. Ses remarques désabusées et critiques s'expliquent. Il est difficile de servir le roi de France et d'être un juge serein et objectif. Peu de choses à décrire dans ces Joyeuses Entrées monotones «dans lesquelles il n'y a chose digne d'estre sceue. Il n'est question que de torches qui sont fichées par les rues sur des postaux. [...] En cette sorte se font lesdictes entrées, sans autre triumphe ou cérémonie»⁶⁷.

Le 9 août, Douai voit se dérouler la prestation de serment. Le 11, on est à Arras; le 13, à Bapaume. Quand on passe à proximité de la France, on redouble de précautions en faisant protéger le cortège impérial et princier par les garnisons de la frontière de manière à éviter un coup de main. L'empereur «a fait venir aux frontières toute l'ordonnance de la gendarmerie qu'il tient en ce pays, jusque aux garnisons de Gueldre, tant pour sa sûreté personnelle, à cause des forces que le roi assemble dans le Boulonnais que pour montrer au prince, son fils, les villes de la frontière en l'état où il convient de les entretenir; il y a fait conduire quelques munitions de guerre. «Ledict seigneur n'obmect riens de ce qui peult servir non seulement pour asseurer les Estatz de son filz, mais pour l'instruire et luy faire gouster tous les pointz qui sont requis au gouvernement d'iceulx»⁶⁸. «Dans le même temps, le roi de France Henri II visitait ses limites, accompagné en bon ordre d'un corps de troupes»⁶⁹.

Le 14 août, on loge à Cambrai que l'on quitte, le 16, pour Valenciennes, où, le 17, s'échangent les serments. Le soir, on loge au Quesnoy. À partir de Va-

lenciennes, plus aucune réception ne se fait dans les villes ou bourgs traversés «jusqu'à Binche, sauf que les rues étaient tapissées et jonchées de feuillage, que le clergé sortait en procession jusqu'aux portes et que les habitants des villages limitrophes se réunissaient en files dans les rues, tenant en main des cierges allumés», écrit Calvete de Estrella. Du Quesnoy, de Landrecies, on passe par Avesnes, Trélon, Chimay, Mariembourg et Beaumont. On y dîne, le 22, et l'on se dirige vers Binche.

Le cortège y arrive, ce jour-là à la nuit tombante. Il est attendu à proximité par le prévôt, les membres du magistrat et des gentilshommes. Les comptes de la massarderie communale et autres documents de la ville ont été incendiés en 1554. Cette destruction ne permet pas de contrôler et de compléter la relation de Calvete de Estrella, ni les sept autres contemporaines (de 1549 à 1552). Calvete évoque le salut au souverain et à l'infant par une grosse salve d'artillerie. Le cortège pénètre dans la ville par la porte Saint-Paul. Les rues Saint-Paul et de l'Église, qui mènent au palais, sont illuminées par d'innombrables torches. Un seul arc de triomphe conçu par Jacques du Brœucq; sa statuaire à l'antique est probablement moulée en plâtre par le Napolitain Luc Lance; il se dresse à l'entrée du palais⁷⁰. D'ordre ionique, il comporte huit colonnes, avec un grand portique central en plein cintre et deux passages latéraux. Sa qualité artistique est soulignée par Calvete. Les figurations mythologiques, Mars, Pallas, Hercule, Mercure, disent, dès l'abord, la puissance et la sagesse du souverain ainsi que la prospérité de ses États. En haut, la devise «Plus oultre» que s'est choisie Charles Quint, à son entrée dans l'ordre de la Toison d'or. Le symbolisme des scènes est facile à élucider. Elles représentent la fuite et la capture d'un lièvre et d'un renard par un aigle. L'aigle impérial met en fuite le lièvre car le péril turc est écarté. Il tient, par ailleurs, l'animal, dans ses serres, allusion à la capture de François I^{er} à Pavie. Dans d'autres peintures, l'aigle poursuit un renard et s'en empare. Allusion à la défaite et à la captivité du duc de Saxe et du Landgrave de Hesse⁷¹. La statue de la Victoire couronnée de lauriers, les peintures des victoires impériales, les trophées, tout exalte les succès, la gloire de l'empereur.

À l'arrivée au palais, Marie et Éléonore attendent l'empereur et son fils, au pied de l'escalier d'honneur. La journée du lendemain, vendredi 23 août, marque une pause nécessaire. Le voyage et sa longueur ont harassé beaucoup de participants, au moins les plus âgés. La lettre, en français, du 30 août 1549, écrit que «Le lendemain, ne se faisoit icy riens; et estoit sadite majesté et ceulx de sa compaignie [= compagnie, cour, suite] empeschiez pour veoir la court laquelle ilz trouvèrent tant belle et tant richement ornée de meubles que chacun ne s'en peult assez esmerveiller». On se repose donc, on visite le palais et ses collections. D'autres préparent leurs équipements, leurs habits en vue du tournoi pédestre du samedi.

Libro tercero del Viaje

por fuerça el lugar, y los q̄ se hallaron dētro fueron v̄didos, sus personas y haziēdas. Otros dizen, q̄ es aquel lugar delos Aduaticos agora vna aldea defierta, y muy pequeña, en la qual parecē aun muchas señales y muestras d'el lugar antiguo en aquella tierra, donde es Niuela en Brabāte, y la villa de Bins en Henao cerca d'el Monte Canè. Lo qual muestra, q̄ los Aduaticos ocupauan gran parte en Brabante, y mas dela que es entre Louayna y Aldenburg, y entrauan en Henao, y que comarcauan con los Eburones al Oriente, y Medio dia, y con los Neruios al Occidente, como parece claramente por Cesar, que dize, que Ambiorix auiedo mouido y incitado a los Aduaticos cōtra los Romanos, q̄ luego el siguiente dia llegó a los Neruios a persuadir les lo mismo. Y porq̄ d'ellos no quede cosa por escriuir, Marliano dize, q̄ los Aduaticos son los pueblos de la tierra y villa de Bosse duc en Brabāte, pero mucho mas se estiendē como estā dicho. La capilla, q̄ ay en Beaumont de San Venācio, fue dedicada por el Santissimo Papa Leon Nono, tío de la Condesa Richilde de Henao, auia venido alli por visitarla, despues q̄ procurò de concertar al Conde Baldouino Pio de Flandes con el Emperador Enrico Tercio, el qual entonces dio a Lieberto Obispo de Cambray, que poco antes auia sido eligido, toda la Señoria tēporal de aquella ciudad de Cambray, dela qual siendo echado por Iuan de Arras, que se auia hecho Principe d'ella, fue restituydo por el fortissimo Conde Baldouino Pio de Flandes. Hizo otras cosas santas y pias el Papa Leon por todo aquel Condado de Henao y en Francia, y bendixo y concedio grandes indulgēcias ala yglesia de Macourt, que es vna pequeña aldea cerca de Condè, porque auia estado alli retraydo el Papa Calisto, siendo echado por los Romanos de Roma. Y boluiendo alo que dexamos, Todos aquellos lugares, que auemos dicho desde Valencienes, son d'el Condado de Henao, y todas las ciudades, villas y lugares que en la Flandes Galica auemos contado, que son Lylz, Orchies, Douay, Tornay, y el Condado de Artoes y Valencienes siruieron al Principe cō mas de treyn ta mil ducados. El Emperador y Principe, despues de auer comido en Beaumont, partieron con toda su corte, y fueron a dormir a Bins quatro leguas de alli, que es vna buena villa en el Condado de Henao, y es de la magnanima Reyna Maria de Vngria, que con gran desseo los esperaba elia y la Christianissima Reyna de Francia con Reales y triumphales fiestas, delas quales diremos assí, como las vimos, y en hecho de verdad pasaron, porque tengan los venideros hazañas, que leer, y cosas de que se admirar, y porque no tengan en tanto aquellas fiestas delos theatros, y delos gladiadores y combates de fieras, ni los juegos Apolinarieos, y Circenses de Roma.

Fiestas

Les fêtes de Binche, faites par la Sérénissime Reine Marie de Hongrie. Photographie du fol. 181 v^o-182 r^o, du livre troisième, de la relation originale de don Juan Christoval Calvete de Estrella. Ce fol. 182 r^o voit le début de la relation qui concerne Binche. On y décrit l'arrivée à Binche de l'empereur et du prince, le 22 août 1549, vers le soir; la réception par les notables et les habitants brandissant des torches; l'arc triomphal à l'entrée du palais.

del Principe. Bins. 182

Fiestas de Bins, hechas por la Serenissima
Reyna Maria de Vngria.



Legando el Emperador y Principe a Bins a los veynte y dos de Agosto muy contentos, assi por descansar alli d'el trabajo de tan largo viaje, como por gozar de las Reales y estrañas fiestas, que la Magnanima Reyna Maria de Vngria les tenia aparejadas en aquella su villa. Siendo ya casi de noche entraron y fueron recibidos d'el Gouernador, Burgomaestre, y gentiles hombres, que salieron fuera de la villa con mucha fiesta y regozijo, vuo gran falua de artilleria y muchas hachas encendidas por las calles. Ala entrada de palacio auia vn arco triumphal, que aunque fue solo, era de excelente arquitectura en forma Ionica, y inuencion en las historias, y pinturas con vna puerta grande redonda con dos colaterales puertas. Tenia a cada parte dos columnas de color de marmol blāco acanaladas de altura de veynte pies. Las basas y capiteles doradas. En la ara ô plano, que se hazia entre las columnas ala mano derecha estaua Marte dios de las barallas vestido de vna piel de Leon con vn escudo embraçado y la espada alta en la mano. Al lado siniestro estaua Palas armada de su loriga Egis con la cabeça de la Gorgone Medusa en el pecho, tenia en la vna mano el escudo, y en la otra la lāca. Sobre el architrabe ala mano diestra estaua el escudo cō las armas d'el Principe y en medio el Imperial, y ala mano yzquierda otro cō las armas de la Reyna Maria con muchos tropheos debaxo de los escudos, y por el architrabe estauan pintados muchos Principes y Capitanes catiuos y presos. No menos adornado estaua el freso de muy grandes letras de oro, con que el arco era dedicado, que eran.

DIVO CAROLO QVINTO CAESARI
IMPERATORI MAXIMO.

Al Emperador Don Carlos Quinto Cesar Maximo.

Debaxo de la cornija estaua vna poderosa Aguila, que sobre sus alas tenia dos columnas, y entre las vñas, vn PLVS VLTRA, muy grande de oro, y encima de las columnas cabe la puerta debaxo de la cornija estaua ala mano diestra pintada vna Aguila, que yua tras vna liebre, y en la yzquierda otra Aguila, que tenia la liebre entre las vñas, que significaba la huyda, que el Turco hizo de Vngria, y la prision d'el Rey Francisco de Francia. En lo alto de la cornija estaua la Victoria con vna corona de laurel, y vna palma en la mano. Dentro d'el arco por toda la boueda estaua pintado el Emperador, que triumphaua de muchos Principes de varias naciones, en los lados d'el parecian muchas naos y galeras des-

Hh ij hechas

Durant cette journée de repos du vendredi 23, l'empereur accorde une audience à Marillac, l'ambassadeur du roi de France Henri II, accompagné par le prévôt de l'ordre de Saint-Michel, créé par Louis XI. L'un et l'autre complimentent l'empereur, de la part du roi, à l'occasion de son approche des frontières de France. Ils lui exposent les raisons du roi de faire la guerre aux Anglais et assurent l'empereur de la bonne amitié de leur maître⁷².

Les *Triumphes* ou fêtes de Binche commencent par une joute pédestre, dans la cour du palais; elle a lieu le samedi 24 août. Puis, dimanche et lundi, 25 et 26, se déroule le grand événement chevaleresque qui se terminera par la victoire de Philippe réussissant à arracher du «perron» l'épée d'or sertie de pierres précieuses. Cette victoire symbolique annonce l'avènement du seul héritier possible, le fils du plus puissant monarque du monde. Ce symbole, sorte de sacre avant la lettre, a été suggéré par un roman arthurien. Les mardi et mercredi, on se repose. Les uns font réparer et redresser leurs armes. Leurs Majestés partent à la chasse⁷³. Le soir, comme les jours précédents et suivants, il y a un banquet suivi de bal. Dans la nuit du mercredi 28, on met en scène un ballet masqué et mimé. Au cours de plusieurs péripéties, on simule l'enlèvement des quatre dames du ballet. Les hommes sauvages, de la tradition européenne médiévale, transportent les victimes de ce rapt, dans des chars, jusqu'à leur château à Mariemont. Les chevaliers outragés réclament vengeance. Ils obtiennent de l'empereur de faire le siège du château des sauvages afin de délivrer les épouses captives. Ce ballet annonce ainsi la journée passée à Mariemont. Celle-ci cumule le faste original et Renaissance d'une collation servie en plein air par les dames de la cour, en divinités des eaux, des monts, des bois avec les plaisirs plus virils d'un spectacle guerrier qui représente les péripéties mouvementées de l'assaut d'une place forte factice. L'artillerie bat les murailles. Soldats et cavaliers tendent des embuscades ou attaquent au milieu des fusées qui éclatent. La place est prise. On rentre alors à Binche. Nouveau banquet et bal où les héroïnes de la journée apparaissent dans les atours qui les ont embellies. Le vendredi 30 août, un tournoi équestre confronte douze quadrilles de cinq chevaliers. Le tournoi se déroule sur la place du marché. On y a construit des tribunes. Une, centrale, pour l'empereur et les deux reines. Les deux autres, latérales, sont occupées par les dames, les demoiselles de la cour ou par des dignitaires. Une sorte de présentation-parade constitue un hommage au souverain, aux reines, aux dames et damoiselles. Puis s'engage le combat. Les quadrilles, deux par deux, s'affrontent à tour de rôle et rompent cinq lances. Le tournoi se clôt par la mêlée générale ou «fouille». Des averses orageuses gâtent un peu la fête. Elles mettent fin prématurément à la rencontre. Après le retour au palais, et le banquet terminé, on prie les assistants de se déplacer jusqu'à la «chambre enchantée». Une ingénieuse machinerie, par trois fois, fait descendre d'un caisson dissimulé à la voûte, des tables couvertes de sucreries, de massépains, de fruits confits. Le décor de cette ancienne chapelle

du château comtal évoque les merveilles du ciel, les astres, les planètes, les étoiles. Le ciel, tour à tour, s'obscurcit ou se rassérène. «Ainsi finirent les fêtes de Bins dignes d'éternelle mémoire».

Pour leur épisode central, ces festivités de Binche comportent une surprenante dramatisation romanesque. Ces journées, au milieu du XVI^e siècle et en pleine Renaissance, restent médiévales par bien des traits. L'essentiel sont les tournois et les jeux guerriers avec leur aspect d'exercices sportifs préparant aux affrontements réels. Les «tenants» lancent un défi à tout homme «bien né»; ils défendent des «pas» et l'habileté, la force, les prouesses des champions sont honorées. Tout ce comportement est de tradition médiévale comme le sont les intermèdes qui rompent la monotonie, les sauvages, le dragon crachant du feu, les pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle avec leurs femmes portant des ustensiles, et certains déguisements aux hennins à l'ancienne. Le thème inspiré des romans de chevalerie, allant du cycle arthurien aux Amadis, autorise bien des allusions littéraires, dans les surnoms des chevaliers errants, les personnages comme le magicien Norabroc, le matériel et le décor utilisés.

Par une évolution qui durera des décennies, au cours de la seconde partie du XVI^e et du début du XVII^e siècle, avec les transformations de la guerre et de la société, ces joutes et tournois, qui étaient destinés à l'apprentissage de l'affrontement guerrier, vont peu à peu se muer en spectacles mis en scène et ordonnancés. Leur présentation flatteuse, le décor, les costumes étudiés viseront non plus à souligner les qualités physiques des participants mais la grâce de ces derniers. On se plaira à juger la mise en scène et la rigueur du spectacle devenu parade. Ce qui, jadis, était un rude exercice sportif, réel apprentissage à la guerre, que dominait la force brutale, deviendra un jeu bien réglé, un «carrousel». Dans maintes solennités, ce spectacle conçu et réglé par un metteur en scène sur un thème à la gloire du souverain ou du prince constitue surtout un hommage. On exalte ainsi la puissance et la renommée politiques ou militaires du *princeps* et de sa famille. Déjà, à Binche, comme dans l'ensemble du voyage et de la tournée de présentation du prince à ses futurs sujets, point cet aspect de parade, avec sa finalité d'hommage et d'exaltation.

Le 31 août 1549, les hôtes illustres quittent la ville. «L'empereur et le prince accompagnés de tous les princes, ducs, marquis, comtes, barons, chevaliers et gentilshommes de leur cour, partirent de Binche après dîner, emportant une grande satisfaction des fêtes qu'on leur avait données et de la réception magnifique que leur avait ménagée la reine de Hongrie. Le prince prit les devants, comme il avait fait précédemment, pour entrer à Mons, qui est la ville principale et la capitale du comté de Hainaut.»⁷⁴

La ville est importante si l'on considère, à part Valenciennes, la médiocrité relative des autres bonnes villes du comté, Bouchain, Le Quesnoy, Landrecies, Avesnes, Chimay, Beaumont, Binche, Le Rœulx, Maubeuge, Bavay, Ath, Les-

sines, Chièvres, Condé, Saint-Ghislain, Soignies, Braine, Enghien, Hal et Leuze. Elle ne connaît pas toutefois la prospérité économique des cités drapantes flamandes ou brabançonnnes. C'est une place forte qui, en 1549, a conservé ses remparts médiévaux, que le génie militaire du XVI^e siècle a rénové, doublés d'ouvrages permettant à l'artillerie de mieux protéger les abords de la place, de «boulevards» ou *bolwercq*, de terre-pleins ou retranchements de terre soutenus par des murailles basses, de bastions installés dans des plaines marécageuses, facilement inondables. Voici qui explique l'affirmation de Calvete de Estrella : «La cité est grande, dans une assiette naturellement forte, défendue encore par des murailles, une citadelle [?], des «boulevards» avec des fossés et le château qui porte dans son architecture la marque de son ancienneté [le château comtal reste une construction médiévale].»⁷⁵.

Le comté est, dit-on, «tenu de Dieu et du soleil». Ce qui signifie qu'il ne «relève que de Dieu et de son prince, se dirige et se gouverne par ses propres coutumes, lesquelles décident toutes les causes et tous les différends sans appel à qui que ce soit, le comté étant libre et exempt de toute allégeance», prend soin de nous expliquer Calvete de Estrella⁷⁶.

Les Montois sont fiers de leurs privilèges et de leur cité, chef-ville du Hainaut. Ils se préparent depuis plusieurs mois à accueillir, pour l'échange traditionnel des serments, le prince Philippe, ainsi que son père l'empereur. Toute Joyeuse Entrée s'accompagne d'un don des états provinciaux au prince. Le 24 avril 1549, à l'assemblée des états du Hainaut, le grand bailli invite les délégués à accorder au prince, afin de s'assurer sa bienveillance à leur égard, un présent comme plusieurs autres «pays» avaient fait. Il s'appuie pour cette suggestion sur une lettre de créance de Marie de Hongrie, à laquelle il n'est guère possible de se dérober : «certaine lettre de créance de par la Royne, laquelle créance contenoit en brief que pour le bon [le bien] du pays, est loysible [permis; la formule est euphémique; apparemment, elle n'est pas comminatoire] que dit Pays de Haynau feist [fasse, fit] quelque present au prince des Espaignes, fils de l'empereur notre seigneur, comme plusieurs autres pays fait avoient, afin de captiver sa bénévolence»⁷⁷. L'assemblée des états accorde une somme de vingt-quatre mille florins de quarante gros la pièce⁷⁸.

Le 31 juillet, l'assemblée provinciale choisit une délégation qui se rendra à Lille «pour souhaiter la bienvenue au prince et le prier de visiter son pays de Hainaut»⁷⁹. Et le Conseil de ville envoie, aux frais de la trésorerie communale, deux nobles «escuyers», qui étaient échevins, deux membres du conseil, et maître Jacques Vivien, pensionnaire ou fonctionnaire de la ville. Ils partent, le 2 août, vers Lille avec les députés de la noblesse et clergé, et Thierry du Mont, greffier des états du comté⁸⁰. Lors de cette entrevue, la députation avertit des modalités de la réception en Hainaut de l'empereur et de l'infant. La réponse à cette requête ne sera donnée qu'à Valenciennes, où le prince et son cortège arriveront le 16 août et où la prestation de serment aura lieu le 17. Le

fait que le prince soit «juré» d'abord à Valenciennes alors que Mons est le chef-ville du comté est une dérogation importante aux prérogatives des Montois. Aussi l'empereur «fit expédier lettres de non préjudice de ce que le prince avoit le premier fait serment en la ville de Valenciennes, au lieu qu'il le devoit faire premier en la ville de Mons, comme chef ville du pays»⁸¹.

Le 10 août, le Conseil de ville avait enregistré l'invitation du souverain, «d'aller bienvigner [bien accueillir] à Lille le prince son fils et le supplier de venir visiter son pays de Haynaut» mais, nous l'avons vu déjà, la démarche a été entreprise et le Conseil de ville, n'a plus qu'à entériner. Même réaction tardive de la part de ce même Conseil, le 19 août, à trois jours de l'entrée à Binche (22 août) du cortège impérial et princier : «L'empereur avoit pris de bonne part la response et concluion des estats, qui estoit de recevoir son fils à comte de Haynau [...] disant que le dernier de ce mois Sa Majesté viendroit en sa ville de Mons, avecq son fils, pour faire le serment»⁸².

En réalité, les préparatifs avaient commencé depuis des semaines. Maître Nicolle Pennekin, le bourreau de la ville ou «Officier des haultes œuvres» avait tué nombre de chiens errants, une des plaies de nos cités médiévales. À six deniers l'animal, il en tue 869 sur une année de compte, du 1^{er} octobre 1548 au 1^{er} octobre 1549. Le 19 août, le Conseil de ville ordonne de réparer l'horloge au plus tôt. Les fêtes, occasion de rassemblement et de beuveries dans les tavernes, décuplent la menace des incendies, si dangereux pour nos cités aux maisons couvertes de chaume et construites en grande partie de bardeaux et de poutres de bois. Aussi le même Conseil ordonne-t-il de «mettre tinnes (tonneaux) d'eauwe par les Karefours pour le péril dou feu». Il décide aussi de «mettre artillerie sur la muraille, et de thirer à la venue du prince»⁸³. Ce que confirme le compte de l'artillerie de la ville de Mons, rendu à la Saint-Remy 1549, fol. 11 v^o et 12 r^o : «Le penultisme juillet 1549 [soit le 30], les échevins visiteront les pièces d'artillerie et les arquebuses à croc sur les terres [sans doute les bastions ou boulevards], portes et tours de la ville pour les mettre en œuvre et les tirer a la venue du prince d'Espagne»⁸⁴. Le conseil du 19 août décide que le «commis des ouvraiges», c'est-à-dire le conducteur des travaux communaux, fera placer des «bailles», des barrières, «pour mettre alenthour de la tente quand le prince fera serment sur le marchiet»⁸⁵.

Le Conseil veille à la tenue vestimentaire de ceux qui iront au-devant du prince et l'accueilleront. La tenue doit être digne de l'événement. «Il sembloit que seroit besoing soy accoustrer honnestement». Ceux des membres du Conseil de ville qui iraient avec les échevins au-devant du prince seront à cheval, vêtus «en saye de velours noir à manches». Le personnel de la ville et les compagnies bourgeoises seront, eux, en violet⁸⁶. Et R. Wellens de préciser : «les sergents, huissiers et messagers de même que les 4 joueurs de hautbois

aux gages de la ville seraient habillés de manteaux violets bordés de jaune et de gris; des salves d'artillerie salueraient l'arrivée du prince Philippe»⁸⁷.

On demande aux Montois de se préparer à recevoir le prince avec honneur. Pour ce faire, ils se grouperont par quartier et iront en bon ordre au-devant de Philippe. On les encouragera d'ailleurs en leur octroyant des récompenses. «Pour mouvoir les bourgeois et manans de ceste ville de Mons eulx mectre en ordre et aller au devant des seingneurs princes accoustrés de coulleurs violetz, tant en drap de soye que aultres riches accoustremens, avoit esté fait publications, donner certains pris à ceulx qui seroient de la bende [groupe] laquelle aura plus de gens à chevaucher [plus de cavaliers] et à pieds le mieulx en ordre de chevaulx et d'acoustremens, les pris et dons que s'ensuyvent, et desquelles bendes il y en avoit six, pour autant que y a syx portes en la ville». Et lorsque, après la Joyeuse Entrée du prince, on distribue les récompenses, voici le palmarès. La première «bende» est celle formée par les habitants du quartier de la porte du «Parcq». La «bande» reçoit 100 livres. Le deuxième prix, 70 livres, est octroyé à la porte de Bertaimont. 50 livres sont données à la porte de Nimy; 40, à la porte de la *Gharitte*; 30, au quartier de la porte de Havré; et 25, aux gens du quartier de la porte du Rivage⁸⁸.

La fête offre aux malandrins de tout poil des occasions de «travailler». Et le compte du massard nous informe des salaires payés pour le «guet de nuit» à quatre sergents et sept aides à la recherche de malfaiteurs; à douze sergents et aides qui, la nuit, ont recherché un serviteur du prince de Piémont accusé d'«avoir robet au logis led[it] prince une chesne d'or et autres joyaulx». On se méfie des coupeurs de bourses et à la «maison de ville», les échevins prennent soin de placer quatre hommes chargés de garder la porte ou de surveiller les entrées «durant que l'on donnoit les joyaulx à la venue du prince»⁸⁹. Un garçon — comprenez un jeune homme — «menace de bouter le feu en la ville», et l'on récompense Georges Pépin, son délateur et accusateur. Des rixes surviennent à l'auberge du Loup, «au Leup», et onze hommes, sergents, archers et aides, sont appelés pour apaiser le trouble survenu «durant le temps que l'empereur accompagnés de son fils estoit en la ville de Mons». On appréhende «ung flameng lequel avait colpé une bourse durant que le prince d'Espagne fist serment». On ne se contente pas d'arrêter les Flamands coupeurs de bourses. Le zèle des policiers les pousse à visiter tous les établissements publics et même les bordels où l'on trouve des bourgeois de Mons, célébrant à leur manière, la Joyeuse Entrée : «Sur ceux ayans esté trouvez au bordeau, jaisoit [bien qu'] qu'ils fuissent gens mariéz, si comme Vinchien Tartarin et nombre d'autres»; les coupables sont punis d'amendes au profit de la caisse communale⁹⁰.

Avant la prestation de serment de Mons, Marie de Hongrie se préoccupe de sa réception de Binche où des arcs de triomphe, des lices, des poteaux décorés,

des décors temporaires doivent de toute urgence se mettre en place. On peut imaginer même que le maigre personnel communal et les artisans réquisitionnés de la petite ville de Binche ne suffisent pas à la tâche et sont débordés. Aussi voit-on Marie de Hongrie demander au magistrat de Mons de faire envoyer à Binche des charpentiers, menuisiers et autres ouvriers⁹¹.

L'organisation de la Joyeuse Entrée exige des ultimes mises au point, Jacques Vivier se rend à Binche. Il y rencontre le comte de Lalaing, grand bailli de Hainaut. On décide, à la demande des Montois, que le prince d'Espagne entrera dans la ville par la porte d'Havré⁹². Il convient, en effet, que l'arc triomphal, les hours ou estrades où se tiennent des tableaux vivants et symboliques se trouvent à des places judicieuses sur le parcours du cortège princier.

Dès le 16 août, les fourriers de l'empereur choisissent, avec les échevins, les logements des illustres visiteurs. On n'installe pas l'empereur, le prince, et leur cour dans une quelconque auberge mais bien chez de nobles personnages honorés de cette visite⁹³. Mais des semaines avant cette date, les préparatifs vont bon train. La ville de Mons emploie une armée d'artistes et d'ouvriers, que dirige en partie l'architecte et sculpteur Jacques Du Brœucq. Celui-ci est entouré de tailleurs d'images, ses élèves, comme le célèbre Douaisien, Jean de Bologne, qui est âgé de 25 ans. Du Brœucq dirige en particulier les travaux de décoration. On emploie 14 tailleurs d'image, 25 écrivains ou ébénistes, 23 peintres⁹⁴.

Le 31 août, l'empereur et Philippe «accompagnés de tous les prince, ducs, marquis, comtes, barons, chevaliers et gentilshommes de leur cour» partent de Binche après le repas de midi. Le prince prend les devants, comme à l'accoutumée, pour entrer dans la ville. «Depuis la porte d'Havré jusqu'au palais, il y avait deux haies de cierges allumés fichés sur de hautes perches reliées par des arceaux de verdure.»⁹⁵ Du haut des murailles, des guetteurs ont signalé l'arrivée du prince, vers les huit heures du soir. «Cinq cents soldats, des arquebusiers armés de mousquets et de piques, bannières déployées, fifres et tambours en tête» se portent à sa rencontre. Philippe est accueilli par le comte de Lalaing, grand bailli de Hainaut, par les membres du conseil de la ville et par les avocats de la Cour, escortés d'une troupe nombreuse. Après les souhaits de bienvenue, le cortège, accompagnant le prince et sa suite, rentre en ville. Chemin faisant, il rencontre une troupe d'environ quinze cents personnes, également sorties de Mons. Le prince, selon l'usage, reçoit les clés de la ville et les rend immédiatement. Il fait son entrée solennelle, salué par une salve d'artillerie⁹⁶. L'empereur Charles Quint, lui n'arrivera qu'à la nuit tombante.

En avant de la porte d'Havré, se dresse une aigle impériale, c'est-à-dire celle, bicéphale, des Habsbourg, qui est attachée à un piédestal quadrangulaire, et qu'encadrent les colonnes d'Hercule. Deux panonceaux, aux vers latins, rendent hommage aux illustres visiteurs. À la première porte de la ville, s'élè-



L'empereur Charles Quint. Gravure sur bois d'après Lucas Cranach le jeune. Le souverain porte le collier de l'ordre de la Toison d'or. En haut, les colonnes d'Hercule expliquent la devise «Plus oultre» choisie par Charles, sous l'influence de son précepteur, à son entrée dans l'ordre de la Toison d'or. En haut, à droite, les armes impériales avec l'aigle bicéphale (Bibliothèque royale, Cabinet des Estampes).

vent deux colonnes d'Hercule, garnies d'une guirlande de feuillage, avec la devise de Charles Quint, «Plus oultre». À l'entrée de la deuxième porte de la ville, se dresse un arc de triomphe avec deux portiques en plein cintre. Au-dessus de l'architrave, deux tribunes placées sur deux niveaux. La tribune supérieure abrite un groupe, une jeune fille et deux enfants, représentant la Foi, l'Amour et l'Honneur, comme l'indiquent des vers latins. La tribune inférieure présente vingt-deux jeunes filles, les bonnes villes du comté, rassemblées autour de la ville de Mons, en princesse, qui paraît leur souveraine. Chacune de ces jeunes filles porte l'écusson de sa ville et un vase d'argent orné de couronnes de laurier. Le dieu Pan se tient près de la ville de Mons. Des vers latins sur des panonceaux, sans doute composés par des érudits montois Philippe de la Croix et Jehan Gharin⁹⁷, exaltent l'empereur et le prince. Plus loin à la troisième porte, on voit l'écusson royal d'Espagne et, en dessous, les armes de Mons avec leur château caractéristique, qu'accompagnent celles du Hainaut aux deux lions de sable (noir) et deux de gueules (rouge) en champ d'or, avec deux cartouches aux vers latins.

La porte d'Havré enfin franchie, deux lions plantés sur deux piliers carrés souhaitent, en latin, la bienvenue aux illustres visiteurs. On rencontre un arc de triomphe carré soutenu par quatre colonnes avec, à son sommet, le soleil et la lune, et un distique latin explicatif. Puis une aigle fort grande et une cigogne, sous lesquelles s'alignent dix écussons de sable chargés de lions d'or et de gueules, avec une légende latine.

Plus loin, dans la rue d'Havré, un théâtre ou un hourd présente un tableau vivant. Son symbolisme historique est évident : de même que l'empereur Frédéric III a, de son vivant, préparé et assuré l'élection de son fils Maximilien, ainsi ferait Charles Quint pour son fils Philippe. Le vœu des Montois ou des états du comté semble avoir perdu en septembre 1549, toute actualité. Charles Quint ne réussira pas à imposer son fils comme héritier présomptif de l'empire. Il ne cherche plus qu'à lui assurer la succession de la souveraineté des Pays-Bas, rendus indissolubles par la Transaction d'Augsbourg (26 juin 1548) et, surtout, par la Pragmatique Sanction d'Augsbourg (4 novembre 1549).

Avant d'arriver sur la Place, deux piédestaux se dressent l'un en face de l'autre et portent deux personnages vivants : le Grand Turc, en costume oriental, armé d'un arc à la turque, d'un carquois rempli de flèches, et un prince armé de pied en cap brandissant une hache d'armes dont il menace le sultan. Une sentence latine annonce que, pour le péril ottoman, le fils vaudra le père et imposera sa loi, «après le père une nouvelle crainte s'imposera ici pour toi et il est vain, ô Turc, de rassembler des troupes».

Au fond, un tableau vivant, sur scène, représente les neuf Muses. Au milieu de ces jeunes filles, le dieu Apollon couronné de lauriers. Le tableau s'anime.

Apollon chante puis chacune des Muses. Et les paroles latines rendent une fois de plus hommage à l'empereur et à son fils.

Plus loin, dans la rue qui mène au palais, joignant à un puits, une petite tribune soutenue par trois colonnes antiques : au-dessus, un grand aigle enlève dans ses serres Ganymède. Une explication en latin rapproche ce sujet mythologique, de l'actualité politique. Après cet enlèvement de Ganymède par Jupiter, viennent d'autres scènes de la fable ou de l'épopée que l'on rapporte à l'empereur et au prince : un bélier d'or traversant la mer chargé d'un enfant ; Ajax Télamon tenant de la main droite une longue lance, protégeant son frère Teucer, armé d'un arc à la turque ; la statue du pieux Énée, chargeant sur ses épaules son père Anchise et conduisant Ascagne, son fils. Puis, près du palais, deux grandes statues, Hercule de Thèbes et Atlas.

Arrivé au palais, Philippe descend de cheval. Le grand bailli de Hainaut (le comte de Lalaing), les échevins et les conseillers en longues robes de velours violet et toques de velours noir, escortés par plus de trois cents cavaliers en sayes de velours violet et chapeaux de même teinte à plumes blanches, retournent à la rencontre de l'empereur qui arrive une heure plus tard, à la nuit tombante.

Le lendemain, dimanche 1^{er} septembre, le prince se rend en grande pompe sur la Place où on a dressé une estrade carrée, qui permettra à tous de le voir, ainsi qu'une tente de campagne. Autour de l'estrade et de la tente, des «bailles» (barrières) pour écarter la foule et faciliter le cérémonial. Les membres de l'assemblée des états du Hainaut se rassemblent dès les 10 heures. L'abbesse et les dames chanoinesses de Sainte-Waudru arrivent en procession, avec un grand nombre d'abbés, responsables d'abbayes et qui, tous, coiffent la mitre et tiennent la crosse des prélats. On célèbre la messe. Une procession promène le très Saint Sacrement dans une custode d'argent, précédé par la châsse en argent massif de sainte Waudru. Les abbés, la châsse, l'abbesse et les chanoinesses montent sur l'estrade. L'abbesse remet la crosse abbatiale au prince qui est, en principe, l'abbé du chapitre. Son Altesse, en signe de paix, baise sur la joue chacune des chanoinesses. Celles-ci, selon Vicente Alvarez⁹⁸, sont toutes vêtues de blanc «et parmi elles, il y en avait de bien jolies et de bien élégantes». Ce baiser sur la joue est un usage prescrit par le cérémonial lors de la prestation de serment du comte de Hainaut. Après ce serment du prince sur la châsse, renfermant le corps de sainte Waudru, et sur les évangiles, qu'il respectera toujours les privilèges du chapitre, et ce baiser de paix aux chanoinesses, Jean Hoston, greffier de la Cour Souveraine de Hainaut déclare que les prélats, doyens, prévôts et autres gens d'Église, de même que les nobles et députés des villes représentant les trois états du Hainaut consentent à recevoir le prince Philippe comme successeur de son père dans le comté à condition que le prince s'engage à respecter les privilèges, franchises et liber-

tés du Hainaut. Ensuite le premier greffier des échevins de la ville de Mons, Jean Descamps, reçoit le serment du prince pour la ville. Après l'échange des serments, Thierry du Mont, le greffier des états, fait présent à l'infant, des vingt-quatre mille florins, y compris le don de Valenciennes⁹⁹. La ville de Binche quant à elle, offre une coupe «très riche», écrit Calvete de Estrella, avec son couvercle en argent doré.

La prestation de serment terminée, au son des clairons et des trompettes, un cortège se reforme pour conduire les personnalités à la collégiale Sainte-Waudru. Une messe particulièrement solennelle y est célébrée. Après l'office divin, l'empereur et le prince retournent sur la place. La joie de tous éclate. En signe de liesse, les rois d'armes jettent à profusion des pièces d'or et d'argent à la foule qui se presse sur la Place. On devine les tavernes regorgeant de monde. La ville fait distribuer du vin aux habitants, et des saltimbanques circulent par les rues, les placettes ou carrefours¹⁰⁰.

Le lundi 2 septembre, l'empereur quitte Mons, va coucher à Mariemont, et, par Genappe et Braine-l'Alleud, arrive, le 5 septembre, à Bruxelles. Ce lundi, le prince visite Jean de Henin, grand écuyer de l'empereur, en son magnifique château de Boussu, «résidence somptueuse, digne d'un roi et des plus belles qu'il y ait dans tout le pays», écrit l'enthousiaste Calvete de Estrella¹⁰¹. En 1549, le château de Boussu, dont l'architecte était Jacques du Brœucq, restait encore inachevé : «Son Altesse [...] alla manger chez Monsieur de Boussu (*Vosu*) [Jean d'Alsace de Henin-Lietard, premier comte de Boussu], grand écuyer de Sa Majesté, qui possède à deux lieues de Mons, une très belle maison encore inachevée.»¹⁰²

De retour à Mons, le prince se rend à Soignies, à trois lieues plus loin. Il y prête serment dans la collégiale et loge dans un couvent de religieux, à Sept-Fontaines (*Siete Fontanas*), à quatre lieues de Soignies. Le 4 septembre, il quitte Sept-Fontaines, va dîner dans un autre couvent, à Wijnendaele et entre à Bruxelles, après avoir parcouru 3 à 4 lieues sur la journée. La plus grande partie de la cour, elle, passe par Hal dont le sanctuaire est un centre renommé de pèlerinage.

Le 5, l'empereur, les reines et le prince, réunis à Bruxelles, s'y reposent une journée. Dès le 6, on repart. En effet, après avoir fait des entrées solennelles dans les principales cités, villes et places fortes de la Flandre, de l'Artois et du Hainaut, où il a été solennellement reconnu comme seigneur et souverain naturel de ces provinces quand décédera Charles Quint, après les cérémonies de Louvain et de Bruxelles, villes capitales du duché de Brabant, il reste encore au prince à recevoir et à prêter le même serment dans la seigneurie de Malines, à Anvers et à Bois-le-Duc.



Impression en cuivre sur la rue de Lombard au Quartier Saint-Denis, par Jean Victorq Tailleur de figures.

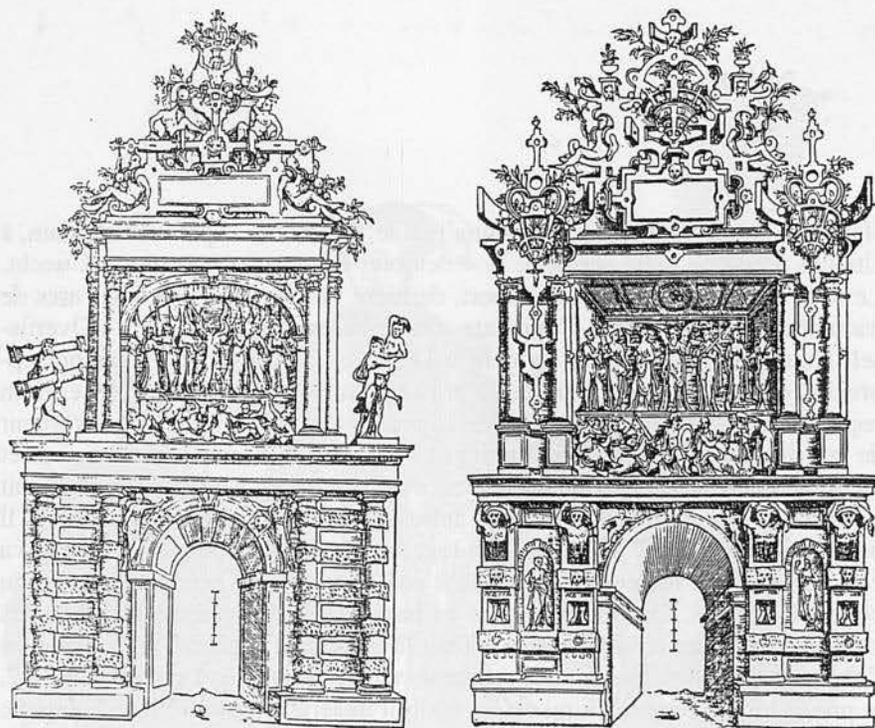
Le prince Guillaume d'Orange à cheval. Le *Triomphe de Binche*, en 1549, offrit l'occasion à Guillaume de paraître, pour la première fois, en public. Le prince (1533-1584) a fêté sa majorité (16 ans) par cette participation. Cf. cat. *Maria van Hongarije...* p. 193. Cette gravure sur bois colorisée est aussi de Cornelis Anthonisz.

Philippe séjourne à Malines, du 6 au 11 septembre; à Anvers, du 11 au 19; du 19 au 21, à Bergen-op-Zoom où il est fêté par la mère du marquis Jean de Bergues, gentilhomme de sa chambre. Le 20, il est intronisé comme comte de Zélande. A Breda, Guillaume de Nassau, prince d'Orange, le reçoit. À Bois-le-Duc, il prête serment le 23, après une messe à la cathédrale. Le 26 septembre, au palais de Dordrecht, il est reconnu par les états comme comte présomptif de Hollande. On passe par Rotterdam, Delft, La Haye, Leyde,

Haarlem où la prestation de serment a lieu le 1^{er} octobre. Après Amsterdam, à Utrecht, Philippe prête serment, le 4 octobre, comme futur comte d'Utrecht. Le 5, la cour repart pour Amersfoort, dernière ville où l'on érige des arcs de triomphe ou des «théâtres d'apparat». On visite ensuite la Gueldre, l'Overijssel. Nouvelle prestation de serment à Deventer. À cause de l'hiver qui approche, écrit Calvete de Estrella, le prince n'ira pas lui-même en Frise. Il en reçoit les délégués et envoie Jean de Ligne, comte d'Arenberg et gouverneur de la Frise, dans les villes de Groningue et de Leeuwarden pour y être reçu et reconnu. Le 13 octobre, l'infant demeure une journée à Zutphen dont il reçoit le serment «comme dans toutes les autres villes de l'État de Gueldre»¹⁰³. Il passe la journée du 17 à Nimègue; il loge, le 18, à Welle, puis, de Venlo, il va coucher, le 20, à Ruremonde. Le 21, il passe la nuit à Weert, «belle ville du comté de Hornes, État souverain qui a l'habitude de demeurer neutre dans les conflits. Le comte et la comtesse étaient là et avaient organisé un banquet en l'honneur de Son Altesse et des seigneurs et chevaliers de sa cour»¹⁰⁴. Le 22, le prince loge à Bergeijk «qui est un endroit misérable, propriété du comte de Hornes»¹⁰⁵. Le 23, il dort au magnifique château de Turnhout; le 25 octobre, il couche à Lierre dont il repart le lendemain, par Malines, pour Bruxelles.

«Cette fois-là, Son Altesse passa sept mois et cinq jours à Bruxelles : Elle y arrive le 26 octobre 1549 et en repartira le 31 mai 1550 pour Augsbourg¹⁰⁶ où l'empereur a convoqué la diète pour la seconde moitié du mois de juillet. Le 25 mai 1551, Philippe quitte Augsbourg. Il y séjourne depuis le 8 juillet 1550, ce qui fait près d'un an de séjour dans la ville d'Empire de la Souabe. Le prince arrivera à Barcelone, le 12 juillet 1551.

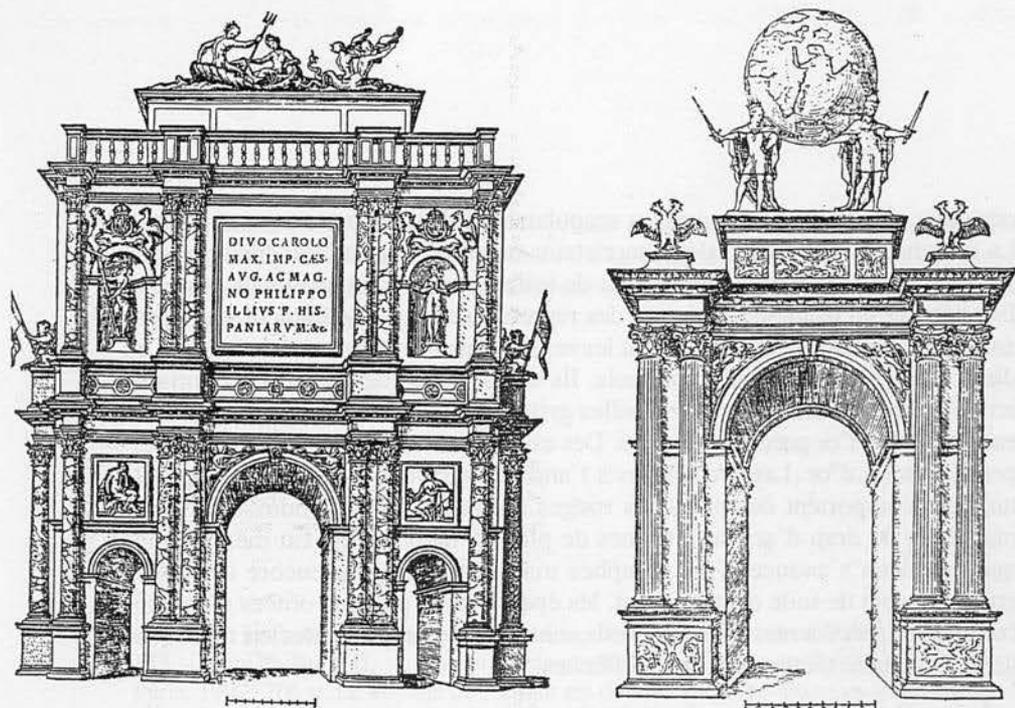
Durant son séjour à Bruxelles, de nombreuses fêtes rompent la monotonie. Des parties de chasse dans la forêt de Soignes alternent avec les bals quotidiens, les «mascarades» multiples et élégantes auxquelles Son Altesse participe parfois, des joutes dans lesquelles, comme il se doit, Elle gagne de nombreux prix. Calvete de Estrella et Vicente Alvarez décrivent en détail deux de ces joutes. La première a lieu le mardi gras. Elle a une tonalité un rien burlesque car la victoire de celui qui lance le défi ou le tenant, don Alonzo Pimentel, fait monter d'un degré un pendu, qui n'est autre que le dieu de l'amour, tandis que la défaite du tenant fait descendre Cupidon. La joute elle-même, spectaculaire et somptueuse, est précédée d'une mise en scène raffinée. Un char à quatre roues, à l'antique, drapé de noir, amène Cupidon. Autour de lui, sur le même char, se tiennent douze personnages diversement accoutrés, qui en rois, qui en philosophes, qui en religieux. Ils forment la suite de l'Amour. Quatre chevaux blancs, aux harnachements de soie noire, à la crinière et la queue teintes en rouge foncé, sont menés par un conducteur en robe de satin noir. Un bouffon vêtu de satin noir se trouve auprès d'une potence où, pour exprimer la signification allégorique du spectacle, des Fortunes étaient pendues par les pieds aux trois montants du gibet. Devant le char, douze chevaux



A gauche : L'arc de triomphe, érigé, aux frais de la ville d'Anvers, près du pont des Frères Mineurs, avait sa décoration frontale qui culminait à plus de 23 mètres. Sa largeur était de 14 mètres. Il comportait, lui aussi, une scène centrale destinée à montrer des tableaux vivants. Cf. E.J. ROOBAERT, *De Seer wonderlijcke schoone triumphelijke incompst...*, dans *Bulletin des Musées Royaux des Beaux-Arts*, Bruxelles, mars-juin 1960, p. 53.

A droite : Anvers. L'arc de triomphe municipal érigé à la Wijngaardstraat, près du pont du quartier de Sainte-Catherine, comportait, à l'étage, une sorte de scène où figuraient des personnages costumés représentant le paradis avec les anges et l'enfer avec les damnés. Cf. *Ibidem*, p. 52.

de joute, aux beaux harnachements, marchent montés par douze pages. Derrière le char, huit trompettes, en longues robes de satin noir, portent deux Fortunes pendues par les pieds, l'une sur la poitrine, l'autre sur l'épaule. Les trompettes, en chapeaux noirs à plumes, arborent le même emblème allégorique, sur les banderoles de leurs instruments. Derrière eux, s'avancent douze nobles, surtout des Espagnols, habillés de velours noir. Le costume allégorique du tenant, don Alonzo Pimentel, est remarquable : une casaque de velours noir orné de roses en gaze noire et semée de Fortunes pendues par les pieds, et un cimier que surmonte une potence à trois branches avec une Fortune pendue par les pieds. Le tenant fait deux tours de parade et salue les quatre juges, dont deux Espagnols. Un peu en avant de l'estrade des juges, au milieu de la lice ou champ clos, une potence à trois montants. À la potence s'appuie un gradin de dix-neuf marches, au milieu duquel est déposé le petit garçon vivant, Cupidon. Le bourreau aura la charge de le monter ou de le descendre, selon la victoire



A gauche : Non seulement la municipalité anversoise mais les groupements de marchands étrangers font ériger des arcs de triomphe. Ici celui installé aux frais de la *Engelse Natie*, la Nation anglaise, compte parmi les plus riches. Il présente trois ouvertures. Cf. E.J. ROOBAERT, *op. cit.*, p. 49.

A droite : La Joyeuse Entrée du prince Philippe à Anvers, où il séjourne du 11 au 19 septembre 1549, est particulièrement fastueuse. Tous rivalisent pour ériger de somptueux arcs de triomphe, pour défilér dans les plus riches costumes. Voici l'arc de triomphe que la municipalité fit ériger dans la Hoogstraat. Il reste assez simple et ne comporte qu'une ouverture. Cf. E.J. ROOBAERT, *op. cit.*, p. 48.

du «tenant» ou sa défaite, et d'après la décision des arbitres. Calvete de Estrela, comme d'habitude, se plaît à faire l'éloge de la valeur du prince et à décrire par le menu la somptuosité des costumes des participants à la joute. Celle-ci se termine par la victoire du parti de don Alonzo Pimentel et la défaite de l'Amour.

Après le repas qui clôt le mardi gras, un roi d'armes lit à haute voix le défi lancé pour le premier dimanche de Carême (notre dimanche du «grand feu», du «feureu», celui du «vieux carnaval» ou du «grand carnaval», celui «des brandons» ou «des bordes, des escouvillons, des behourds ou du behourdis», etc.¹⁰⁷). Après cette lecture du cartel de don Ruy Gomez de Sylva, commence une singulière «mascarade». Ce jeu dansé et mimé, qui comporte ou non un ballet, montre d'abord huit masques en religieux (tous Espagnols). Ils portent des robes et scapulaires de satin blanc; ils tiennent des cierges allumés. Der-

rière eux, six chantres en simples scapulaires et capuchons, avec des cierges. La marche est fermée par deux sacristains en surplis de taffetas blanc portant sur une civière l'Amour défunt vêtu de toile d'or incarnat à franges d'argent. Ils chantent un psaume exprimant des regrets au disparu : comment vivre sans amour ? Pendant ces chants devant les reines, entrent six masques costumés en dieux. Ce sont encore six Espagnols. Ils ont des tuniques courtes à l'antique, en toile d'or incarnat avec des écailles grises et blanches et des demi-manches en brocatelle d'or pareille à la jupe. Des coudes, sortent de petites têtes de serpents en toile d'or. Leurs coiffures à l'antique, couvertes d'écailles comme la tunique, comportent des panaches rouges et blancs. Ils ont endossé de longs manteaux de drap d'argent à traînes de plus de deux aunes. En même temps que les dieux s'avancent six nymphes masquées, qui sont encore des Espagnols, en soie de toile d'or incarnat, les épaules et la poitrine ornées d'écailles comme les précédents ; tous les bords sont frangés de garnitures en toile d'argent ; à la main, ils tiennent arcs et flèches.

Le cortège des dieux et des nymphes fait son entrée en dansant une allemande conduite par les ménétriers. Arrivés devant le corps du défunt Cupidon, un des dieux et une des nymphes se soulèvent et ressuscitent le dieu de l'amour. Son premier geste est d'armer son arc et de tirer une flèche à madame de la Thieuloye en l'honneur de qui la soirée est donnée. Cupidon va ensuite la prendre par la main et danse avec elle. Tout le monde, dieux, nymphes et religieux dansent alors avec les autres dames. Le bal général est lancé et durera tard dans la nuit¹⁰⁸.

La joute du premier dimanche de Carême a comme tenant ou «entrepreneur» Ruy Gomez de Sylva. Les prix sont nombreux et de grande valeur. Les chevaliers aventureux choisissent le prix pour lequel ils veulent concourir et, en gage, déposent le montant de sa valeur. En cas de défaite, ils perdent leur mise. Nous passons sous silence, afin d'abrégier, les noms des jouteurs, la description de leurs vêtements somptueux et de leurs exploits. Après le repas et la distribution des prix, entre une «mascarade» de vingt gentilshommes en longs manteaux de toile d'argent, avec, par-dessus, d'autres robes turques à longues manches, de hautes coiffures en drap d'argent et d'or surmontées de plumes blanches et violettes. Ils font leur entrée avec les musiciens en dansant une allemande, et en tenant des cierges allumés. Après un tour de salle, ils déposent leurs cierges et dansent avec les dames. Comme d'habitude, la soirée se termine tard.

Les réjouissances se continuent. On se prépare au départ pour Augsbourg en s'exerçant, dans les joutes, au maniement des armes et au dressage des montures qu'un long hiver au repos dans les écuries aurait rendues inaptes à entreprendre un long voyage. Et le jour du départ arrive qui, pour beaucoup de seigneurs et chevaliers, est celui attendu du retour dans la mère patrie. Le sa-

medi 31 mai 1550, l'empereur et le prince prennent la route par Louvain, Tirlemont, Tongres et Maestricht, vers Aix-la-Chapelle, Juliers, Cologne, Bonn, Andernach, Coblenz, Boppard, Mayence, Oppenheim, Worms, Spire pour arriver enfin à Augsbourg¹⁰⁹.

Notes

45. Cf. L. PFANDL, *Philippe II. Une époque, un homme, un roi*, Paris, s.d., pp. 147-148.— Sur Philippe II, voir aussi la biographie récente d'Ivan CLOULAS, *Philippe II*, Paris, 1992, 706 p. Le voyage de l'infant est décrit aux pp. 65-86 et les événements de Binche sont évoqués pp. 80-81.— Pour ce qui concerne les triomphes de Binche, voir encore le remarquable essai de Roy STRONG, *Les fêtes de la Renaissance (1450-1650). Art et pouvoir*, traduit de l'anglais par Bruno COCQUIO, Arles, 1991, 383 p. et plus particulièrement les pp. 145 et 174-178.

46. Cf. L. PFANDL, *op. cit.*, p. 130.

47. Cf. L. PFANDL, *op. cit.*, p. 131.

48. M.-T. DOVILLÉE, dans son introduction historique à la traduction de la relation de V. ALVAREZ, *op. cit.*, p. 7.

49. Cf. L. PFANDL, *op. cit.*, pp. 173-174. L'évêque de Salamanque, don Pedro de Castro, est le premier chapelain de la cour, le *capellán mayor*. Il a sous sa direction un grand nombre de prêtres et l'ensemble du personnel de sacristie. Cf. L. PFANDL, *op. cit.*, pp. 133 et 146.

50. Cf. L. PFANDL, *op. cit.*, p. 174.

51. Cf. L. PFANDL, *op. cit.*, pp. 172-173.

52. Le lieu-dit *Mont Sara*, à Binche, en dehors de l'enceinte, urbaine, au sud-ouest, témoigne de l'existence d'une chapelle abritant la Vierge noire. Cette vénération, issue du monastère bénédictin de Montserrat, on ignore à quelle époque elle s'est diffusée dans nos Pays-Bas. La dite chapelle, vétuste, a dû être démolie au XIX^e siècle. Je me demande si elle n'a pas, alors, été remplacée par la chapelle encadrée dans les maisons de la rue du Mont-Sara, cent mètres plus bas que la butte où elle se trouvait, à la bifurcation de deux chemins, l'un conduisant au moulin «Ma Campagne» et à la rue de Maubeuge, l'autre menant vers les hauteurs de Waudrez et l'avenue Prince Baudouin. Cette chapelle encadrée dans les maisons était encore, dans ma jeunesse, entourée d'une grande vénération. Sa porte est encadrée de pierre moulurée et surmontée d'un arc gothique en accolade.

53. Nos *biaux masses* carnavalesques, ou «beaux masques», se confondent aujourd'hui avec ceux que, depuis le XIX^e siècle, le dialecte dénomme énigmatiquement *trouyes guenouyes* «trouilles guenouilles». L'expression a subi, semble-t-il, l'influence

de l'étymologie populaire, née à l'époque de ma jeunesse. Elle est devenue, au début du XX^e siècle, *trouyes de nouyes*, ou «trouilles de nouilles», que les étymologistes et linguistes du Café du Commerce supposent, imaginent venir de «truies de nuit».

54. Cf. Alex. HENNE, *Histoire de la Belgique*, t. III, Bruxelles et Paris, 1866, p. 355.

55. Sauf indication contraire qui renvoie à l'original espagnol, nous utilisons la traduction de Calvete de Estrella, due à Jules Petit (*op. cit.*, t. I, Bruxelles, 1873, p. 155). Ni Calvete, ni Vicente Alvarez ne font allusion à une prestation de serment à Namur. Il ne semble pas non plus en avoir eu à Luxembourg, Arlon, Bastogne, ou à Marchen-Famenne. La raison de l'absence de cette cérémonie officielle, prévue par nos traditions politiques provinciales, semble être la suivante : les diverses assemblées provinciales des états attendent le résultat des pourparlers avec l'empereur et les États-Généraux. Les historiens qui ont étudié cette époque expliquent ces difficultés politiques et juridiques. V. ma note 66.

56. ALVAREZ, traduction de M.-T. DOVILLÉE, *op. cit.*, p. 74.

57. CALVETE DE ESTRELLA, traduction de J. PETIT, *op. cit.*, t. I, p. 157.

58. ALVAREZ, *op. cit.*, p. 74.

59. *Ibidem*.

60. Ce comportement du prince marque sa déférence envers sa tante.

61. CALVETE DE ESTRELLA, *op. cit.*, t. I, pp. 157-158.

62. *Ibidem*, p. 158.

63. M.-T. Dovillée, traduisant Vicente Alvarez (*op. cit.*, p. 75, n. 5), précise que cet emplacement est la bruyère de Haren. A. Henne (*Histoire de Belgique*, t. III), situe ce jeu militaire, au *Harenheyden velt*, au champ de la bruyère de Haren, «vaste plaine à l'est de Bruxelles». Quant à J. Petit, le traducteur de Calvete de Estrella (*op. cit.*, t. I, p. 158), il place ce pseudo-engagement guerrier «dans une plaine dite le Sablon (*Zavelberg*), qui forme un plateau uni et spacieux à une demi-lieue de Bruxelles». Mais la bruyère de Haren et le Sablon ne désignent-ils pas un seul et même endroit ? Aux historiens bruxellois, de trancher !

64. ALVAREZ, *op. cit.*, p. 75.

65. Le combat se termine sans qu'un camp ait triomphé de l'autre. le prince, les deux reines, et leurs suites prennent plaisir à visiter l'un et l'autre camp, jugent des situations de ceux-ci, examinent «l'heureux emplacement des batteries». On discute du talent et de la qualité militaire «des deux armées dans l'attaque et la défense». Puis les reines prennent congé et, avec les chevaliers et dames de la cour, se dirigent, par le chemin direct qui conduit à la porte de Coudenberg. Elles gagnent le palais en traversant le parc. Le prince, lui, et son cortège suivent une route différente, vers la porte de Louvain. Cf. CALVETE DE ESTRELLA, *op. cit.*, t. I, p. 167.

66. Calvete de Estrella et l'ambassadeur du roi de France, Marillac, expriment des affirmations concordantes. Mais L.-P. Gachard (*La Bibliothèque Nationale à Paris. Notices et extraits des manuscrits qui concernent l'histoire de Belgique*, t. II, Bruxelles, 1877, p. 100, n. 1), après avoir fourni le rapport de l'ambassadeur Marillac, s'inscrit en faux contre le fait que les états répugnaient à prêter serment à Philippe. Ils auraient, en effet, répondu à la requête de Charles Quint «que les sujets ne pourraient jurer d'obéir à tous deux ensemble, le suppliant ou de résigner ses États à son fils, ou

de se contenter qu'ils jurassent d'obéir audit prince, après la mort du père, pourvu qu'il les entretint en leurs privilèges, et notamment qu'il ne leur baillât point gouverneurs étrangers.» Il y a, dans cette dernière ligne du rapport de Marillac, un rappel de la préférence du prince pour la noblesse espagnole. Rappel qui est développé par la suite du rapport de l'ambassadeur.

67. L.-P. GACHARD, *op. cit.*, p. 102.

68. L.-P. GACHARD, *op. cit.*, pp. 102-103.

69. *Ibidem*. Ce qu'affirme aussi, avec des détails supplémentaires, V. Alvarez (*op. cit.*, pp. 87-88) : «On nous dit que, cette nuit-là, les hommes d'armes de Sa Majesté avaient dormi à une demi-lieue de ceux du roi de France qui passait tout près avec plus de vingt mille hommes, en direction de Boulogne où il prit, cet été-là, quelques places fortes. Sa Majesté n'avait avec Elle que les compagnies ordinaires de Flandre et les gens de sa cour.

70. Nous reproduisons ici un extrait — cité par J. Hedicke (*op. cit.*, p. 416, n° 63) — d'A. Pinchart (*Notes manuscrites sur la sculpture*, Carton 12). Ce manuscrit de Pinchart indique : «Il y avait un arc triomphal de huit piliers pour les fêtes de Binche et au-dessus des figures de plâtre faites par maître Luc». A. Pinchart a peut être dépouillé des acquits non encore publiés. La contradiction avec l'article du compte, aux A.G.R., n° 27308, fol. 77 v°, n'est peut-être qu'apparente. Les moulages de plâtre de l'arc de triomphe ont pu être exécutés par Luc Lance, avant son établissement à Binche, le 23 juillet 1550 : «A maistre Lucq Lange, molleur en platte de figures d'antiquaiges, la somme..; que Sa Majesté luy a ordonné depuis le XXIII^e jour de juillet XV^e chancquante qu'il arriva à Binch». Le monument funéraire élevé au Napolitain se trouve toujours dans l'ancien cimetière de la ville, près de la collégiale. Il est surmonté d'un obélisque caractéristique de la Renaissance, assis sur une base cubique. Sur une des faces de cette base, en grès de Bray, comme nos remparts et le palais, une inscription latine, datée de 1553, avec ses caractères romains à l'antique, fleure bon la Renaissance : LUCIUS QUIESCIT LANCIA HIC NEAPOLITES PACEM PRECARE LECTOR EJUS MANIBUS. À cette supplication «lecteur implore la paix pour les mânes de Luc Lance, Napolitain, qui repose ici», correspond, sur l'autre face, un autre texte. Celui-ci, en français, est gravé en gothique. Plusieurs mots du texte sont devenus illisibles. Ce monument funéraire est l'un des premiers qui, dans nos régions, dénote l'influence du renouveau de l'art. Au centre, un écu aux armes parlantes porte trois fers de lance. Le monument, pour notre mémoire collective, mériterait d'être protégé, sauvé, mis en valeur dans un cadre rénové.

71. On ne sait par qui ces peintures de l'arc de triomphe ont été réalisées. Peut-être Michel Coxcie que l'on voit plus tard, en novembre 1550, recevoir un acompte en vue de la réalisation de quelques petits «patrons» sur la victoire sur le duc de Saxe, a-t-il fourni les dessins ou esquisses préparatoires s'il n'a pas exécuté, de sa main, ces peintures des victoires impériales ? Cf. Alex. PINCHART, *Tableaux et sculptures de Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie (1558)*, dans *Revue universelle des Arts*, t. III, 1856, pp. 132-133. Il en était capable : l'acquit du 21 novembre 1550 le prouve. D'autre part, l'artiste a travaillé beaucoup à la décoration intérieure du palais de Binche et il a loué une maison à Binche, pendant son travail. Le 15 décembre 1549, il a reçu, en remboursement de la location de sa maison binchoise et pour l'exécution des peintures du palais, la somme de 1 928 livres, 17 sous, 6 deniers. Mais, dans le libellé de cet ar-

ticle du compte de Philippe du Terne, du 1^{er} mai 1548 au 30 avril 1550, fol. 316, on ne parle pas des menus travaux qu'il aurait exécutés pour les *Triumphes* de Binche. Ce silence n'est pas une objection irrécusable. L'artiste qui séjournait sur place a pu rendre ce menu service à la reine, sans qu'il prît la peine de faire transcrire sa participation, qui allait de soi, à la préparation des fêtes. Cf. Th. LEJEUNE, *Le palais de...*, pp. 427, n. 1, et 428. Cette participation reste une simple hypothèse.

72. L.-P. GACHARD, *op. cit.*, pp. 102-103.

73. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 62 : *Martes y Miercoles hasta en la noche non huvo fiesta que de contar sea porque los cavalleros estavan cansados y tambien por dar lugar a que se adresçassen las armas que delas fiestas passadas quedavan muy mal paradas y estos dos dias sus Magestades fueron a caça*, «Mardi et mercredi jusque dans la nuit il n'y eut d'autre fête que le plaisir de bavarder et de raconter, soit parce que les chevaliers se trouvaient fatigués, soit aussi pour donner le temps de redresser les armes et équipements qui restaient très mal en point à la suite des fêtes qui venaient de se dérouler. Pendant ces deux jours, leurs Majestés allèrent chasser».

74. Le prince prend les devants comme si Charles Quint voulait que ce fût d'abord à Son Altesse que les honneurs de l'entrée solennelle fussent rendus. L'empereur s'efface, semble-t-il, devant son fils, l'héritier présomptif. Cf. CALVETE DE ESTRELLA, *op. cit.*, t. III, 1876, pp. 153-154.

75. CALVETE DE ESTRELLA, *op. cit.*, t. III, 1876, p. 157.

76. *Ibidem*.

77. Paul HEUPGEN, *En 1549*, dans le journal *La Province*, Mons, 27 juin 1931, renvoie ici aux ARCHIVES DE LA VILLE DE MONS, n° 1 301.

78. R. WELLENS, *La Joyeuse Entrée de Philippe, prince d'Espagne, à Mons, en 1549*, dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. XXIV, Soignies, 1965, p. 35.

79. *Ibidem*.

80. *Ibidem*. R. Wellens, dans sa note 9, se fonde sur les Archives de la ville de Mons (n° 423, compte du massard 1548-1549, fol. 115 v°-116 r°) : «[...] se sont transportéz environ le 2 août 1549 en la ville de Lille [...] vers l'impériale majesté et son filz, monseigneur le prince des Hespaignes, leur faisant la révérence condigne et supplication de venir veoir ledit pays de Haynnau que lors fut traictié par lad. majesté de la réception future oudit pays de Haynnau de sondit filz, ayant ordonné que response luy en fuist donnée en la ville de Vallenchiennes, a quoi lesd. deputéz avoient obtemperé et furni [...]».

81. P. HEUPGEN, *op. cit.*; cf. R. WELLENS, *op. cit.*, p. 36.

82. *Ibidem*, P. Heupgen se fonde sur les Archives de la Ville de Mons (n° 1 301). On lira aussi R. WELLENS, *op. cit.*, p. 36.

83. P. HEUPGEN, *op. cit.*— Archives de la Ville de Mons, Conseil de ville du 19 août 1549.

84. R. WELLENS, *op. cit.*, p. 35 et n. 10.

85. P. HEUPGEN, *op. cit.*

86. *Ibidem*.

87. R. WELLENS, *op. cit.*, p. 36.
88. P. HEUPGEN, *op. cit.*
89. R. WELLENS, *op. cit.*, p. 44, n. 60.
90. P. HEUPGEN, *op. cit.*
91. R. WELLENS, *op. cit.*, pp. 35 et 36, n. 11.
92. *Ibidem*, p. 37.
93. *Ibidem*, p. 37.
94. *Ibidem*, pp. 37-38.
95. CALVETE DE ESTRELLA, *op. cit.*, t. III, 1876, p. 153-154, 158.
96. R. WELLENS, *op. cit.*, p. 39.
97. *Ibidem*, p. 37, n. 16; R. Wellens se fonde sur le compte du massard : «[...] aussi y requis de la Croix et Gharin volloir composer meltes en latin et franchois servans ausd. histoires».
98. ALVAREZ, traduct. M.-T. DOVILLÉE, *op. cit.*, p. 111.
99. Nous rappelons la lettre de créance, «de crédençe», de Marie de Hongrie. Cf. ma n. 77.
100. «A Jacques Surhon, orfèvre, pour ung escuchon d'argent en forme de chaisnon portant les armes de Mons, que Messieurs ont donné à ung compaignon faisant le fol par la ville; a esté payet : 105 sous», retrouvé dans le compte du massard; cf. P. HEUPGEN, *op. cit.*
101. Pour cette description de la Joyeuse Entrée du prince à Mons, nous avons utilisé la traduction par J. Petit de l'ouvrage déjà cité de Calvete de Estrella (t. III, Bruxelles, 1876, pp. 153-167), ainsi que R. Wellens et P. Heupgen, étude et article auxquels nous avons maintes fois renvoyé. R. Wellens dans, son étude parue dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies*, t. XXIV, Soignies, 1965, pp. 33-44, fournit une ample bibliographie et des renseignements précieux sur les sources d'information.
102. ALVAREZ, trad. M.-T. DOVILLÉE, *op. cit.*, pp. 110-111.— Le château de Boussu connut le même sort que celui de Binche. Il fut incendié par les mercenaires d'Henri II. Mais, comme à Binche ou à Mariemont, cet incendie de 1554 n'a pas ruiné entièrement l'édifice. Les dessins d'un des albums du duc Charles de Croÿ (gouache d'Adrien de Montigny) et de Le Poivre attestent de sa restauration postérieure. Sur le château de Boussu, on lira le mémoire de Michèle BINAMÉ, *Trois châteaux construits par Jacques Dubrœucq : Boussu, Binche, Mariemont*, U.C.L., Institut supérieur d'Archéologie et Histoire de l'art, 1968, 180 p.; Marcel CAPOUILLEZ, *Un monument méconnu de notre pays. Le château de Boussu*, dans *Bulletin du Crédit Communal*, 54^e an., n° 179, 1992/1, pp. 53-68, avec 5 illustrations en couleurs, reproductions des gouaches des *Albums de Croÿ*, t. VI, Bruxelles, 1990.
103. ALVAREZ, *op. cit.*, p. 115.
104. *Ibidem*, p. 116. Le comte de Hornes n'est autre que Philippe de Montmorency, capitaine de la compagnie des archers de l'escorte princière.
105. *Ibidem*.

106. *Ibidem*, pp. 117-118 et p. 123. Vicente Alvarez, p. 123, fait allusion à Calvete de Estrella, que nous connaissons bien, et qu'il cite déjà à la p. 13, de la narration traduite par M.-T. Dovillée.

107. Cf. Samuel GLOTZ, *Les dénominations du carnaval*, dans *Tradition wallonne*, t. IV, 1987, pp. 371-489.

108. CALVETE DE ESTRELLA, *op. cit.*, t. V, Bruxelles, 1884, pp. 123-131. Le scénario de cette «mascarade» avait été fourni par Ruy Gomez de Silva.

109. ALVAREZ, *op. cit.*, pp. 119-123.

LES SOURCES

Iconographie

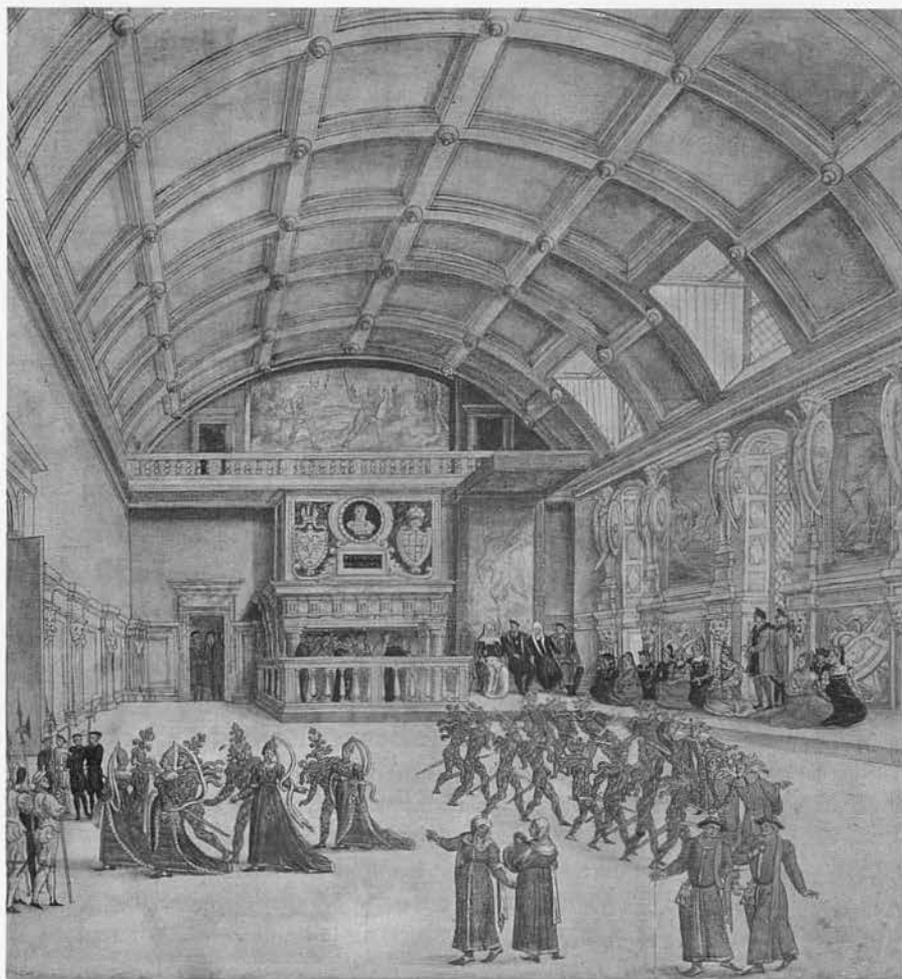
Pierre Dumon a étudié en partie l'iconographie, dans *Binche 1549, La joyeuse entrée du sérénissime prince Philippe, futur roi d'Espagne. Témoignage d'un artiste et d'écrivains contemporains*, Europalia Bruxelles, 1985, 40 p. Les deux seuls dessins fiables sont d'un artiste anonyme. On les a retrouvés dans une collection privée anglaise, celle de la veuve du major Cyril Drummond, Mrs Mildred Quinnet, à Cadland House (Faxley, près de Southampton, Hampshire). Albert Van De Put a identifié ces dessins comme étant des représentations de nos fêtes. Son étude, *Two Drawings of the Fêtes at Binche for Charles V and Philip (II), 1549*, est parue en Grande-Bretagne, au début de la seconde guerre mondiale, dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, vol. 3, 1939-1940, 1 et 2, *october - january*, pp. 49-55. Elle est passée inaperçue car nos soucis étaient d'une autre nature.

Dans le même numéro de la revue anglaise citée plus haut, pp. 55-57, A.E. Popham (*The Authorship of the drawings of Binche*), a tenté de percer l'identité de l'auteur de ces dessins non signés. Pour des raisons stylistiques, il élimine Jan Cornelisz Vermeyen (1500-1559), et Michel Coxcie (1499-1592). À cause de la chronologie, il écarte Nicolaus Hogenberg (mort en 1539); quant à Frans Hogenberg, son fils, connu par ses gravures historiques plus tardives (comme celle de la prise de Binche par le duc d'Anjou, en 1573, dans le *De leone belgico*, 1583, d'Aytzinger), il est né en 1540 et il est donc trop jeune pour nos dessins de 1549. L'artiste Robert Peril n'occupa jamais une position comparable à celle des peintres ou dessinateurs précédents. Reste Pierre Cœck d'Alost (1502-1550). Mais, conclut A.E. Popham, p. 57, cette attribution reste bien fragile. *There remains Pieter Cæcke, but, though there is nothing definitely to exclude him. I do not feel any certainty that the work is his. His typical compositions are in one plane, the action in the foreground, as is natural in a tapestry designer, and there is nowhere, except to a certain extent in the woodcuts of the Antwerp Triumphal Arches, any such feeling for space and recession as the Binche drawings, particularly that of the masque, evince.* Quant à P. Dumon (*op. cit.*, p. 19), après avoir résumé, en quelques lignes, l'étude d'A.E. Popham, il voit dans ces dessins, des œuvres d'atelier plutôt que d'un maître. Il pencherait pour l'attribution à un collaborateur de Jacques du Brœucq; celui-ci a travaillé au palais et aux triomphes de Binche.

Les deux dessins, de la collection Drummond, ont été acquis, en 1970, par la Bibliothèque royale Albert I^{er}, à Bruxelles, jadis Bibliothèque royale de Belgique. Ils sont conservés au Cabinet des Estampes, sous les références F 12930 pl^o et F 12931 pl^o. Ces acquisitions ont été annoncées et décrites, sous la rubrique *Acquisitions*, dans le *Bulletin de la Bibliothèque royale Albert I^{er}*, 15^e an., n^o 3, 10 mars 1971, pp. 35-39, avec les reproductions en noir et blanc des dessins, pp. 36 et 39. Des reproductions plus petites avaient précédemment

illustré l'article d'Albert Van de Put, mentionné plus haut, face à la p. 52. Le premier dessin, «Divertissement dans la grande salle du palais de Binche, 1549. Combat des chevaliers et des sauvages. Enlèvement des dames», et un détail agrandi figurent dans J. JACQUOT, *Fêtes et cérémonies au temps de Charles Quint*, Paris, 1960. Le même dessin est reproduit en couleurs, par R. WANGERMÉE, *La Musique flamande dans la société des XV^e et XVI^e siècles*, Bruxelles, 1965, p. 55. Les deux dessins en couleurs, en format réduit, illustrent l'étude mentionnée de Pierre Dumon, hors-texte entre les pages 20 et 21. R. Wangermée et Philippe Mercier (*La Musique en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, t. 1, 1980), avaient précédemment repris les deux dessins, en hors-texte (entre pp. 372 et 373, 384 et 385). Le succès de diffusion de ces documents, depuis 1960, dans nos régions, s'explique, nous semble-t-il, par l'exactitude, la fiabilité de ces témoignages historiques et leur qualité artistique. L'auteur anonyme de la notice du *Bulletin de la Bibliothèque royale Albert I^{er}*, annonçant cette acquisition, en souligne, p. 38, le «sens aigu du rendu de l'espace et un sens de la composition harmonieusement équilibrée». Pierre Dumon, déjà mentionné, les décrit techniquement (pp. 18 et 19) : «Il s'agit de dessins à la plume, au lavis gris brun et à l'aquarelle, rehaussés d'or. [...] Les filigranes sont semblables au numéro 1893 du répertoire de Briquet, que l'on trouve sur un papier utilisé à Avallon (Yonne), en 1551. Si, comme nous le verrons plus loin, les dessins sont très vraisemblablement l'œuvre d'un témoin oculaire, il semble néanmoins que les silhouettes de certains des petits personnages représentés aient été retouchées à une date ultérieure».

Le premier de ces dessins, comme le second, ne comporte, sur l'original F. 12930 pl^o, aucun texte. C'est d'ailleurs ce qui en a rendu l'identification méritoire alors que tous deux étaient, depuis 1759, dans une collection anglaise — celle de Sir Berkeley Lucy-Andrew Berkeley Drummond, ancêtre du major Cyril Drummond — où Albert Van De Put les a découverts. Les dénominations données sont variées suivant les auteurs. Nous lui laisserons le titre de P. Dumon, «Une mascarade dans la salle aux médaillons du château de Binche, le 28 août 1549». La traduction flamande *Een maskerdans* insiste, comme nous l'avons fait déjà à plusieurs reprises, sur le sens précis de «mascarade». Le mot n'a rien à voir avec l'usage populaire carnavalesque qui consiste à se livrer à mille facéties spontanées, sous le couvert du masque et d'accoutrements hétéroclites. Il désigne une forme de chorégraphie dramatisée, mimée et non parlée, sur un thème choisi auquel correspondent les déguisements élégants ou originaux, ainsi que des pas, et musique créés, ou non, pour la circonstance. Nous ignorons beaucoup de ce ballet, sinon son thème, la succession des parties et les déguisements. Mais quelle est la chorégraphie, son créateur et celui de la musique ? Ce créateur serait «Roger Pathie, personnage de cour et compositeur, qui était aussi organiste de la reine Marie», selon D. Heartz (*Un divertissement de palais pour Charles Quint à Binche*, dans J.



Salle d'apparat, dite aux médaillons, du palais de Binche. Le rapt de quatre dames vêtues à l'ancienne (hennins et robes à traînes médiévales) par des hommes sauvages. (Bibliothèque royale, Cabinet des Estampes, F. 12930 pl^o).

Jacquot, *Fêtes et cérémonies au temps de Charles Quint*, Paris, 1960, pp. 329-330). D. Hertz avance cette attribution avec prudence. Il la corrige en ajoutant «Cependant on ne sait rien de la part que prit Pathie à la composition de la musique qui accompagnait les diverses réjouissances». Grâce à la publication de R. Wellens (*Un compte relatif aux fêtes de Binche et de Mariemont en 1549*, dans le *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. CXXIV, 4^e livraison, Bruxelles, 1959, pp. 275-297), on sait que «Roger Pathie, premier varlet de chambre de la Royne douaigière de Honguerie et de Boheme, régente et gouvernante» (p. 297), a joué le rôle d'homme de confiance de la reine pour le contrôle des dépenses militaires. Le *Compte des dépenses militaires pour les fêtes de Binche et de Mariemont (1549-1550)*, édité par Robert Wellens, ne reprend pas les autres débours effectués que l'on retrouvera peut-être, à l'avenir, dans les acquits de la Chambre des Comptes. Ce cahier de 6 folios avait échappé à la sagacité des chercheurs alors qu'il se trouve aux Archives géné-

rales du royaume, *Chambre des Comptes*, n° 44 571. On voit également maître Roger jouer un rôle modeste, les dimanche 25 et lundi 26 des fêtes, lors du passage de la rivière vers l'île Heureuse ou de l'Aventure. Dans sa fonction qui passe inaperçue, ne joue-t-il pas, au nom de la reine, le rôle important du régisseur, rappelant à chacun son comportement et veillant au bon déroulement du programme ? Nous nous permettons pour la description de l'épisode de renvoyer au *Thournierbuch* de 1550 (cf. S.G. et L.M., 1991, *Cahiers binchois*, t. X) et pour le rôle de «maître Rogier», pilote de la barque et factotum de la reine Marie, à la note 102 de cet ouvrage.

La fiabilité du dessin résulte de la comparaison avec les documents, acquits et comptes des travaux, publiés partiellement par Th. Lejeune et R. Hedicke, dans l'article et les ouvrages cités. La salle d'honneur du premier étage est couverte par une voûte en berceau, formée par un plafond cintré en chêne, de style Renaissance, avec des caissons et des pendentifs. L'encadrement des portes et les deux cheminées (on ne voit que deux portes et une cheminée, sur le dessin pris du fond de la salle) est en marbre de Rance. Un charpentier de Mons, Baudechon Wéry, après avoir été en Hollande voir «et visiter aucuns charpentaiges», a réalisé ce plafond cintré, presque comme la coque d'un navire, «de cent pieds de loing, XLV piedz de large par dedens œvre»¹¹⁰. Des escriniers ou ébénistes de Nuremberg, de Frise, du Würtemberg travaillent au palais. Mais c'est à «Philippe de Nivelles, escrignier» qu'il revient de s'occuper des lambris réalisés en 1548, pour «la grande salle hault» suivant les plans et esquisses de Jacques du Brœucq. Ces lambris, dit le compte 27 306, des A.G.R., fol. 372 v°, sont de la hauteur d'une «almarche», avec moulures, têtes de lions et «chieur» [dans les faces latérales intérieures des fenêtres] «es fenestres au lez du jardin, huys, porge [...] et despouilles représentans les faits d'armes entre les pilliers, où sont les termes». Le dessin montre ces lambris moulurés, d'une hauteur approximative de deux mètres, décorés de mufles léonins caractéristiques du style contemporain. Ces mufles, on en retrouve d'analogues, mais en pierre, à l'extérieur de l'abside de l'église des récollets de Binche. Ils sont sans doute des remplois d'après la démolition de 1704. On voit aussi, encadrant les hautes fenêtres, les termes¹¹¹ aux boucliers dont l'ovale est pointu en bas, les trophées ou «despouilles» sculptés sur les panneaux inférieurs entre les piliers où se dressent les termes. V. Alvarez mentionne «quatre très grandes fenêtres [...] et, entre elles, là où on ne pouvait pas suspendre de tapisseries, il y avait de très bonnes peintures»¹¹². Entre les hautes fenêtres aux vitres blanches dont les plombs dessinent des résilles, le dessinateur a esquissé la figuration de deux des trois toiles du Titien. Le premier de ces tableaux évoque le supplice de Tityos; le second, celui de Sisyphé; le troisième, qu'on ne voit pas car le dessin ne montre que deux des quatre fenêtres de la salle, soit la moitié de celle-ci, illustre le supplice de Tantale. «Ces trois tableaux furent mis en sûreté avant la destruction du château,

on les signala par la suite à l'Alcazar de Madrid où ils furent finalement détruits dans un incendie»¹¹³. Cette affirmation exigerait peut-être un examen approfondi de deux toiles du Titien que nous avons vues au Prado. Elles étaient en médiocre état et reléguées, peu visibles, dans un escalier : le n° 427 montre «Ticio»¹¹⁴ enchaîné avec un aigle qui lui dévore le foie; le n° 426 illustre le mythe de Sisyphe portant un bloc de pierre sur les épaules. Ce qui correspond aux figurations des deux tableaux esquissés sur notre dessin.

Dans le fond de la salle, une cheminée (l'autre, qu'on ne voit pas, se trouve en face) en marbre de Rance, très caractéristique du style à l'antique de la Renaissance, avec ses quatre colonnes toscanes qui supportent «une pierre du dessus», suivant Alvarez, de quatorze pieds de long, ornée de sept triglyphes au bas desquels se voient des gouttes. Au-dessus, sur le manteau, un buste en bas-relief s'inscrit dans un cercle. Sous le médaillon, un cartouche sur lequel on lit, en beaux caractères romains, *VESPASIANO AUGUSTO*. De part et d'autre du cartouche et du médaillon de Vespasien, les armoiries d'albâtre et «chapeaux de triomphe», œuvres de Jacques du Brœucq¹¹⁵. Les deux écus armoriés sont entourés du collier de la Toison, avec le bélier en bas, sous la pointe. Celui de gauche, sommé de la couronne impériale, montre l'aigle bicéphale des Habsbourg. Celui de droite est surmonté d'une couronne royale; il est rempli d'armoiries de dimensions si réduites que le dessinateur n'a pu qu'en tracer une esquisse rudimentaire impossible à décrire. Le mur du fond, le seul visible sur le dessin, est traversé, aux deux cinquièmes de sa hauteur, par une galerie à la balustrade en bois. Au-dessus du médaillon à l'effigie de Vespasien, court cette galerie latérale. Contre le même mur du fond, et encadrée par deux portes Renaissance aux linteaux et à l'entablement en marbre de Rance, une peinture dont nous ignorons l'auteur représente la lutte d'Apollon et de Marsyas rivalisant d'habileté à jouer de la lyre et de la flûte. «Et du même côté qu'occupait la cheminée que nous avons décrite, il y avait une grande et large estrade haute de trois marches. Elle était entourée de balustres ou de gros montants peints en marbre et en porphyre»¹¹⁶. Calvete signale que, de cette estrade, l'empereur, les deux reines et le prince ont vu les fêtes et soirées dansantes qui se firent dans la salle. C'est là aussi qu'ils prirent leurs repas, parfois ensemble»¹¹⁷. Effectivement, le dessin montre, sur cette estrade, à droite du dessin, et en partant de la gauche, la reine Éléonore reconnaissable par sa corpulence (elle est née en 1498), l'empereur, Marie de Hongrie à la silhouette plus mince que sa sœur aînée, à la robe noire, à la coiffe blanche avec les deux bandes de toile qui tombent sur la poitrine, en enfin, à l'extrême droite, dans l'angle du mur, le prince Philippe au vêtement moins sombre que celui de son père, et avec des parements garnis de fourrure, le prince a des chausses rouges que laisse voir son vêtement. On remarquera la fidélité des esquisses des deux reines. La reine Marie est en habits de deuil, sans bijoux, avec la seule note blanche de sa lingerie. On pourrait comparer, si on le vou-

lait, à ses portraits de veuve. Sa sœur aînée Éléonore est plus corpulente. Les couleurs des vêtements restent discrets. Elles s'écartent toutefois de l'ensemble endeuillé de Marie. La silhouette de la veuve de François I^{er} est noire ou brun foncé; sa jupe est grise et une guimpe de toile blanche encadre le visage. Albert van De Put¹¹⁸ souligne la ressemblance avec sa tante Marguerite de Savoie, décédée en 1530.

Les quatre personnages décrits sont placés à part, sous le dais impérial dont le plafond et le fond sont recouverts d'une tapisserie. Celle-ci constitue la septième tenture de la série dite des Sept Péchés capitaux, du lissier Wilhelm de Pannemaker, d'après les cartons de Pierre Cœcke, en laine, soie, or et argent¹¹⁹. La tenture décorant le mur d'angle, à droite de la cheminée, mur contre lequel s'adosent l'estrade et les sièges de la famille impériale représente l'Orgueil. D'après l'esquisse du dessin, s'agit-il du «géant Encelade foudroyé par Jupiter en Sicile»¹²⁰ ? Quant aux six autres tapisseries, minutieusement décrites par Calvete de Estrella, mentionnées par V. Alvarez¹²¹ et H. Cabanillas¹²², le dessin les ignore.

A. Van De Put¹²³ souligne les divergences entre le dessin et les relations. H. Cabanillas voit dans les médaillons des cheminées, les effigies de l'empereur Hadrien et de Jules César; Calvete donne les mêmes noms. Or le dessin, avons-nous constaté, nous montre, inscrit dans un médaillon circulaire, Vespasien. Le dessin omet aussi de reproduire les quelques tapisseries, de la série des «Péchés capitaux» qui auraient été visibles sur le mur de gauche. Il présente, au-dessus des lambris, des murs sans décor. Plusieurs hypothèses sont possibles pour expliquer cette omission. Le dessinateur qui, pour les personnages et l'évocation du ballet masqué du rapt des quatre femmes en hennins par les hommes sauvages, aura sans doute pris des croquis sur le vif, n'aura plus eu le temps de tracer les esquisses des tapisseries. Ou aurait-il considéré pareilles esquisses comme difficiles ou impossibles à exécuter. Car ces tentures ont, à la fois, une bordure ornementale, des cartouches avec des textes latins didactiques, des scènes dans lesquelles foisonnent les personnages, les accessoires et décors extraordinaires. Ou encore les relations sont-elles inexactes et quelques-unes des tapisseries n'auraient-elles pas trouvé place dans le corridor ? Car il me semble impossible de placer sur une surface murale si exiguë (il faut défalquer le mur, qui se trouve dans le dos du dessinateur et qui comporte, lui aussi, sa cheminée et la peinture du supplice de Marsyas) six tapisseries dont la longueur moyenne, si nous nous référons à la série incomplète du Patrimoine national, de Madrid, a entre 7 et 8 mètres. Ce qui ferait, au minimum, une cinquantaine de mètres de tentures. Le dessin, avec une partie de ses murs nus, serait-il plus conforme à la réalité que les relations d'Alvarez, de Cabanillas, de Calvete ? Il est vrai qu'Alvarez et Calvete mentionnent sept tapisseries dans la salle mais que Cabanillas emploie un singulier, peut-être collectif, *muy hermosa tapiceria de oro y seda*. Rappelons que,



La grande féerie dans la salle enchantée du château de Binche, la nuit du 30 au 31 août 1549 (Bibliothèque royale, Cabinet des Estampes, cote F. 12 931, pl^o).

selon V. Alvarez dont les mesures se rapprochent de celles données par les comptes, la salle avait approximativement une trentaine de mètres de long. Si on en défalque la largeur de la porte monumentale avec sa corniche, son entablement, son arc en plein cintre devenu fronton au linteau horizontal, les jambages ou montants verticaux, tout cela en marbre de Rance et dans un classicisme architectural proche de celui de la Renaissance italienne aux lignes si pures, on en arrive à approximativement 25 ou 26 mètres. Assez pour placer trois, ou quatre, de nos tentures. Où se cache la vérité ?

Le dessin, F. 12 930 pl^o de la Bibliothèque royale à Bruxelles, Cabinet des Estampes, mesure, d'après Pierre Dumon, 398 mm sur 379 mm, «avec un bord rapporté de 107 mm à droite, de haut en bas»¹²⁴.

Le second de ces dessins de la collection Drummond, porte la cote F. 12 931 pl^o, à la Bibliothèque royale à Bruxelles. Il n'a pas de titre ou d'indications manuscrites. P. Dumon l'intitule «La grande féerie dans la salle enchantée du château de Binche, la nuit du 30 au 31 août 1549». Les caractères

techniques sont les mêmes : dessin à la plume, au lavis gris brun et à l'aquarelle, rehaussé d'or. D'après P. Dumon, son format est de 409 mm sur 387 mm¹²⁵.

La scène représentée se passe au rez-de-chaussée du palais, dans une salle qui semble voûtée en berceau et qui aurait été une «vieille salle» dont la reine, d'ordinaire faisait sa chapelle¹²⁶. Cette information de la seconde lettre en français est intéressante. Elle expliquerait peut-être le surélévement du fond de la salle, qui aurait été l'ancien chœur. L'autel aurait été remplacé par l'ingénieuse machinerie décrite dans les relations des fêtes. Celle-ci était masquée par une construction de bois de style Renaissance. La corniche, l'architrave peinte, les moulures cachent le caisson supérieur par lequel descendent les tables couvertes d'une succulente collation. Cet assemblage est soutenu par quatre colonnes de bois, peintes en vert. Celles-ci sont creusées. Par des canaux intérieurs, des cordes invisibles laissent descendre, l'une après l'autre, trois tables toutes préparées et remplies de dragées et autres friandises pour la collation...¹²⁷. Ces colonnes sont toscanes, du tailloir à la base moulurée.

A. Van De Put¹²⁸ s'est efforcé d'identifier quelques-uns des personnages représentés. Ce qui est difficile car *As in the first picture, the artist has been at pains to characterize the personages*. Si nous suivons A. Van De Put, au centre, vu de profil, avec des chausses rouges, l'empereur converse avec Éléonore. La robe bleue de celle-ci s'ouvre en triangle, depuis la ceinture, et laisse voir une cotte couleur d'or. La reine Marie, à droite d'Éléonore, porte une simple coiffe de toile blanche et une robe noire, aux parements et col de fourrure, qui traîne jusqu'à terre, ample comme une houppelande. Elle parle avec un personnage, aux chausses et manteau noirs avec, au col, un large morceau de fourrure. Pour A. Van De Put, ce serait Jean de Hennin, comte de Boussu. Le deuxième seigneur, à gauche, du groupe central, vu de dos, manteau noir, collier de barbe, d'aspect assez jeune, avec épée, se confondrait avec le prince Philippe. À l'extrême gauche du dessin, le personnage, à la coiffure caractéristique d'un titulaire de doctorat universitaire, serait le cardinal de Trente, Cristoforo Madruzzo. Sa toge, aux col et parements de fourrure, tombe jusqu'aux chevilles. Par les ouvertures amples, elle laisse voir des manches bouffantes en tissu rouge. Quant à nous, nous préférierions donner aux quatre héros de la soirée et des festivités, leurs places ordinaires. Habituellement, dans les banquets de Binche ou de Mariemont, ils apparaissent isolés de la masse de la noblesse. L'étiquette bourguignonne, rigoureuse, introduite à la cour d'Espagne depuis le 15 août 1548, aboutit à une sorte de déification du souverain. Pour assister à l'assaut contre le château factice des sauvages, ravisseurs des quatre dames, ou au tournoi équestre du 30 août, les héros sont bien à part dans la galerie de Mariemont ou la haute tribune centrale de la Place du marché, à Binche. Si nous regroupons les quatre héros des festivités, nous trouverions plutôt, dans le groupe central, à droite, l'empereur, tout de noir vêtu, avec son profil pro-

gnathe et sa barbe dont la pointe va vers l'avant. Un profil typique que l'on retrouve sur des monnaies ou l'avvers de médailles, sur le tableau du Titien de Charles Quint à la bataille de Mühlberg (1547) ou sur celui de Giovanni Francesco Terzio, à la Pinacothèque de Vienne, figurant l'empereur, au mantelet noir comme la toque, le pourpoint où se remarque le collier au bélier de la Toison d'or, les hauts et bas de chausses, ainsi que les chaussures. On le voit mal avec les chausses rouges que lui attribue A. Van De Put. À gauche de l'empereur, la régente Marie de Hongrie, dans des vêtements de deuil fort proches de ceux du premier dessin, avec, moulant le crâne, une coiffe simple dont on devine les pointes antérieures empesées, arrondies, par le fer, en demi-boucles; cette coiffe diffère de celle du premier dessin. Le troisième personnage, à gauche de Marie, serait Éléonore. Sa silhouette apparaît moins empâtée que dans le premier dessin où elle ressemble si étrangement à Marguerite de Savoie ou à nos religieuses d'antan. Son habillement implique, si c'est elle, une étonnante recherche d'élégance vestimentaire, et un surprenant contraste avec la première silhouette. La femme dessinée apparaît comme jeune et jolie, plus jeune, apparemment, que Marie endeuillée. Sa coiffure est élégante comme sa robe bleue et sa cotte dont on voit le triangle jaune. Le corsage à l'échancrure qui se découpe en angles droits, dégage bien le cou et le haut du buste. On soupçonne des bijoux, des perles, des pierres précieuses, notamment dans le diadème de la coiffure. Le banquet et la collation de la salle enchantée, fin des *Triumphes* de Binche, auraient-ils incité Éléonore à cette métamorphose ? Nous n'osons rien affirmer. En train de converser avec elle, le quatrième personnage du groupe central, vu de profil, est en noir comme la plupart des dignitaires. Ses bas de chausses sont rouges comme dans le premier dessin car nous pensons au prince Philippe. Ces quatre personnages, à droite du groupe central, sont suivis de trois dames et trois gentilshommes, probablement appartenant à leurs maisons ou «chambres» respectives. Deux robes sont rouges avec l'avant-bras découvert. Celle de la reine Éléonore — appelons-la bleue et jaune — a des manches qui vont jusqu'aux poignets. Est-ce le hasard, seul, qui la distinguerait ainsi ? La coiffure, chez toutes, sauf Marie, est bien à la mode. Un diadème maintient en place le voile qui couvre la tête et cache les cheveux, en tombant jusqu'aux épaules.

À droite du dessin, devant un haut panneau rectangulaire peint, on devine quatre conduits verticaux qui offrent à profusion les quatre boissons au choix. À leur extrémité, une sorte de nuage montre le bouillonnement des vins jaillissant des conduits. Ce qui n'est pas bu s'écoule par les quatre cuvettes rectangulaires que cache une haute base, sur plan rectangulaire, avec corniche et moulures. Cette base en bois cache l'arrivée des tuyaux d'alimentation de la fontaine. La peinture qui décore le haut panneau vertical représente un personnage nu au manteau rouge planant au-dessus d'un rocher abrupt. Calvete ne mentionne pas ce personnage énigmatique, sans doute, de la mythologie. Il dé-

crit le rocher, sans préciser qu'il s'agit d'une figuration peinte. À le lire, on s'imaginerait que des artistes ou artisans avaient réalisé un simulacre de rocher, en trois dimensions. Calvete évoque aussi quatre candélabres avec des bougies allumées : *Avia al un cabo dela roca quatro candeleros, con quatro pequenas hachas blancas encendidas*. Le dessin ne montre pas ces candélabres aux quatre petits flambeaux blancs (des cierges ? des bougies ?) allumés. Il se pourrait toutefois qu'ils se cachent, sur le côté invisible du dessin, à l'avant-plan droit.

Des dix écus aux armes royales, quatre sont entourés du collier de la Toison d'or; ils décorent la large frise qui borde le plafond ou la voûte de la salle. Cette bordure est animée, entre les écus aux armes d'Espagne, par des figures mythologiques. On distingue plus nettement, parmi elles, celle de Neptune avec son trident sur un petit char traîné, non par des chevaux marins, mais par un cygne. Sur la toile peinte qui couvre la pièce dont l'artiste ne nous montre que la moitié, les signes du zodiaque forment une bande qui traverse la salle en largeur. Puis, sur le fond bleuté du ciel, entre les nuages, peintes en camaïeu, des figures étranges, sans doute les planètes mentionnées par Calvete, *Sobre los espejos parecian los siete Planetas en sus carros bien pintados con diez escudos de armas Reales*¹²⁹. Mais, sur le dessin, il n'y a pas de chars et les planètes sont figurées d'une manière symbolique, qui ne nous est pas toujours claire. On voyage dans un monde mystérieux aux êtres étranges. Un chien, en haut, vers la gauche, évoque la constellation du Chien, celui du chasseur Orion ou de la Canicule, à l'occident de l'hémisphère boréal. À l'extrême droite, dans l'orbite de la bande des signes zodiacaux déjà mentionnée, le centaure Chiron, moitié homme, moitié cheval, indique la constellation du Sagittaire. Plus au centre, on devine l'Écrevisse ou le Cancer, autre constellation du Zodiaque. Plus bas, à gauche, la caravelle serait *Argo*, le navire des Argonautes partis à la conquête de la Toison d'or. Suivant le mythe, transporté dans le ciel, il en devint une des constellations. Mais à quoi font allusion ce long serpent, genre de dragon, et le géant brandissant, de la main droite, une massue juché sur un énorme tronc d'arbre qui traverse en diagonale la voûte céleste toute constellée. Quelle est aussi la signification du cheval au repos de l'avant-plan gauche, du vase d'où jaillissent des flammes, du gros coquillage ?

Notre dessin permet parfois de mieux interpréter la description des narrateurs. On se rend compte de la nature des petites lampes suspendues, alimentées en huile odoriférante. Ou de ce ciel partagé en deux, avec, d'un côté, les nuages et les vents, de l'autre, les étoiles dont la voûte céleste est constellée, au milieu de figurations mythologiques. On constate aussi que la fontaine en forme de rocher marin se réduit à quatre conduits de métal où les convives vont quérir le vin ou breuvage de leur choix. Le rocher, quant à lui, est peint contrairement à ce que laissent entendre les narrateurs. Ceux-ci tombent dans l'exagération qu'exigent le genre et le public auquel on s'adresse¹³⁰. Chaque

conduit est placé dans une cuvette rectangulaire en métal qui récupère, sans mélange, le surplus de chaque espèce de vin. Le modèle dessiné apparaît simple et logique, si on compare les textes des narrateurs principaux et fort éloigné, en tout cas, des descriptions des deux lettres italiennes.

Une autre divergence du dessin avec les sources littéraires réside dans l'absence d'une tapisserie¹³¹. Celle-ci est mentionnée par deux des témoignages, ceux de Calvete¹³² et de H. Cabanillas¹³³. Mais il est possible que cette tenture du triomphe de Scipion l'Africain, à travers les illustrations de laquelle on exalte les victoires de Charles Quint, ait été placée dans la partie invisible de la salle enchantée. Ou, que, comme dans le premier dessin, par une sorte de parti-pris, ou par un manque de temps, l'artiste ait renoncé à tracer l'esquisse, trop compliquée pour un dessin exigu, de cette tapisserie. Quand on considère les esquisses des toiles du Titien et le soin avec lequel il a rendu les termes encadrant les fenêtres de la salle d'apparat du premier étage, les trophées sculptés dans les panneaux inférieurs ainsi que les mufles léonins des lambris, on se dit que cet artiste anonyme était bien capable de tracer l'esquisse de cette tapisserie.

En conclusion, comme P. Dumon¹³⁴ nous croyons à la fiabilité des deux documents. Leur valeur est indéniable que ce soit pour vérifier, comprendre, corriger les sources narratives, trop imaginatives parfois, soit pour l'histoire de l'art de la Renaissance, au milieu du XVI^e siècle, dans nos «Pays d'embas». Il reste à souhaiter que se retrouvent encore, dans l'une ou l'autre collection, des dessins complémentaires. Nous n'avons pas la compétence nécessaire pour affirmer que ce sont des œuvres d'un grand maître. Mais l'artiste connaissait son métier. Il ne serait pas étonnant qu'il appartînt à l'équipe des collaborateurs de Jacques du Brœucq. Le dessin révèle, chez son auteur, du talent, le souci de l'exactitude même dans le détail. Il connaît bien la perspective, «révèle un sens aigu du rendu de l'espace»¹³⁵. Le fait que l'on trouve au dos du premier dessin, F. 12 930 pl^o, «plusieurs esquisses [cheminée ou portique ?] à l'encre brune»¹³⁶ incite à penser à une œuvre réalisée par un des maîtres ou un de leurs collaborateurs qui ont travaillé au palais. Les dessins définitifs que nous possédons sont sans doute fondés sur des croquis pris lors de l'événement, des instantanés remaniés en redessinant avec soin, personnages et décor.

Archives

L'incendie de Binche, en 1554, a détruit les documents communaux, comptes et registres des Audiences du magistrat. Ils nous auraient fourni des renseignements complémentaires sur la participation de la population à la réception solennelle de l'empereur et de l'infant d'Espagne. Cette participation,

à en croire les sources narratives, a dû être minime, à l'échelle de la médiocrité relative de la ville.

Les comptes du domaine de Binche et leurs acquits, aux Archives générales du royaume, à Bruxelles (A.G.R.) ou aux Archives départementales du Nord, à Lille, n'ont pas encore, sauf partiellement, été exploités comme il serait souhaitable. Il est probable qu'on y trouverait des informations complémentaires, plus sûres que celles fournies par les sources narratives. Une étude de Théophile Lejeune (*Le palais de Marie de Hongrie, à Binche, 1545-1554*)¹³⁷, a montré ce que pouvait apporter l'examen des registres des A.G.R., *Chambre des Comptes*. Cet article a été repris par le même érudit, dans son *Histoire de la ville de Binche*¹³⁸. R. Hedicke (*Jacques Dubrœucq de Mons*)¹³⁹ a travaillé aux A.G.R. comme à Lille. Il ne semble pas avoir exploité complètement la mine que constituent les acquits, où se mêlent, comme dans les comptes, ce qui a rapport aux travaux de Binche et de Mariemont, et les débours pour les festivités elles-mêmes.

Robert Wellens a publié, avec une introduction et des notes, un cahier de 6 folios, A.G.R., *Chambre des Comptes*, n° 44 571, qui avait échappé à la sagacité de Th. Lejeune. Il s'agit d'un *Compte de Roger Pathie touchant la despense faicte pour les bastons d'armes des joustes et exercices d'armes faictz tant à Binche qu'à Mariemont; ensemble de l'amenage de l'artillerie et autres diverses parties en deppendantes*¹⁴⁰. Évidemment ce compte rendu à la reine par Roger Pathie ne concerne que les dépenses militaires pour les fêtes de Binche et de Mariemont (1549-1550). Il a été présenté en la Chambre des Finances, le 27 novembre 1549. Les autres dépenses relatives aux festivités elles-mêmes sont reprises dans des articles aux intitulés généraux. On pourrait sans doute en retrouver le détail à travers les acquits qu'il y aurait lieu de dépouiller systématiquement. Ce serait une œuvre de longue haleine aux résultats imprévisibles !

À Vienne, aux Archives de l'État autrichien (*Oesterreichisches Staatsarchiv, Abteilung : Haus -, Hof -, und Staatsarchiv, Wien I, Minoritenplatz, 1*), se trouve un document, que l'on a présenté jadis comme une copie. Pour nous il s'agit soit de l'original, soit d'une copie contemporaine. La lettre, en français d'époque, comporte 9 pages, sous la référence *Belgien PA neu 44/5, fol. 159 r. à 163 r.* On lui a donné le titre, exact, de *Lettre des chevaliers errants de Belgique (tournoi de Binche)*. Ce document mériterait une publication traduite et annotée. Nous renvoyons à S.G. et L.M., 1991, pp. 105 à 107 n. 114 à 115, en nous excusant de la référence erronée. La langue et le style du document, la nature du papier, le soin avec lequel il a été écrit incitent à penser à un original plutôt qu'à une copie contemporaine. Le format de cette lettre est d'environ 21 cm de large, sur 32 cm de haut.

Tournier / Kampff / vnnnd
 Ritterspiel / Inn Eroberunge aines Gefährlichen
 Thürns/vnnnd Zauberer Schloß/ Auch der Abentheurlichen In-
 sell/vnnnd Guldinn Schwerdts. Zu Ehren dem Hochgebornen
 Durchleuchtigen Fürsten vnd Herin/ Herin Philipsen/ Pincen auß Hispanien
 1c. Zu Binz vnd Marienberg Ritterlich gehalten.

Sampt anderen wunderbarlichen Bancketen/ Lust vnd Freuden
 Spielen/ kßflicher vnd kurzweillicher Herlicheyten/ Auß anfschickung des
 hochgebornen Durchleuchtigen Fürstinn. Fray Marien
 zu Vngern vnnnd Behem Königin/ Wittib 1c.
 zügericht vnd volnbracht.



Page de titre de l'édition de 1550, du *Thournier, Kampf unnd Ritterspiel*. Gravure sur bois de Leonhard Beck. Magnifique dessin censé représenter une des joutes (*Ritterspiel*) chevaleresques qui se seraient tenue dans la cour du palais (Londres, British Library, cote 608 K.15, p. 1).

Dans ce même fonds de Vienne, il y a une description des fêtes de Binche, du 22 août au 30 août 1549, sous la référence : *Wien, Haus -, Hof - und Staatsarchiv, Hs B.1, 231, fol. 80 r. (oben) - fol. 97 v. (oben)*. Nous n'avons pas eu le temps de lire le texte en entier. Les sondages faits aux fol. 80^r et 97 paraissent indiquer qu'il s'agirait d'une copie tardive, soit du texte allemand de 1550 (cf. S.G. et L.M., 1991), soit du même texte corrigé légèrement d'après une version postérieure, de 1566, du *Thurnierbuch* de Georg Rixner. Ces menues corrections ne sont pas nombreuses; elles ne portent, pour la plupart, que sur des adaptations phonétiques ou graphiques du texte de 1550. Il est impossible de juger sans avoir pris le temps et la peine de lire l'ensemble du manuscrit en le comparant à l'original de 1550 ou à sa version de 1566.

Les narrations de l'ensemble du voyage du prince, d'Espagne vers les Pays-Bas, ainsi que les descriptions isolées des festivités de Binche

Certaines d'entre elles, huit au total, sont contemporaines de l'événement. Elles ont été rédigées et, pour la plupart, imprimées de 1549 à 1552. Elles émanent de témoins oculaires, c'est-à-dire de personnes qui, pour l'essentiel, ont assisté aux fêtes de Binche.

La première lettre, en français, date du 5 mai 1549. Elle fait une allusion rapide aux fêtes qui auront lieu à Binche et qui sont reportées d'un mois. La lettre est signée par Adrien Cléments qui l'adresse à Jean Carrette, président de la Chambre des Comptes à Lille dont A. Cléments était le clerc. Le document est conservé aux Archives départementales du Nord, à Lille, *Chambre des comptes, Lettres reçues et dépêchées*, B. 17 988. L'éditeur de ce document est P. Piétrisson de Saint-Aubin (*Les «Lettres reçues et dépêchées» de la Chambre des Comptes de Lille*, extrait du *Bulletin du comité flamand*, 1933, n° 4, p. 9). Cette «lettre reçue» est un original.

Dans le même fonds des Archives départementales du Nord, à Lille, sous la référence B. 17 990, P. Piétrisson de Saint-Aubin a retrouvé la copie contemporaine d'une seconde lettre, en français; elle est anonyme; on ignore, en outre, le nom du correspondant (art. cité, pp. 16-22). Cette seconde lettre, on le voit, est relativement longue. Elle fourmille de traits pittoresques, ou de moqueries contre l'outrecuidance espagnole. Elle est datée de «Byns, ce pénultième d'aoust XLIX». Cette lettre du 30 août 1549 se présente comme un témoignage personnel, au langage direct, se plaignant, d'entrée de jeu, du coût de la vie à Binche et du «mauvais logis» qu'on y trouve. Pas de flatteries inconsiderées. Un compte rendu, qui semble sincère, de ce que l'auteur a vu et dont il souligne lui-même, avec honnêteté, les limites chronologiques. Il a ainsi manqué l'arrivée à Binche, le 22 août, au soir, du cortège impérial et princier venant de Beaumont. De même, il quitte Binche, le vendredi, et ne voit ni

le tournoi équestre sur la place du Marché, ni le banquet et la chambre enchantée qui terminent les fêtes. Une lettre qui, comme on le devine, n'étant pas destinée à la publication, s'intéresse davantage aux prouesses des gens de chez nous, aux incidents et accidents survenus, qu'à l'exaltation de la noblesse d'Espagne, d'Allemagne ou d'Italie.

La première lettre, en italien, est datée *Da Bins il di 31 d'agosto 1549*, «de Binche, le 31 août 1549». Nous n'en connaissons ni l'auteur, ni le destinataire, italiens, l'un et l'autre. Comme plusieurs de nos lettres, elle se présente sous la forme d'un imprimé, *Litera della gloriosa et trionfante entrada del Serenissimo Principe di Spagna in Bins citta di Fiandra*, s.l., 1549. Un exemplaire se trouve à la Bibliothèque royale Albert I^{er}, référ. II 78 372 A LP; un autre, au Musée royal de Mariemont, référ. Rel. 203, où il se trouve exposé, au sous-sol, dans la section d'histoire régionale. Cet imprimé de format in-12, 15,5 cm x 10 cm, compte 26 pages numérotées de 1 à 26, dont trois feuillets blancs. Ch. Ruelens en a été l'éditeur, le traducteur et le commentateur (*Le siège et les fêtes de Binche (1543 et 1549). Deux documents publiés avec traduction, liminaires et notes*, Mons, 1878, Société des bibliophiles belges séant à Mons, n° 25). La partie qui concerne nos fêtes comprend la deuxième partie du volume (pp. 43 à 121). On ignore le nom de l'auteur de cette lettre. Ch. Ruelens se borne «à émettre la conjecture que la lettre émane de quelqu'un de la suite d'un des seigneurs italiens présents aux fêtes». On ne connaît pas non plus le nom du destinataire. Le manuscrit de la lettre a été rapidement diffusé, sous la forme d'un petit cahier imprimé, étant donné l'intérêt du contenu pour certains milieux élitaires italiens, peut-être pour des nécessités de propagande politique des partisans de l'empereur. La traduction de Ch. Ruelens, littéraire et agréable à lire, nécessite parfois des rectifications. Quand il nous est arrivé de nous référer au texte de cette première lettre, en italien, du 31 août 1549, nous avons pris soin de proposer une traduction souvent plus littérale. L'anonyme italien paraît être un témoin oculaire, crédible dans les données essentielles de son récit.

Une autre traduction de la *Litera* est due au sénateur Édouard van den Corput. Celui-ci est docteur en sciences (1848), docteur en médecine (1856), et se montre l'un des brillants professeurs de la faculté de médecine de l'Université Libre de Bruxelles. Cet homme intelligent, poète, grand voyageur, s'affirme curieux de tout. Sa maison est remplie d'objets d'art et c'est un bibliophile averti¹⁴¹. Il possède, dans sa bibliothèque, la version imprimée de la *Litera*, du 31 août 1549. Ce qui, à l'improviste, lors du Congrès archéologique et historique, qui se tint à Enghien du 7 au 10 août 1898, manifestation organisée par la Fédération archéologique et historique de Belgique, l'incitera à développer la communication : *La reine Marie de Hongrie et les fêtes de Binche au XVI^e siècle. Premier acte de l'abdication de Charles Quint. Origine probable du carnaval des Gilles*. La partie ethnologique de la thèse soutenue a subi la critique

LE SONT VOSE FESTI,
 Fatte nella Terra di BINS, per honorare
 la CESAREA MAESTA, &
 lo Serenissimo PRINCIPE di
 Spagna, et altri grandi Signori,
 DALLA SERENISSIMA REGINA
 MARIA Sorella di Sua MAESTA.



La seconde relation italienne des «somptueuses fêtes faites sur la terre de Bins, afin d'honorer l'empereur, et le prince Sérénissime et autres grands seigneurs...», datée du 5 septembre 1549. Bruxelles, Bibliothèque royale, R.P. 398 A.

du monde scientifique et stupéfié encore aujourd'hui¹⁴² par sa naïveté et sa fantaisie imaginative.

La seconde lettre en italien, *Da Brusselle a 5 di Settembre. 1549*, «de Bruxelles, le 5 septembre 1549», nous est aussi parvenue sous la forme imprimée. Elle est signée des initiales P.A. Son destinataire reste inconnu. La plaquette, acquise en 1960 par la Bibliothèque royale Albert I^{er}, LP 398 A, se présente «sous la forme d'un cahier de six feuillets dont le dernier est blanc; les pages ne sont pas numérotées, mais indiquées seulement par les lettres A et A II, c'est-à-dire par une signature qui sert plus d'instruction en vue de la reliure par cahier que de pagination réelle». Pour, dans nos citations, remédier à cette lacune, nous avons recouru à une pagination factice. Pour nous, la page de titre avec frontispice sera la première. La dernière, la p. 10, est suivie de deux faces blanches. R. Wellens, que nous avons cité plus haut, a signalé cette acquisition de la Bibliothèque royale à Bruxelles, dans *Une relation peu connue des fêtes de Binche et Mariemont, en août 1549*, extrait de la revue *Le livre et l'estampe*, n° 29-30, premier numéro de 1962, des pp. 66 à 74. Nous utilisons le tiré à part numéroté fictivement de la p.1, celle de titre, à la p. 10. R. Wellens, art. cit., p. 5, signale l'élégance de la page de titre avec frontispice : *Le sontuose feste fatte nella terra di Bins, per honorare la Cesarea Maesta, e lo Serenissimo Principe di Spagna, et altri grandi Signori, dalla Serenissima Regina Maria, Sorella di Sua Maesta*. Sous le titre figure l'aigle bicéphale des Habsbourg sommée de la couronne impériale. Le corps de l'aigle est caché par un écu aux armes de Charles Quint, entouré du collier de la Toison d'or, briquets et pierres à feu, sans le bélier. Les pattes de l'aigle sont apparentes. Les serres s'appuient sur un médaillon circulaire comprenant un paysage de fantaisie dans lequel on devine un symbole. Le paysage est traversé par un bras de mer, un large fleuve, dominé par des montagnes abruptes au pied desquelles il y a deux ports, de part et d'autre de la mer ou du cours d'eau. Tout cela, dans le médaillon, n'est qu'esquissé. Il ne s'agit pas d'une figuration réelle. Sans doute, convient-il de l'interpréter à la lumière de la phrase latine qui court dans l'anneau autour du médaillon : *In omnem terram exivit sonus eorum*, «leur retentissement, leur renom s'est diffusé dans toute la terre». Ce paysage est-il censé figurer le détroit de Gibraltar ? Et la devise latine exalte-t-elle le renom des explorateurs ou celui des chefs de l'empire ? Il aurait été séduisant de rattacher au renom des gentilshommes, participant aux fêtes de Binche, la grande gravure sur bois aux armes impériales de la page de titre. En réalité, une note dactylographiée anonyme, en anglais, jointe à l'exemplaire de la Bibliothèque royale à Bruxelles, indique qu'il s'agit d'un remploi. On rencontre déjà ce bois, en 1535, sur les pages de titre des éditions italiennes de *La conquista del Peru*, par Francisco de Xeres, imprimées à Venise et à Milan (cf. la notice du catalogue de Ruggiere). Notre édition aurait été imprimée à Milan, en 1549, dit la note anonyme anglaise de l'exemplaire de la Bibliothè-

que royale; aucune indication de lieu ou de date d'édition n'est visible sur cet imprimé qui mesure 14,3 cm de large sur 20 cm de haut. Sa reliure est moderne. Le paysage avec le bras de mer, les montagnes, les deux villes portuaires dont l'une, au moins, est protégée par un fort, le bateau, la devise latine, tout évoque les *conquistadores* du Nouveau Monde.

La seconde lettre italienne, celle du 5 septembre 1549, est vraisemblablement celle d'un gentilhomme qui assista aux festivités. On l'aura trouvée intéressante et digne d'être diffusée. Elle constitue une relation des fêtes beaucoup plus courte que la précédente. R. Wellens (art. cit., p. 7) écrit qu'elle «présente plus l'aspect d'un rapport que celui d'une lettre véritable. On suppose qu'il s'agit d'un compte rendu [...] rédigé par un observateur qui assista aux fêtes données en l'honneur de la famille impériale : la mise en page luxueuse de la couverture, l'existence d'un titre et l'absence [?] de considérations personnelles auxquelles on serait en droit de s'attendre dans une lettre tendent à confirmer cette hypothèse.» En complément de cette présentation de R. Wellens, on ajoutera, par contre, que l'adresse initiale, *Molto Magnifico Signor mio Osservandissimo* avec ses formules protocolaires particulières, vise quelque'un de précis. Le début du corps de la lettre nous laisse une impression analogue, celle d'un texte rédigé par un subalterne pour un supérieur : *Le Feste state fatte in Bins dalla Regina Maria per honore et intratenimento di Cesare, e del Serenissimo Prencipe, sono riuscite tali, che ciascuno che le ha vedute confessa di non haverne vedute mai ne di cosi superbe ne cosi belle, ne tanto bene ordinate. Non ho dunque voluto ommettere di farne parte alla S.V. accioche ella anchora bacciate riverentemente le mani a Monsignor nostro Reverendissimo et Illustrissimo le participi seco. Ma io le referiro molto succintamente, e perche e non mi darrebbe il cuore mai di saperne ridire tutti i particolari, e tutte le minutie, e perche quando ben anche io fussi atto a farlo non potrei riuscirne con un quinterno intiero di carta [...].* Ce début du corps de la lettre nous incite à croire que l'auteur pense à deux personnes précises, à savoir «Sa Seigneurie» et une autre, à qui on doit le respect à cause de ses dignités, «notre très révérend et très illustre Monseigneur». Sa Seigneurie est probablement un gentilhomme attaché à la maison de notre Monseigneur à la dignité de laquelle se rattache l'emploi des superlatifs protocolaires. Nous traduisons littéralement de manière à ne pas fourvoyer nos lecteurs : «Les fêtes qui ont été faites à *Bins* par la reine Marie, en l'honneur et pour le divertissement (*intratenimento*, aujourd'hui, «entretien, le fait de retenir, d'arrêter, d'intéresser quelqu'un») de l'empereur, et du Sérénissime Prince, ont été tellement réussies que chacun qui les a vues avoue de n'en avoir jamais vu ni d'aussi superbes, ni de si belles, ni d'aussi bien ordonnancées. Je n'ai donc pas voulu omettre d'en faire part à Votre Seigneurie afin que, les mains ayant été baisées respectueusement à notre très Révérend et très Illustre Monseigneur, elle partage ces nouvelles (littéralement, elle participe à ces fêtes) avec lui. Mais je fe-

rai une relation très succincte de ces fêtes, et parce que je n'aurais jamais le courage d'en savoir redire toutes les particularités et tous les détails, et parce que quand bien même je serais capable de le faire, je n'y pourrais réussir avec un *quinterno* (aujourd'hui, «cahier») entier de papier». L'impression d'une lettre réelle, au point de départ, se conforte à la lecture des neuf dernières lignes. Après avoir redit la beauté exceptionnelle de ces fêtes «qui ont été telles que l'on peut affirmer hardiment que, chez les anciens Romains, on n'en a jamais fait ni d'aussi superbes, ni de si bien ordonnancées, ni de si délectables», l'auteur inconnu, P.A., de la lettre, qui s'intitule le «Serviteur et le frère de Votre Seigneurie», prie son correspondant «de lui faire la grâce d'en faire part à notre très Illustre et très Révérend Monseigneur. Il insiste dans ses formules obsequieuses en demandant qu'en «son nom, son correspondant baise respectueusement les mains de l'Illustrissime et Révérendissime». En parfait courtisan, il continue en faisant ses compliments aux gentilshommes, ses *patroni*. Sans doute l'auteur de la lettre, assez jeune, doit-il le respect à ses aînés : [...] *farete anche che cotesti gentilhuomini patroni ne siano partecipi, Alliquali tutti baccio le mani. N.S. Dio doni salute e felicità perpetua a V.S. allaquale desidero fare ogni servizio, e la prego che me ne dia occasione [...]*, «Vous ferez aussi en sorte que ces gentilshommes, mes protecteurs, en reçoivent leur part. Je leur baise le mains à tous. Que Notre-Seigneur Dieu donne salut et félicité perpétuelle à Votre Seigneurie à laquelle je désire rendre n'importe quel service et que je prie de m'en fournir l'occasion [...]

Cette lettre italienne du 5 septembre 1549 n'a pas encore été traduite en français.

«Jean Vandenesse, né en 1497, devint contrôleur de la maison de Charles Quint vers 1535. Il a laissé un journal des voyages de Charles Quint — dont la Bibliothèque royale ne possède pas moins de cinq copies manuscrites»¹⁴³. Un fragment de ce journal, concernant les festivités de Binche, a été publié en 1820¹⁴⁴. Le journal en entier a été édité en 1874¹⁴⁵, nous nous référerons à cette dernière édition. L'œuvre de Vandenesse se présente comme un *Sommaire des voyages* de l'empereur. L'auteur en note la date, le lieu. Généralement, il ne décrit ni raconte, sauf quand la réception, les fêtes, les événements sont importants. Ce qui lui semble être le cas pour la réception et les fêtes de Binche, du 22 au 31 août, auxquelles il consacre cinq pages, dont il faut déjà défalquer une page consacrée à une description, elle aussi sommaire, du palais, de sa décoration, de son ameublement. Les quatre pages qui restent fournissent un résumé succinct de ce que les autres narrations nous racontent.

L'auteur, Hieronymo Cabanillas, de la première relation espagnole de nos fêtes est un gentilhomme, *el señor don...* Il appartenait à la suite princière, depuis le départ d'Espagne¹⁴⁶. Cette relation est, elle aussi, le texte imprimé d'une lettre envoyée en Espagne, à un destinataire inconnu. Sur la page de ti-

tre, on lit, en effet, que la relation a été *embiada por el señor don Hieronymo Cabanillas*, «envoyée par le seigneur don...». L'imprimeur espagnol de 1549 a supprimé le début de la lettre qui contenait les habituelles formules protocolaires de politesse et un message personnel pour ne plus laisser qu'un sous-titre factice *comienza la relación*¹⁴⁸. Enfin, une trace apparaît encore du style épistolaire de courtoisie : il emploie une fois, la formule requise utilisée par un inférieur vis-à-vis d'un supérieur, *Sabra vuestra merced quel Domingo siguiente se començo una estraña fiesta* [...], «Votre Grâce saura que, ce dimanche suivant, on commença une fête qui sortit de l'ordinaire [...]». L'emploi du titre de civilité, *vuestra merced*,¹⁴⁹ et du verbe à la troisième personne du singulier ne s'explique pas dans des pages destinées à l'impression. Le texte a été imprimé, le 18 novembre 1549, chez Juan Rodriguez, libraire de Medina del Campo. Il se présente sous forme d'une plaquette in-quarto de huit feuillets sans pagination. Les caractères d'imprimerie sont gothiques.

Perez Pastor qui a édité le texte, en 1895, a utilisé l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Escurial.

La Relacion muy verdadera... est une des huit descriptions contemporaines qui offre un très grand intérêt. Elle n'a pas encore été traduite en français et publiée avec les annotations nécessaires.

En 1550, chez Christian Egenolff, imprimeur de Francfort-sur-le-Main, paraît une copieuse relation en langue allemande. L'ouvrage, 16 feuillets, d'un format in-folio, est formé de quatre cahiers de quatre folios. Deux faces sont vierges, au verso de la page de titre et de la dernière page. Au total, 30 pages imprimées. L'ouvrage ne comporte pas de pagination. Les trois premières faces recto de chaque cahier ont une sorte de «signature» alphabétique avec un indice chiffré, par exemple, pour le premier cahier, A, AII, AIII; pour le second, B, BII, BIII; pour le troisième C, CII, CIII; pour le quatrième D, DII, DIII. Cette indication est utile pour éviter, lors de la reliure, l'inversion des cahiers. Comme pour tous les ouvrages en allemand, les caractères d'imprimerie sont gothiques. Le livre est illustré par 15 gravures sur bois. Son titre est *Thournier, Kampff, unnd Ritterspiel Inn Eroberunge aines Gefährlichenn Thürms, unnd Zauberer Schlosz, auch der Abentheurlichen In - sell unnd Guldinn Schwerdts. Zu Ehren dem Hochgebornen Durchleuchtigen fürsten und herrn, herrn Philipsen, Princen ausz Hispanien [...] Zu Bintz und Marienberg Ritterlich gehalten. Sampt anderen wunderbarlichen Bancketen, Lust und Freuden Spielen, köstlicher und kurtzweilicher herrlicheyten, Ausz anschickung der hochgebornen Durchleuchtigen fürstinn. fraw Marien zu Ungern unnd Behem Königin, Wittib [...] zügericht unnd volnbracht*. Sous le titre, on lit *cum privilegio*, qui indique que l'ouvrage ne peut être imprimé par un autre auteur ou éditeur avant un certain nombre d'années, que, dans ce cas, nous ignorons¹⁵⁰.

C'est ce texte allemand que nous avons édité en 1991, traduit par Léon Marquet, licencié en philologie germanique, introduit et annoté par moi.

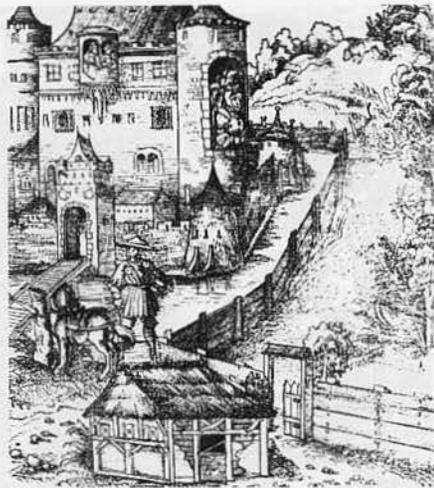
Les quinze gravures sur bois qui illustrent superbement cette édition de 1550 sont placées à la page de titre (p. 1), puis aux pages 2, 7, 8, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 23, 24, 26, 27, 30. Elles constituent des illustrations magnifiques d'une indéniable valeur artistique. Malheureusement pour nous, elles n'ont rien d'original et ne traduisent pas la réalité des faits, des costumes, du décor de nos fêtes. On pouvait déjà s'en rendre compte en les examinant avec attention. Ces gravures sont des réutilisations. On les trouve, pour la première fois, dans le *Theurdank*, imprimé à Nuremberg, en 1517. Un exemplaire de l'ouvrage, sur vélin, aux gravures coloriées, a été présenté, en 1962, à Bruxelles, dans le cadre d'une exposition¹⁵¹. Le *Theurdank*, œuvre inspirée par l'empereur Maximilien I^{er}, est une «épopée allemande composée en vers. Maximilien y décrit le voyage plein de périls et d'aventures qu'il fit pour rejoindre sa future épouse, Marie de Bourgogne. L'ouvrage est illustré de 118 gravures sur bois»¹⁵². Celles-ci sont dues à plusieurs artistes : 77 sont de Leonhard Beck; 20, de Hans Schäufelein; 13, de Hans Burgkmair; les huit autres, d'artistes inconnus. L'Anversois Jost de Negker grava les bois. On réutilisa ceux-ci, comme cela se faisait fréquemment à l'époque, quelques décennies après la mort de l'empereur (1519) et après le tirage en nombre très limité d'exemplaires, en 1517, de l'œuvre littéraire. On trouvera dans le catalogue de l'exposition de Bruxelles, à la planche 6 (n° 11, du catalogue) un bel exemple de réutilisation, celle de la gravure de la page 2 de notre édition de 1550. La gravure, dans le *Theurdank*, est censée représenter Maximilien saluant sa future épouse. Les robes et les hennins des dames n'ont rien à voir avec la mode vestimentaire de la Renaissance qui revit dans les deux dessins aquarellés de la collection Cyril Drummond, à la Bibliothèque royale. La mode reste encore médiévale. Le personnage de gauche revêt une sorte de tabard que l'on retrouve, avec sa décoration symbolique dans plusieurs gravures du *Thournier* (pp. 1, 2, 7, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 23, 27). La dame qui accueille le gentilhomme casqué, cuirassé, armé, ressemble fort peu, d'ailleurs, à notre Marie de Hongrie au profil prognathe, aux traits anguleux, à la face émaciée, aux vêtements sobres de deuil sans bijoux ni ornementation quelconque, des atours d'une mode intemporelle. L'élégance de la gente dame, en fait Marie de Bourgogne, contraste avec la simplicité vestimentaire de Marie de Hongrie : couronne ou diadème, chevelure apparente aux nattes roulées en macarons sur l'oreille, collier se détachant sur le haut du buste bien dégagé par un large décolleté carré, richesse du lourd tissu damassé de la robe à traîne dont l'ampleur est maintenue par la main gauche de Marie de Bourgogne et qui laisse voir la partie inférieure de la cotte. À l'arrière-plan gauche, dans la profondeur d'une porte étroite qui n'évoque en rien celle du palais, des jeunes dames en hennins. Si, à la rigueur, on peut, avec un brin d'imagination, confondre l'infant d'Es-



Gravure sur bois de Leonhard Beck illustrant le *Thournier*..., p. 2, de 1550. Le dessin, qui est un remploi, figurait, à l'origine, l'empereur Maximilien d'Autriche (*Theuerdank*) accueillant sa jeune épouse Marie de Bourgogne. Ici il représente Marie de Hongrie accueillant Charles Quint.

pagne avec le sémillant chevalier, au heaume empanaché de plumes retombant vers l'arrière, il serait difficile de retrouver dans la scène, les personnages principaux qui ont accueilli, le jeudi 22 août, l'empereur et Philippe. Comment confondre Sa Majesté impériale avec le personnage falot à l'humble houppelande qui se tient en arrière ? Et où se cache Éléonore, veuve de François I^{er}, dont les relations nous disent qu'elle a accueilli, avec sa sœur, les deux héros de la réception et des festivités. Il faut donc renoncer à apporter quelque crédit aux illustrations de l'édition allemande de 1550¹⁵³.

On constate en lisant le *Thournier*, de 1550, que l'auteur anonyme ne s'intéresse pas à l'architecture ou au décor du palais. Il semble sollicité par la partie chevaleresque, militaire ou guerrière des festivités de Binche, les prouesses des uns et des autres. Dans sa conclusion, p. 30, il dit toutefois son admiration





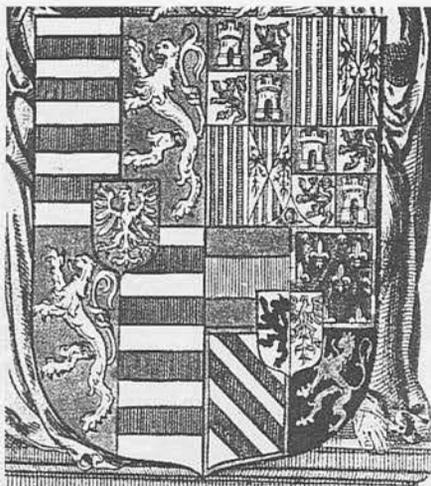
Gravure sur bois de L. Beck, dans le *Thournier...*, 1550, p. 16. Le chevalier «errant et en quête d'aventures», ici le prince, combat un adversaire.

Page ci-contre, de haut en bas et de gauche à droite :

Gravure sur bois de L. Beck, cf. édit. du *Thournier...*, 1550, p. 7. L'illustration représente la fin d'une joute. Une haute barrière pleine divise la lisse.

Gravure sur bois de L. Beck, cf. édit. du *Thournier...*, 1550, p. 8. Le dessin figure l'Île Heureuse avec son château ténébreux, décor et site des aventures chevaleresques des dimanche 25 et lundi 26 août 1549.

Gravure sur bois de L. Beck, dans le *Thournier...*, 1550, p. 15. Un chevalier, sans doute le prince Philippe, se présente afin de tenter l'aventure de l'épée d'or.



De haut en bas et de gauche à droite :

Gravure sur bois de L. Beck, dans le *Thournier...*, 1550, p. 18. Après avoir triomphé de ses trois adversaires, le prince embarque pour l'Île Heureuse où il tentera l'aventure de l'épée d'or. Sa dernière victoire — il réussira à arracher l'épée du rocher où elle était fichée — constituera une sorte de sacre. Elle le présentera comme le chevalier le plus valeureux et le plus digne d'accéder à la souveraineté.

Gravure sur bois de L. Beck, dans le *Thournier...*, 1550, p. 17. Le prince vainc l'un de ses trois adversaires.

Gravure sur bois de L. Beck, dans le *Thournier...*, 1550, p. 19. Le prince, après la victoire, reçoit la couronne qu'est censée lui offrir Marie de Hongrie. Une Marie très jeune et ayant revêtu une somptueuse robe à traîne de brocart d'or et d'argent.

Gravure sur bois de L. Beck, *Thournier...*, 1550, p. 23. Le prince accompagné de Marie de Hongrie sort de la ville.



Gravure sur bois de L. Beck, *Thournier...*, 1550. Nous sommes à Mariemont, le jeudi 29 août 1549. Le dessin est censé figurer, à l'arrière, le château où les ravisseurs retiennent prisonnières les quatre dames de la cour enlevées la veille, au cours de la « mascarade » du rapt par les « hommes sauvages ». Les troupes de lansquenets se massent pour l'assaut.



Gravure sur bois de L. Beck, *Thournier...*, 1550, p. 26. Au cours de ces manœuvres guerrières de Mariemont, on sert un repas. Contrairement aux données des relations, le dessinateur a représenté l'empereur Maximilien d'Autriche (ou, si l'on veut, le prince) mangeant seul, sous le dais qui marque sa souveraineté.



Gravure sur bois de L. Beck, *Thournier...*, 1550, p. 27. Le vendredi 30 août, se déroulèrent sur la place du Marché des joutes individuelles et un tournoi. L'illustration employée ne correspond guère au décor de la place. Elle montre deux chevaliers désarçonnés. Les lances rendues moins dangereuses par la suppression des fers gisent sur le sol, brisées en plusieurs morceaux. Ce qui souligne la violence de la rencontre.

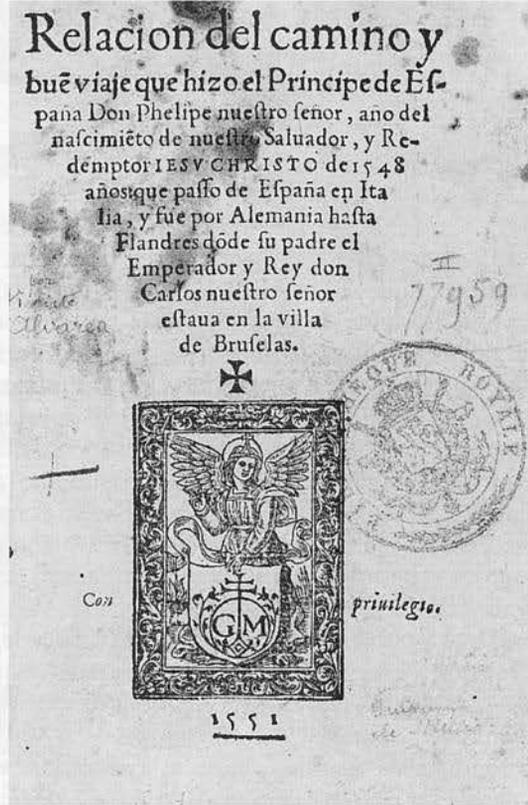
pour la magnificence des fêtes et le plaisir offert par ces divertissements ainsi que pour la belle ordonnance de ces journées.

En 1551, paraît, en langue espagnole, une relation, non pas des seules festivités de Binche, mais de l'ensemble du voyage que le prince Philippe fit, de 1548 à 1550, vers et dans nos «Pays d'embas». Une fois de plus, le point de départ de ce livre se trouve dans une correspondance épistolaire régulière envoyée par l'auteur Vicente Alvarez, *sumiller de panaderia*, «grand panetier» de Philippe d'Espagne. La destinataire en était l'infante *Doña Maria*, fille aînée de Charles Quint, qui, le 13 septembre 1548, avait épousé Maximilien

d'Autriche, fils de l'archiduc d'Autriche Ferdinand I^{er}, lequel était le frère de Charles Quint. Les deux époux étaient donc cousins germains. Dans sa dédicace, Vicente Alvarez explique ses mobiles. Il désire «fuir l'oïveté qui est le chemin de la pauvreté, l'origine de tous les vices, la source des mauvaises pensées et le début de leur réalisation». Il a donc «décidé d'écrire, pendant ce voyage, tout ce que je verrais et d'en tenir Votre Grâce [l'infante *Doña Maria*] au courant, ainsi que je l'ai d'ailleurs fait, par chaque courrier qui partait pour l'Espagne. En même temps, je gardais par devers moi les brouillons, dans l'intention de les réunir et d'en faire une brève relation qui, par la suite, pût me rappeler tout ce que j'avais vu [...]». L'auteur continue en écrivant qu'il s'est découragé en apprenant que maître Calvete de Estrella avait entrepris la même tâche avec beaucoup de soin. «Arrivé à Bruxelles, je décidai de ne pas mettre au net ce que j'avais déjà écrit, me rendant compte qu'il avait beaucoup plus de talent et de temps que moi-même. Mais comme j'ai vu que le temps passait, il m'a semblé que Votre Grâce aurait plaisir à voir réuni tout ce que je lui avais écrit dans de nombreuses lettres [...]. J'ai donc décidé de reprendre ce travail, désirant consacrer toute ma vie au service de Votre Grâce, en reconnaissance des nombreuses faveurs qu'Elle m'a accordées et que, par son intervention, j'ai reçues ou recevrai de Son Altesse». La dédicace à l'infante continue par une étonnante requête : «Je supplie Votre Grâce de faire en sorte que ceci ne soit pas publié et ne soit confié qu'à quelques rares personnes auprès desquelles je ne risque pas de perdre ce que je n'espère gagner auprès d'aucune autre»¹⁵⁴. Cette dernière demande ne serait-elle qu'une simple formule de fausse modestie ? L'infante a-t-elle jugé bon pour la gloire du prince, de voir ces lettres éditées ? En tout cas, dès le 20 avril 1551, l'auteur reçoit un privilège d'impression, daté de Cigales, près de Valladolid, *os damos licencia para [...] imprimir [...] la dicha obra [...] por tiempo de diez años [...]*. La copie du privilège se trouve à la dernière page. Elle est suivie d'une note disant en substance que Vicente Alvarez est l'auteur de cette relation, qu'il a été le témoin oculaire de ce qu'il rapporte, qu'il a noté tout avec la plus grande diligence et a envoyé ces notes à la *muy ilustre Señora Doña Maria de Aragón*¹⁵⁵.

Cette impression espagnole de 1551 «ne mentionne aucun nom d'imprimeur»¹⁵⁶. D'après M.-T. Dovillée¹⁵⁷, qui se fonde sur Cristobal Pérez Pastor, il s'agit d'une édition faite à Medina del Campo, par Guillermo de Millis, dont les initiales sont reprises dans la page de titre.

L'ouvrage traduit a été retrouvé par M.-T. Dovillée, «à la Bibliothèque du Monastère Royal de San Lorenzo de l'Escorial»¹⁵⁸. Son titre est : *Relación del camino y buen viaje que hizo el Principe de España D. Phelipe, nuestro señor, año del nacimiento de nuestro Salvador y Redemptor Jesu Christo de 1548 años : que passo de España en Italia y fue por Alemania hasta Flandes donde su padre el Emperador y Rey don Carlos, nuestro Sr. estava en la villa de*



Page de titre de l'édition originale espagnole de 1551, *Relacion del camino y buen viaje que hizo el Principe de España...*, Medina del Campo, G.M (= Guillermo de Millis, éditeur), par Vicente Alvarez, grand panetier du prince Philippe (Bibliothèque royale, cote II 77959, A LP).

Bruselas. La relation de Vicente Alvarez raconte non seulement le voyage, par l'Italie et l'Allemagne, vers les Flandres, nos «Pays d'embas», mais aussi le séjour dans ceux-ci avec les prestations de serment, les Joyeuses Entrées, les multiples fêtes et réceptions des seigneurs ou des villes, ainsi que le voyage de retour vers Augsbourg, en Allemagne. L'auteur ne s'est guère attardé à décrire le retour vers l'Allemagne. Le récit de V. Alvarez mériterait d'être connu davantage. Il plaît par son ton personnel, ses allusions qui nous révèlent un prince d'Espagne sachant se divertir et, à l'occasion, courant la prétentaine. Ses pages finales nous amusent avec ses réflexions sur la psychologie, le caractère, le mode de vie des populations qu'il a côtoyées. L'ouvrage entier est parsemé de réflexions générales de ce genre. Mais aucun peuple ne vaut celui d'Espagne : «Ô Espagnols, rendez grâces à Dieu qui vous a faits tels et seigneurs d'un aussi beau pays [...]». Le paysan espagnol doit se satisfaire de son sort, si enviable quand on compare avec ce qui se passe ailleurs ! [...]» S'il savait à quels impôts, à quels droits, à quelles tailles les habitants [des autres pays] sont soumis sans pour autant être maîtres de leurs biens ni oser manger un poulet, même la chandelle à la main ! Ces gens n'ont qu'une liberté, et encore est-ce bien plutôt un esclavage, c'est d'offenser Dieu. Loué soit celui qui installa en Espagne la Sainte Inquisition !¹⁵⁹.

La relation du séjour à Binche de l'empereur et de son fils est intéressante. Elle comprend une vingtaine de pages (pp. 89 à 110), de la traduction de M.-T. Dovillée. Comme Calvete de Estrella et H. Cabanillas, l'auteur décrit, mais plus brièvement que Calvete, le nouveau corps de logis de Binche, bâti par la reine. Il est difficile à V. Alvarez, qui est au service du prince et qui est originaire de la péninsule hispanique, de cacher ses préférences pour son peuple et ses gentilshommes. À titre de contraste, on lira la lettre, en français, datée du 30 août 1549, avec ses remarques parfois piquantes sur les Espagnols.

M.-T. Dovillée, l'excellente traductrice de V. Alvarez, ne signale pas l'existence de l'ouvrage espagnol, à la Bibliothèque royale Albert I^{er} à Bruxelles. Il y est conservé toutefois (cf. Vicente ALVAREZ, *Relación del camino...*, Medina del Campo, Guillermo de Millis, 1551, in-8°, 124 feuillets non chiffrés. Cote : II 77959 A LP). Cet exemplaire est incomplet : les 4 derniers folios manquent. Cette lacune ne mutile que les poèmes écrits par V. Alvarez. Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas traduits par M.-T. Dovillée. L'exemplaire de la Bibliothèque royale a été mal rogné lors de sa reliure (parchemin). De quand date celle-ci ? Nous l'ignorons.

La relation la plus importante du voyage et du séjour dans les Pays-Bas, du prince Philippe, ainsi que des festivités de Binche, est celle de Calvete de Estrella. Son titre est : *El Felicissimo Viaie d'el muy alto y muy Poderoso Principe Don Phelippe, Hijo d'el Emperador Don Carlos Quinto Maximo, desde España à sus tierras dela baxa Alemaña : con la descripcion de todos los Estados de Brabante y Flandes. Escrito en quatro libros, por Juan Christoval Calvete de Estrella. L'ouvrage, en espagnol, est imprimé à Anvers, en 1552, En Anvers, en casa de Martin Nucio, Año de M.D.LII. Le privilège, octroyé à l'auteur par Sa Majesté, pour quinze ans, est valable pour les Pays-Bas ; il date de Bruxelles, les 24 février et 23 août 1551. Il porte que lui seul pourra imprimer « certain livre par luy composé en langaige Espagnol, intitulé : Le discours du tres heureux voyage, faict par le Serenissime Prince d'espaigne son filz ». Octroyé à Augsbourg, *Fecha en augusta a XXII de Junio de 1551*, celui pour la Castille date du 22 juin 1551. Les dimensions de l'ouvrage, approximatives, sont de 285 mm de haut x 216 mm de large. Il est illustré à la page de titre par un frontispice gravé avec un cartouche encadré par deux personnages mythologiques s'adossant à deux piliers à la décoration Renaissance. Le panneau rectangulaire, au centre du cartouche, montre les armes de Charles Quint : au sommet, sur une banderole, aux sinuosités décoratives, *Carolus V imperator Hispaniae rex* ; la couronne impériale partage cette banderole et elle somme l'aigle bicéphale, aux têtes couronnées, de la maison des Habsbourg ; l'écu avec les armoiries de Charles est entouré du collier de la Toison d'or dont le bélier pend en dehors du cadre rectangulaire intérieur ; sous les ailes déployées de l'aigle, de part et d'autre de l'écu central, les colonnes d'Hercule avec la devise de Charles Quint, *Plus ultra*. Outre le frontispice, l'ouvrage est*

A gloria de Dios nuestro Señor, y dela gloriosa Virgen Maria su madre, fenescce este libro llamado, El felicissimo Viaje d'el muy alto y muy Poderoso Principe Don Phelippe, Hijo d'el Emperador Don Carlos Quinto Maximo, desde España a sus tierras dela baxa Alemania. Compuesto por Iuan Christoual Caluete de Estrella, y impresso en la muy leal Villa de Anuers, en casa de Martin Nucio. Acabose à veynte y cinco de Mayo. Año de
M. D. L I I.

Juan Christoval Calvete de Estrella. Dédicace finale de l'édition de 1552, de *El felicissimo viaje...* : «À la gloire de Dieu, notre seigneur, et de la glorieuse Vierge Marie, sa mère, se termine ce livre intitulé...» (Bibliothèque royale)

Bruxelles, 1873-1884, 5 vol. (Société des bibliophiles de Belgique, nos 7, 10, 11, 15 et 16). La relation des fêtes de Binche se trouve dans le numéro 11 des publications, au tome III, paru en 1876, pp. 81-153.

Le texte espagnol de *El Felicissimo Viaje...* a été réimprimé à Madrid, en 1930, par la *Sociedad de Bibliofilos Españoles*, avec une préface de Manuel Artigas, vol. 8 et 9 des publications de la dite société, *2a epoca*.

Pour marquer l'importance quantitative de chacune de nos huit descriptions contemporaines, risquons-nous à une évaluation approximative. Calvete fournit la plus longue de ces descriptions, soit un peu moins de la moitié de l'ensemble (1/2,57). Suit le *Thournier*, de 1550, avec près d'un cinquième du volume total (1/4,949). puis H. Cabanillas, 1549, avec environ un septième, et Vicente Alvarez, 1551, avec un peu moins (1/7,468). La lettre italienne du 31 août 1549 représente un quatorzième, et celle du 5 septembre, un quinzième (1/15,466). Vandenesse, un vingt-neuvième, et la lettre anonyme, en français, du 30 août, un trente-cinquième de l'ensemble. Cette évaluation quantitative,

d'ailleurs approximative, ne rend pas compte de l'intérêt qualitatif de nos huit relations. Aucune d'entre elles ne paraît s'être inspirée d'une relation antérieure. La plupart de leurs divergences sont menues. Les identifications différentes s'expliquent parfois par la préférence accordée pour un même personnage à un titre nobiliaire ou à tel autre. Ce qui ne signifie pas que tout, dans chaque texte, ait la même crédibilité. Quand Calvete, par exemple, fait passer la chaussée romaine dite Brunehaut, au pied des remparts méridionaux de la ville, ou lorsque on nous décrit la Samme comme une rivière large et profonde, il y a lieu de s'interroger. La fiabilité de nos relations nous semble plus grande quand les textes montrent une certaine convergence, d'ailleurs rarement absolue, et quand ils décrivent les faits, les événements. Les jugements et les interprétations valent ce que vaut le témoin avec les traits de sa personnalité, son intelligence, son objectivité, ses centres d'intérêt.

En dehors de ces huit témoignages oculaires contemporains (1549, 1550, 1551, 1552), il y a quelques témoignages indirects. Ceux-ci, assez brefs, décrivent, en termes vagues, le palais ainsi que ses splendeurs. Les premiers ont été rédigés par des gentilshommes français qui ont pris part, en 1554, à l'expédition punitive lancée par le roi Henri II qui souhaitait se venger des randonnées espagnoles précédentes vers l'Artois et la Picardie (destruction de Théroüanne et du château de Folembay).

B. de Salignac, *Le Voyage du Roy au Pays Bas de l'Empereur en l'an M.D.LIII*, Paris, chez Charles Estienne, 1554. La relation de la campagne a été imprimée d'après des lettres envoyées par l'auteur au cardinal de Ferrare. «Puis au vingt et ungesme [21^e] du mois [de juillet], vinsmes camper a l'entour de Mariemont, maison de plaisir de la Royne, doariere de Hongrie, seur de l'Empereur, où le feu fut mis par les coueurs, avant l'arrivée du Roy. Ce lieu est près de Beins, ville du domaine de ceste dame : dedans laquelle elle avoit faict bastir ung autre logis fort somptueux pour sa principale demeure : duquel tous les étages estoyent d'une tres belle grandeur, proportionnee aux reigles et mesures d'architecture : ce qui le faisoit représenter fort magnifique, outre l'enrichissement de tant de Marbre et Porphire, qu'elle y avoit faict employer, et aussi de la charpenterie et menuiserie proprement et délicatement marquetée et madree : Beaucoup de Médailles antiques, Tableaux, et autres singularitez assemblees de divers pays : ny ayant en tout le logis, Peinture, Vitres, Ferrures, Pavé, ny autres ouvrages, qui ne monstrassent sortir de tres-docte main d'artisan [...]. Les soldats pillèrent la ville, et mirent le feu dedans qui n'espargna la maison de la Royne». Cf. fol. 104 r^o et v^o.

François de Rabutin, *Commentaires...* (1554). L'ouvrage a été réédité et annoté par Michaud et Poujoulat, collection «Mémoires», 1^{re} série, t. VII, pp. 476-477. «[...] continuasmes le chemin droit [en venant de Nivelles, que l'armée française n'a pu conquérir] à Bains, l'une des principales villes de

Hennault, laissant tousjours après nous, pour noz brisées, feux, flammes, fumée et toute calamité; [...] ce soir [du 21 juillet 1554] toute nostre armée alla camper à l'entour de Bains, et là furent allumez des feux encore plus grands que les premiers [...]. Entre autres fut mis le feu en la magnifique maison de Marimont, construite curieusement [avec soin, du latin *cura*] pour le singulier plaisir et délectation de la reyne Marie, appropriée de tant de singularitéz qu'il est possible de penser [...]. Le jour ensuyvant, vingt-deuxième de juillet, feste de sainte Magdaleine, la ville de Bains, après avoir esté sommée, et ne s'estans voulu rendre, commença d'être canonné fort furieusement [...]; laquelle, après avoir enduré cinq ou six vollées de canon, se rendit à la mercy et miséricorde du Roy, qui, toutefois, commanda la destruire et brusler, se ressentant encore de son chasteau de Foulebray et villes de Picardie, que la reyne Marie avoit fait auparavant mettre à feu et ruine pendant qu'il estoit en Allemagne. Autant en fait on de un très-beau et magnifique chasteau qu'elle y avoit fait nouvellement eslever, remply et aorné de toutes choses exquisés, comme de plusieurs variétéz de marbres, tableaux, peintures plates et eslevées, statues, colonnes de toutes sortes, desquelles toutefois fut fait en peu d'heures grand dégast et destruction [...] le jour mesme nostre armée passa une lieue plus avant [...].»

Un troisième mémorialiste du temps évoque, lui aussi, les splendeurs de Binche et de Mariemont. Sa description reste imprécise (cf. Paradin, *Continuation de l'histoire de notre temps*, Lyon, 1556, pp. 335-336) : «[...] le roy [...] pour prendre la ville de Beins, avant qu'elle peust estre secourue de l'Empereur : tellement que ruynant le païs, vint loger le samedi vingtunième du mois auprès de Mariemont, maison de moult grand plaisance de la Royne Marie doarière de Hongrie : distant de Beins une petite lieue : laquelle maison fut à l'arrivée de l'armée mise en cendres, par les coureurs. La ville de Beins est belle, et en plaisante assiette [disposée, placée de manière agréable] et du domaine de ceste Royne Marie : à ceste cause y avoit fait bastir une autre maison d'excellence, enrichie en tout et par tout d'embellissementz de miracles d'architecture, qu'on disoit surmonter toutes merveilles de bastimentz en murailles colonnes de marbre, de porphire, et de plusieurs autres sortes d'emblesmes, marqueteries, entregetz, madrures, ouvrages bigarrez, de diverses pieces, verrieres, tableaux, medailles, images, statues, singularitez de divers païs, charpenteries, menuseries, enrichissement de besongne, toute espèce d'artifice d'estrange manière, mignonement et délicatement mise en œuvre : et le tout examiné aux reigles, mesurées proportions d'architecture, en tout accomplissement d'ornementz de unie plaisance, et n'y avoit chose qui ne portast tesmoignage d'estre issu d'esprit, et main de maistre ouvrier. Et à brief parler, ce lieu estoit somptueux et magnifique, et destiné pour la principale demourance de la dicte Royne. [...] Toutesfois fut la ville mise à feu, sac, et pillage, et la maison de la Royne en un moment rédigée en cendres : qui fut un

cas bien estrange, de veoir ceste superbe, et royalle, et nompareille structure en si peu de temps tomber en pouldre : en quoy eut le Roy sa revanche de la dicte Royne, qui luy avoit bruslé sa maison de chasse, sous Coussy [Coucy, entre Noyon et Laon] nommée Follebray. Et peut lon présumer [et on peut présumer], que le Roy et noz Princes eussent eu grand regret, si ayant ledict seigneur une fois sailli ceste ville, lors qu'il estoit encores Dauphin ¹⁶⁰ il fust passé par aupres, estant si grand Roy qu'il est, sans l'emporter, et de se ressentir du feu qu'on luy avoit fait en sa maison. Au reste, je laisse à savoir que nostre armee en passant païs, rendit bien le change [rendirent bien leur monnaie,... rendirent ce qui leur était dû] aux ennemis, qui avoyent esté autheurs des bruslements : car à considérer les incroyables dommages, les grandz feux, à quatre et cinq lieues à la ronde, qu'on leur a fait, et ruiné tant de chasteaux, et belles maisons des grandz seigneurs, il est à presumer, qu'ilz ne sont à se repentir d'avoir commancé. [...] Après avoir esté battue, prinse, et ruynée la ville de Beins en un mesme jour [...].»

Les trois textes précédents dus à des écrivains français, capitaines ou mémorialistes, ne font aucune allusion aux festivités de 1549. On comprend ce silence. Par contre, ces mêmes textes disent la magnificence du palais et sa destruction délibérée en représailles des raids punitifs espagnols. D'autres textes, plus tardifs, témoignent du renom de ces fêtes dans les Pays-Bas et jusqu'en Allemagne ou en Espagne. Ce renom est sans doute superficiel. Il se limite à certains milieux élitaires, ceux de la cour, de la noblesse, de l'*intelligentsia*. Le *Mas brava que las fiestas de Bains* dont Brantôme s'est fait l'écho et que les Binchois répètent à l'envi, n'a jamais dépassé le cercle des gentilshommes pour pénétrer, comme on l'a affirmé, dans la langue populaire. Nous n'avons retrouvé, dans les dictionnaires espagnols aucune trace de ce prétendu transfert de l'expression, de l'élite au populaire. Cette renommée ne s'est jamais étendue au-delà d'une certaine aire géographique, sociale ; on peut aussi estimer qu'elle a été éphémère, persistant sans doute plus longtemps dans la mémoire des érudits que dans celle de monsieur Tout le monde, et, géographiquement, dans la région de Binche davantage que dans des villes éloignées. Jusqu'à l'époque, dans les dernières décennies du dix-neuvième siècle et, surtout, dans le vingtième, où le lointain écho de ces fêtes, tombé dans le silence, se revigore, grâce à la fable historisante, devenue légende explicative du carnaval avec ses Gilles, puis mythe, facteur d'union de la communauté.

Le texte du *Thournier*, de 1550, l'une de nos huit relations contemporaines, est repris, en 1566, dans un ouvrage plus général. Son rédacteur et compilateur, Georg Ruxner, ambitionne de donner une histoire du tournoi dans l'empire germanique. Il s'attarde à décrire les plus célèbres d'entre eux. D'après Ch. Ruelens (*Le Siège et les fêtes...*, Mons, 1878, p. 60), les deux premières éditions du *Thurnierbuch* datent de 1530 et 1532. Elles ont été imprimées au château de Simmern, dans un format in-folio. Antérieures aux fêtes de Binche,

elles ne comprennent pas encore l'ajout du *Thournier*, de 1550. Dans l'édition de 1566, comme dans celle de 1578, les fêtes de Binche occupent les fol. 65 r^o à 81 r^o, du tome II. Suivant Ch. Ruelens, le titre de l'ajout est identique dans les deux éditions : *Des allerdurchleuchtigsten Grossmechtigsten Keyser Carols dess fünfften geliebten Sohne des Printzen aller Hispanien fröliche, gluckselige Ankunfft gen Bintz den 22 Augusti dess 1549 Jars Getruckt zu Franckfurt alm 1566*¹⁶¹. Le titre et le texte de l'ajout diffèrent peu de ceux du *Thournier*, de 1550. Les différences sont négligeables. Ce sont surtout des variantes, de nouvelles graphies pour transcrire les mêmes sons. Ces menues rectifications n'altèrent en rien le fond.

Le titre de l'ouvrage sur l'histoire des tournois dans l'empire est : *Thurnierbuch von Anfang, Ursachen, Ursprung, und Herkommen der Thurnier im heyligen Römischen Reich Teutscher Nation, Wie viel offentlichen Landthurnier von Keyser Heinrich dem ersten dieses Namens an bisz auff den jetztregierenden Keyser Maximilian den andern unsern allergnädigsten Herrn und in welchen Stetten die alle gehalten [...]*. Dans chacun des deux exemplaires de 1566, consultés à la Bibliothèque royale, les deux tomes et l'ajout sont reliés en un seul volume, in-fol. Les dimensions approximatives sont de 310 mm de haut x 200 mm de large. D'après le titre, on comprend que les tournois évoqués vont de l'empereur Henri I^{er} (919-936), jusqu'à l'empereur Maximilien II (1564-1576). La préface, *Vorrede*, dédie le volume à Ferdinand, l'archiduc d'Autriche, duc de Bourgogne et comte du Tyrol; elle est datée du dimanche de Laetare, *am Sonntag Letare*, de 1566. Sigmund Feyerabend, bourgeois et libraire à Francfort-sur-le-Main, la signe. L'ouvrage est imprimé à *Franckfurt am Mayn, Bey Georg Raben, in Verlegung Sigmund Feyerabends und Simon Huters*, «chez Georges Raben, à la place de [pour] Sigmund Feyerabend et Simon Huter».

La Bibliothèque royale Albert I^{er} conserve deux exemplaires de cet ouvrage. Le premier, coté V.B. 8994 C LP, est daté, comme nous l'avons dit, de 1566. Pas de nom d'auteur à la page de titre dont cinq lignes sont imprimées en rouge (2^e, 3^e, 10^e, 11^e, et l'indication du lieu d'impression *Getruckt zu Franckfurt am Mayn*). La page s'orne d'une belle gravure à peu près carrée (135 mm de haut x 128 mm de large). Au milieu du côté supérieur, l'aigle bicéphale des Habsbourg, avec au centre une couronne, s'encadre des colonnes d'Hercule et de la devise de Charles Quint «Plus oultre». La décoration de l'encadrement montre une surcharge d'ornementation plus baroque que de style Renaissance, plus germanique qu'italienne. Aux quatre coins, figurent des personnages allégoriques : *Justitia*, en haut, à gauche; *Fidis*, à droite; *Charitas*, en bas, à gauche; et, à droite, *Pax*. Ces figures allégoriques et la décoration aux nombreuses volutes avec des fruits en grappes et des mascarons encadrent une scène circonscrite dans un cercle. Celle-ci représente une audience solennelle ou une séance d'hommage au souverain. Est-ce l'auteur qui

Thurnier Buch.

Von Anfang Ursachen, Ursprung,

und herkommen / der Thurnier im heyligen Römischen Reich Teutscher Nation / Wie viel öffentlicher Landthurnier / von Keyser Heinrich dem ersten dieses Namens an / bis auff den jetztregierenden Keyser Maximilian den andern / vnsern Allergnädigsten Herrn / vnd in welchen Stetten die alle gehalten / Auch durch welche Fürsten / Graffen / Herrn / Ritter / vnd vom Adel / dieselben jeder zeit besucht worden.

Alles sekunder von neuem zusammen getragen / mit schönen neuwen Figuren / sonderlich auch der Adeltischen Wappen / auff so schönst zugericht / vnd allen Adeltlichen Personen der hochberühmtesten Teutscher Nation / hohes vnd nidern Stands / zu ehren vnd sonderm wolgefallen an tag geben / dergleichen nie gesehen worden.

Krippendorf.



Mit Röm. Keyserlicher Maiestet Freyheit / in zehen jahren nicht nachzudrucken.
Gedruckt zu Franckfurt am Mayn.

M. D. LXXI.

GEORGII RUXNERI
Thurnier-Buch,
 Von
**Anfang, Ursachen, Ursprung
 und Verkommen**

Der Thurnier im Heiligen Römischen Reich Teuscher Nation /
 wieviel öffentlicher Land- Thurnier / von Kayser Heinrich dem
 Ersten dieses Namens an / bis auf den jetzt regierenden Kayser
 MAXIMILIAN, den anderen / unsern Allergnädigsten Herrn /
 und in welchen Städten die alle gehalten / auch durch welche
 Fürsten / Graffen / Herrn / Ritter / und vom Adel / in der
 Zeit besucht worden.

Allen Adels-Personen des Hochberühmtesten Teuscher Nation, Hohen und Ni-
 dern Stands, zu Ehren und sondern Wohlgefallen an Tag geben.



Getruckt zu Franckfurt am Mayn /
 Bey Georg Raben, in Verlegung Sigmund Feyerabends und Simon Hüters,
 Als man zalt nach Christi Geburt,
 tausent, fünf hundert, sechs und sechszig Jahr.



Georges Ruxner, Page de titre du *Thurnier-Buch*. Malgré son millésime d'édition, Francfort-sur-le-Main, 1566, cette impression paraît, à cause du dessin du cul-de-lampe, bien postérieure et sans doute du XVIII^e siècle. (Bibliothèque royale, 19413 C LP).

Ci-contre : Georges Ruxner, Page de titre du *Thurnier-Buch*, Francfort-sur-le-Main, 1566 (Bibliothèque royale, V.B. 8994 C LP).

est figuré ? L'homme à tête nue porte une longue barbe. Il est armé (cuirasse, épée, genouillères). Il fléchit le genou et place, en signe de respect, la main contre la poitrine. Au centre, le trône de l'empereur. Assis, celui-ci, dans la main gauche, tient le globe crucifère, insigne de la dignité impériale ; la main droite brandit le glaive. Le trône est surmonté d'un dais et entouré de draperies. Il est surélevé de trois degrés recouverts de tapis damassés. La surélévation du trône est notable. Elle montre et illustre la dignité impériale. Dans cet exemplaire, le nom de l'auteur n'apparaît que dans la *Vorrede*, fol. 3 r^o et v^o : [...] *begriffen vor vielen jaren durch Georgen RÜXNER [...]*, «... conçu, il y a de nombreuses années, par Georg Ruxner».

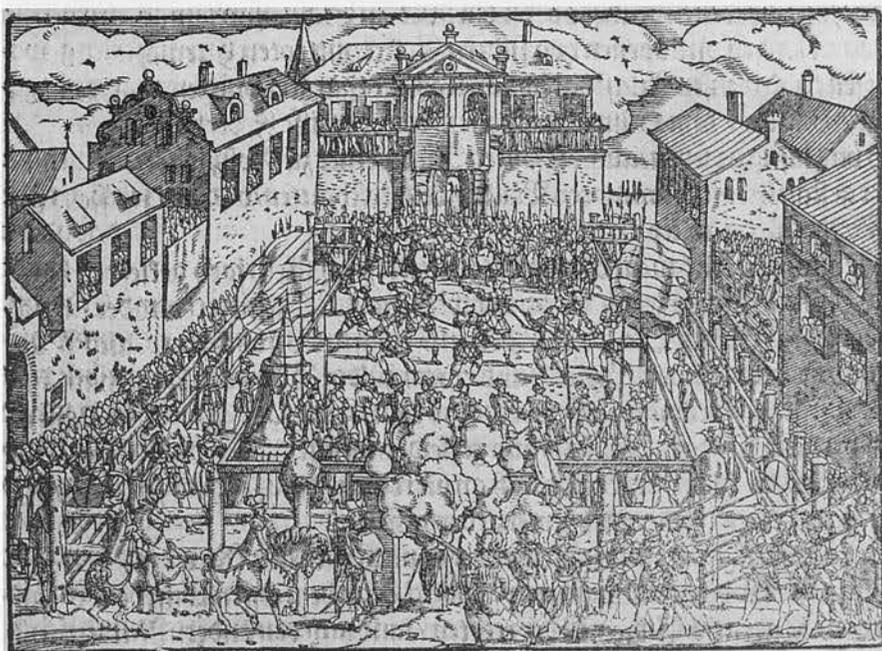
Le second exemplaire de la Bibliothèque royale, coté V.H. 19413 C LP, diffère du premier, par sa page de titre. La première ligne de celle-ci donne, en latin, le nom de l'auteur, transcrit en capitales romaines et décliné au génitif : *Georgii RUXNERI*. Le titre est presque pareil à celui du premier exemplaire. On a simplifié en supprimant deux lignes. Quelques graphies sont modifiées. La belle gravure carrée, et la partie du titre imprimée en rouge ont disparu. À la place de la gravure, une simple vignette, sans beaucoup de caractère. L'ensemble de la page (nom de l'auteur au génitif latin, genre de typographie, vignette) paraît dater du dix-huitième siècle. Se serait-on contenté de réutiliser le stock de pages imprimées existant en recomposant la page de titre, mais en reprenant le lieu, l'année, 1566, d'édition, et le nom de l'imprimeur. L'ouvrage se termine, dans les deux exemplaires, par une sorte de cartouche, belle gravure en cul-de-lampe, marque de l'imprimeur, *Getruckt zu Franckfurt am Main, bey Georg Raben, in verlegung Sigmund Feyerabends und Simon Huters* avec la date *Als man zalt nach Christi geburt tausent funff-hundert, sechsz und sechtzig Jar*. Sur le premier exemplaire, après cela, il y a un petit cul-de-lampe. Sur le deuxième, il n'y a rien. Autre différence menue : le premier exemplaire porte au fol. 64 v^o le mot *Ende* avec cul-de-lampe, qui marque la fin de l'ouvrage auquel, on a ajouté, le texte du *Thurnier*, de 1550, aux fol. 65 r^o jusqu'à 81 r^o. Le texte est identique dans les deux exemplaires ; la pagination, le format, les caractères et l'iconographie aussi.

Nous n'avons pu consulter l'édition de 1578 du *Thurnierbuch* que signale Ch. Ruelens (*op. cit.*, p. 60).

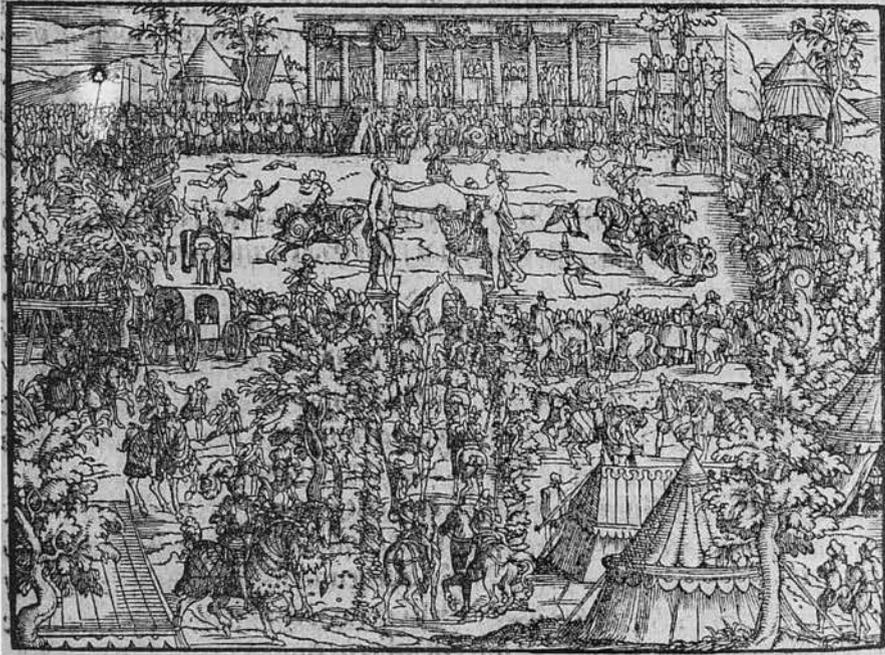
Les illustrations des éditions de 1566 et de 1578 n'ont rien de commun avec les bois gravés du *Thurnier*, de 1550. Cette fois, on n'a plus utilisé les bois du *Theuerdank*. Mais l'imprimeur a commandé à un artiste, Jost Amman (Zürich 1539 - Nuremberg 1591), les planches nécessaires à l'illustration de l'ouvrage. Cet artiste était l'un des collaborateurs ordinaires de l'éditeur Feyerabend. On estime à plus de 550 le nombre de planches qu'il grava pour des ouvrages imprimés chez cet éditeur. Les historiens du livre le considèrent comme le créateur du livre illustré allemand. Les gravures de Jost Amman ne



Voici comment l'artiste Jost Amman a imaginé le tournoi du samedi 24 août, dans la cour du palais de Binche. Cf. *Thurnier Kampff und Ritterspiel*, éditions de 1566 et 1578, fol. LXIX r°, de l'ouvrage conservé à la Bibliothèque royale de Belgique.



Gravure de Jost Amman, «L'aventure de l'épée d'or». Le lieu et le décor imaginé par l'artiste ne correspondent en rien à la réalité. Cf. *op. cit.*, fol. 73 v°.



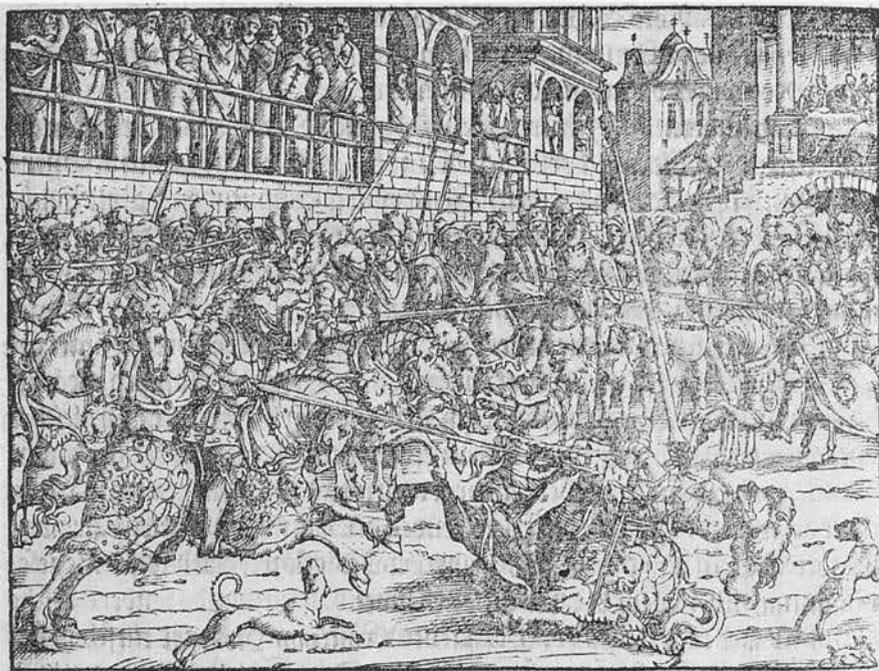


Jost Amman, «Attaque et prise d'assaut du château des ravisseurs». Le jeudi 29 août se déroula à Mariemont, près de la «thour», le simulacre du siège du château de ceux qui avaient, la veille au soir, enlevé de force et emporté dans leur repaire, les quatre dames de la cour. Ce simulacre offrit l'occasion de manœuvres guerrières. L'artiste, ici, imagine l'attaque d'un vrai château par une armée avec son artillerie de campagne. Cf. *op. cit.*, fol. LXXVIII r^o.

Ci-contre, de haut en bas :

Jost Amman illustre le début de «L'aventure de l'épée d'or». Cf. *op. cit.*, fol. 74 v^o.

Assez curieusement, dans cette gravure de Jost Amman, (*op. cit.*, fol. 77 v^o), la «mascarade» du «rapt de quatre dames de la cour par une troupe d'hommes sauvages», aux armures dissimulées par des vêtements de soie verts et jaunes figurant le feuillage de la lointaine tradition médiévale, se mue en un enlèvement par les Maures, les Turcs, les Sarrasins. À l'avant-plan gauche, on distingue les têtes enturbannées. Cette «mascarade», dans les diverses relations écrites, se déroule dans la grande salle d'apparat du palais, dite «salle aux médaillons». L'artiste, lui, l'imagine dans une sorte de cour encadrée de bâtiments fastueux.

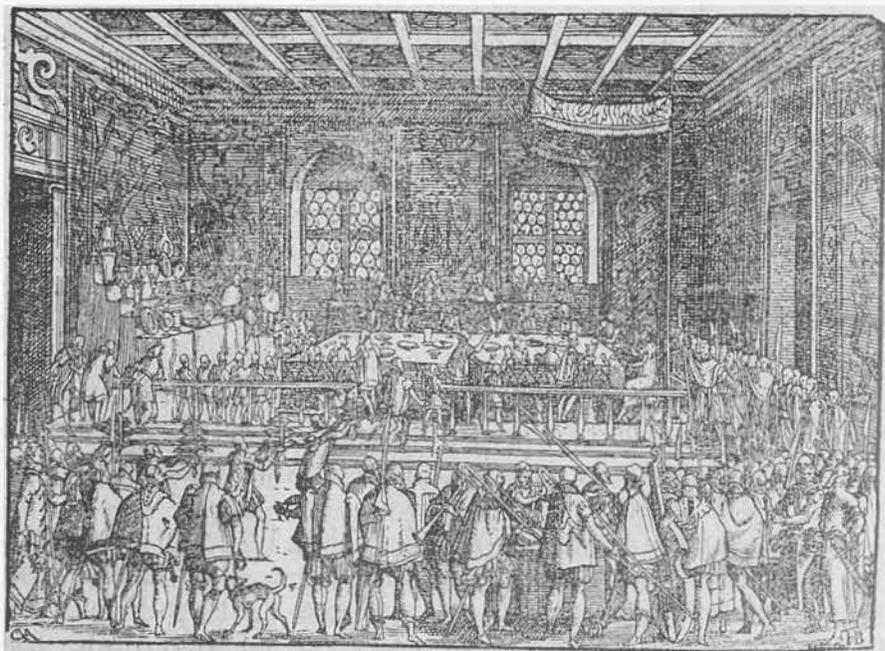


Jost Amman représente ici la grande joute du vendredi après-midi. Celle-ci a été organisée sur la place du Marché, en face de l'hôtel de ville. Elle a opposé plusieurs groupes de chevaliers et de nobles aux noms prestigieux. Cf. *op. cit.*, fol. LXXVIII r°.

sont pas plus fiables que celles du *Theuerdank*, qui illustrent le *Thournier*, de 1550. On ne leur accordera aucun crédit. Il est vain de tenter y retrouver une ombre de vraisemblance ! On réutilise aussi parfois la même illustration : fol. 74 v° et 76 v°; fol. 69 v° (2 fois) aux fol. 77 v° et 78 r°. Les gravures de Jost Amman, pour la relation des fêtes de Binche, illustrent les fol. 67 r°, 69 r°, 69 v°, 70 v°, 73 r°, 74 v°, 75 v°, 76 v°, 77 v°, 78 r°, 79 v°, 80 v°, 81 v°.

Les deux versions de l'édition de 1566 et l'édition de 1578 montrent combien la noblesse de l'époque aimait lire ou feuilleter ces ouvrages où, à travers les tournois évoqués, revivait un âge révolu. La bibliographie jointe à l'ouvrage de Henry-Gipps Day, par sa richesse, témoigne de cet engouement¹⁶².

Un gentilhomme florentin, Ludovico Guicciardini, dont le nom se francise en Guichardin, voit, en 1582, paraître une traduction française, par F. de Belleforest, faite sur la deuxième édition italienne de sa *Descrittione*¹⁶³. La notice consacrée à «Bins», [...] «communément dicte Binche», est bonne. On y fait allusion à la somptuosité du château que Marie de Hongrie y avait fait bâtir, «[...] aussi ce lieu est (sans mentir) un vray séjour de Princes, tant à cause de la bonté et sérénité de l'air, que pour le deduit de la chasse, et autres passetemps qu'on y peut prendre». Le texte évoque les festivités de 1549 et la réception de l'empereur et du prince Philippe : «et là furent ils pompeusement et magnifi-



La dernière gravure de Jost Amman est censée représenter la somptueuse et originale collation finale. L'artiste n'a guère respecté les données des relations écrites. Cf. *op. cit.*, fol. 80 v°. (*Miroir de l'Histoire*, n° 99, Paris, mars 1958, pp. 358-361).

quement recueillis et royallement traictez par la Roynne, avec tant de passe-temps et triomphes de joust, tournoys et autres sortes de magnificence, que tant s'en faut qu'on puisse le déclairer, qu'à peine le croiroit-on, si quelqu'un venoit à le déduire». En substance, ces fêtes ont eu un tel éclat que l'on croirait avec peine celui qui les raconterait. Le texte, pour terminer, dit la mise à sac, l'incendie de la ville et du château, par le roi de France qui voulait se venger des destructions espagnoles en Picardie et, en particulier, de celle du château de Folembray.

Parmi les témoignages du renom perdurant des fêtes de Binche, on se plaît à citer fréquemment l'écrivain français Brantôme (1540-1614). Celui-ci admire le faste des fêtes de Binche. Bien que la critique historique décèle parfois, dans ses écrits, de la hâblerie, une tendance à l'exagération, il est intéressant, pour nous, d'écouter ce témoin. Pour les fêtes de Binche, il a eu l'occasion de converser avec de vieux gentilshommes espagnols qui y avaient participé et qui en avaient conservé, sans doute embelli par le recul de l'âge, un souvenir émerveillé. Pierre de Bourdeille, seigneur de Brantôme, s'est mis au service de Philippe II (août 1564). Il en a reçu la haute distinction honorifique, l'*habito de Christo*. Il a vécu dans un milieu où, comme il l'écrit, il a eu l'occasion de recueillir, au hasard des papotages de cour, des propos de témoins oculaires, une quinzaine d'années après les faits. Les œuvres de Brantôme qui intéressent notre propos sont, en abrégé, les *Dames*, et les *Grands Capitaines*. Elles

ont été écrites, pour la première, en 1583 et 1584, et, pour la seconde, entre 1583 et 1590¹⁶⁴.

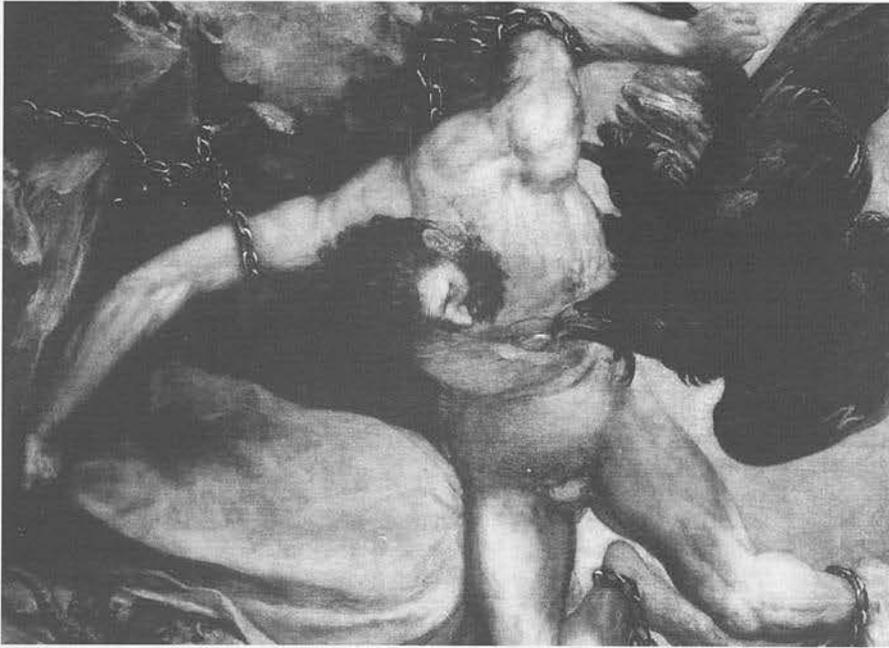
«Ce fut elle [Marie de Hongrie] qui, la première, encommança les grands feux en nostre France, et en fit de grands sur de belles maisons et chasteaux, comme sur celluy de Follambray, belle et agreable maison que nos roys avoient fait bastir pour le deduict et plaisir de la chasse; dont le roy en prist si grand despit et desplaisir qu'au bout de quelque temps il luy rendit bien son change [il lui rendit bien sa monnaie, ce qui lui était dû], et s'en revancha sur la belle maison de Bains, qu'on tenoit pour un miracle [une merveille] du monde, faisant honte, s'il faut dire ainsi, à tous autres beaux bastimens, et, que j'ay ouy dire à ceux qui l'on veu en sa perfection aynsin [d'autrefois, *ainz*], voire aux sept miracles du monde, tant renommez de l'antiquité¹⁶⁵. Elle y festina [fêta] l'empereur Charles et toute sa court, lorsque son filz, le roy Philippes, passa d'Espagne en Flandres pour le voir [en 1548-1549], où les magnificences furent veues et faites en telles excellences et perfections qu'on n'a jamais parlé, de ce temps-là, que de *las fiestas de Bains*, disoient les Espaignolz. Ainsi me souvient-il qu'au voyage de Bayonne [négociations de Bayonne, juin et juillet 1565, dont Brantôme fut le témoin attentif], quelques grandes magnificences qui se soient présentées, quelques courremens [courses] de bagues, combatz, mascarades, despenses, n'estoient rien au prix de *las fiestas de Bains*, ce disoient aucuns vieux gentilzhommes espaignolz qui les avoient veues, ainsi que je les ay peu voir dans un livre fait en espaignol exprès¹⁶⁶. Et puis bien dire que jamais n'a rien esté fait ny veu de plus beau, et n'en desplaise aux magnificences romaines, représentantes leurs jeux de jadis, ostés les combatz des gladiateurs et bestes sauvages; mais, hors cela les festes de Bains estoient plus belles, plus plaisantes, plus meslées et plus généralles. Je les descrirois volontiers ici, selon que je les ay emprumtées de ce livre en espaignol, et apprises d'aucuns qu'y estoient lors, et mesmes de madame de Fontaine, dite Torcy, estant fille pour lors de la reyne Leonor¹⁶⁷ [...]. Ce sera à un' autre fois que je les garde à bonne bouche, car la chose le vaut bien». Brantôme continue en évoquant l'assaut donné contre le simulacre de château de Mariemont. Il montre de la psychologie en insistant sur le fait que la somptuosité des fêtes données à Binche par la reine Marie doit s'interpréter comme un hommage à la gloire de l'empereur. «Aussi ledit empereur se pleut fort, et l'en loua. [...] Brief, il n'y avoit rien là-dedans qui ne fust très-exquis.»¹⁶⁸

Brantôme, dans un passage précédent du même ouvrage, avait souligné la magnificence de la réception impériale à Binche. Ce à cause de quoi naquit le proverbe *Mas brava que las fiestas de Bains*, celles-ci devenant le modèle, l'étalon de mesure auquel on compare¹⁶⁹, «plus remarquable, plus excellent, plus magnifique, plus somptueux que les fêtes de *Bains*».

Dans les *Grands capitaines françois*¹⁷⁰, l'écrivain revient encore sur cette tournée triomphale de Philippe dans «ses belles villes de Flandres [...] où il fut receu très - magnifiquement et bravement [hispanisme, somptueusement, avec pompe] [...] Je ne discourray point icy les bravades, les orgueilz et magnificences qui furent faictes en toutes sortes; car il y en a un livre faict en espagnol, qui s'intitule : El viage del principe; mais sur toutes la reyne d'Hongrie en demeura la supérieure, et les surpassa toutes en ses maisons de Bains et Marimont. J'en parle ailleurs.»

En 1592, paraissent *Les mémoires historiques*, dus à Loys Gollut¹⁷¹. Les sources de l'auteur sont livresques. Le texte n'a rien d'original. Il est, en outre, imprécis, rempli de généralités. Gollut malmène le ou les auteurs dont il s'inspire. Mais son texte, malgré sa médiocrité, semble montrer que le renom des fêtes de Binche reste dans la mémoire des érudits contemporains. «Là, la roine Marie havoit faict apprester à la roiale toutes choses propres pour festoier de si grands hostes comme estoient l'empereur et son fils.»

Le renom des fêtes de Binche dans les milieux de l'aristocratie ou de la cour d'Espagne est attesté par des mémoires du début du XVII^e siècle. À cette époque, on se souvenait encore, semble-t-il, de leur éclat, dans ces milieux élitaires. Ainsi, un gentilhomme des Pays-Bas, Jehan Lhermite, passa-t-il une partie de sa vie dans ce monde, à la cour et au service des rois d'Espagne Philippe II et Philippe III. À son retour à Anvers, en 1602, il rédigea ses Mémoires, qu'il intitula *Passe-temps*¹⁷². Dans le tome premier, édité par Ch. Ruelens, p. 99, il dépeint la maison royale du Pardo telle qu'elle était en 1590. Il parle des tableaux qui l'ornent, notamment ceux de Jérôme Bosch et du Titien, ainsi que «entre autres» de «sept pièces contenant les festes que la Roine d'Hongrie, gouvernante qui fust du Pays-Bas, fist à Sa Majesté à son entrée en icelluy, en la ville de Bins dont tout le monde en sçait tant à parler, et encores huict pièces de la journée que fist feu l'empereur Charles V en Allemaingne contre le Ducq de Saxe, oultre ce, y avoit en une chapelle qu'il y a, un fort beau tableau d'autel, qui est la copie d'une fameuse peinture où Nostre Seigneur fust descendu de la croix, dont l'original se voit en la ville de Gand». Le texte de Jehan Lhermite ne nous paraît pas toujours très clair notamment quand il mentionne les «sept pièces», sans doute des tapisseries, qui auraient représenté les fêtes de «Bins», en 1549. La «Descente de croix» est-elle celle de Roger de la Pasture ou Van der Weyden, dont l'histoire est bien connue¹⁷³ et qui se trouvait jadis à Louvain, non à Gand ? Ce qui intéresse notre propos est aussi la proposition relative aux «festes [...] en la ville de Bins dont tout le monde en sçait tant à parler» «dont tout le monde sait raconter tellement de choses». Une phrase qui vaut bien le *mas brava que las fiestas de Bains*, de Brantôme !

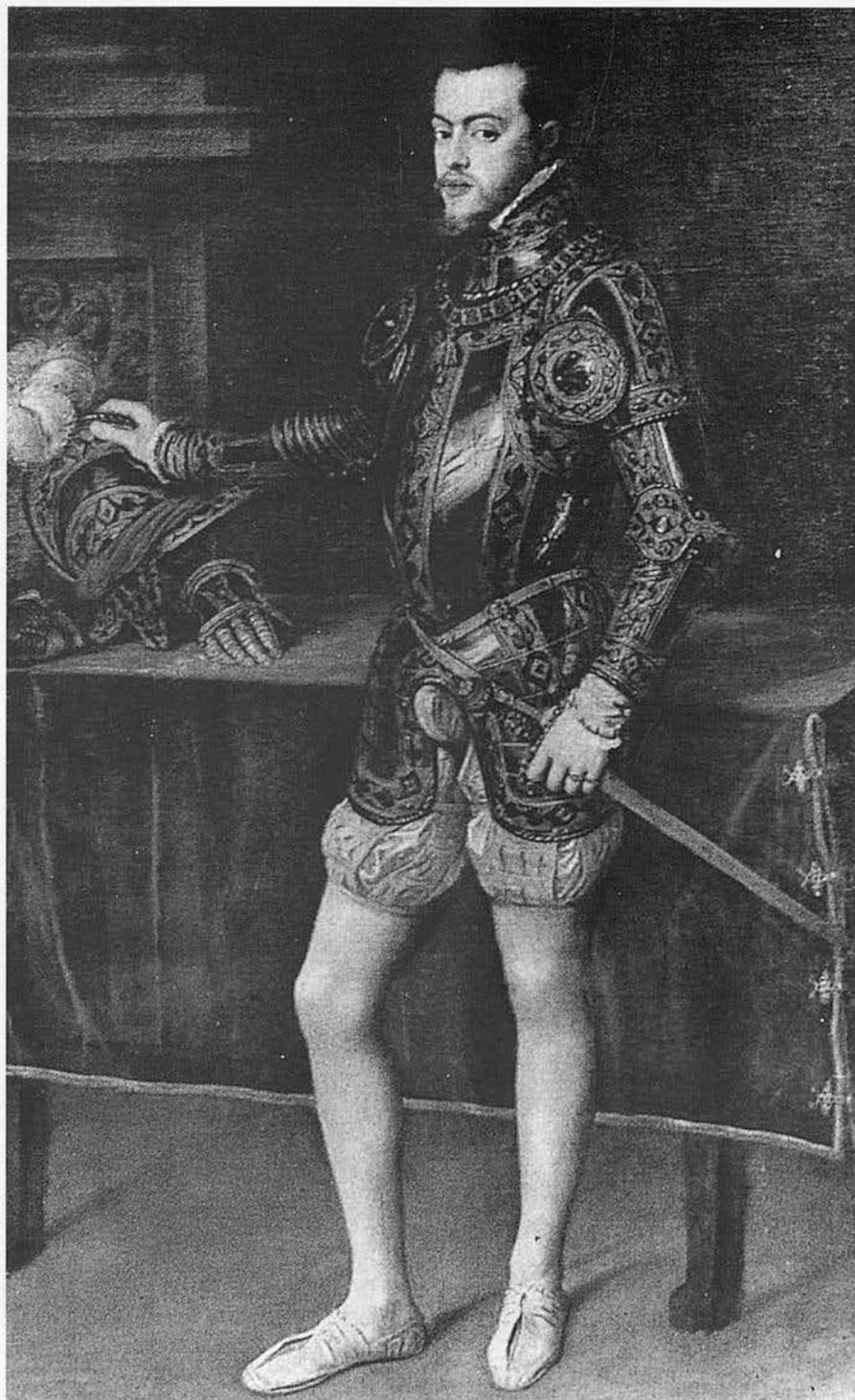


Titien (v. 1490-1576). Une des toiles du maître qui décorait la salle d'apparat du premier étage, dite «salle aux médaillons». L'artiste a représenté le supplice de Tityus, l'un des grands criminels qui, dans la mythologie, a osé se mesurer à Jupiter et, tout comme les révoltés luthériens, a été frappé d'un châtement éternel. La toile a été peinte en 1548-1549 pour le palais de Binche. Elle se trouve au musée du Prado, Madrid, inv. 427.

Il nous semble inintéressant de continuer cette prospection à travers des sources postérieures. Les auteurs se recopient. Leurs témoignages perdent de leur valeur; ils se fondent sur des narrations antérieures, pas toujours de première main. Nous renvoyons à l'article de Daniel Devoto¹⁷⁴ qui insiste sur le retentissement européen des fêtes de Binche, «placées au centre du voyage du prince Philippe». Il cite, parmi les auteurs qui y font allusion, Van Meteren (*Histoire des Pays-Bas*, trad. 1608, fol. 12), de même que le P. Michel Delawarde (*Histoire générale du Hainau*, Mons, 1718-1722, t. V, p. 454). Il affirme ensuite que le souvenir de ces fêtes s'estompa assez vite. Et il cite, pour le prouver, le silence de deux historiens du XVIII^e siècle et de Prescott, en 1860. Mais, en 1850, Kervyn de Lettenhove écrit, dans son *Histoire de la Flandre* (t. VI, pp. 139-140) : «Toute l'Europe s'entretint des pompeux banquets où la reine de Hongrie occupait la première place, moins par le privilège de son rang que par celui de sa grâce». D. Devoto évoque le retentissement populaire de ces fêtes d'où, d'après Alfred Labrique (*Le Carnaval de Binche*, Louvain, 1930), seraient issues nos festivités carnavalesques et nos Gilles. C'est faire à ce dernier écrivain binchois un honneur qu'il ne sollicitait guère de lui supposer une volonté d'érudition. A. Labrique n'a probablement lu aucune des huit relations contemporaines que nous avons citées. Sa théorie est fondée sur sa seule imagination. Elle prend place dans la longue série des hypothèses fantaisistes qui, depuis le Tournaisien, le chansonnier et journaliste Adolphe Delmée (1872), fleurissent, au gré des caprices. En fait, les fêtes



Titien (1477-1576). L'empereur Charles Quint représenté à cheval à la bataille de Mühlberg (1547).



Titien (1477-1576). Portrait de Philippe. Madrid, Musée du Prado.

d'août 1549, après une ou deux générations, sont, à Binche, tombées dans l'oubli. La mémoire collective locale n'en a rien retenu. Il y a eu ainsi un hiatus, une solution de continuité entre la fin du XVI^e siècle et 1872, année d'émergence de la fable historisante. Celle-ci est d'abord une explication balbutiante qui naît dans les milieux de la bourgeoisie locale, la seule classe qui lise des ouvrages historiques. Après des décennies, elle se muera en légende à laquelle on croit ou non, puis en mythe que tout bon et vrai Binchois doit adopter. L'explication légendaire d'A. Labrique sonne comme un écho factice de ce retentissement évoqué par D. Devoto. Elle illustre ce goût romantique pour l'histoire empanachée que notre époque continue à pratiquer.

Notes

110. ALVAREZ, *op. cit.*, p. 90, fournit des dimensions approximatives : 108 pieds de long et 50 de large.

111. La «grande salle haulte» comptait huit termes, sortes de caryatides encadrant les quatre fenêtres et, esthétiquement, assurant une liaison verticale entre le petit panneau inférieur orné d'un mufler léonin et le sommier horizontal de la voûte à caissons. Après l'interruption du dit sommier, la ligne verticale du panneau inférieur et du dieu Terme sans bras ni jambes allongé par l'ovale en pointe du bouclier latéral, se continue par l'arrondi des traverses latérales des caissons. Ces termes ont été sculptés par Jacques du Brœucq dans de la pierre d'Avesnes, que nous dénommons vulgairement «pierre de France». Cf. R. HEDICKE, *op. cit.*, p. 409, n^o 32. Il est possible que le léger ressaut, que masque le panneau inférieur étroit puis le dieu Terme, ait constitué un renfort nécessaire de la maçonnerie destiné à supporter les sommiers et le plafond cintré de chêne.

112. ALVAREZ, *op. cit.*, p. 90.

113. P. DUMON, *op. cit.*, p. 22 : «Les trois peintures décrites par Calvete comme représentant respectivement Prométhée, Sisyphe et Tantale étaient des œuvres du Titien. Elles furent emportées en Espagne par Marie de Hongrie, en 1556, déposées dans la suite à l'Alcazar de Madrid, où elles furent détruites, en 1734, par un incendie. Des copies du Sisyphe et du Prométhée, qui était peut-être un Tityus, se trouvent au Prado». P. Dumon fait remarquer l'erreur de Calvete. Selon ce dernier, les peintures étaient accrochées *sobre las ventanas*, «au-dessus des fenêtres», alors que le dessinateur les place entre les fenêtres, ce que V. Alvarez confirme. Ce *sobre* est à coup sûr un *lapsus calami* de l'écrivain. Les deux toiles que nous avons vues au Prado, qui portent les n^{os} 426, Sisyphe, et 427, *Ticio* ou Prométhée, sont-elles ces copies signalées par l'étude d'A. VAN DE PUT, *op. cit.*, p. 52, n. 2, qui, elles, ont les n^{os} 465 et 466 ? Le dessin leur assigne le seul emplacement possible. Ce problème de l'identification des tableaux du Titien, de leur disparition au cours d'incendies, ou de leur destruction partielle mériterait qu'un historien de l'art compétent l'examinât à travers les documents et les toiles elles-mêmes. Micheline Soenen (*Les collections*, dans l'ouvrage collectif *Le palais de Bruxelles. Huit siècles d'art et d'histoire*, Bruxelles, 1991, p. 205) écrit : «Mais il est

incontestable que le peintre favori de Marie de Hongrie fut Titien. Son inventaire après décès en témoigne (cf. A.G.R. *Manuscrits divers* 391, fol. 194. Il s'agit d'une copie du XIX^e siècle réalisée pour Gachard d'après un document de l'ARCHIVO GENERAL À SIMANCAS, *Contaduria mayor*, 1a epoca, leg. 1093. Ce document a été publié partiellement par A. Pinchart, *Tableaux et sculptures de la reine Marie d'Autriche, reine douairière de Hongrie*, dans *Revue universelle des Arts*, t. III, Bruxelles, 1856, pp. 127-146 et plus précisément aux pp. 139-142). Elle avait certainement rencontré le maître à Augsbourg, dans les premiers mois de l'année 1548 (cf. catalogue *Titien*, Venise, Palazzo Ducale, 1990, p. 18. Marie de Hongrie quitta elle-même les Pays-Bas, le 24 novembre 1547, pour se rendre à Augsbourg; elle y resta jusqu'au 15 mars 1548). Elle ne possédait de lui pas moins de vingt portraits. Le plus important par ses dimensions (332 x 279 cm) comme par sa signification était certainement le «Portrait équestre de Charles Quint à la bataille de Mühlberg», image parfaite, emblématique, de l'idée d'absolutisme, du pouvoir royal élevé au rang de mythe... La reine commanda encore à Titien d'autres types d'œuvres. À sa mort elle possédait du maître un «Noli me tangere», une «Vénus avec Cupidon», un «Tantale» et ce que l'inventaire appelle un «istrion», en fait un «Ixion». Ces deux toiles *viejas e gastadas que staban en la casa de Vinch* [«toiles vieilles et détériorées qui se trouvaient dans la maison de Binche»] sont les survivantes d'une série de quatre des «Damnés» ou des «Furies» (plutôt, me semble-t-il, des grands héros criminels qui étaient punis dans le Tartare ou enfer des Dieux, à savoir Tantale mourant de faim et de soif, Tityus au foie dévoré par un vautour, Ixion attaché à une roue en flammes tournoyant, Sisyphe roulant un rocher retombant sans cesse), destinée au château de Binche. Ces sujets mythologiques sont si rares que l'on peut penser que l'idée vient de la reine elle-même [cf. catalogue *Titien*, Venise, 1990, p. 20 et n° 44, p. 284].»

Manuel Lorente (*Le Prado*, éditions Larousse, p. 76) décrit une toile de Titien dont les dimensions pourraient correspondre aux espaces entre les fenêtres de la salle dite «aux médaillons» : haut. 2,37 m x larg. 2,16 m. Il s'agit d'un «Sisyphe», une des peintures maîtresses du Titien : «La vie, ici, palpète sous le chaud coloris des chairs, qui exaltent les muscles bandés par l'effort. [...] Marie de Hongrie commanda cette «furie», et les trois autres toiles qui suivent à Titien, pendant son séjour à Augsbourg (1548) alors qu'il exécutait le portrait équestre de l'empereur. Calvete de Estrella nous parle de ces tableaux comme décorant le palais de Binche. Ces toiles ont souffert de l'incendie qui dévora le palais pendant la campagne de 1554 contre les Français. Deux ans plus tard, ils étaient transportés à Madrid. Ils figurent dans les inventaires de 1636 de l'Alcazar, où, une fois de plus, le feu les éprouva. Le Prado ne possède de la série que ce Sisyphe et Tacijs [*sic*]. Ce Tacijs est sans doute notre Tityus (qui me paraît se confondre avec Prométhée, car la peine éternelle infligée par Jupiter est identique).

Voilà de quoi donner à nos successeurs un surcroît de peine !

114. Est-ce Prométhée ou Tityus ? La confusion est aisée. Sous le n° 427, *in illo tempore*, nous avons lu *Ticio*. Les deux toiles du Titien représentent les supplices infligés par les dieux à de grands criminels qui avaient osé attenter à leur dignité. Tityus connaît le même supplice que Prométhée; un vautour ou un aigle leur dévore le foie. La méprise de Calvete, confondant Tityus et Prométhée, signalée par A. Van De Put (*op. cit.*, p. 52, n. 2) qui reprend un article espagnol de P. Beroqui, de 1926, se comprend, si elle existe. Sur les dimensions des originaux commandés par Charles Quint, à Augsbourg, en 1547 ou 1548, A. Van De Put, *ibidem*, se fondant sur des his-

toriens d'art, écrit *Of heroic size, the originals, in height about 7 ft. 9 in. (Sisyphus) and 8 ft. 3 in. (Prometheus), were commissioned by Charles V at Augsbourg in 1547-1548*. Au milieu du XIX^e siècle (cf. A. PINCHART, *op. cit.*, p. 133), les deux toiles du Titien, Prométhée et Sisyphe, se trouvent encore au Musée royal de Madrid. A. Pinchart qui se fonde sur P. De Madrazo (*Catalogo de los cuadros del real Museo de pintura*, 2^e édit., n^{os} 756 et 787) ainsi que sur L. Viardot (*Les Musées d'Espagne*, p. 47), n'écrit nulle part qu'il s'agit de «copies». Encore convient-il de s'entendre sur le sens précis du terme ? Copies d'époque, réalisées par le maître et son atelier, ou bien copies postérieures ? Le texte de l'inventaire dressé en 1558, après le décès de la reine Marie, publié par A. Pinchart (*op. cit.* p. 141), ne nous aide pas : *Dos lienzos pintados, de mano de Ticiano, con un Histrion pintado, y en otro Tantaló, viejos è gastados, que estaban en la casa de Vinz*, «Deux toiles peintes, de la main de Titien, avec un Histrion [sic] peint, et, sur l'autre, Tantale, vieilles et endommagées, qui se trouvaient dans la maison de Bins». On peut se demander si les trois ou quatre toiles du Titien, représentant les grands criminels punis aux Enfers, autrefois au palais de Binche, envoyées par mer, en 1556, de Flessingue vers l'Espagne, ont été détruites en 1734. Nous n'oserions plus l'affirmer sans une sérieuse et difficile enquête.

115. R. HEDICKE, *op. cit.*, p. 407, n^o 24, et p. 409, n^o 32.

116. Traduction de CALVETE DE ESTRELLA, *op. cit.*, fol. 183 v^o.

117. *Ibidem*.

118. A. VAN DE PUT, *op. cit.*, p. 51.

119. Dans l'état actuel de nos connaissances, il serait audacieux d'affirmer que les sept tentures des Péchés capitaux existent encore. Du moins celles qui, pendant un certain temps, ont paré les murs de la grande salle du premier étage. Il est évident que le même lissier a pu réaliser, d'après des cartons identiques, plusieurs séries de tapisseries. D'où la difficulté d'identifier à coup sûr celles de Binche. Ainsi pour la série des Sept Péchés capitaux, il y en a une incomplète, de 4 tapisseries, provenant de la confiscation, en 1567, des biens du comte d'Egmont. D'autres de même sujet et tissées d'après les mêmes cartons, mais avec des bordures autrement décorées se trouvent à Madrid, notamment au Palacio Real, au Pardo, et à Vienne. On a admiré, en 1959, au Musée des Beaux-Arts, à Gand, dans une exposition temporaire *Tapisseries flamandes d'Espagne*, la série incomplète du Patrimoine national de Madrid. Le catalogue rédigé, s'excuse l'auteur Eric Duverger, en une quinzaine de jours, présente cette série incomplète comme provenant de la confiscation des biens du comte d'Egmont. Mais dans le catalogue d'une autre exposition *Tapisseries des Maisons Royales d'Espagne*, organisée à la Galerie des Beaux-Arts de Bordeaux, du 17 mai au 15 septembre 1958, p. 46, on indique que la tapisserie «La gourmandise» «provient de la collection de doña Maria de Hongrie, sœur de Charles Quint. Lors d'une exposition, avril-juin 1947, au Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles, *Chefs d'œuvre des musées de Vienne*, on a retrouvé, sous les n^{os} 214 à 216, trois tapisseries de la série conservée à Vienne. Le lissier et le dessinateur des cartons sont les mêmes.

120. CALVETE, *op. cit.*, fol. 183 v^o : *Enel angulo, que se hazia entre los dos estrados y chiminea con la pared delas ventanas estava colgado otro paño de la Sobervia, y sobre el un riquissimo dosel de oro. Tenia enlo alto dos escudos con las armas Reales de Ludovicò Segundo y de Madama Maria Reyes de Ungría, y labradas por el las figuras d'el Gigante Encelado, que fue quemado con un rayo por Jupiter en Sicilia, y de*

Phaeton, que fue derribado con otro rayo d'el carro d'el Sol su padre, con esta letra QUANTO GRAVIOR OFFENSA DEORUM, TANTO NULLAE ADVERSUS EOS VIRES. L'inscription latine rapportée par Calvete de Estrella est différente d'une des tapisseries, d'une série de quatre, exposée, en 1959, à Gand. Ce qui signifie que cette tapisserie n'est pas celle de Binche. Calvete décrit la tapisserie de l'Orgueil placée sous un très riche dais en brocart d'or. «En haut de la tapisserie, les armes royales de Louis II et de Madame Marie, rois de Hongrie». Il est impossible de vérifier si ces armes ne se trouvent pas au plafond du dais qui, dans le dessin, n'est pas couvert de brocart d'or. On remarquera que, après vingt-trois ans, le souvenir de Louis II de Hongrie [+ 1526] reste toujours vivace dans le cœur de Marie.

121. ALVAREZ, *op. cit.*, p. 91.

122. CABANILLAS, édit. PÉREZ PASTOR, Madrid, 1895, p. 57. L'auteur mentionne la série des tapisseries des «Sept Péchés capitaux», *muy hermosa tapiceria de oro y seda*. Là où il manquait de place pour accrocher des tapisseries, ajoute-t-il, c'est-à-dire entre les fenêtres y otras partes, il y avait de «très belles peintures faites sur le mur. Les médailles des cheminées ont été ramenées de Rome, comme des pièces très anciennes». La reine les apprécie si fort que la médaille représentant Jules César lui aurait coûté, à ce qu'on raconte, six mille florins et l'autre, celle d'Hadrien, trois mille. «Il est vrai qu'elles sont de pierre [...]. Sur l'estrade de Sa Majesté on avait placé un dais décoré avec une tapisserie représentant l'histoire de Phaéton : les figurations en étaient de toile d'or teintes à l'eau forte pour donner les couleurs et les ombres nécessaires. Les bordures et les pentes du dais étaient de velours cramoisi broché d'un fil d'or. Ce dais était le plus plaisant qui pût être *que podia ser de su manera [...]*. Phaéton, d'après Calvete, est une des figures mythologiques qui, sur cette septième tapisserie, illustrent le thème de l'orgueil, le dernier péché capital de la série. Phaéton incarne la présomption de la jeunesse. N'a-t-il pas, en ayant obtenu de conduire durant un jour le char du soleil, risqué d'embraser l'Univers ?

123. A. VAN DE PUT, *op. cit.*, p. 53.

124. P. DUMON, *op. cit.*, p. 18.

125. P. DUMON, *op. cit.*, pp. 18-19.

126. Seconde lettre en français, du 30 août 1549, édit. P. Piétresson de Saint-Aubin, déjà citée, p. 21. Nous rappelons que l'auteur de la lettre quittera Binche avant le tournoi équestre du vendredi 30. Il évoque donc des événements à venir, aux préparatifs desquels il a assisté : «Au soir, se fait le plus riche banquet, excédant tous les autres précédens, et ay veu les apprestes en la vielle salle ou la royne souloit tenir la chapelle». Cette voûte en berceau n'existe peut-être pas. Elle n'est pas mentionnée par les relations. La seconde lettre italienne du 5 septembre 1549, p. 10, parle d'un plafond caché par des toiles peintes figurant le ciel et ses nuages : *Era il palco di sopra della camera nascosto di certe tele dipinte a guisa che si pinge il cielo con nuvoli*. Cabanillas (*op. cit.*, p. 66), ne dit rien d'autre : *El cielo de esta quadra estava todo cubierto de lienço*. «Le ciel de cette salle était entièrement recouvert de toile». Il est donc possible que notre prétendue «voûte en berceau» ne résulte que des toiles tendues, «le ciel», et d'un effet de perspective accentué par la plume du dessinateur. Quant à l'appellation de «vieille salle», que rejoint, nous semble-t-il, le terme espagnol *quadra* utilisé par H. Cabanillas, il semblerait indiquer que, pour cette partie du rez-de-chaussée du corps de logis réédifié par Jacques du Brœucq, on se serait servi, en totalité ou non, des bâti-

ments de l'ancien château rénové par Marguerite d'York, veuve de Charles le Téméraire. Calvete (*op. cit.*, fol. 204 v^o), lui, parle de cette chambre comme d'une salle basse.

127. La première lettre italienne, du 31 août 1549, cf. édit. Ch. RUELENS, *Le siège et les fêtes de Binche (1543 et 1549)*, Mons, 1878, pp. 114-117. Nous craignons que la traduction de Ch. Ruelens soit inadéquate pour le mot *confettura*. On imagine mal ces dames ou seigneurs s'affrontant à des «confitures», au sens actuel. Ne s'agirait-il pas de masse-pains, de friandises, (latin *conficere*; l'italien *confettare*, qui est un dérivé hypothétique **confectare* du verbe latin *conficere*, signifie revêtir d'une couche de sucre, glacer) ? On verrait mieux, sous ce nom de *confettura*, la désignation de dragées, de fruits secs glacés. Ce sens de douceurs, de sucreries, est d'ailleurs encore celui de l'italien *confetti*. Il faut écarter le sens de «confitures» pour prendre, dans le *Dizionario Enciclopedico Italiano*, Rome, 1956, t. III, p. 437, celui proche de l'étymologie (latin *confectura*, préparation) de *Quantità, assortimento di confetti e simile*, «quantité, assortiment de dragées et bonbons du même genre».

128. A. VAN DE PUT, *op. cit.*, p. 55.

129. CALVETE, *op. cit.*, fol. 205 r^o.

130. ALVAREZ, *op. cit.*, pp. 109-110 : «Dans un coin de cette pièce, on avait simulé un rocher avec tant d'art qu'il semblait être vraie pierre». CABANILLAS, *op. cit.*, pp. 66-67 : *A la una parte de la quadra estava en la pared hecha una roca de madera que parescia de piedra : y en ella estavan hechas cosas muy diferentes y al natural : como eran blancos de coral muy grandes, y lagartijas, tortugas, caracoles y otras cosas desta manera [...]*. «D'un côté de la salle, on avait réalisé dans [sur, contre] le mur un rocher de bois qui paraissait de pierre. Et, sur ce roc, on avait fait des choses très différentes et en copiant la nature [d'après nature]. Il y avait des branches de corail très grandes, des lézards, des tortues, des escargots, et autres choses de ce genre [...]». Notre dessin montre ces «très grandes branches de corail», en rouge, surgissant du roc. Nous ne distinguons aucun animal. Calvete (*op. cit.*, fol. 205 v^o) écrit, lui, qu'«il y avait des vins excellents pour ceux qui le souhaitaient. Ce vin coulait d'un rocher marin qui se trouvait d'un côté de la salle, appliqué à la paroi proche de la table. Il y avait beaucoup de branches de corail, d'herbes et de fleurs, qui poussaient du roc, et beaucoup de lézards, de tortues, de serpents et d'autres choses qui se reproduisent sur des collines rocheuses». À lire la relation de Calvete, il est difficile de deviner qu'il s'agit là de figurations peintes. L'écrivain emploie des mots qui n'évoquent jamais une peinture. Le vin, ainsi, coule en grande abondance d'*una roca y peña marin, que estava a una parte dela sala arrimada ala pared, cerca de la mesa [...]*. Quant au texte anonyme allemand de 1550, que L. Marquet a traduit (cf. S.G. et L.M., 1991), il peut, lui aussi, nous égarer, sur ce point du moins. À qui prêter crédit ? On craint de se fier aux narrateurs quand on se reporte aux deux lettres italiennes. Celle du 31 août 1549 (édit. Ch. RUELENS, pp. 116 et 117), place ainsi la fontaine, à l'une des extrémités de la salle, vis-à-vis de la table, *In una delle teste della stanza dirimpetto alla mensa*. Elle verse trois sortes de vins. Ce vin tombe dans le bassin principal ou vasque, rempli de branches de corail et de serpents imités : «On aurait dit un petit étang au naturel et rempli d'une eau très limpide». Cette description diffère de celle des trois narrateurs espagnols précédents, comme du dessin. La seconde lettre italienne, celle du 5 septembre 1549, n'est pas plus précise, au contraire (cf. p. 10) : *Vi era poi una fonte fatta di*

quelle pietre cavernose come si constuma costi in Roma, con serpi naturail [pour naturali] et con coralli, con quatro spili, i due di vino blanco, di rheno et malvasia, et i due di altri rosso claretto et hippocrasso. «Ensuite il y avait une fontaine faite avec ces pierres de cavernes comme il est d'usage de concevoir ces fontaines, à Rome. Elle avait des serpents naturels [?], des coraux, et quatre trous. Par deux d'entre eux, coulait du vin blanc, à savoir du vin du Rhin et du malvoisie; par les deux autres, du vin rouge clair et de l'hypocras». Le dessin, dans sa simplicité relative paraît plus sûr que les témoignages qui fleurissent l'exagération littéraire à tel point que l'on se demande si tout ce qui a été décrit a été vu !

131. En 1544, Marie de Hongrie achète à un marchand d'Anvers, Erasme Schatz, la tenture «Le Triomphe de Scipion». Celle-ci comporte sept tapisseries se caractérisant par les rinceaux les encadrant. Elles se trouvent aujourd'hui à Madrid, sous la protection du Patrimoine national. Il semble que les lissiers flamands œuvrant à Bruxelles qui ont tissé ces tapisseries aient travaillé sur des cartons de Jules Romain (Julius Pippi, dit Romano) et Francesco Penni, disciples de Raphaël. La nouvelle manière mise à la mode par Raphaël et ses disciples exerça une certaine influence sur l'art de la tapisserie. Celles-ci témoignent, par leurs thèmes et par leurs formes, d'une influence antique et classique née de l'humanisme et de la Renaissance. Par contre, leurs coloris révèlent «l'influence somptueuse et nuancée des œuvres du grand artiste vénitien, Sebastiano del Piombo, venu à Rome en 1511». *La rica tapiceria, en que se contengan las victorias y triumphos de Publio Scipion Africano* (cf. CALVETE, *op. cit.*, fol. 204 v^o), serait probablement cette tenture achetée en 1544, par la reine. Chronologiquement, elle suit la première — d'une «famille» de 14 tentures — livrée à François I^{er}, dans les années 1534-1535. Cette tenture achetée par le roi de France comptait vingt-deux pièces et fut brûlée en 1797. L'acquisition par Marie d'une tenture inspirée par de grands maîtres italiens de l'époque révèle la modernité des goûts de la reine et son penchant pour l'italianisme artistique de son temps. Cette orientation déjà affirmée, en 1904, par R. Hedicke, pour Jacques du Brœucq et son œuvre plastique ou architecturale, ne se retrouve-t-elle pas, aux dires des historiens d'art, dans le décor, l'architecture du palais de Binche comme dans les œuvres qui le décorent. Cette mention de l'acquisition de 1544 se trouve dans un article non signé, *Le Triomphe de Scipion*, de la revue *Connaissance des Arts*, Paris, n^o de janvier 1964, p. 60.

132. CALVETE, *op. cit.*, fol. 204 v^o-205 : *Era aquella camara una peça baxa junto al aposento d'el Principe muy bien adereçada de rica tapiceria, en que se contengan las victorias y triumphos de Publio Scipion Africano como el letrado, que estava en la orla lo dezia. DIVI SCIPIONIS VICTORIARUM AC TRIUMPHORUM COPIOSISSIMUS TRIUMPHUS. Que quiere dezir. Triumpho copiosissimo delas Victorias y Triumphos d'el divino Scipion. Avia encima de aquella tapiceria muchos espejos de azero.* «Cette chambre était une pièce du rez-de-chaussée, près de l'appartement du prince. Elle était très bien décorée d'une très riche tapisserie [il s'agirait d'une tenture unique et non d'une série]. Celle-ci représentait les victoires et triomphes de Publius Scipion l'Africain, comme l'indiquait l'inscription de la bordure DIVI [...]. Ce qui signifie : le très riche triomphe des victoires et triomphes du divin Scipion. Au-dessus de cette tapisserie, il y avait beaucoup de miroirs en acier».

133. CABANILLAS, *op. cit.*, p. 66 : *Las paredes desta sala parte estavan pintadas de pinturas muy extrañas, e parte con tapiceria muy rica [...].* «Les murs de cette salle

étaient, en partie, couverts de peintures très extraordinaires, et, en partie, d'une tapisserie très riche.» Ici aussi il s'agirait d'une seule pièce.

134. P. Dumon (*op. cit.*, pp. 31-32), incidemment, souligne le fait que, dans le dessin F. 12 931 pl^o, l'artiste a représenté simultanément plusieurs épisodes successifs. Les sources narratives expliquent fort bien que chaque table se présentait isolément. Les convives avaient ainsi le temps d'admirer l'originalité de la présentation, de se servir en choisissant dans les sucreries de la collation finale. Le dessinateur, lui, montre les trois tables garnies occupant la hauteur de l'ingénieuse machinerie, ce qui n'est pas conforme à la réalité. Il n'est ni beau, ni logique, que les trois tables aient été descendues en même temps, du caisson supérieur.

135. *Bulletin de la Bibliothèque royale Albert I^{er}*, *op. cit.*, p. 38.

136. *Ibidem*.

137. Dans *Documents et Rapports de la Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement judiciaire de Charleroi*, t. IX, Mons, 1878, pp. 415-449.

138. Nous utiliserons l'édition de cet ouvrage, parue en 1887, à Binche, chez V. Winance-Nachtergaele. La Société des Sciences, des Arts et des Lettres avait, lors de son concours de 1880, distingué la monographie de Lejeune, par l'octroi d'une médaille d'or. Elle en avait décidé la publication dans ses *Mémoires et Publications*, Mons, 1882 et 1883.

139. L'édition originale allemande de l'ouvrage de R. HEDICKE date de 1904. Elle a été traduite en français par Émile DONY, Bruxelles, 1912.

140. R. WELLENS, *Un compte relatif aux fêtes de Binche et de Mariemont, en 1549*, dans *Bulletin de la Commission royale d'Histoire*, t. CXXIV, 4^e livraison, Bruxelles, 1959, pp. 75-297.

141. L. FRÉDÉRICQ, notice parue dans la *Biographie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, t. XXVI, Bruxelles, 1936-1938, pp. 290-291.

142. Le texte de la communication de Van den Corput est publié dans *Congrès archéologique et historique d'Enghien* [...], *Compte rendu* par Ernest Matthieu [...], 2^e fascicule, Enghien, 1900, pp. 378-387. Il est suivi, pp. 387-401, de la traduction originale de la *Litera*. Ed. Van den Corput déclare avoir ignoré, lors de la rédaction de sa communication, que Ch. Ruelens avait traduit déjà cet opuscule italien, vingt ans auparavant, dans les publications des Bibliophiles belges, cf. pp. 380-381.

143. P. DUMON, *op. cit.*, p. 16 et p. 36, n. 23.

144. J.-B. LESBROUSSART, *Notice et extraits d'un manuscrit du XVI^e siècle, par Jean Vandenesse, contrôleur de Charles Quint et de Philippe II, son fils*, dans *Nouveaux mémoires de l'Académie royale des Belles-Lettres de Bruxelles*, Bruxelles, t. I, 1820, pp. 249-272.

145. L.-P. GACHARD [édité par...], *Journal des voyages de Charles Quint, de 1514 à 1551*, par Jean de Vandenesse, dans *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, t. II, Bruxelles, 1874, pp. 384-389.

146. P. Dumon (*op. cit.*, p. 16 et p. 36, n. 25), d'après la traduction de J. Petit de la relation du voyage de Calvete de Estrella (t. III, 1876, p. 19), signale que cet auteur espagnol mentionne H. Cabanillas parmi les gentilshommes qui s'embarquèrent à Rosas sur la galère de don Luis Mantiqne, comte de Castañeda.

147. H. CABANILLAS, *Relacion muy verdadera de las grandes fiestas que la Serenissima Reyna doña Maria ha hecho al Principe nuestro señor en Flandes en un lugar que se dize Vince, desde XXII. de Agosto hasta el postrero dia del mes. Embiada por el señor don Hieronymo CABANILLAS, Hecha imprimir por Juan Rodriguez librero de Medina del campo a diez y ocho de Noviembre, Año.M.D.XLIX.* Nous nous référons à l'édition de PÉREZ PASTOR, *La Imprenta en Medina del Campo*, Madrid, 1895, pp. 57-67.

148. *Ibidem*, p. 60.

149. *Ibidem*.

150. L'ouvrage de 1550 se trouve à la *British Library*, Londres, sous la cote 608k 15(1), et à la bibliothèque de Wolfenbüttel (Wiesbaden), en R.F.A., *Herzog August Bibliothek*, sous la cote 11 *Bell. 2°(2) Turnier*. Nous avons consulté, *in illo tempore*, l'exemplaire de Londres, qui ne diffère pas de l'édition de Wolfenbüttel. La Bibliothèque royale Albert I^{er} à Bruxelles, possède un microfilm de l'exemplaire de Wolfenbüttel, coté LP. Mic 180. Pour renvoyer à une page, étant donné l'absence de numérotation, nous avons adopté une pagination factice. La page de titre est ainsi la première. Le texte se termine à la page 30. Sur cette page finale, sous une dernière gravure représentant trois dames à table, qui n'a aucun lien avec le texte, on lit l'indication abrégée du lieu, de l'imprimeur et de la date : *Franck., Chr. Egen. An. M.D.L.*, pour *Franckfurt, Christian Egenolff, Anno 1550*. À travers le fichier de la Bibliothèque royale, Fonds des livres précieux, Christian Egenolphus est l'imprimeur, en 1539 de l'*Ars notariatus* (cote : II, 10.749 C LP). Il apparaît encore en 1550, 1551, 1557. En 1560, nous lisons sur un *Psalterium* (cote : II, 86.429 A1, LP) *Haeredes Chr. Egen [olff]*.

151. Bibliothèque royale Albert I^{er}, du 5 mai au 8 juillet 1962, *Bibliothèque Nationale d'Autriche. Manuscrits et livres imprimés concernant l'histoire des Pays-Bas, 1475-1600*, Bruxelles, 1962, 111 p., avec, en hors-textes, 4 planches en couleurs et 66 en noir et blanc, dans le catalogue susmentionné.

152. Catalogue de l'exposition mentionnée à la note précédente, pp. 9-10, et planche 6, du manuscrit 2833, fol. 165 v^o. Celui-ci est un recueil d'épreuves de 101 gravures sur bois revues par l'empereur. Elles ne sont pas coloriées, contrairement au volume imprimé du *Theuerdank*, C.P. I B.4, mentionné à la p. 10 du catalogue. L'épreuve en noir et blanc de la gravure citée est collée sur un feuillet de 325 mm x 215 mm.

Le catalogue *Maria van Hongarije 1505-1558, Koningin tussen Keizers en Kunstenars*, par Bob Van Den Boogert et Jacqueline Kerkhoff, Utrecht-Bois-le-Duc, 1993, p. 171, ill. 44 et 45, attribue les gravures sur bois du *Thournier Buch*, 1550, à Leonhard Beck, ca 1480-1542. L'artiste allemand était donc décédé en 1549. Les gravures reproduites correspondent à celles des pages 2 et 8 de l'édition de 1550 du *Thournier Buch*, lesquelles sont des remplois des planches 98 et 95 du *Theuerdank*, œuvre de l'empereur Maximilien I^{er} qui chante son amour pour sa jeune épouse décédée, Marie de Bourgogne.

153. La présentation du *Theuerdank* lors de l'exposition de 1962 à la Bibliothèque royale à Bruxelles, ainsi que le catalogue, ont permis de constater la réutilisation des gravures et, par là, leur non-fiabilité. Ce qui infirme les affirmations de Daniel Devoto qui écrit quelques années auparavant. Cet auteur ignore, évidemment, ce remploi; il se

UN ÉPILOGUE TARDIF DES FIESTAS DE BAINS :
DE LA FABLE HISTORISANTE
AU MYTHE EXPLICATIF ET AU DOGME

trompe en insistant sur «la correspondance assez notable» des gravures avec le texte du *Thournier*, de 1550, qu'elles illustrent. Il conclut : «On peut donc prendre comme vraisemblables les images apportées par ce livre allemand...». Cf. D. DEVOTO, *Folklore et politique au château ténébreux*, dans J. JACQUOT [sous la direction de...], *Fêtes et cérémonies au temps de Charles Quint*, t. II, Paris, 1960, pp. 311-328. P. DUMON, *op. cit.*, pp. 16-17, a déjà dénoncé cette réutilisation des bois et l'erreur de D. Devoto.

154. ALVAREZ, *Relation du Beau Voyage que fit aux Pays-Bas, en 1548, le prince Philippe d'Espagne, Notre Seigneur* [...], Préface, traduction et notes de M.-T. DOVILLÉE, Bruxelles, 1964, pp. 12-13.

155. *Id.*, *op. cit.*, p. 5, n. 1.

156. *Id.*, *op. cit.*, p. 5. En réalité, la page de titre comporte la marque de l'imprimeur avec les lettres G.M.

157. *Id.*, *op. cit.*, pp. 5 et 6.

158. *Id.*, *op. cit.*, p. 5.

159. *Id.*, *op. cit.*, p. 134.

160. Allusion au siège de Binche par le dauphin, en 1543. Le raid avorta car, prévenue, Marie de Hongrie eut le temps de renforcer les troupes qui défendaient la ville en y introduisant quatre enseignes de lansquenets, mercenaires aguerris. D'autre part, l'armée française attaqua à l'endroit où l'enceinte de la ville était la plus forte, «au lieu qui estoit le plus remparé et le plus deffensable, de sorte que la batterie, n'y fait grand dommage [...]», cf. Martin DU BELLAY, *Mémoires*, édition de BUCHON, dans *Le Panthéon littéraire*, Paris, livre X, p. 739. Ce qui, dans l'esprit de François I^{er} et de son fils, ne devait être qu'une attaque facile et rapide se révéla, à cause du nombre des mercenaires allemands et de leur volonté de résister, devoir être une entreprise de plus longue durée. Le roi de France y renonça rapidement. Les assaillants se retirèrent, après une attaque d'une seule journée, sur l'ordre de François I^{er} qui craignait d'être pris à revers par les troupes impériales en train de se concentrer.

161. On comprendra : *Frankfurt am Main*, soit Francfort-sur-le-Main.

162. Francis HENRY-GIPPS DAY, *The History of Tournament in England and France*, Edit. Bernard Quaritch, Londres, 1918. *British Library*, 7904, ff. 2.— *Bibliography*, pp. CV-CVII.

163. Lodovico GUICCIARDINI, *Descrittione* [...] *di tutti i Paesi Bassi* [...], Anvers, chez Silvius, 1567. Il s'agit là de la première édition qui sera suivie, jusqu'en 1667, de 32 autres. La même année sortit la première édition française rédigée, semble-t-il, par l'auteur. L'ouvrage fut aussi imprimé à Anvers, chez Silvius. Une deuxième édition italienne parut en 1581, chez Plantin. En 1582, F. De Belleforest fait paraître chez ce dernier éditeur, la traduction française faite sur l'édition italienne de 1581 : *Description de tous les Pays-Bas, autrement appellés la Germanie inférieure ou Basse Allemagne* [...], Anvers, Christophe Plantin, 1582. C'est dans cette traduction française que nous puiserons les allusions aux festivités de Binche.

164. G. GRENTE, PAUPHILET, PICHARD, BARIOUX [sous la direction de...], *Dictionnaire des Lettres françaises*, t. II, *Le Seizième siècle*, Paris, 1951, pp. 129-132. La notice sur Brantôme est signée par Pierre Champion.

165. Brantôme prend plaisir à exagérer; il gasconne !

166. Allusion à la relation de Calvete de Estrella, de 1552.
167. Éléonore d'Autriche, veuve du roi de France François I^{er}. L'auteur précise ses sources d'information.
168. BRANTÔME, *Les dames galantes*, Paris, 1965, pp. 511-513.
169. BRANTÔME, *op. cit.*, p. 272 : «J'ay leu dans un livre espagnol intitulé el Viage del Principe [de Calvete de Estrella] qui fut celuy que fit le roy d'Espagne en ses Pais-Bas, du temps de l'empereur Charles son pere, entre autres beaux recueils [réceptions] qu'il receut parmi ses riches et opulentes villes, ce fut de la reine d'Hongrie en sa belle ville de Bains, dont le proverbe fut : *Mas brava que las fiestas de Bains...*» Pour le sens de l'adjectif qualificatif *bravo*, consulter Martin ALONSO, *Enciclopedia del Idioma*, t. I, Madrid, 1957, p. 769, n° 12, du XVI^e au XX^e siècle, *Notable, excelente*, n° 13, fig. et fam. *Suntuoso, magnifico, soberbio*, dont le sens est clair.
170. BRANTÔME, *Oeuvres*, édit. L. LALANNE, Société de l'Histoire de France, Paris, Renouard, 1864-1882, 11 vol., cf. t. IX, pp. 314-317.
171. Loys GOLLUT, *Les mémoires historiques de la république sequanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne*, Dôle, 1592, pp. 1076-1084. Cote à la Bibliothèque royale Albert I^{er} : G 1049 MSS. Nous n'avons pas consulté cette édition originale, signalée par P. Dumon (*op. cit.*, p. 33, n. 5). Nous en avons utilisé la réédition par Ch. DUVERNOY, *Mémoires des Bourgougnons de la Franche-Comté*, 1846, Livre XIV, chap. XLI, colon. 1666-1668.
172. Le manuscrit du *Passe-temps*, de Jehan LHERMITE a été édité par Ch. RUELENS, pour le t. I, 1890, et par Émile OUVRELEAUX et Jules PETIT, pour le t. II, 1896, à la *Maatschappij der Antwerpsche Bibliophilen*, n^{os} 17 et 20.
173. ALVAREZ, *op. cit.*, p. 95, n. 1, M.-T. Dovillée y résume l'histoire de la Descente de croix de Roger de la Pasture ou Van der Weyden.
174. D. DEVOTO, *Folklore et politique au château Ténébreux*, dans J. JACQUOT [sous la direction de...] *Fêtes et cérémonies au temps de Charles Quint*, Paris, 1960, pp. 312-313, n. 3.

**UN ÉPILOGUE TARDIF DES *FIESTAS DE BAINS* :
DE LA FABLE HISTORISANTE
AU MYTHE EXPLICATIF ET AU DOGME**

«Il n'était bruit [...] que de nouvelles contrées fabuleuses et des trésors qui s'entassaient dans les coffres impériaux. Pizarre s'était emparé, sept ans auparavant, du pays des Incas [...].

Or, dans les défilés de Binche, figurait une troupe «de sauvages» ramenés par quelque Conquistador, sans doute moins civilisé qu'eux. Le chroniqueur le dit et on peut le croire [...]. Si des Indiens vinrent dans le Hainaut, on dut leur laisser leurs costumes, leurs coiffures, leurs colliers, tout ce qui pouvait surexciter l'imagination des bonnes gens frémissant encore d'avoir ouï pareilles fables.

L'inoubliable vision de la fastueuse lourdeur espagnole et des étranges oripeaux des vaincus ne laissa qu'un souvenir unique, curieux mélange de pompes carnavalesques que la fantaisie perpétua. Dans l'accoutrement des Gilles, qui ne se composa pas en un jour, les sabots évoquent peut-être les solerets du XVI^e siècle; le plastron bombé, les armures des chevaliers; le bâton, la lance du tournoi; les plumes et les lunettes, les parures et les couleurs dont s'ornaient les Indiens; les trémoussements cadencés, les danses rituelles des tribus. C'est par retouches successives que le génie populaire créa les personnages sortis d'un rêve exotique que nous connaissons.»

Carlo BRONNE, de l'Académie ¹⁷⁵.

Le texte en exergue est dû à un bon écrivain belge. Son auteur compta parmi les excellents représentants des Lettres belges. Il siégea, à ce titre, à l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique. Mais l'article reproduit ici qu'il rédigea pour un grand quotidien de chez nous nous stupéfie par sa naïveté, son manque de sens critique, sa méconnaissance de l'esprit des traditions populaires festives et de celle de Binche, en particulier, qui marche de pair avec son habileté rhétorique. Cet article est exemplaire à plus d'un titre. Depuis un siècle, écrivains et journalistes rivalisent dans leur présentation de contre-vérités, d'affirmations sans fondement, de naïvetés, dans leur ignorance des apports de la recherche ethnologique comparée et la méconnaissance de la nature d'une tradition populaire.

Carlo Bronne est censé, dans les lignes citées en exergue, reproduire l'argumentation d'un sénateur bruxellois ¹⁷⁶, docteur en médecine et en sciences, professeur d'université, membre de l'Académie royale de Médecine. En réalité, Carlo Bronne ne connaît pas plus le carnaval de Binche et son Gille, dont il prétend élucider les origines hispano-péruviennes, qu'il ne connaît nos coutumes populaires wallonnes ou flamandes. Dans celles-ci, il ne voit que le côté spectaculaire. Né et éduqué dans un milieu intellectuel et bourgeois, dans un contexte élitaire, comment concevrait-il que l'important est l'âme, la sensibilité, l'affectivité, la mystique qui sous-tend et justifie la fête traditionnelle. Le cas de Carlo Bronne est celui du docteur Van den Corput ainsi que de mille

autres intellectuels peu avertis de ce qui constitue l'essence de la tradition ou qui croient connaître un carnaval pour y avoir assisté quelques heures, le mardi gras. Cette impossibilité pour ces esprits d'apprendre les usages populaires par une démarche objective, avec la rigueur d'une discipline scientifique, nous la comprenons. Trop souvent ce qu'on dénomme «le folklore» vaut pour la plupart par son appareil, son pittoresque, son insolite. Le manque de rigueur scientifique n'est qu'une marque de dédain, d'élitisme, occultée derrière une façade de sympathie, une rhétorique poétique et brillante. Cette attitude de mépris voilé sous des dehors compréhensifs est plus facile ou coûte moins d'efforts que l'étude patiente et objective des faits, que l'analyse des mentalités qui fondent le comportement du pratiquant de la coutume, que la recherche de l'histoire des usages et de leur évolution à travers la poussière des archives et des bibliothèques.

Carlo Bronne, qui reprend et «enrichit» à sa manière les élucubrations du sénateur bruxellois, n'est qu'un exemple, entre mille, d'une attitude générale. Quand il s'agit d'usages populaires, pourquoi se donner du mal pour rechercher et analyser ? Dans ce domaine, la seule imagination suffit et la légende, à en croire le poète, réchauffe le cœur de l'homme¹⁷⁷.

L'écrivain Carlo Bronne — qui, dans son article, parle des «évolutions militaires des Chinels de Fosse» — n'a connu de notre folklore wallon que les aspects externes. Je doute qu'il ait jamais vu les Gilles de Binche, sinon à travers des imitations, des pastiches, des ersatz venus, contre salaire, s'exhiber à Bruxelles. Il ignore tout de la bibliographie du sujet. Pour lui, il y a une seule précieuse «chronique» [*sic*] qui raconte les fêtes d'août 1549; il aurait dû savoir qu'il y a plusieurs relations de témoins oculaires, plus riches que la *Litera* anonyme italienne dont s'enorgueillit le bibliophile Van den Corput. Nous en comptons huit, aujourd'hui ! Et Carlo Bronne aurait aussi pu soupçonner l'existence d'archives sur ces fêtes ! Et de dessins !

Dans ces conditions, comment s'étonner des fantaisies imaginatives qui voisinent avec les contre-vérités ? On veut ignorer que suivant des témoignages directs, sûrs et concordants, la forme du chapeau du Gille avec ses plumes est tout à fait moderne et daterait de vers 1850 (cf. le notaire Fontaine et le sénateur-bourgmestre Eugène Derbaix). On fabule : «l'homme-dieu, l'Inca suprême, officiait devant l'autel, vêtu de laine de vigogne aux vives couleurs, le chef empanaché de la dépouille d'oiseaux sacrés» (p. 2).

On imagine. Le carnaval de Binche, sous la plume de Carlo Bronne, devient cavalcade, comme l'écrivain en a vu des dizaines à Bruxelles ou ailleurs. Dans ces cavalcades ou défilés, figurait, affirme-t-il, une troupe d'Indiens avec parures, plumes, colliers, costumes. L'accoutrement [*sic*] de nos Gilles imite à la fois les seigneurs de 1549 et les Incas captifs des Espagnols. D'où, par une généralisation hardie et une hypothèse sans fondement, des éléments du costume

du Gille qui proviennent, au gré de l'imagination, des chevaliers espagnols, des Incas ou caciques péruviens : les sabots évoquent la partie de l'armure protégeant le pied; les bosses arrondies gonflées de paille figurent la cuirasse d'acier des chevaliers et le bâton — qu'il faut traduire *èl ramon*, l'ancien balai de la ménagère, que brandissent les Gilles au rythme de la danse — n'est autre que la lance des jouteurs.

Notre Gille, dans la matinée du mardi gras, cache sa face derrière un curieux masque de toile enduite de cire. Celui-ci, original et élégant, a remplacé vers 1850, à l'époque de l'adoption du chapeau à plumes d'autruche, l'ancien masque dont on ne sait rien sinon qu'il existait déjà au dix-huitième siècle. Car, ne l'oublions pas, le Gille est avant tout un danseur masqué. C'est une de ses originalités essentielles, fondamentales. Le masque de 1850-1860 révèle bien les tendances de la mode masculine sous la présidence et le règne de Napoléon III : longs et épais favoris, moustache en croc, barbichette ou plutôt «mouche», et de curieuses lunettes vertes. Les Gilles du milieu du dix-neuvième siècle se recrutaient à Binche dans la classe aisée, la jeunesse bour-



«Personnages costumés et animaux symboliques du carnaval de La Paz qui inspirèrent le fameux rondeau des Gilles des fêtes du «carnaval belge.» Cf. *L'Illustration*, n° 4745, Paris, 10 février 1934. Ces personnages burlesques d'une fête religieuse bolivienne n'ont évidemment rien à voir avec la dignité et le sérieux hiératique de nos Gilles de Binche.

geoise. Les quelques dizaines d'individus, de 30 à 50, qui disposaient, vers 1850, d'assez d'argent pour endosser un costume et un chapeau confectionnés à leurs mesures et qu'ils achetaient, se groupaient dans une seule «bande» (ou, plus tard, «société») et, quand le vieil unionisme politique se désagrègea, au maximum dans deux groupes. Ils voulaient sans doute affirmer leur appartenance à un certain milieu socio-culturel, en célébrant le carnaval d'une façon plus distinguée que la chienlit populaire. D'une manière plus originale et plus dispendieuse ! On buvait des boissons de luxe, le bourgogne, le champagne et on dégustait, plat de choix, quelques huîtres. Ils tinrent aussi à se distinguer des masques aux vêtements hétéroclites, que fustigeait la presse de l'époque. Ils adoptèrent un masque très beau. Les lunettes, dont le port était moins banal qu'aujourd'hui, constituaient un des traits de leur singularité, un des signes de leur appartenance bourgeoise ou «classe moyenne aisée». Pour Carlo Bronne, ces lunettes appartiennent, comme les plumes des chapeaux, à la parure de ces Amérindiens qui, en août 1549, auraient défilé — affirme l'écrivain, péremptoire, — dans une sorte de cavalcade. Mais celle-ci, aucun document contemporain ne la mentionne ; elle est issue de sa seule fantaisie imaginative. Et la danse des Gilles, conclut-il, tout aussi catégorique, reproduit même celle des tribus indiennes.

Pareille argumentation sans fondement historique, sans esprit critique, farcie de contre-vérités ou d'erreurs grossières, déconcerte le lecteur attentif, familiarisé avec la bibliographie ethnologique, l'abondance de nos sources d'information. Carlo Bronne, brillant écrivain, se révèle un piètre ethnologue. Son texte associe les rêveries exotico-historisantes du sénateur bruxellois, aux siennes propres. On ne distingue guère ses emprunts de ses trouvailles. On rend un piètre hommage à une tradition festive en prétendant l'évoquer avec une telle désinvolture, un tel manque de sérieux ! Un carnaval traditionnel et ses personnages méritent des études rigoureuses, une histoire fondée sur la recherche et non sur des exégèses de cabarets.

Le malheur veut qu'en réalité le manque de conscience scientifique constitue la règle, dans le domaine de la tradition festive. La suite de ce chapitre s'efforcera de le démontrer par l'historique des explications du carnaval et du Gille de Binche. Au point de départ, il s'agit d'une simple «fantaisie» présentée comme telle, qui, d'une décennie à l'autre, s'enrichit, marque des pauses, se complète pour s'installer, dans l'imaginaire local, comme un credo, un article de foi, un dogme auquel tout vrai et bon Binchois se doit d'adhérer et qu'il doit défendre contre les historiens-iconoclastes, briseurs de légendes. À la fin de ce parcours qui s'étend sur cent vingt-ans, se constitue ainsi un mythe explicatif, un peu à la manière, *mutatis mutandis*, de ces mythes cosmogéniques avec lesquels l'ethnologie comparée nous a accoutumés, de ces mythes qui racontent et expliquent le monde ambiant, l'univers, sa naissance, les forces de la nature tout à tour déchaînées ou apaisées.



Les festivités carnavalesques binchoises commencent vers le début de l'année. Les six premiers dimanches de l'an nouveau sont égayés par les tambours qui rythment la danse. Une des journées les plus spectaculaires est le dimanche gras. Les futurs Gilles du mardi gras prennent plaisir à parcourir la ville dès le matin, avec des costumes aussi luxueux qu'originaux. Ici, le danseur à choisi des atours évoquant la Bolivie (Photo Vélinaire, 1992).



Le mardi gras, vers les 16 heures, un cortège rassemblant les danseurs binchois part de la place de Battignies, au nord, pour s'épanouir sur la Grand-Place en un gigantesque rondeau que signale, au loin, la marée des plumes immaculées qui embellissent les chapeaux des Gilles (Photo Vélineaire, 3 mars 1992).

Certes, nous connaissons, les uns et les autres, mille autres exemples de légendes explicatives historisantes. Elles sont légion depuis l'Antiquité et le Moyen Âge. Je renvoie ici à la fin de ma note 176. L'originalité de la nôtre est non tant sa permanence après plus de cent vingt ans (car cette naïveté et cette crédulité populaire, entretenues par les exégètes et érudits du Café du Commerce, sont des traits de sensibilité populaire très répandus), mais plutôt sa force dogmatique, sa puissance affective pour la communauté locale. Une autre caractéristique de la légende hispano-indienne, imaginée et enfantée dans les milieux bourgeois, est son caractère contemporain. Cette contemporanéité explique l'abondance de nos sources d'information. Elle nous permet de suivre pas à pas son cheminement et son enrichissement, à travers des témoignages nombreux qui émanent de divers milieux et niveaux socio-culturels.

Pourquoi s'est forgée la légende ?

Le carnaval de notre petite ville ¹⁷⁸ ne diffère pas, dans ses origines, de ceux qu'ont jadis connus ou que continuent à célébrer maintes localités européennes proches ou lointaines. La base en était la mascarade populaire. Comme dans beaucoup de régions, elle commençait le 2 février. C'était la date d'une fête ecclésiastique en même temps que celle d'une réjouissance civile : l'Église, en ce jour, commémorait, avec la Chandeleur, la Purification de la Vierge, tandis que la municipalité élisait son magistrat, c'est-à-dire une assemblée dirigeant la cité et se composant de sept jurés et de six conseillers, avec, à leur tête, le prévôt, représentant du comte.

Cette mascarade populaire n'offre guère de points communs avec le ballet masqué de cour, que, sous le nom de mascarade, nous avons vu maintes fois apparaître au cours du voyage de Philippe vers les Pays-Bas et lors de son séjour dans nos dix-sept provinces. À ses origines, ce qu'aujourd'hui nous baptisons carnaval, un nom emprunté, n'était donc essentiellement que danses, jeux et facéties de masques, qui marchaient de pair avec les repas festifs, les mangeailles et beuveries en commun. Dans les villes importantes et prospères, la mascarade revêtait pour certains, des atours plus soignés, et alors, l'homme de feuilles de la campagne, à l'habit rustique couvert de lierre, s'habillait de tissus originaux et riches, de brocart de soie aux fils d'or et d'argent, pour le bal comtal ou ducal, ou ceux donnés dans les manoirs de la cité ou telle maison bourgeoise. Des divertissements ruraux sont nés de pratiques rituelles, au caractère magico-religieux, devenues, au fil des siècles, des superstitions qui se sont maintenues dans nos campagnes parfois jusque dans notre vingtième siècle. Ce n'est pas le cas pour des usages sportifs ou ludiques comme le combat de paysans à coups de bâton, que perpétuent, jusque dans le XV^e siècle, les combats au bâton entre bourgeois et, parfois, entre bourgeois et nobles. Plus tard la Jeunesse du village ou du bourg s'accaparera, à l'image du seigneur, de privilèges dont, contre redevances, les nouveaux mariés, les cocus, les maris battus ou «durmenés», peuvent se libérer pour éloigner le charivari purificateur, la pasquille ou *pasqueye* féroce avec le refrain entonné en chœur dans la cour de la ferme. À côté de ces divertissements rustiques comme le jeu de crosse à travers les prés humides jusqu'au tonneau à la porte du cabaret, que de gestes répétés jusqu'à ce que, vidés de leur substance originelle, et, par là, devenus inutiles, ils meurent au milieu de notre indifférence et de notre incompréhension ! Le dimanche de la Quadragésime, le premier du carême pascal, voyait ainsi, s'allumer dans nos campagnes, mais plus rarement dans nos bourgs ou centres urbains, à cause de dangers d'incendie, des feux auxquels on venait allumer des brandons, des «escouvillons», des torches de paille attachées à un bâton ou *feureux* ¹⁷⁹. Ces torches de pailles enflammées, on les lançait dans les branches des arbres fruitiers en chantant des ritournelles destinées

à détruire la vermine, les insectes dont la surabondance risquait de nuire aux fruits. Certaines de ces formules incantatoires sont devenues parfois incompréhensibles, énigmatiques. La mascarade elle-même a sans doute eu un sens originel se rattachant à la paganité, si l'on en croit l'étymologie et l'histoire de cet usage proscrit, durant des siècles, par l'Église, sans doute pour des motifs différents selon les époques et les pays. La mascarade brutale, violente ou grossière, liée au «droit des masques», s'est affinée, policée à mesure que se construisait une civilisation où la ruralité perdait pied devant les mœurs policées d'un monde dont l'urbanité constituait le modèle et la norme. Peut-être certaines formes archaïques de danse se rattachent-elles aussi à de lointaines pratiques culturelles ? Leur sens premier s'est amûi, occulté par le profil ludique, devenu prépondérant, la convivialité du divertissement, l'esprit de camaraderie, une passion qu'exacerbent les libations, l'ambiance festive, une fierté, une mystique, le sentiment, plus ou moins fort selon les sensibilités, de représenter la communauté locale. Comme certaines formes de danse à la chorégraphie réduite à l'extrême, que soutient un rythme très net, une percussion apparemment sans fioritures qui assourdit, annihile le mental, envoûte et séduit, le costume du masque binchois a conservé certains accessoires archaïques et, par là, plus populaires que bourgeois. Le trait essentiel est, malgré l'évolution de l'accessoire, qu'il continue à porter le masque, ce qui n'est guère apprécié de ceux, parmi nos concitoyens, qui n'ont pas la sensibilité, l'intuition, l'intelligence qui leur permettrait de comprendre que le carnaval est avant tout une tradition festive masquée. Quand tombe le masque, avec cette disparition s'évanouit la spécificité de l'usage. Parmi les accessoires archaïques ou populaires, ceux dont usait sans doute déjà l'ancien personnage masqué médiéval, on rangera l'*apèr' tintaille* ou ceinture de clochettes (autrefois de grelots), les sabots, la paille dont se forment les bosses, la toile de lin du costume ancien, le grelot de poitrine, la *barèt'* (barrette, serre-tête ou bonnet de coton) qui cache les cheveux et le carré de toile que l'on continue à dénommer «mouchoir de cou», alors que plié en bandeau, il enserre l'ovale du visage, maintient la barrette et dissimule les cheveux dépassant du masque. Il y a parmi ces accessoires archaïques et populaires, *èl ramon*, le *ramon*, issu du balai de la ménagère, devenu la simple tête du balai débarrassé de son manche et aboutissant aujourd'hui à un accessoire dont, chez les Binchois qui n'ont pas fait l'effort d'apprendre l'histoire et le sens de leur carnaval, la signification encore sensible au dix-neuvième siècle, s'est estompée. Si l'on n'y prend garde, ce succédané peu signifiant disparaîtra et, avec cette mort, s'évanouira un usage, geste de courtoisie ou d'amitié. Il y aurait encore à souligner la signification symbolique de l'offrande du pain et de fruits indigènes qu'on relève un peu partout dans l'Europe masquée. Ce pain et ces fruits que remplacent, au milieu du XIX^e siècle, par un phénomène d'embourgeoisement, des oranges, signes autrefois de standing social. Cette offrande se mue, par jeu ou par nécessité, en un lancer parfois inutilement violent, qui, chez



Le personnage du Gille de Binche n'a rien de carnavalesque, au sens trivial du qualificatif. Par sa dignité, son hiératisme, il se révèle dès l'abord comme celui qui incarne et symbolise la communauté binchoise (Photo Vélinaire, 1993).



Mardi gras, vers les 11 heures, sur la Grand-Place, à tour de rôle, chaque société participante vient, les faces rendues anonymes par les beaux masques revêtus de cire, former un rondeau d'honneur avant d'être reçue à l'hôtel de ville (Photo Vélinaire 1993).

d'aucuns, constitue un *challenge* (en français) ou un défi, une performance physique. Ainsi le rite perd sa signification originelle; il devient jeu et parade.

Le carnaval traditionnel restera longtemps la mascarade initiale. On s'y rendait avec un chapeau excentrique, un faux nez, un loup ou un déguisement. À côté du travesti rapide, du pardessus retourné, il y avait des costumes dits «de caractère», des marquis et des clowns, des paysans, des pierrots, des bandits calabrais avoisinant des femmes voilées ou des princes d'Orient. Une police carnavalesque bon enfant, travestie d'un domino noir et armée de vessies de porc gonflée d'air se balançant au bout d'une corde attachée à un bâtonnet, veillait au respect de la loi de Momus : tous étaient masqués ou travestis. Le chapeau melon de «l'étranger» s'aplatissait vite si on ne prenait pas la précaution de le camoufler sous un fantaisiste couvert de papier. Les confettis de plâtre vous blanchissaient de la tête aux pieds et risquaient de vous blesser les yeux si la face ne se protégeait pas vite avec un masque peint tressé de fils d'archal. Et il y avait aussi ces insidieux et sournois lance-parfums qui vous arrosaient d'une eau prétendument parfumée.

Cet aspect de mascarade gentille, sans violence, perdurera jusqu'après la première guerre mondiale. Au centre de la fête, il y avait toutefois les danseurs binchois, soutenus par leurs tambours. Ils conféraient à ces journées une originalité vivante et un pittoresque *sui generis* qui n'offrait rien de commun avec la banalité et l'artificialité de la plupart des cavalcades ou cortèges historico-romantiques du siècle. La presse en arriva très vite à considérer ce carnaval de Binche, comme une page d'un patrimoine vivant très éloigné de la banalité, la trivialité des cortèges aux finalités mercantiles organisés par les municipalités, et les groupements de commerçants. Ici, point de bourgmestre, ni de comité, en tête d'un défilé organisé pour passer partout et complaire à tous. Mais la désorganisation et l'imprévu d'une fête dont la municipalité n'assure que les devoirs de courtoisie et les indispensables mesures d'ordre ou de police.

Dans le dix-neuvième siècle, donc, Binche conserve un carnaval très vivace, connu comme original et pittoresque à la fois pour sa mascarade, pour la force de sa mystique, pour cette étonnante danse dont le rythme assourdissant vous envoûte, par moments, jusqu'à la transe, pour la qualité vestimentaire de ses groupes constitués et notamment pour ses Gilles (chapeaux aux plumes d'autruche, armoiries nationales, lions héraldiques, étoiles, soleils où le tricolore patriotique s'impose, rubans plissés, dentelles, bijoux d'or de la famille).

Ce qui explique le nombre de ses «pèlerins» des localités voisines ou de ses hôtes d'un jour. Ces derniers augmentent, dès que le permet, vers 1857, l'installation jusqu'à la frontière française d'une ligne ferroviaire. La presse se fait l'écho de ce renom d'abord régional (Le Centre avec La Louvière; Mons, Charleroi). La renommée s'étend vite à Bruxelles puis à la France voisine. Les *Contes du roi Cambrinus* de l'écrivain français Charles Deulin, édités à Paris, en 1874, en portent témoignage. La mascarade binchoise s'ordonne de plus en plus. Aux gazettes de Mons, Charleroi, Tournai, s'ajoutent journaux et périodiques à diffusion nationale (cf. *L'Illustration européenne*, Bruxelles, 13 février 1875; *La Chronique*, Bruxelles, 12 février 1875). On devine la diffusion du renom de la fête binchoise par le fait que *L'Écho de la Dendre*, Ath, 25 février 1875, en parle dans des termes dithyrambiques ou flatteurs, sans que la municipalité binchoise, ni le moindre embryon de service de presse, envoie le communiqué salvateur, tout comme *La Gazette de Mons*, *Le Journal de Charleroi*, *l'Economie de Tournai*, *La Petite Feuille d'Annonces commerciales et industrielles*, de Tournai. Et, plus tard, des journaux ou des périodiques parisiens.

Cette renommée croissante exige une explication de ces usages qui apparaissent, par leur vie même et leur originalité pittoresque, comme se situant à part dans l'ensemble des manifestations carnavalesques définies par la presse de toutes les régions du pays comme grossières, banales, triviales. Le carnaval de Binche, dès le milieu du dix-neuvième siècle, est ressenti comme une heu-

reuse exception. À ce moment, son histoire se détache nettement de celles des autres manifestations du genre, transmues en cortèges et cavalcades, animées par l'Association des Commerçants, ou restées de simples mascarades populaires où dominent la chienlit, l'ivrognerie, la grossièreté, la brutalité, la banalité du masque dépenaillé. Cette spécificité carnavalesque nécessite une explication, une justification claire à l'usage des lecteurs qui souhaitent apaiser leur esprit par l'énigme résolue. D'où la naissance des fables explicatives : celle, littéraire, du conte des deux bossus, une légende sans appareil historisant, et l'autre exotico-historique qui, elle, se développera, se fixera dans l'imaginaire populaire en partant des milieux bourgeois, pseudo-intellectuels, où elle s'est engendrée.

On constate que les usages festifs binchois se maintiennent et se développent, suscitant la curiosité des uns ou attirant le pèlerinage annuel des amis des environs. Ce maintien et cette croissance se situent à une époque où le carnaval, entré depuis longtemps en décadence, agonise dans maintes régions. La pression exercée par les autorités civiles qui obtempèrent aux ukases de l'Église dont la sévérité varie suivant les contrées et le caractère des pasteurs, la misère matérielle régnante, l'influence négative des élites socio-culturelles ou politiques, et notamment celle de la presse, ont contribué à cette élimination progressive du carnaval, en Wallonie et surtout en Flandre. Binche constitue donc une exception. Elle apparaît aux yeux des journalistes contemporains comme une sorte d'oasis, dont les usages et l'esprit contrastent avec l'espace désertique ambiant trivial, grossier, banal. La lecture des quotidiens, des périodiques, des encyclopédies ou ouvrages généraux du dix-neuvième siècle est éloquente. Écrivains ou journalistes rivalisent de rigorisme. Ils fustigent, blâment ces occasions de dépravation, ces usages vulgaires, ces déguisements grossiers de la chienlit où, sous le couvert du masque, le prolétaire oublie sa famille affamée, dilapide l'argent du ménage. La plupart de nos carnivals meurent dans le dix-neuvième siècle, sous l'effet de cette réprobation morale. Celui de Binche, au contraire, résiste, pour de multiples raisons, que je ne veux pas développer ici. Et, par son maintien et sa vie, il exige de se voir expliqué, à la manière de l'époque.

Le conte des deux bossus

Chronologiquement, la première de ces légendes est celle «des deux bossus». Il s'agit d'un conte répandu en Wallonie qui semble dériver d'une quelconque fabulation d'écrivain romantique. On le connaît à Fosses-la-Ville, dans le Namurois, où un écrivain du terroir¹⁸⁰ lui a donné une forme différente pour expliquer la double bosse, et le nom dépréciatif de *Doudou*, celui que portait,



En intermède plaisant de la joute pédestre du samedi 24 août 1549, apparaissent de faux pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle. Cette gravure du XVI^e siècle montre un pèlerin escorté de sa compagne à la jupe effrangée.

le *Chinel*, avant sa transformation vers 1870, sous l'influence du compositeur binchois L. Canivet et de notables Fossois.

Au moment de son émergence à Binche, ce conte ne semble guère ressenti comme populaire, c'est-à-dire comme diffusé largement parmi les couches non bourgeoises de la population. Voici ce qu'en écrit, en 1870, un journaliste carolorégien¹⁸¹ : «J'ai cherché à connaître l'origine de ce costume à deux bosses qui ne se rencontre nulle part et voici ce qui m'a été dit. Il y a quelques siècles, un pauvre bossu se trouvait dans un bois et pour calmer les ennuis de la solitude, il se mit à jouer du violon; il paraît qu'il joua d'une manière tellement enchanteresse, qu'une fée qui se trouvait près de là fut attirée par les sons mélodieux du petit bossu, et pour le récompenser... lui ôta sa bosse et le combla de bienfaits. Ce bossu, rentré à Binche sans bosse, raconta son aventure à un confrère en difformité; celui-ci s'empara du premier violon venu et courut au bois racler de son instrument; la fée furieuse le renvoya à Binche avec deux bosses, lui ordonnant de danser tout le long du chemin. Ce sont les descendants de ce malheureux bossu que nous voyons apparaître chaque année, au carnaval.»

Cette légende est reprise par un écrivain régionaliste français¹⁸², puis par un ami de celui-ci, Jean d'Ardenne¹⁸³, un excellent littérateur de Wallonie : «Il paraît qu'il y eut autrefois deux bossus; l'un était le sire de Malicorne, surnommé Bistécol, sénéchal du seigneur de l'endroit et fort mauvais garçon; l'autre s'appelait Caracol tout court et n'était qu'un manant, mais bon et honnête, faiseur de balais au village de Waudrez. Or on était à l'époque [...] où le fameux géant Goliath, natif du faubourg de Brantegnies à Ath, tenait ce pays-là sous sa domination et imposait aux habitants, entre autres corvées, celle de lui fournir chaque année, à la ducasse, une jeune fille. On avait employé divers moyens de se débarrasser du personnage et le baron de Binche avait été jusqu'à promettre sa fille à celui qui tuerait le géant. Le tout en vain.

Voici qu'un beau jour, au moment où la fille du baron, elle-même, allait devenir la proie du monstre, celui-ci fut occis par le bossu Caracol, aidé d'un lion, d'un ours et d'un lièvre qui, lui ayant certaines obligations, s'étaient attachés à sa personne. L'autre, le méchant bossu, grâce à un subterfuge, s'attribua le mérite de la chose. Mais au moment où il allait obtenir la récompense promise, c'est-à-dire épouser la princesse, la vérité se fit. Une bonne fée [...] toucha de sa baguette l'honnête bossu et le rendit droit. Ce fut Bistécol qui hérita de la bosse si bien qu'il en eut deux, une par devant et une par derrière, et il fut chassé honteusement, tandis que son heureux rival épousait la fille du seigneur. C'est pour ramentevoir ces curieux événements, ajoute mon ami Deulin, à la fin de ce bon conte, que chaque année, dans la ville d'Ath, a lieu le dimanche de la ducasse la procession de Goliath. C'est aussi en souvenir de Caracol et de Bistécol que le carnaval de Binche est resté le plus beau des

Pays-Bas. Le Mardi-Gras, les trois quarts des Binchois, sont déguisés en bossus, avec un habit bariolé [...]

Avec Ch. Deulin la légende est devenue un conte de littérateur où tous les détails, qui précisent les lieux, sont de la plume de l'écrivain. Jean d'Ardenne d'ajouter : « Cette légende est fort jolie, mais absolument inconnue de ce côté-ci de la frontière. C'est un produit français; cela se conte aux veillées, dans les fermes du Cambrésis. Les mandarins les plus lettrés de Binche à qui j'en ai parlé hier n'en avaient pas la moindre idée [...] » Il continue en disant, et cette affirmation est importante : « Je ne crois pas qu'il existe chez nous de traditions à ce sujet : à Binche, l'origine des Gilles se perd dans la nuit des temps. Les Binchois, d'ailleurs s'occupent peu de savoir d'où les Gilles sont venus. L'important est qu'ils existent. »

Cette légende des deux bosses, sans jamais avoir été très répandue était encore fort bien connue de quelques-uns de mes premiers témoins, ceux qui ont été interrogés de 1936 à 1949. Même parmi les vieillards qui sont des conteurs-nés, on ne la raconte plus aujourd'hui; elle a subi une rude concurrence, celle des Incas¹⁸⁴.

La légende des Incas ou des seigneurs empanachés des fêtes d'août 1549

Nous connaissons la date d'émergence de la légende qui rattache aux fêtes de Marie de Hongrie les origines du carnaval de Binche et de ses Gilles. Son diffuseur¹⁸⁵ est un journaliste tournaisien, Adolphe Delmée, qui, à lire son article, n'a guère dû passer son temps à se préoccuper de sources valables d'information. C'était bien le cadet de ses soucis : « comme dans toutes les légendes, la fantaisie a le pas sur l'histoire », écrit-il. Par tempérament, ce journaliste est un homme jovial, poussant volontiers la chansonnette aux banquets auxquels il participe. N'est-ce pas lui le créateur de ce qui deviendra l'hymne local tournaisien, *Les Tournaisiens sont là ?* Il nous apparaît comme un bon écrivain. Il n'a jamais eu l'ambition de se présenter comme historien. Ce n'était pas là sa vocation.

La légende hispano-indienne apparaît en 1872¹⁸⁶, après le mardi gras 13 février. Son diffuseur est un conteur qui n'éprouve aucun scrupule historique, qui reprend avec allégresse la gentille fable que les bourgeois libéraux, ses mentors binchois, lui ont racontée en dégustant le bourgogne et le champagne.

Dans sa première version, la légende reste vague. Le journaliste ne précise ni la date, ni le lieu. Marie de Hongrie, son palais, Charles Quint ne sont pas encore sortis de l'ombre. « On raconte qu'à l'époque de la domination espa-

gnole, la cour qui habitait un château aux environs de Binche venait célébrer le carnaval en cette ville : prince, gouverneurs, seigneurs de la cour faisaient large au peuple, jetaient des dragées par les fenêtres, éblouissaient la foule par leurs riches costumes et leurs somptueuses dépenses, et permettaient à certaines corporations de vilains de représenter les groupes qui rappelaient les victoires remportées par les Espagnols sur les Incas, sur les peuplades du Pérou, etc. Les types de ces peuplades esclaves étaient difformes, bossus, couverts de costumes chamarrés de bêtes fauves, de lions héraldiques rappelant les armes des vainqueurs et de coiffures à plumes élevées et bariolées, imitant les coiffures des Indiens, des sauvages. Les princes, les gouverneurs, les seigneurs espagnols disparurent ; mais les types du vaincu, les Gilles, ainsi baptisés par un poète du temps, bossu lui-même, restèrent, et ils vivent encore : ils sont mieux portants et plus enragés que jamais, et grâce à eux, Binche a, chaque année, le carnaval le plus animé de Belgique, de France et de Navarre.» Le point de départ de la légende est donc clair. Son auteur lui-même nous la présente comme une fantaisie historico-littéraire avec des seigneurs de la belle Espagne, et des succédanés d'Amérindiens ou d'Incas. De ces Incas enfantés par la société valenciennoise homonyme qui, à périodes irrégulières, organisait des fêtes de charité et des cavalcades philanthropiques, et qui ont pu inspirer notre journaliste tournaisien ou ses mentors binchois. Dans cette fabulation aucun souci de s'appuyer sur une relation, un document, ni aucune prétention de jouer à l'historien s'attachant à débusquer la vérité.

Cette «fantaisie», suivant le terme même de Delmée, ne va pas faire florès immédiatement. La presse locale et régionale ne la reprendra, ne la diffusera que progressivement. Dès 1873¹⁸⁷, on nous décrit les «Gilles antiques. Ne croirait-on point voir arriver un dieu des forêts sauvages de l'Amérique ? Si nos ancêtres ressuscitaient, ils s'imagineraient revoir les fantastiques Incas d'autrefois». En 1875, un journaliste de *L'Illustration européenne*¹⁸⁸, après avoir semblé hésiter, la développe : «Et d'abord, quelle peut bien être l'origine de ce carnaval, unique dans notre pays ? Les uns le font remonter au temps des Romains ; ils s'appuient sur ce fait que Binche étant située sur la droite de la «Chaussée Brunehaut» [...], cette ville pourrait bien avoir été une colonie romaine, où naturellement les Bacchanales devaient être en honneur. D'autres placent la naissance de la fête en question, au commencement du seizième siècle, à l'époque où eut lieu la découverte du Pérou, et voici leur explication. D'abord ne perdons pas de vue que, lors de cette découverte, il y eut de grandes fêtes dans tous les pays soumis à la domination espagnole. Or Binche [...] était, avec Mariemont, l'habitation favorite de la sœur de Charles Quint [...]. Il s'y tenait donc une espèce de cour. Comment se célébraient ces fêtes en l'honneur des découvertes qui avaient lieu au-delà de l'Atlantique et faisaient affluer tant d'or en Europe ? On y représentait des Américains avec leurs tatouages et leurs costumes bariolés de dessins représentant divers animaux, le

soleil¹⁸⁹, etc. Il est donc probable qu'une fête de ce genre eut lieu à Binche et que les habitants la célébrèrent avec tant d'entrain et de plaisir qu'ils résolurent de la répéter chaque année, en modifiant les costumes, en y ajoutant des bosses, etc. C'est de là que viendrait le *carnaval des Gilles*, pour lequel les Binchois se sont toujours passionnés et qui gagne chaque année en importance.» L'affabulation de don Estevan reste encore bien vague. On devine qu'il n'y a pas de document historique. Tout repose sur des suppositions. Marie de Hongrie fait une timide entrée. On ne connaît pas les fêtes d'août 1549 que Ch. Ruelens (1878) et J. Petit (1873-1884) seront, les premiers, avec Th. Lejeune (1878 et 1887), à relater avec sérieux. La fable de Delmée poursuit sa progression. Elle contribue, chez ses lecteurs, à défigurer la fête carnavalesque binchoise. Le dix-neuvième siècle, encore romantique, apprécie les cortèges historiques ou allégoriques. Dans l'esprit des lecteurs ou des disciples de Delmée, le carnaval de Binche serait né, au seizième siècle, d'une sorte de cavalcade avec des ersatz d'Incas, d'Amérindiens tatoués aux costumes bariolés.

En 1876, la légende ne se précise pas. Un littérateur qui n'a rien d'un ethnologue ou d'un historien de la tradition festive populaire¹⁹⁰, écrit avec la même désinvolture, en reprenant, sans le confesser, le texte de don Estevan : «D'autres placent la naissance de la fête [...] au commencement du XVI^e siècle, à l'époque où eut lieu la découverte du Pérou. On sait que Binche et Mariemont étaient les résidences favorites de la sœur de Charles Quint, gouvernante des Pays-Bas. Or, pour fêter les découvertes qui avaient lieu au-delà de l'Atlantique et faisaient affluer tant d'or en Europe, on organisait des mascarades d'Américains avec leurs tatouages et leurs costumes bariolés de dessins représentant divers animaux, le soleil, etc. Il est donc probable qu'une fête de ce genre eut lieu à Binche et que les habitants la célébrèrent avec tant d'entrain et de plaisir qu'ils résolurent de la répéter chaque année, en ajoutant, au travestissement, des bosses, etc. De là, les Gilles d'aujourd'hui [...] qui gagnent chaque année en importance.»

Mais, répétons-le, les journaux ne semblent guère connaître la fantaisie de Delmée et les Binchois ne paraissent pas s'y attacher¹⁹¹. En 1880, encore, on reproduit presque tel quel le texte de 1872¹⁹². On se contente de supprimer l'introduction prudente de Delmée et on affirme davantage : «Les Gilles de Binche ont une réputation de gaieté qui remonte loin dans l'histoire. La tradition assure qu'à l'époque de la domination espagnole, la Cour qui séjournait habituellement dans un château aux environs de Binche, venait, durant le carnaval séjournier en cette ville, que princes et grands dignitaires parcouraient, vêtus de brillants costumes et jetant des dragées et des oranges au peuple. Certaines corporations avaient le droit de représenter les groupes burlesques rappelant les victoires des Espagnols sur les Incas et les Péruviens; ceux qui figuraient les types de ces peuplades s'appelaient Gilles.»

Après avoir été reproduit dans les *Documents et rapports de la Société archéologique [...] de Charleroi*¹⁹³, ce texte est repris par l'historien de la ville¹⁹⁴, sans que Th. Lejeune, pour qui le folklore est chose bien accessoire, s'avise de faire la critique de ce qui n'est encore, dans l'esprit de tous, qu'une «fantaisie», un aimable conte.

En 1886, *Le Patriote illustré*¹⁹⁵ s'intéresse au problème des origines : «On croit généralement là-bas qu'il a voulu représenter des Indiens avec leurs tatouages et leurs costumes bariolés de dessins représentant divers animaux. On sait, en effet, que Binche, comme Mariemont, était la résidence favorite de Marie de Hongrie, sœur de Charles Quint. Or, à la découverte du Pérou, au commencement du XVI^e siècle, il y eut de grandes fêtes dans tous les pays soumis à la domination espagnole. Il est donc probable qu'une fête de ce genre eut lieu, en particulier, au château de Binche et que les habitants la célébrèrent avec tant d'entrain et de plaisir qu'ils résolurent de la répéter chaque année. Le même hebdomadaire, en 1889, souligne qu'«on ne connaît pas l'origine du costume des Gilles. On suppose qu'il a vu le jour dans une des fêtes données au château de Binche, au XVI^e siècle.»

Il est vraisemblable que la diffusion de l'*Histoire de la ville de Binche*, par Lejeune, a contribué à faire connaître parmi les lecteurs binchois cet épisode important de la chronique locale que sont les festivités du mois d'août 1549, au cours desquelles Marie de Hongrie reçoit Charles Quint, l'infant d'Espagne et Éléonore de France. Ce qui expliquerait que, par la suite, apparaissent des précisions de date et de règne. «On n'est pas d'accord sur l'origine du carnaval de Binche, mais la version la plus répandue est celle-ci : Le carnaval rappelle les réjouissances données pendant le XVI^e siècle au château de Binche, en l'honneur de Marguerite [*sic*] de Hongrie, sœur de Charles Quint. Nous laissons aux historiens le soin d'élucider ce point»¹⁹⁶.

En 1892, la parution du journal du mardi gras, *Le Gille de Binche* remet sous les yeux des Binchois les articles de Delmée (1872) et de Jean d'Ardenne (1875). En 1894, dans son numéro 2, le même journal annuel reprend toute une série d'articles qui précisent la légende. «Cette mascarade caractéristique a été créée de toutes pièces vers 1540, pour fêter la présence de Marie de Hongrie qui était venue habiter pendant le carnaval le superbe château qu'elle avait fait construire à Binche, pour chasser dans la forêt de Mariemont. L'inauguration de ce palais avait été marquée par des fêtes fastueuses dont les chroniqueurs du temps ont laissé d'évocatifs récits; on avait représenté entre autres les caciques du Pérou dont le royaume venait d'être conquis par Pizarre. Les Binchois, pour faire honneur à la souveraine, représentèrent à leur tour les Péruviens sous des costumes plus ou moins fantaisistes et le succès immense que cette parodie populaire obtint les engagea à la rééditer tous les ans. Hier donc cette mascarade annuelle avait donc lieu pour la trois cent cinquante-troisième

fois»¹⁹⁷. Une version différente est donnée dans un autre article reproduit par le même numéro du *Gille de Binche*¹⁹⁸ : «C'est au dramatique et sanglant régime espagnol que Binche doit son joyeux carnaval. La gouvernante espagnole Marie de Hongrie aimait à résider en son château de Mariemont. Pendant un séjour qu'elle y fit, la nouvelle de la conquête du Pérou par les Espagnols et des victoires de Pizarre sur les Incas parvint à la gouvernante. Aussitôt, on décida de célébrer ces victoires par des fêtes splendides. Ces réjouissances bruyantes et brillantes furent annoncées dans tout le pays. Mais la population admira surtout une promenade carnavalesque des dames d'honneur et des courtisans, accompagnant la gouvernante qui se rendait du château de Mariemont au château de Binche s'élevant au centre du parc actuel. Au milieu des groupes animés des dames et des hérauts d'armes, se pavanaient fièrement les courtisans costumés en Incas. Ces chamarrures et surtout ces plumes frappèrent l'imagination des Binchois, qui conservèrent des fêtes seigneuriales un souvenir dont on parla longtemps. On en parla si bien, que l'idée vint, sans doute aux Binchois les plus inventifs, de copier les beaux costumes entrevus. Le type du Gille était rêvé. Pour le réaliser, on prit aux Incas leurs panaches orgueilleux, aux hérauts leurs emblèmes. Le peuple y ajouta, en imitant les bosses, les clochettes et les sabots de Polichinelle et les bigarrures de l'uniforme d'Arlequin. C'est ainsi que le Gille se rattache à la comédie italienne, bien qu'il procède de la tragédie espagnole.» C'est à peu près cette dernière version que choisit *The Daily News*¹⁹⁹. Le carnaval de Binche serait né d'une cavalcade carnavalesque décidée en 1540 [*sic* !] par Marie de Hongrie, à l'occasion de la conquête du Pérou. Cette cavalcade carnavalesque alla de Mariemont à Binche. Il y avait dans ce cortège des courtisans déguisés en Incas que les Binchois imitèrent par la suite, au carnaval !

Une revue française de folklore²⁰⁰, en 1894, évoque, en commettant une inversion de chiffres (1594 pour 1549), les fêtes du 22 août 1594 [*sic* !]. Le chroniqueur Vandenesse relate que le 22 août 1594 Marie de Hongrie a reçu en grande pompe, en son château de Binche; son neveu Philippe II et la reine de France. Il y aurait eu une cavalcade costumée avec des hérauts d'armes, «des fous de cour, avec bonnets et grelots, des cavaliers costumés en Indiens d'Amérique en souvenir des Espagnols au Nouveau Monde.»²⁰¹ *Le Soir* rappelle le prétendu récit de Jean Vandenesse : «Le Gille est né le 22 août 1545»²⁰². Les autres relations parues cette année sont de la même veine, avec l'une ou l'autre variante. La ressemblance entre ces articles est due au fait que l'administration communale envoie maintenant à la presse des communiqués ronéotypés, dont nous avons retrouvé des exemplaires. On s'intéressera de manière particulière au *Diario del Teatro* de Madrid, du 27 février 1895, qui affirme — nous traduisons du texte espagnol — que la première fête de ce genre eut lieu à Mariemont, et comme Mariemont est près de Binche, la fête arriva jusqu'à Binche où elle devint traditionnelle...

Léo Claretie²⁰³, dans un article plus original, tente de fondre en un, «tant d'éléments divers, le Gille de la farce italienne, les caciques des Incas, la découverte de l'Amérique, l'occupation espagnole des Flandres : Marie de Hongrie et Scaramouche, le duc d'Albe et Mezzetin»²⁰⁴. «Qui dira l'origine de cette coutume ? Par le costume, le Gille est vêtu comme un chef indien d'Amérique. Son nom pourtant désigne quelque paysan de la farce italienne. Le programme l'associe à ses pairs, Gilles, Paysans et Pierrots. Il y a eu assurément fusion et confusion. Des caciques et des Incas ont dû s'ajouter et se mêler aux théories bucoliques préexistantes.

«On conte dans le pays que cet usage daterait de Marie de Hongrie, gouvernante espagnole, qui résidait au château de Mariemont. Elle fit célébrer par des fêtes et des cortèges la nouvelle de la conquête du Pérou et des victoires de Pizarre. La plupart des courtisans s'étaient déguisés en Incas. Mariemont est près de Binche. Les Binchois ont poétisé et gardent encore cette tradition.

«On appelait Gille le pitre ou bouffon des charlatans. L'imbécile des comédies s'appelait Gille aussi. «Faire Gille», c'était lever le pied, s'enfuir. Ménage assure que c'était une corruption de «faire l'agile». On en serait quasi convaincu si l'on allait à Binche. Les Binchois ou Binchois ont dans les pays cette double réputation d'agilité et de niaiserie, qu'ils partagent dans l'histoire avec Pontoise et la Béotie. Nous disons : «À Chaillot !». Ils disent : *J'vas vô mener à Binche !*

«Au mardi gras, dès l'aube, toute la ville est sur pied. Chacun songe à protéger ses fenêtres contre le bombardement des oranges et des petits balais. On tend partout des grillages.

«Les maisons où l'on est le plus occupé, c'est celles où il y a un Gille. Il faut l'habiller de bonne heure, et ce n'est pas une petite opération. toute la famille l'assiste, des grands parents aux collatéraux, et aide au tassage. On lui rembourre la poitrine et le dos avec de la paille fraîche. Il enfle un pantalon large à ramages, à volants au bas des jambes, à la mexicaine. Il chausse de coquets sabots de bois rouge très ouvragés et enrubannés. Sur ses épaules il a une sorte de collet à franges d'or. La veste est bien sanglée; le tout a des couleurs vives et gaies. Les manchettes sont de tulle bleu et de dentelles. La partie la plus importante du costume est le chapeau, sorte de tiare à longs rubans, surmontée de six énormes plumes blanches d'autruche, de près d'un mètre de haut. Tout cet attirail coûte fort cher. Le Gille prend alors son petit panier, étroit et long, en osier, rempli d'oranges, qu'il fait porter derrière lui par un page. Il s'arme d'un balai symbolique, et on lui attache une ceinture de sonnettes et un collier [sic] de grelots. Ces plumes, ces couleurs voyantes, ces sonnailles, constatent bien l'intention d'imiter les chefs sauvages et les caciques. On attache au Gille les grelots à la fin seulement, parce que, s'il enten-

dait les sonnettes auparavant, rien ne saurait [sic] plus le retenir, et il ne pourrait s'arrêter de danser. Et c'est du moins l'opinion commune.

«La danse est le talent capital du Gille. C'est une danse particulière, sur un air spécial, l'air des Gilles, très sautillant, très scandé. Comme ils sont deux cents de ces caciques, on a répété durant toute une huitaine, dans des séances à la Maison commune [sic], appelées *soumonces*. C'est un déhanchement, une torsion du torse, qui secoue grelots et clochettes. Il paraît qu'il est inutile de s'y essayer si l'on n'est pas natif de Binche. C'est dans le sang de la race.

«Le tintement des sonnettes et le clapotement des sabots font un bruit assourdissant.

«Toute la journée, il danse, en corps ou séparément, il bombarde d'oranges les fenêtres et les gens, il chante. C'est un grouillement pittoresque dans la foule des curieux amassés et tous masqués ou déguisés : malheur à qui est sans masque, il est l'objet de toutes les malices.

«Quand il rentre chez lui le soir, le Gille est fourbu, éreinté. Il faut l'aider à se défaire : on le débourre de sa paille toute mouillée et fumante de sueur : on le roule dans des couvertures de laine et on l'abreuve de vin chaud. Il y risque sa vie, mais il s'est bien amusé.

«C'est un spectacle bien caractéristique, tous ces masques, tous ces panaches s'agitant dans la foule compacte, hurlant le même air, fort court, dans le bruit des grelots, des sabots, des appels, des exhortations et des rires. La Grand' Place, la Grand'Rue, le parvis de l'Hôtel de Ville, présentent une animation extraordinaire, et ce sont comme des courants de folie qui magnétisent ces foules. Cet air incessant, cette trépidation de la danse générale, l'entraînement invincible des foules, tout cela grise et galvanise la masse; les plus réfractaires cèdent à cette exigeante puissance des groupements : il faut danser, chanter et rire, malgré qu'on en ait.

«C'est à la fois un curieux souvenir historique et une amusante exhibition que le carnaval de Binche. Les Anglais ont appelé à ce propos cette ville : *la Nice du Nord*. C'est mieux que cela. Le carnaval de Nice est banal auprès de cette vieille tradition qui fête encore, après quatre cents ans, les exploits des frères Pizarre.

«L'élément espagnol a persisté dans les Flandres, et a survécu à la longue occupation. Les Flamands sont les frères lointains des Madrilènes, si experts dans l'art d'organiser les cortèges, les *Cofradias*. Ils excellent dans l'organisation de ce genre de fêtes, que nous ignorons à Paris, que nous ne saurions réussir : il faut aller, pour les voir à Madrid ou à Bruxelles.

«Il est intéressant, ce vieux carnaval des Gilles, dont le nom évoque et unit en un souvenir tant d'éléments divers, le Gille de la farce italienne, les caciques des Incas, la découverte de l'Amérique, l'occupation espagnole des Flandres : Marie de Hongrie et Scaramouche, le duc d'Albe et Mezzetin.»

Le communiqué-canular de 1896

L'Administration communale, en 1896, lance de curieux communiqués que la presse nationale et régionale²⁰⁵ reproduit généreusement trois semaines avant le mardi gras 18 février. Je ne m'explique pas ce canular et ignore par qui il a été imaginé. En réalité, le carnaval de 1896 se déroule comme les autres. Le communiqué-canular annonce la célébration exceptionnelle du 450^e anniversaire du carnaval de Binche. Son rédacteur anonyme fonde sa chronologie sur des fêtes qui se seraient célébrées en 1546 [*sic* !]; en outre, il se trompe de 100 ans dans ses calculs. Le texte reflète son époque. Son romantisme persistant raffole de l'Espagne et de cavalcades où l'évocation du passé s'associe aux allégories. Le rédacteur, aussi piètre ethnologue que médiocre érudit, dénature, dans ses rêveries, la tradition festive binchoise qu'il cherche à transformer en une sorte de défilé commémoratif. «450^e anniversaire du carnaval de Binche. On nous écrit : Il sera célébré cette année avec un éclat plus brillant encore que les précédents; c'est que les Binchois veulent fêter dignement le 450^e anniversaire de leur réputé carnaval. À cette occasion, le comité vient de décider de représenter, dans le splendide cortège du Mardi gras, par une cavalcade pleine de luxe, l'entrée triomphante que fit, dans la ville de Binche, vers 1450 [*sic*], la gouvernante espagnole Marie de Hongrie, pour y fêter la nouvelle de la conquête du Pérou.

«Des documents authentiques trouvés dans les archives de la ville et mis gracieusement à la disposition du comité par l'administration communale permettent de retracer fidèlement ce cortège, d'où provient l'origine du carnaval binchois.

«Les costumes, dessinés par un artiste de la cité des Gilles, seront confiés, pour l'exécution, aux meilleurs costumiers de la capitale.

«Au milieu de ses dames d'honneur et de ses courtisanes, paraîtra dans une chaise à porteurs, la gouvernante, accompagnée des groupes nombreux de Gilles et des seigneurs déguisés en Incas; tous semant sur le parcours et les oranges et les confettis [*sic*]²⁰⁶ [...].

«Le soir, le cortège se reformera de nouveau, et à la clarté de la lumière et des projections électriques, se rendra au parc de la ville où s'élèvera en lignes

de feux étincelants une reproduction exacte du Château de Binche, habité autrefois par Marie de Hongrie.

«Toute la jeunesse binchoise, dames et messieurs, rivalisent de zèle et d'entrain, les sociétés s'organisent vivement et tout promet une réussite complète.

«De son côté, l'administration communale a promis son généreux concours pour que le carnaval gagne encore en succès et en entrain. 2 000 francs de primes seront offertes aux sociétés étrangères. Des trains spéciaux et à prix réduits [...] permettront à tout le monde, de venir admirer le Mardi gras binchois si justement réputé et universellement connu.»²⁰⁷

Si, à la suite de ce canular publicitaire de 1896, la tradition festive populaire et son authenticité ont résisté, il semble que notre «légende», avec ses composantes, la reine Marie de Hongrie, son palais de Binche, sa cour fastueuse, son défilé commémoratif, ses seigneurs ou ses Incas, commence à être mieux connue, à s'installer dans l'opinion et notre imaginaire. Cette légende est sans doute née dans un milieu bourgeois où se trouvaient les personnes qui avaient entendu parler de Charles Quint, de la découverte du Nouveau Monde, de la conquête du royaume des Incas aux mirages d'or. J'imagine que la fable s'est enfantée progressivement, dans l'esprit inventif d'intellectuels, de notables, fiers de montrer leur savoir en rivalisant d'imagination. Outre les érudits du dix-neuvième siècle qui s'intéressent à la période espagnole de notre passé, ils ont pu lire un opuscule rare, paru en 1878, où Ch. Ruelens présente l'édition et la traduction annotée de la *Litera* anonyme italienne, du 31 août 1549. L'un ou l'autre de nos bourgeois a pu aussi avoir entendu évoquer la splendeur de la cavalcade de Valenciennes, aux chars historiques et allégoriques, organisée par la «Société des Incas». Les «Marches des Incas» les plus célèbres sont celles de 1851 et 1866. Celles des 11, 12 et 13 mai 1851 ont suscité la publication d'un bel ouvrage d'A. Dinaux agrémenté de magnifiques gravures qui nous offrent un aperçu de cette fête²⁰⁸. Celle-ci est un bel exemple de ces cavalcades philanthropiques comme les aimait le dix-neuvième siècle. Le char des Incas, celui de la société organisatrice, appartient, dans le défilé de 1851, à la partie du programme qui rappelle la découverte de l'Amérique : «Tous les grands dignitaires du Pérou, appuyés sur leur arc d'or et la tête richement ornée de cercles d'or chargés de plumes d'autruche blanches, garnissaient la plate-forme du char. Au milieu s'élevait un rocher dont le creux recérait les animaux et monstres d'Amérique; au sommet se dressait majestueusement le grand Huascar, fils du Soleil, couvert d'or et de pierreries, la tête ceinte de la plus vaste de toutes les couronnes de plumes, et les épaules couvertes du manteau royal. Le grand Inca [...] était représenté par [...] l'un des fondateurs de la Société, qui, depuis 1826, remplit avec zèle [...] le personnage principal de ce groupe, souche ancienne de la Société qui en a reçu son nom [...]. En avant et en arrière du char [...] des guerriers péruviens couverts de peaux de tigre, de

grands dignitaires, des sacrificateurs armés de glaives et les filles du Soleil qu'escortait un peloton de sauvages, vêtus de peaux de bêtes et armés de leurs casse-tête [...]. La commune de Solesmes avait fourni la musique espagnole et les arbalétriers faisant partie de l'équipage de Christophe Colomb [...]»²⁰⁹. Malgré sa création récente et son caractère philanthropique non lié au carnaval, la Société des Incas, à cause du renom de ses cavalcades, spécialement celles de mai 1851 et de juin 1866, a pu frapper l'imagination de notables binchois. Le renom et les succès festifs des Incas de Valenciennes n'ont-ils pas à la fois favorisé l'installation de la légende et l'emprunt, après 1851, des plumes des Incas de Valenciennes pour la coiffure rénovée de nos Gilles, modernisation qui, au dire du notaire Fontaine et du bourgmestre E. Derbaix, date du milieu du siècle²¹⁰. La coiffure de l'Indien, du sauvage, de l'Inca paraît d'ailleurs répandue dans le carnaval parisien. Elle augmente de volume et se compose, à l'occasion, de plumes qui semblent d'autruche. Celles-ci s'élèvent à une cinquantaine de centimètres; elles sont posées sur une sorte de diadème et se terminent avec un «retombant» analogue à ceux de nos Gilles de vers 1900-1905. L'analogie est curieuse; elle ne constitue pas une preuve de l'emprunt de ce type répandu par la jeunesse bourgeoise binchoise. L'hypothèse est séduisante toutefois²¹¹. L'attrait festif des Incas de Valenciennes et la diffusion de la coiffure de plumes n'ont-elles d'ailleurs contribué, l'une et l'autre, à l'enfantement de la légende dans un milieu social élitaires dont la jeunesse bourgeoise a sans doute rénové costume et coiffure en s'inspirant peut-être du diadème emplumé connu à Paris ou à Valenciennes ? Le succès du roman philosophique de Marmontel, *Les Incas*, paru en 1777, n'a-t-il pas provoqué cet engouement pour les Amérindiens et leurs plumes ?

Dès 1900, et encore en 1909, Gonzalès Descamps²¹² défend, non sans outrage, cette hypothèse séduisante d'une influence de la fête renommée des Incas, de Valenciennes. Mais il y a dans son exposé quelques affirmations erronées. L'existence d'un carnaval à Binche ne date pas du dix-neuvième siècle. Les archives communales le connaissent aux XIV^e, XV^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Quant au personnage du Gille, il associe des éléments archaïques et populaires, qui l'apparentent à bien des traditions masquées européennes, à d'autres traits récents et bourgeois qui embellissent l'archétype. Les affirmations de G. Descamps simplifient et caricaturent. Tout curieux qu'il se soit montré, si érudit dans d'autres domaines qu'il ait été, en ce qui concerne le carnaval de Binche, il n'apparaît pas comme un témoin entièrement fiable. Lui non plus, ne se livre pas à la quête et à l'analyse des témoignages locaux. Il oublie le dépouillement des archives et des journaux. Il omet même la trouvaille d'E. Matthieu. Celui-ci mentionne, dans une sorte de rapport de police binchois, un costume de Gille qui, en 1795, semble habituel : «en habit qu'on dit icy de Gille». On ne lui fera pas grief de ces carences. L'histoire du carnaval de Binche ne l'intéresse que superficiellement, non en érudit. Il ne se sou-

cie ni de la recherche fondamentale, ni des comparaisons ethnologiques européennes. À cette époque, et pour longtemps, dans notre pays et notre région, les traditions populaires et, notamment, le carnaval ne sont pas dignes d'étude ! «Dans le domaine, la fantaisie a le pas sur l'histoire», écrit, en 1872, Ad. Delmée, et cette affirmation restera valable longtemps.

Le congrès archéologique et historique d'Enghien (1898)

À l'extrême fin du dix-neuvième siècle, la légende se précise et s'efforce de se présenter sous des dehors plus sérieux. On essaye d'oublier que ses premiers diffuseurs, dont le Tournaisien Delmée, ne l'avaient conçue que comme une «fantaisie». Elle séduit les érudits qui en discutent, lui conférant une coloration moins brumeuse et des fondements plus solides. Apparemment !

Au congrès archéologique et historique d'Enghien, organisé par la Fédération archéologique et historique de Belgique, du 7 au 10 août 1898, le sénateur libéral bruxellois Édouard Van den Corput, docteur en médecine et professeur à ladite faculté de l'Université libre de Bruxelles²¹³ développe la communication suivante : *La Reine Marie de Hongrie et les fêtes de Binche au XVI^e siècle. Premier acte de l'abdication de Charles Quint. Origine probable du carnaval des Gilles*²¹⁴. L'auteur, dans ces pages, se complait dans beaucoup de généralités qu'il a puisées sans mal dans les grands auteurs nationaux. Le sentiment qui l'anime et explique cette intervention étonnante de la part d'un homme que rien ne préparait aux minutieuses investigations historiques ou aux enquêtes folkloriques, c'est un amour-propre de bibliophile. Il possède un livre très rare dans sa bibliothèque, un livre dont Ch. Ruelens a dit qu'il n'en existait qu'un seul exemplaire connu. La fameuse *Litera* qu'a traduite et commentée, en 1878, le réputé érudit Ch. Ruelens, dans une publication (n° 25) de la Société des bibliophiles belges, il a la chance de la posséder. Il souhaite, en bon bibliophile et collectionneur, que cela se sache. Dans sa communication, qui comprend 9 pages (pp. 378-387), la majeure partie n'est faite que de généralités historiques. L'auteur rappelle le voyage de Charles Quint, en 1549, son arrivée à Binche dont il décrit le château, ainsi que l'éclat des fêtes de présentation de l'infant don Philippe à la noblesse des Pays-Bas. «La narration de ces fêtes dont le retentissement s'étendit alors dans le monde entier a été rapportée par un seigneur italien qui en avait été le témoin oculaire, dans une très curieuse plaquette contemporaine, qui a été décrite en 1888²¹⁵ par le regretté Ch. Ruelens, comme le «seul exemplaire connu», et que j'ai l'heur de posséder aujourd'hui [...]. Ce document m'a paru d'autant plus intéressant que la plupart des historiens du temps²¹⁶ se sont montrés fort réservés à l'endroit des réjouissances qui eurent lieu à l'occasion du grand événement qu'elles célébrèrent — sans doute à cause de certaines scènes ex-

tra-officielles²¹⁷ — auxquelles elles donnèrent lieu». Pour décrire les festivités il a recours à Guichardin, à Haereus, un écrivain de 1623. «C'est vraisemblablement la réminiscence de ces joyeuses festivités impériales conservée par la tradition [...] qui en se fusionnant avec les travestissements du Mardi gras, a donné au carnaval de cette ville l'entrain et la célébrité qui le distinguent». Van den Corput reprend alors l'histoire de Binche qu'il émaille d'affirmations et de réflexions de son cru. Il imagine, sans avoir pris la peine de s'informer, de recourir aux archives communales, que Binche, après les guerres et les sièges, «continua toujours la commémoration des magnifiques fêtes dont elle avait, été le témoin». Sous Albert et Isabelle, les Binchois «voulurent rappeler avec le même entrain [...] le simulacre populaire des festivités royales qui avaient jadis illustré leur ville. Mais ces déguisements n'étant pas tolérés, en dehors des licences du carnaval, par l'autorité civile non plus que par l'Église, force fut aux Binchois de reporter leurs réjouissances au Mardi gras. C'est, de la sorte, que le besoin de festoyer aura transformé en une coutume quelque peu burlesque, l'anniversaire permuté de l'un des événements les plus mémorables de notre histoire; et c'est ainsi, sans doute, que les nobles seigneurs d'antan qui, durant les fêtes brillantes de la reine de Hongrie, se déguisaient pour courir aventure, sont devenus les *Gilles* de la petite ville moderne, confirmant une fois de plus l'éternel retour des choses d'ici-bas : ... *sic transit gloria mundi* !». L'auteur se demande, en outre, si la dénomination de *Gilles* ne dériverait pas du prénom espagnol *Gil*, «en souvenir de l'appellation de certains héros des escapades de Binche». La conclusion, p. 384, est que : «Le carnaval ou la fête des *Gilles* de Binche, suivant notre manière de voir, reconnaîtrait une origine espagnole relativement plus récente et autre, tout au moins dans le principe, que celle des carnivals ordinaires. Il différerait donc par son essence, comme par son caractère primitif, des vulgaires mascarades et des folles orgies du Mardi gras par lesquelles la chrétienté a perpétué la coutume des bacchantes antiques.» Suivent alors deux pages de considérations folkloriques générales qui tendent à assigner à beaucoup d'usages locaux des origines historiques : «[...] bien des coutumes, en apparence banales, peuvent reconnaître pour origine des faits mémorables qu'il est intéressant d'exhumer de l'oubli». Et l'auteur de terminer avec deux paragraphes sur la signification des noms de lieux Irchonwelz et Waudrignies : cette explication toponymique (*welz* = route ! *Wau* = vallée ! *Ignies* = feu !) est une page d'anthologie !!!

En relisant le texte de la communication de Van den Corput, on est frappé par son indigence. Aucune affirmation essentielle n'est étayée. Aucune preuve n'est avancée. Il n'y a eu, au préalable, ni investigations dans les archives communales, ni enquête orale. On se demande même si ont été lus certains livres dont la connaissance est essentielle pour l'histoire locale. L'argument capital contre la théorie de Van den Corput est qu'il y a un monde entre les festivités impériales, aristocratiques et princières, réservées à une élite, et le

carnaval de Binche qui est, avant tout, une immense mascarade populaire. Quant au personnage du Gille, le Bruxellois qu'est Van den Corput ignore bien sûr que son costume, que ses usages, ont évolué et que son faste d'aujourd'hui est récent.

La réplique d'Ernest Matthieu est cinglante : «L'hypothèse de monsieur le sénateur Van den Corput sur l'origine des Gilles de Binche est très ingénieuse, mais on pourrait lui appliquer ce mot de Delmée [...] la fantaisie a le pas sur l'histoire [...]». L'historien cite le seul document qu'il ait trouvé dans les archives communales, la lettre du 23 pluviôse an III, 11 février 1795. Il ne croit pas que l'origine du Gille puisse remonter au-delà du XVIII^e siècle. Il se fonde sur l'absence de documents antérieurs à 1795 dans les archives communales. La musique elle-même ainsi que certaines paroles chantées «Lion Belgique, Quand on te pique, tu sais montrer les dents [...]» ne remontent pas au-delà de la seconde moitié du XVIII^e siècle. «D'après ces particularités, j'estime que l'origine des Gilles est relativement moderne et pourrait dater du temps de la révolution brabançonne».

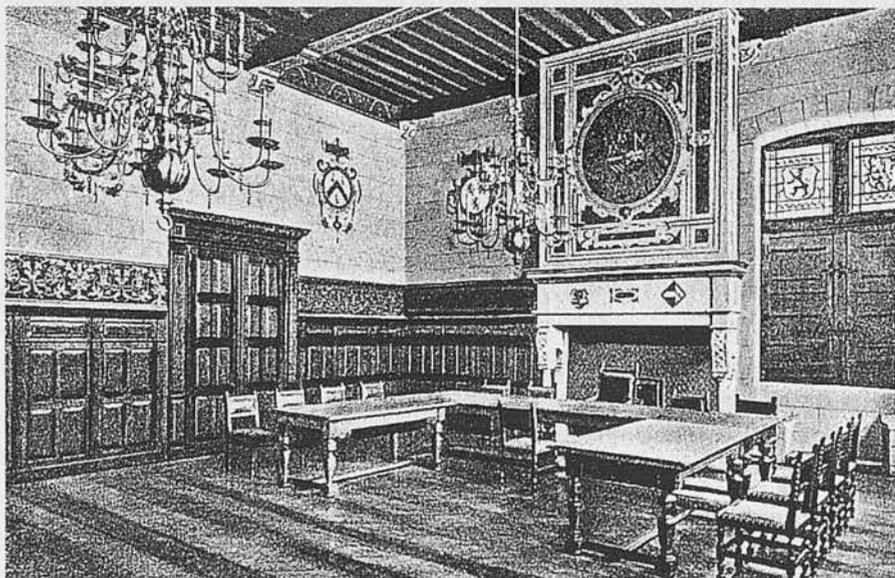
Ernest Matthieu, s'il est un bon historien, habitué à la consultation des archives, doué de sens critique, vit dans une époque et dans un milieu où le folklore, en tant que science des traditions populaires, en est à ses premiers balbutiements. On lui reprochera de ne pas avoir mené une enquête préalable sérieuse, et de ne pas se fonder sur la comparaison avec des usages populaires analogues. L'historien ne s'est intéressé qu'exceptionnellement et indirectement au folklore. Il a tout de même eu l'indéniable mérite de rappeler son interlocuteur à la nécessité d'exercer son sens critique : «Un dernier détail qui m'est fourni par M. Derbaix, l'estimable bourgmestre de Binche, c'est que la forme du chapeau, celle du masque sont tout à fait modernes et datent d'une quarantaine d'années». Ce qui signifie en clair que l'aspect fastueux auquel Van den Corput attache tant d'importance est récent. E. Matthieu reste aussi l'inventeur du document le plus ancien que nous possédions encore maintenant, sur les Gilles²¹⁸.

La discussion rebondit à la fin de 1899 et au début de 1900. L'hebdomadaire carolorégien, *L'Education populaire*, dirigé par Clément Lyon, ouvre ses chroniques aux adversaires ainsi qu'à J.-Th. De Raadt²¹⁹. Ces articles sont réunis dans une brochure, en 1900²²⁰.

Van den Corput ouvre le feu²²¹. Il répond à la brochure de Matthieu, de 1899²²² et à un article de l'héraldiste réputé J.-Th. De Raadt²²³. Ses adversaires ont beau lui répéter que le caractère fastueux du Gille, notamment de son chapeau, n'est pas ancien et qu'il ne peut donc fonder une théorie. Il répond : «Aux prétendues preuves avancées [...] et particulièrement au singulier argument [...] au sujet du couvre-chef des Gilles, qui ne daterait que d'une quarantaine d'années, il me suffira d'opposer le fameux plumet, les énormes

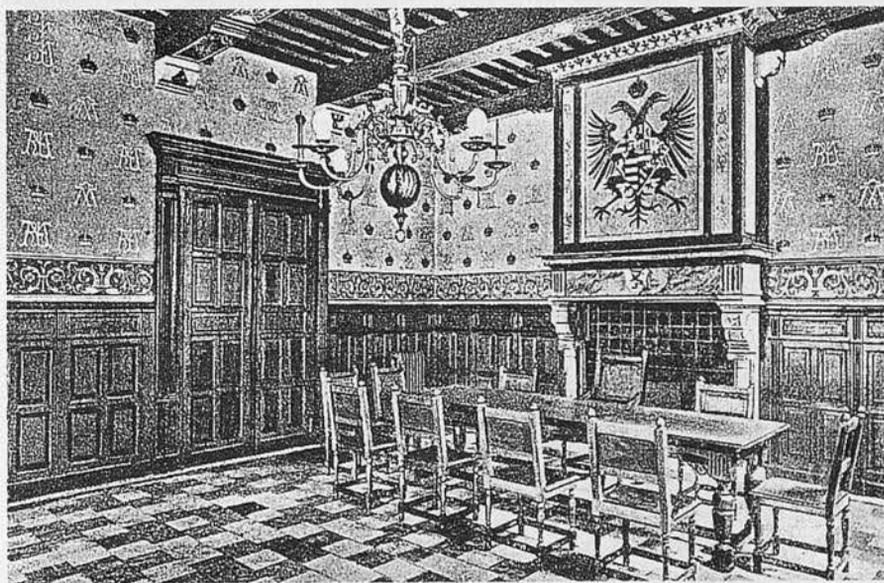
panaches qui font le plus bel ornement des modernes Gilles». Bien que ses contradicteurs lui disent que ce panache est récent, il le retrouve, lui, dans sa *Litera della gloriosa et trionfante entrada del serenissimo principe di Spagna in Bins*, 1549 : «[...] *panachi incarnati che n'andavano al cielo*», des plumails incarnats dressés²²⁴. D'ailleurs, ajoute Van den Corput, les sabots des Gilles, «peu faits pour la danse», résonnent sur les pavés «à la façon des brodequins d'acier qui complétaient l'armure de tournois des chevaliers au XVI^e siècle». Pour notre auteur, notre carnaval est une commémoration historique — nous n'inventons rien ! —, de l'époque d'Albert et d'Isabelle. À cette époque, la ville renaît de ses cendres et elle ne fut en état de célébrer des fêtes qu'alors «[...] et il est logique d'admettre que le succès de ces commémorations historiques auxquelles l'esprit narquois de la population wallonne ne tarda pas à donner un caractère burlesque, s'accrut en même temps que la cité binchoise récupérait, peu à peu, sa prospérité d'antan.»

À la fin de novembre 1899²²⁵, E. Matthieu répond à Van den Corput. Le fond de la discussion se résume à ceci. Pour Matthieu, le faste du costume du



L'hôtel de ville de Binche fut restauré sous le mayorat du sénateur Eugène Derbaix, qui se fit conseiller par son parent Ernest Matthieu, un érudit d'Enghien. La restauration «romantique» constitue une réussite, marquée par l'époque et l'ambiance architecturale binchoise du début du XIX^e siècle (Photo d'avant 1903).

Gille est chose récente : la forme du chapeau, d'après des témoins dignes de foi à savoir le bourgmestre E. Derbaix et le notaire Fontaine, remonterait aux environs de 1860. Ce panache fastueux, nouveau, ne peut fonder la théorie aristocratique du Gille. Celui-ci est un masque populaire et non une sorte de commémoration historique. «Si la thèse de Monsieur Van den Corput était fondée, on devrait nécessairement retrouver, dans un air populaire, un écho des réminiscences des fêtes chevaleresques. [...] Or, la musique des Gilles [...] est postérieure de plus de trois siècles aux fêtes de Marie de Hongrie». Les archives communales sont muettes. Alors que l'on accorde des autorisations, après les guerres, de reprendre certains usages, on ne trouve aucune trace de cette «commémoration historique qu'aurait été le carnaval, lors de sa reprise, outre celui de la date de la musique et de certaines paroles chantées (XVIII^e siècle)». E. Matthieu invoque le caractère populaire que dénote la dénomination de «Gilles». Celle-ci est le nom d'un acteur du théâtre populaire qui est tellement répandu qu'il apparaît dans toute une série d'expressions hennuyères et picardes. «La signification du mot *Gilles*, au pays wallon et spécialement en Hainaut, contredit, on le voit, l'hypothèse de Monsieur Van den Corput. Ne devrait-il pas justifier son assertion ?». E. Matthieu rappelle opportunément



La salle des mariages de l'hôtel de ville de Binche évoque par ses boiseries, son mobilier, ses vitraux, sa décoration picturale, la Renaissance et Marie de Hongrie. Sur le manteau de la cheminée, les armes de Marie de Hongrie que domine l'aigle bicéphale couronnée des Habsbourg (Photo d'avant 1903).

qu'«on ne connaît aucune tradition locale sur l'origine de ce carnaval», et que le créateur de la légende est le littérateur Delmée (1872), qui d'ailleurs avait bien soin de préciser qu'il n'avait aucune prétention d'historien : «[...] et comme dans toutes les légendes, la fantaisie a le pas sur l'histoire [...]».

Le sénateur bruxellois répond. Cette réplique va clore la discussion²²⁶. L'imagination délirante de Van den Corput émerveille : «C'est ici le vrai Gille castillan, le gentilhomme généreux et galant, personnage superbe, de grande et noble allure, haut emplumé, fortement armorié et se faisant honneur de sa belle carrure ornée d'un superbe collier garni de ces riches dentelles qui furent jadis l'une des sources de la prospérité de Binche. Le Gille de Binche personnifie le matamore espagnol; c'est le Rodomont burlesque sous lequel apparaissait déjà la chevalerie décadente [...]. Il marche fièrement, et, tandis qu'il distribue les oranges qu'il tient en provisions dans un élégant panier, un gros manant le suit, vêtu en paysan et portant un sac rempli de son, dont il lance une poignée aux spectateurs non masqués²²⁷. Pour tout esprit non prévenu, le costume éclatant des Gilles [...] évoque, à première vue, une réminiscence de la chevalerie espagnole. Les couleurs vives, parmi lesquelles éclatent le rouge et le jaune des Castilles; les lions héraldiques alternant de gueule et de sable, qui sont du Hainaut comme de la ville de Binche, et dont le premier rappelle la figure de Léon, indiquent à suffisance l'origine chevaleresque du personnage. [...] La collerette de soie bordée de larges dentelles répond évidemment à la fraise ou au colletin de la Renaissance, de même que l'ample pourpoint Henri II, fortement serré à la taille, rappelle le corselet ou le plastron bombé et la dossière des armures de joute, comme les grelots et les clochettes étaient destinés sans doute à rappeler le cliquetis des armes. Les sabots [...] remplacent, bien certainement, les solerets ou sabots des armures du XVI^e siècle». Les étoiles à six rais constellant le costume comptent parmi les emblèmes les plus usités des seigneurs et des chevaliers. Le point culminant de la dissertation de Van den Corput dépasse encore ces élucubrations : «[...] il ne serait nullement invraisemblable que l'immortel auteur de *Don Quichotte*, qui porta le coup de grâce à la chevalerie, l'illustre Miguel Cervantès de Saavedra [né en 1547..., mort... en 1616...] [...] eût emprunté les prototypes des héros de son fameux roman *Don Quichotte et Sancho Pança*, au Gille de Binche et à son fidèle serviteur, le gros manant rustique qui l'accompagne». Quant à la musique, tel musicologue, interrogé par Matthieu, a beau prétendre qu'elle ne peut remonter au-delà du XVIII^e siècle, lui, Van den Corput affirme «en humble profane, que le rythme entraînant de la cadence, et surtout la simplicité archaïque de la phrase mélodique semblerait devoir faire plutôt remonter l'air des Gilles au XVI^e siècle.» Nous voilà donc comblés ! Non seulement, notre carnaval est né d'une commémoration historique, vers la fin du XVI^e siècle, sous le règne d'Albert et d'Isabelle, mais le fameux écrivain espagnol Cervantès s'en est inspiré, en reprenant les types du Gille et du Paysan. On remarquera toutefois

que la légende «commentée» par le sénateur bruxellois se distingue, sur quelques points essentiels, et de ses formes antérieures et de ses formes postérieures. Van den Corput ne croit pas qu'il y ait eu, en 1549, commémoration de la conquête de l'Amérique. Il a bien soin de ne pas faire du Gille, un Indien vrai ou simulé. La raison en est qu'il a lu au moins une relation des festivités de 1549, celle de la *Litera*. Les successeurs de Van den Corput n'auront même plus ces scrupules. Ils insisteront sur la signification de ces fêtes qui ont vu — disent-ils avec assurance — une commémoration, une sorte de cavalcade historique, comme le XIX^e siècle les aimait, avec des courtisans habillés en Indiens. Van den Corput, rendons-lui cette justice, ne va pas jusque là.

La conclusion est donnée dans deux lettres. L'une, du 21 novembre 1899, signée de l'excellent folkloriste O. Colson, dit : «Tant pis pour le savant ignorant qui avait imaginé cette bourde. Bien des prétendues origines historiques d'usages populaires sont du même tonneau. Il faut avoir le courage de détruire ces légendes». L'autre, une carte postale datée du 24 février 1900, signée du bourgmestre Eugène Derbaix et adressée à Matthieu : «je trouve la thèse Van den Corput, fantaisiste et romantique, mais sans aucun fondement historique ou archéologique».

En 1900, la revue *Wallonia*²²⁸ prolonge le combat avec deux articles, l'un musical, l'autre historique. Dans le premier, Fl. Van Duyse affirme que la musique ne peut être du XVI^e siècle. Aucun doute, pour lui, n'est possible. Parmi la série des vingt-six airs de Gilles, «il n'en est pas un qui ait plus d'un siècle d'existence». Et de conclure : «L'air des Gilles est du XVIII^e siècle, sinon du commencement du XIX^e; le refrain cité par M. Matthieu date de la Révolution brabançonne. Nous ajoutons que si jamais des airs plus anciens avaient été chantés par les joyeux Gilles, la tradition orale nous eût conservé ces chants, comme elle nous a parfaitement conservé les airs du XVII^e siècle chantés de nos jours encore lors des sorties de l'*Ommegang* de Termonde, le cortège illustré par le *Ros Beyaert*, le fameux cheval Bayard des quatre fils Aymon.»

Quant à Colson, prenant le parti de Matthieu, il relève la fantaisie de l'interprétation poétique et symbolique que Van den Corput soutient jusqu'au paradoxe. «On conçoit que M. Matthieu, en présence de telles rêveries, n'ait pas cherché à avoir le dernier mot». O. Colson se rallie entièrement à la position de Matthieu qui rattache le Gille à la Révolution brabançonne. «Elle a l'avantage d'expliquer en outre comment la popularité de l'air du *Lion Belgique* a pu se rattacher au carnaval de Binche et devenir «l'air des Gilles». Elle justifie enfin la présence du lion dans le costume». Et Colson de conclure : «Cette histoire de la légende des Gilles est donc celle de la plupart des légendes dites «historiques». Bien des historiens locaux, ne pouvant se résoudre au simple rôle d'annalistes, sont tombés dans l'excès de la compilation, et, pour être

complets — peut-être aussi pour montrer à leurs concitoyens attendris qu'ils n'ignoraient rien de ce qui pouvait flatter l'amour-propre national — ils ont accueilli dans leurs livres des fantaisies plus ou moins intelligentes sur les origines des particularités locales, et elles ont pu paraître, dès lors, vues de loin, comme des interprétations dignes de remarque. Il est donc naturel, mais de plus en plus rare heureusement, que ces fantaisies ainsi revêtues d'un semblant d'autorité par quelque estimable historien, soient venues séduire de temps à autre un écrivain d'imagination qui, à force de raisonnements et d'érudition littéraire, prouve, comme par exemple l'a fait avec une réelle virtuosité M. Van den Corput pour les Gilles, qu'un joli article de gazette constitue une page d'histoire... sans le savoir ! On peut juger, par exemple, du crédit qu'il convient d'accorder aux plus belles légendes locales des origines.»

Dans les années suivantes, la légende, telle qu'elle continuera à être diffusée par la presse, ne s'inspirera guère de la forme qu'a essayé de lui donner le sénateur bruxellois. Celui-ci, après bien des errements, semble s'en tenir à une position complexe. Le carnaval de Binche apparaît comme une sorte de commémoration, d'évocation historique tardive datant de l'époque des archiducs Albert et Isabelle. Le Gille reconstitué, de manière à la fois burlesque et magnifique, le seigneur castillan des joutes et tournois des fêtes d'août 1549 à Binche. Le légende, dans la forme qu'elle prend dans les articles de journaux, les revues, les œuvres littéraires (romans, théâtre, poésie), adopte une version moins compliquée. Elle reste fidèle à sa forme première, celle d'avant Van den Corput. Dorénavant, le costume du Gille, affirme-t-on de préférence, rappelle celui des anciens caciques de l'empire des Incas, et non un seigneur espagnol. Son origine remonte à une évocation de la conquête de l'Amérique par les Espagnols, évocation qui se serait célébrée en août 1549. Citons Gonzalès Descamps²²⁹ : «La mascarade des Gilles aurait pour origine les fêtes splendides qui furent données à Binche sous la monarchie espagnole et particulièrement lors de la visite que fit à cette ville, en 1549, l'empereur Charles Quint accompagné de son fils Philippe. Des tournois, des sièges simulés où prirent part les princes et les plus nobles seigneurs [...] eurent lieu à cette occasion : des bouffons travestis en sauvages, en Indiens du Pérou, paradèrent à leur tour et singèrent les manœuvres des chevaliers au grand plaisir des assistants et du populaire [...]. On prétend que, depuis cette époque, les Binchois ont célébré le carnaval en imitant leurs aïeux du XVI^e siècle. Malheureusement cette tradition, qui tend à s'accréditer de nos jours, n'a aucune base sérieuse...»

Affiche dessinée par Louis Buisseret, 1910. Le personnage du Gille a été embelli et enrichi. L'artiste, ce faisant, s'est conformé à l'image du personnage dans la sensibilité et la mystique binchoises.



Binche - **M**ardi **G**ras
14 heures, Rondeau des Gilles
18 heures, Cortège aux Lumières

Après 1918

Au lendemain de la première guerre mondiale, le carnaval ne revivra qu'après un an de deuil. Il reprend en 1920, mais la municipalité interdit encore le port du masque, comme dans toutes les localités de Belgique.

Depuis longtemps, les échos de la savante discussion du congrès d'Enghien se sont assourdis. L'hypothèse de Van den Corput, qui finissait par comparer le Gille à don Quichotte, et le Paysan à Sancho Pança, était si touffue, si imprécise que le populaire s'y perdait. Quant à Ernest Matthieu, O. Colson et leurs émules, ils présentaient surtout des arguments contre l'hypothèse de Van den Corput. La partie positive de leur hypothèse restait faible et, elle aussi, complexe pour le Binchois moyen.

Après une cinquantaine d'années de diffusion ou d'existence, la légende a perdu beaucoup de son flou artistique de 1872. Au fil des décennies, elle a gagné des personnages historiques ou exotiques prestigieux, une époque et même une date, les lieux de l'événement qui se mue en une sorte de défilé commémoratif. La fable du Tournaisien Delmée, soucieux surtout de conter ou d'amuser, s'est muée progressivement en explication pseudo-historique. Cette progression ne va pas sans détours. Elle se déroule à la manière de la procession d'Echternach, trois pas en avant et deux en arrière. Un bel exemple d'explication mixte nous est fourni par un écrivain parisien, Léo Claretie²³⁰ qui voit à la fois, dans le carnaval de Binche, «un curieux souvenir historique et une amusante exhibition». Lequel unit en lui «le Gille de la farce [...], les caciques des Incas, la découverte de l'Amérique, l'occupation espagnole des Flandres, Marie de Hongrie et Scaramouche, le duc d'Albe et Mezettin». Même notre éminent historien national Henri Pirenne²³¹, dès 1907, se laisse prendre au piège de la fable, qu'il croit fondée parce qu'il n'imagine guère que l'on puisse, *a nihilo*, au départ d'un vide absolu, créer pareille fabulation. H. Pirenne écrit : «Elle [Marie de Hongrie] se fit construire de somptueux châteaux à l'italienne à Mariemont et à Binche, et le souvenir des fêtes éblouissantes qu'elle y donna se conserve peut-être de nos jours, affaibli sans doute et dénaturé, dans les mascarades annuelles des Gilles de Binche.»

En 1922, Paul-Clovis Meurisse²³² publie une brochure patronnée par la Société d'Archéologie. Il rappelle la légende, sans guère y croire, me semble-t-il. On y retrouve Marie de Hongrie qui «affectionnait particulièrement son château de Binche où elle résidait habituellement avec sa cour»; les fastueuses fêtes d'août 1549 et le proverbe *Mas brava que las fiestas de Bains* dont on garde le souvenir en Espagne. «C'était au temps de la conquête du Pérou par François Pizarre. Les gibbosités du Gille feraient songer aux peuples ignorés de ces pays, que nos aïeux pensaient être des monstres, et les magnifiques plumes couvrant sa coiffure seraient une réminiscence de celles dont se pa-

raient les caciques des Incas. Binche aurait vu alors ses premiers Gilles, et depuis, chaque année, ils revivent au temps du carnaval. Des savants prétendraient [...]».

La légende renforce son implantation populaire. Chaque année, la presse, puis aussi la radio, en attendant la télévision, chantent la même antienne, en se souciant fort peu d'user de leur sens critique, de retourner aux sources. Bientôt emboîteront le pas les écrivains, les explorateurs, les conférenciers de l'insolite et de l'exotisme. Ainsi, le marquis de Wavrin, dont on ne conteste pas ici le courage, découvre dans les forêts amazoniennes, des Indiens dont les plumes séduisantes lui rappellent les Gilles de Binche et leurs plumes d'autruche²³³.

En 1925, dans le journal *L'Action française* paraît un article inspiré par l'un ou l'autre intellectuel ou notable binchois²³⁴ : «Lorsque, en 1549, la sœur de Charles Quint, veuve du roi de Hongrie, reçut l'illustre souverain dans son palais de Binche, des fêtes grandioses eurent lieu en son honneur. On y présenta les diverses conquêtes de l'empereur et tout particulièrement la découverte du Pérou. Dans le luxueux cortège, parurent des Incas tatoués, le chef orné de plumes et parés des plus riches costumes [...]. Depuis, tous les ans, les Gilles font leur sortie traditionnelle».

En 1930, on célèbre le centenaire de la Belgique indépendante. Une magnifique affiche polychrome annonce le grand cortège historique²³⁵ qui sortira à Bruxelles. Y participèrent des gilles-ersatz à cause du refus motivé des originaux binchois²³⁶. Ceux-ci ne prennent pas leur danse comme une parade burlesque mais comme un rituel qui exige son contexte spatio-temporel et affectif habituel. La commémoration nationale comporta une représentation solennelle des «Fastes belges», au théâtre de la Monnaie, les 19 et 20 janvier 1930. Après maints débats, la Ville de Binche, son Conseil communal et les représentants des Gilles acceptèrent une dérogation : se produire en salle, durant une dizaine de minutes, n'offre pas les mêmes inconvénients qu'une sortie en juillet et en août, dans des conditions inimaginables pour des danseurs qui pratiquent des rites liés à l'époque hivernale, à la date et aux lieux habituels. La présentation des Gilles de Binche dans un décor scénique rappelant la légende emporta la décision qui fut heureuse. La municipalité binchoise envoya une vingtaine de Gilles pour danser sur la scène. Ils parurent au quatrième tableau des «Fastes belges» celui-ci s'intitulait : *L'empereur Charles Quint. Réception de l'empereur par sa sœur, douairière du roi de Hongrie, au palais de Binche, les 24-31 août 1549*. Le décor représentait le palais de Binche et ses jardins, «vus par dessus la crête de tours et remparts». Le tableau se terminait «par une invitation à vider une coupe à la prospérité des Souverains et à participer à la joie folle que déchaînent l'arrivée des Gilles ainsi que l'apparition de saint Georges et du dragon»²³⁷.

En 1931, la publication d'un livre de 64 pages, consacré au carnaval de Binche²³⁸, contribue à renforcer l'implantation populaire de la légende. L'opuscule d'A. Labrique se présente bien : beau papier, photographies en hors texte, couverture en quadrichromie avec un des premiers dessins de notre Hergé national présentant un Gille, en buste, aux belles plumes en panache et à la face poupine de Tintin. Le livre, au surplus, est savoureux. L'auteur avait la plume facile et le style pétillant. Le nombre réduit de pages ne rebutait pas le lecteur qui tombait vite sous le charme d'un carnaval primesautier, original, vécu par un Binchois de souche, aimant sa ville, ses traditions, et Gille de surcroît. À cet auteur, dont le fond et la forme avaient tout pour plaire, il ne faut certes pas demander une rigoureuse information historique ou ethnologique. A. Labrique dédaigne le dépouillement des archives poussiéreuses ou la lecture des relations originales connues. Il ne prend guère la peine de consulter les journaux anciens, de s'informer de l'évolution de nos usages. Il n'est ni historien, ni ethnologue, par goût, par formation. Mais il aime Binche et son carnaval; son livre est le fruit de cet amour, un fruit que préparaient bien des articles antérieurs écrits dans le même esprit de vulgarisation affective.

Le succès de ce petit livre à Binche, dans la région et les villes importantes, est un des facteurs qui expliquent la relance de la légende, magnifiquement commentée par la plume, la simplicité d'écriture de notre auteur, plus conteur ou fabulateur qu'historien enchaîné à sa table de travail, ou qu'ethnologue friand de comparaisons ethnographiques.

Voici comment A. Labrique imagine la naissance du carnaval et la genèse des Gilles : «Les origines du Gille. — Le 22 août 1549...

«Oui, parfaitement, nous disons : «Le 22 août 1549», car, si peu d'envie que nous ayons de faire ici quelque chose qui ressemble à un cours d'histoire, il nous paraît indispensable, au seuil de ce petit ouvrage dédié à la gloire du Carnaval de Binche et de ses Gilles, d'essayer d'en établir la noble et lointaine origine. — Nous tâcherons d'être aussi peu doctoral que possible.

«Donc, le 22 août 1549, Marie de Hongrie, Dame de Binche et Régente des Pays-Bas, offrait en l'honneur de son frère, le Très Grand et Très Auguste Empereur Charles-Quint, et du fils de celui-ci, qui devait devenir plus tard Philippe II, des fêtes d'une splendeur et d'un faste tels, que non seulement leur souvenir devait rester gravé dans la mémoire des participants et des témoins, mais encore que leur description allait être propagée dans l'immense empire. Le cadre en était, paraît-il, purement merveilleux. — C'était celui du «Castel» de Binche, bâti sur l'emplacement du parc communal actuel, et dont les fondations furent récemment mises au jour...

«Les fêtes carnavalesques, vestiges du paganisme, existent dans nos régions depuis les temps les plus reculés. Elles se perpétuent et se développent notam-



James Thiriart, dessin évoquant un lansquenet brandissant le drapeaux aux armes impériales. Ce dessin annonce le quatrième tableau consacré au Hainaut et évoquant les festivités de Binche en août 1549, dans le spectacle commémoratif de Bruxelles, théâtre de La Monnaie, 19 et 20 janvier 1930 (Brochure-programme, p. 41).

ment à Binche, place forte, résidence princière, donc siège d'une garnison importante et d'une cour nombreuse et animée, qui constituaient des éléments remarquablement favorables à l'éclosion de réjouissances de tous genres. Ces festivités atteignent leur point culminant en 1549, lors du passage de Charles-Quint. Parmi les attractions qui sont présentées à l'Empereur et à sa suite figurent notamment des «Incas» plus ou moins fantaisistes et passablement «stylisés». La population binchoise séduite par l'originalité de ce costume, l'adopte, et le reproduit aux carnivals suivants. Le nom de «Gille» donné à ce «travesti» n'est que le prénom espagnol «Gil» d'un des «Incas» qui s'était particulièrement fait remarquer dans le cortège (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'autre chose que d'une typosémie, concentration dans un type «Gil», des caractéristiques de tout un groupe «Les Incas»).

«Le carnaval de Binche continue à se célébrer tous les ans, mais dorénavant, il est pourvu de son personnage caractéristique, le Gille, qui devient l'acteur principal de la fête, se perpétue de génération en génération et survit jusqu'aujourd'hui, où il apparaît comme échappé de la légende des siècles révolus.

«Et voilà.

«Il serait parfaitement ridicule de s'attendre à ce que le «Gil» primitif soit parvenu jusqu'à nous sans subir de transformations, et il n'est nullement étonnant de constater que le «Gilles» actuel n'a plus que de vagues rapports avec l'idée que nous nous faisons d'un Inca, fût-il du XVI^e siècle. Il reste cependant des traces du modèle primitif : les gibbosités du Gille rappellent les difformités simulées des Incas, analogues à celles que l'on observe encore de nos jours chez les sorciers et les danseurs du centre de l'Afrique. Les sonnettes et grelots remplacent les objets sonores et les ferblanteries dont les mêmes danseurs aiment à ceindre leurs reins et à garnir leur bras et leurs jambes. Les sujets colorés qui garnissent le costume rappellent les tatouages dont les Indiens ont toujours été très férus.

«À côté du lion héraldique, évidemment emprunté aux armes du Comté de Hainaut, figurent, parmi ces dessins, des étoiles et des soleils, qui évoquent irrésistiblement les divinités des Peaux-Rouges. Enfin, et surtout, le haut panache dont le Gille est coiffé est bien certainement un rappel de la coiffure des indigènes du Pérou.»²³⁹

La verve d'A. Labrique explique le succès de cet opuscule de lecture facile qui ne s'encombre pas d'oiseuses considérations scientifiques, historiques ou ethnologiques. Sa plume enchante. Elle traduit, par la vivacité d'un style à la portée du grand public, l'essentiel et les à-côtés du carnaval, l'ambiance affective des *soumonces*, celle des jours gras; elle détaille la journée du Gille, personnage si peu carnavalesque, au sens commun de l'épithète, avec sa dignité,

sa noblesse, son hiératisme qui ne laissent pas d'intriguer. L'écrivain ne se satisfait pas de chanter, de peindre la beauté d'un carnaval très particulier ou original; il réussit aussi à en suggérer ce sentiment, proche du religieux, qui étreint le Binchois dansant ou participant dans un état d'âme proche du mysticisme. Pour tout cela, il sera beaucoup pardonné à notre conteur. Mais il convient de le répéter ! La partie historique et ethnologique est nulle. Il n'y a rien à retenir de considérations qui ne se fondent pas sur des recherches originales et qu'enfante une imagination que ne refrène aucun sens critique. Toute sa religion s'alimente sur des écrits de vulgarisateurs, à part E. Matthieu qu'il dédaigne et P.-C. Meurisse qui reprend les théories générales du Hollandais Van der Ven. À le lire, on se demande s'il a analysé les études les plus importantes nées à l'occasion du Congrès archéologique et historique d'Enghien (1898). A-t-il même feuilleté les relations directes des *Triumphes* d'août 1549 ? J'en doute ! Il ne prend pas non plus la peine de s'efforcer de remonter la ligne du temps soit en interrogeant des témoins âgés et en analysant ou critiquant leurs témoignages, soit en dépouillant des collections de journaux, de périodiques locaux, régionaux, nationaux. Il est plus aisé de laisser libre cours à son imagination et à sa fantaisie !

À la décharge d'A. Labrique, on remarquera que sa formation ou sa profession ne le prédisposaient pas à ces recherches laborieuses. L'époque, d'autre part, ne connaissait guère, pour notre partie du terroir wallon, des travaux solides d'ethnologie sur les traditions populaires festives. Ce qui ne facilitait pas la tâche de notre écrivain confondant la fabulation avec la science. L'avantage indéniable de cette méthode est la rapidité qui ne contrecarre pas la verve de l'écrivain !

En 1933, Jean Fontaine, juge de paix à Chimay, apporte des précisions. Il donne à la Société d'Archéologie de Binche, une conférence appréciée. Il se rallie certes à la thèse générale mais apporte le complément suivant. Grâce à la comparaison avec les costumes des tribus mexicaines, il conclut que ce n'est pas au Pérou, mais au Mexique, qu'il faut chercher les origines du Gille. Celui-ci descendrait de guerriers mexicains. Le conférencier ignore tout de l'évolution du costume dont, grâce à son imagination, il retrouve les éléments au Mexique. Lui aussi a refusé de recourir aux archives, de lire les relations des fêtes de 1549, de recueillir les témoignages de vieillards. Il a accepté, sans le moindre sens critique, les dires fantaisistes de Labrique.

En cette même année, les Incas reviennent en force à Binche. Le 30 décembre, le cinéma Palace se mue en théâtre. Sous les auspices du bourgmestre Charles Derbaix et du Conseil communal, la troupe des représentations classiques du Théâtre royal des Galeries Saint-Hubert y joue un conte en vers d'un poète montois, Ovide Dieu, *La Reine Gille*²⁴⁰. Un groupe de Gilles anime la représentation. C'est du délire lorsque, sur la scène, paraissent des Incas à la

face copieusement noircie et des Gilles. Toute la pièce — ce qui explique son titre ! — gravite autour de Solendad, «la reine mystique des Gilles». Cette noble descendante des caciques péruviens ou Incas est venue à Binche, alors qu'elle était exilée, pour assister au mardi gras. De quoi raffermir la foi des Binchois en la légende de Delmée (1872) revue et corrigée depuis des décennies, bien implantée par les soins d'A. Labrique dans notre imaginaire.

Les brochures, les articles de journaux, de magazines se succèdent. Des conférenciers portent la bonne parole. S'épanouit l'ère d'or de Marie de Hongrie, des seigneurs castillans ou des Incas péruviens, qui déferlent en masse. La radio naissante s'ajoute aux autres médias. Parfois la symphonie est discordante car des divergences surgissent entre les tenants de la légende. Ou encore les rédacteurs d'articles peu soucieux de perdre leur temps en remontant aux sources, en analysant les archives, en lisant les diverses narrations des *Triumphes*, en évitant l'anachronisme évident de la cavalcade romantique, en plein seizième siècle, avec des Indiens authentiques ou simulés, à l'image de la Marche philanthropique des Incas de Valenciennes dont la société a été créée en 1826, commettent de grossières bévues. Il est à peine concevable qu'une revue de l'importance de *L'Illustration*²⁴¹ consacre une page remplie de balivernes à une comparaison du carnaval dans les Andes avec le carnaval de Binche et le Doudou de Mons. L'auteur a sans doute été à la fête de La Paz, en Bolivie. L'a-t-il vue autrement qu'un voyageur pressé ? L'a-t-il étudiée et analysée ? C'est tout autre chose ! Il décrit rapidement les mascarades boliviennes avec leurs masques hideux, démoniaques couverts de lézards et de petit serpents. «Un autre personnage porte un masque emplumé qui reproduit d'une façon saisissante la tête du *Dieu pleureur* que l'on voit sur la Porte du Soleil à Tiahuanaco». Trois photographies illustrent la page. Celle du haut montre dix personnages qui, sur une place de La Paz, forment un rondeau. Ces personnages jouent du tambour en marchant. Ils portent une coiffe imposante aux dizaines de plumes souples ou de végétaux retombant en panache, qui me semblent, à leur base, réunis en une sorte de pointe reposant sur la coiffe. La légende doctorale, confondant le *Doudou* de Mons et le carnaval de Binche, affirme : «Une figure du carnaval de La Paz, en Bolivie, qui a servi partiellement de modèle au célèbre *Doudou* du carnaval belge». Une seconde photographie, en bas et à gauche de la page, montre des Indiens hautement emplumés, avec des plumes dont la hauteur et la largeur évoquent celles d'autruches qui garnissent les chapeaux de nos Gilles. La légende, tout aussi doctorale et fantaisiste que la précédente, déclare : «Personnages costumés et animaux symboliques du carnaval de La Paz qui inspirèrent le fameux rondeau des Gilles des fêtes du carnaval belge.» Il y a eu inversion des légendes. Cette seconde photo représente des usages inspirés par la tradition hispanique. Deux hommes portent des *toros* au corps et à la tête de carton rigide. Ce sont des chevaux-jupons à la mode d'Espagne. Deux autres ont un chapeau à plumes



«Une figure du carnaval de La Paz, en Bolivie, qui a servi partiellement de modèle au célèbre *Doudou* de Mons, du carnaval «belge», dans *L'Illustration*, n° 4745, Paris, 10 février 1934, p. 182. Il est difficile de réunir plus de bourdes en une phrase !

verticales. Le personnage de gauche s'embellit d'une seule plume dressée, composée, en réalité, de plusieurs comme le montre la partie supérieure qui se subdivise en multiples panaches d'une autre couleur. Celui de droite se pare de quatre ou cinq plumes. Ce dernier personnage a une face clownesque, un énorme nœud papillon et un plastron de chemise placé au-dessus du vêtement. Par ces détails (grime, nœud, plastron), il fait penser à certains pitres européens. Le reste de l'accoutrement des deux personnages évoque celui des toréadors, avec leurs capes, leurs tuniques brodées, ornées de franges, à pompons et de passementerie, les épées dressées comme au garde-à-vous, leurs culottes rayées s'emboîtant dans des guêtres. L'auteur n'a pas compris. Il s'agit d'un jeu carnavalesque fréquent, d'une sorte de pitrerie destinée à amuser les spectateurs. Quant à voir dans ces *toros* de carton peint, les ancêtres des *Chinchins* du *Doudou* montois... ! «Ce sont les *Tchin Tchin*. La civilisation de Tchan Tchan (sur la côte nord du Pérou) est-elle pour quelque chose dans cette appellation ? On n'oserait l'affirmer. Tous ces rapprochements ne laissent pas d'être troublants.»

«Des spectacles si neufs firent une profonde impression sur les conquérants. Bientôt, à l'autre bout de l'empire de Charles Quint, les diversités et merveilles du Nouveau Monde frappèrent les imaginations.

«La Bruxelloise Marie de Hongrie, sœur de Charles Quint, et gouvernante des Flandres, fut une des premières à s'enflammer pour l'exotisme du Mexique et du Pérou. Elle fit venir en son château de Mariemont, dans le Hainaut, des Indiens au chef emplumé dont les danses et les costumes servirent de modèles au fameux rondeau des Gilles. Le carnaval de Binche est d'origine péruvienne. Les *Gilles de Binche* existent encore dans les Andes...»

Il est hors de question de dévider la kyrielle des théories qui se succèdent. Elles ont un point commun, les fêtes de Binche en août 1549, mais se distinguent par l'une ou l'autre trouvaille qu'aucun document n'étaie. Je me permettrai toutefois de relever les plus audacieuses de ces fantaisies, et par là les plus cocasses, comme aussi les développements dus à des personnalités dont on attendrait un sens critique plus perspicace.

Ricardo Aznar Casanova décrit, en espagnol, *el carnaval de Binche*²⁴²; sans doute bien «chambré» par des écrivains ou intellectuels du Hainaut ou de Bruxelles, il parle de cette «*mascarada valona, evocadora de los tiempos de Maria de Hungria, Carlos I de España y Felipe II, [...] la originalísima fiesta de Carnestolendas*²⁴³ que hoy tiene lugar, como todos los años, desde 1549, en la pequeña ciudad de Binche, en el Henao [...] La cabalgata de los Gilles de Binche y [...] la batalla de las naranjas, que nos ha de recordar, según los archivos, la época de Pizarro descubriendo el Peru en 1540; [...] pues parece ser que una victoria de Pizarro había tenido tal resonancia en nuestra patria, que ello dio origen à la gran juerga [...]», «mascarade wallonne, évocatrice de l'époque de Marie de Hongrie, Charles I^{er} d'Espagne²⁴⁴ et Philippe II, [...] la très originale fête de carnaval qui a lieu aujourd'hui, comme tous les ans, depuis 1549, dans la petite ville de Binche, en Hainaut [...]. La cavalcade des Gilles et [...] la bataille des oranges, qui nous rappelle, selon les archives, l'époque de Pizarre découvrant le Pérou en 1540; [...] il paraît donc qu'une victoire de Pizarre avait eu un tel écho dans notre patrie qu'elle fut à l'origine de la grande ripaille [...]».

Le 22 mars 1935, une émission de la Radiophonie scolaire, de 14 h à 14 h 45, s'intitule *Les Gilles de Binche*. Elle est destinée aux élèves des classes supérieures. Le Service éducatif des Musées Royaux d'Art et d'Histoire utilise un article de la revue *Wallonia*, 1900, p. 93²⁴⁵, A. Labrique, et la brochure de P.-C. Meurisse, 1922, déjà cités. La partie consacrée aux origines du Gille de Binche s'appuie surtout sur le chapitre premier qu'A. Labrique consacre à l'historique du personnage et de la fête²⁴⁶.

Fernand Paris, lui, se rallie d'abord à l'hypothèse de J. Fontaine qui avance que ce sont des guerriers mexicains et non des Incas péruviens qui sont venus à Binche en 1549. Ces Mexicains introduisent les éléments principaux du costume de Gille : grelots en écorce de fruits secs, chapeaux à plumes, bosses en coton, tatouage ainsi que le rythme si particulier. F. Paris²⁴⁷ complète les affir-

mations de J. Fontaine, que j'ai citées déjà : « Nous nous imaginons que pendant que les seigneurs festoyaient au palais de Marie de Hongrie, les guerriers fraternisaient entre eux. Nous voyons fort bien une réunion entre Binchois et Mexicains avec tir à l'arc et initiation à la danse. Qui dit, d'ailleurs, que ces hommes sauvages ne se fixèrent pas parmi nous et ne furent pas incorporés aux troupes de Charles Quint ? » Ce sont les compagnies d'archers qui ont permis, imagine encore F. Paris, la transmission de la coutume. Après 1549, les archers ont organisé annuellement « une *semonce* d'un caractère tout spécial : après la perception de la dîme, le Gille-archer distribue des petits pains. Le paysan, se munit d'une besace pour recueillir une maigre compensation des charretées de céréales qu'il a apportées ! Les archers utilisent le tambour : il est donc indiqué qu'ils en fassent usage pour égayer la populace qui s'en donne à cœur joie pour attraper les friandises qu'on lui lance. » Cet article de F. Paris est d'une fantaisie jamais atteinte jusqu'alors. Rien n'est fondé sur des textes, sur la comparaison avec des coutumes analogues. L'auteur s'égare, au surplus, en avançant des affirmations pseudo-historiques dignes d'un médiocre romancier.

Un nouvel article apporte des précisions plus lyriques qu'historiques. Un archiviste d'Ath²⁴⁸ étudie les origines du Gille. L'introduction donne le ton : « C'est des marches du temple, en globe-trotter impénitent, en amoureux du passé, que nous contemplerons la déité et dirons les souvenirs de notre séjour dans l'Amérique latine, de nos voyages en Espagne qu'elle a réveillés en nous. Les sorties des Gilles, aux jours du carnaval, sont le renouvellement annuel de l'attraction la plus brillante des fêtes que donna à Binche, en 1549, lors du séjour dans cette ville de Charles-Quint, sa sœur Marie de Hongrie²⁴⁹. « Personification de la joie communicative, bruyante, débordante, de la danse et de la mesure, de l'altière noblesse, le Gille s'identifie avec Binche. Tel il est, tel il était en 1549, dans la figuration par les Espagnols, compagnons de Pizarre et d'Almagro, peut-être, des Incas péruviens. Des descendants de Manco-Capac et de Mamma Oello, divins fils du Soleil, il continue à être le portrait magnifié et interprété par la frémissante Espagne. Le tempérament, les qualités, le caractère des deux races se découvrent aux moins avertis ». Et, ici, commence une exégèse du Gille qui vaut son besant d'or ! « De l'Inca, le Gille a le port aristocratique, l'allure majestueuse, les gestes, par moments, mesurés, nobles, arrondis [...]. Qui, dans le costume du Gille ne reconnaîtra les diverses parties du vêtement du Sapa Inca. Le chapeau, emplumé et enrubanné, au semis d'étoiles [*sic*] : la *barette* qui n'est que le *llantu*. La colerette arachnéenne, les dentelles des manches et du pantalon, de rude toile, rappellent les premiers vêtements indiens de texture grossière, parés des merveilles de l'aiguille dites *toiles d'araignée du Paraguay*. Et la bulle-amulette, battant la poitrine [...] et la large ceinture sertie de cabochons [...] et les soleils, quartiers de lune, caractères idéographiques qui parsèment les vêtements, le tout est réplique religieu-

sement conservée [...] les trois couleurs jaune, rouge et noir, respectent même les nuances indiennes préférées [...]. La ronde amplitude de la poitrine, si improprement appelée *bosses*, souligne le développement thoracique d'un peuple vivant dans l'air raréfié [...]. Le *ramon* même n'est-il pas le faisceau que nous voyons dans la main des dieux et des chefs [...]. Le masque [...] : les lunettes cernant les yeux d'un disque vert, nous reportent machinalement aux représentations peintes des divinités et à l'œil circulaire et verdâtre de l'oiseau sacré qui les accompagne. Ce personnage [...] doux, pacifique, atone, les trépidants Castellans en ont fait le prototype du mouvement et du bruit; ils l'ont animé; ils l'ont sonorisé. L'amulette de la poitrine est devenue un tintinnabulant grelot; les mocassins silencieux ont fait place aux sabots sonores et les cabochons de la ceinture en [...] sonnaillles du *porte-en-taille* [*sic*]. L'Indien impassible s'est mué en Gille qui se trémousse, s'agite; entraîné et soutenu par une musique endiablée, il trépide des pas précisément notés et comme soulevés par les ondoyantes plumes d'autruche qui ont remplacé les pennes raides de condor de la coiffure péruvienne». L'auteur, malgré son imagination enthousiaste qui renverse les murailles, concède toutefois que la musique n'a rien à voir avec celle des Quichuas et des Aymaras. Quant au nom de Gille, il est espagnol, comme le panier et les oranges, et les épis de la coiffure. «Et voilà comment les anciens Péruviens, taciturnes, contemplatifs [...] le seul peuple au monde qui n'avait ajouté aucun jeu au fonds commun des distractions humaines, dota la Belgique de la plus étourdissante de fêtes, *le carnaval de Binche*.» On reste confondu devant cette imagination effervescente et ses conclusions ! N'attendez pas de l'auteur qu'il s'appuie sur des textes ou sur des faits; son lyrisme échevelé triomphe de tous les obstacles...; son parallèle entre les costumes de l'Inca et du Gille restera une page d'anthologie !

L'occupation allemande (1940-1944)

La guerre et ses souffrances arrêtent la célébration du carnaval. Il arrive toutefois que des groupes d'officiers ou de soldats disent leurs espoirs d'une libération prochaine en proclamant leur amour du terroir et en revêtant, à de rarissimes occasions, des succédanés de costumes de Gille, fabriqués avec leurs accessoires, dans les camps, en utilisant des matériaux de fortune. On ne se préoccupe guère dans ces circonstances pénibles des origines d'une fête et d'un personnage dont on se contente de souhaiter le retour rapide, symbole d'une paix recouvrée et du terroir natal.

La légende continue à vivre dans le cœur des Binchois. Charles Deliège²⁵⁰, qui deviendra le bourgmestre de la ville et sénateur, écrit un petit livre où il chante son amour du terroir et de ses traditions. Ce livre sera envoyé à chaque soldat binchois prisonnier et vendu à la population au profit des prisonniers de guerre. À la page 48 de cet opuscule rédigé en dialecte local, l'auteur affirme

que *D'puis 1549, on fait l'd'gille à Binche, put-ète bie qué les ceûx qui astinté dins l'cortèche adon, à l'réception d'Charles Quint pa s'œur Marie dé Hongrie, sur l'Place d'Binche, n's'appèlin-té nie «gille» mais y a infait certain, ene constatation indiscutâbe, c'èst qu'y nia qu'à Binche qu'on sait danser l'd'gille.*

En 1942, un écrivain régional Maurice des Ombiaux, dans un roman, prend bien des libertés avec l'histoire ! «*Sa*» *joyeuse entrée* de Charles Quint est une source à laquelle Clio évitera de se référer²⁵¹. S'y reporter et en relever les multiples erreurs exigerait une analyse que la valeur littéraire de l'œuvre ne mérite pas !

Pendant l'occupation allemande, peu d'articles paraissent sur le carnaval de Binche et les origines du Gille. Du moins à ma connaissance ! La légende reste vivace. Gil Blas²⁵² écrit un article dans un périodique sur les coutumes du carnaval de Binche. Il semble être Binchois et apporter des informations fiables. Bien des détails apportés sont assez originaux. Ce ne sont pas des copies d'articles de journaux. Le style n'est pas d'un écrivain médiocre. Quelques bévues légères permettent toutefois de penser que si l'auteur a des souches familiales binchoises, il n'habite pas la localité : il parle de vingt-quatre airs de Gilles ; il ignore le sens étymologique et l'usage premier du dialectal *ramon* (ou balai) ; il date du mercredi des Cendres 1795 le rapport de police qui, pour la première fois, mentionne le Gille ; il confond le carnaval et la mi-carême et ignore l'équivalence de cette dénomination avec la *Laetare*, mot qu'il emploie quelques lignes plus loin, etc. Pour l'essentiel, cette description de la tradition, de la psychologie binchoise suit les grandes lignes de l'opuscule d'A. Labrique. Gil Blas reprend la légende : «[...] Toutefois la version plus ou moins légendaire qui fait remonter au XVI^e siècle la première apparition [des Gilles] est trop séduisante pour que nous ne la tenions point pour parfaitement vraisemblable. En ces temps-là, [...], Charles Quint et l'Infant don Philippe furent, en effet, reçus en grand apparat au château de Binche, l'une des résidences familières de Marie de Hongrie. Tournois, banquets, mascarades, rien ne manqua. Et l'on raconte que pour distraire le fastueux possesseur des Grandes Indes et son illustre fils, les gentilshommes n'imaginèrent rien de mieux que de se déguiser à la manière des Incas et de venir danser devant les princes, le chef orné de plumes, scandant leur marche au son rythmé des hauts tambours de guerre et des fifres criards [...].»

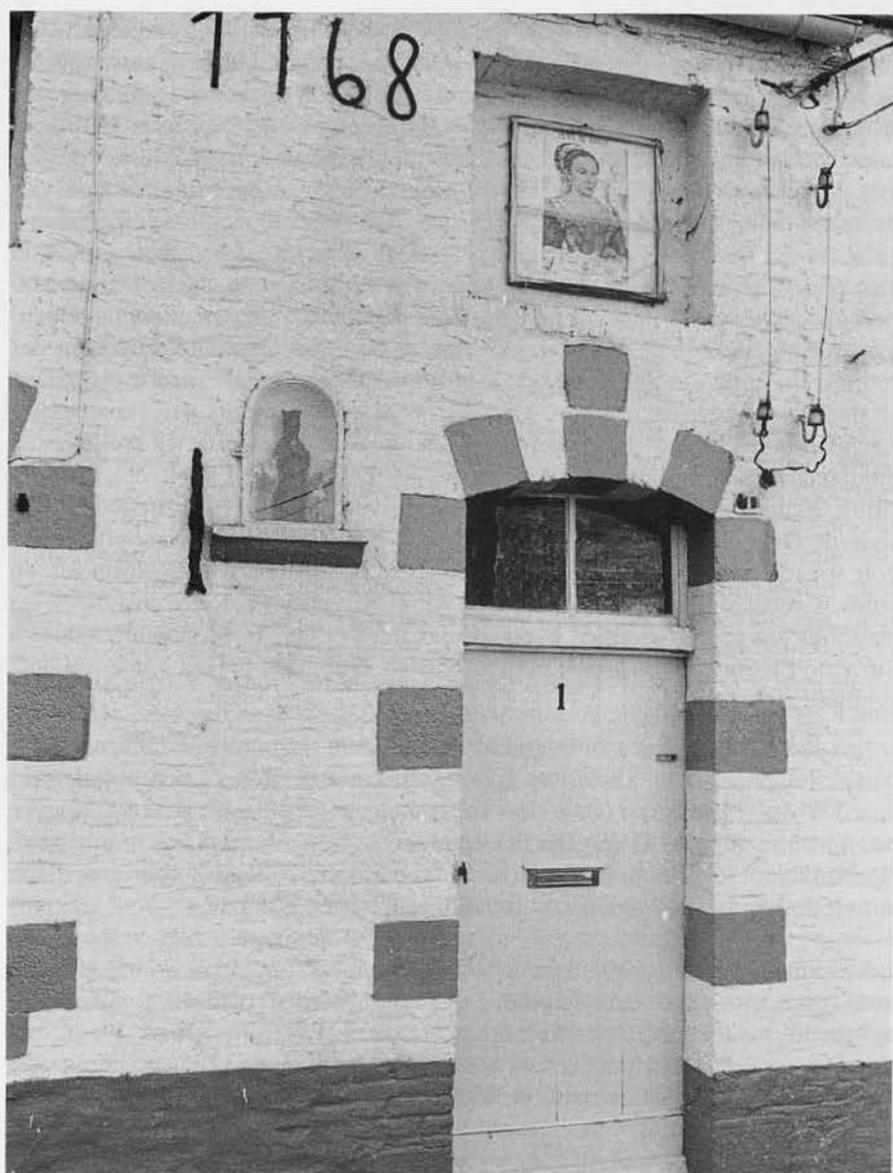
Signalons, pour en terminer avec la période de l'occupation allemande, un article de P.-C. Meurisse²⁵³ qui souligne, à juste titre que «nulle étude quelque peu critique n'a été faite à ce jour». Cet article analyse les diverses hypothèses en présence qui expliquent les origines du carnaval et du Gille. Il termine en reprenant les conclusions, datant de 1928, d'un Hollandais, D. J. Van der Ven, qui, pour la première fois, à travers quelques calembredaines, apportent à la réflexion des éléments de comparaison.

Après 1944

La guerre finie, les articles consacrés au Gille recommencent leur sarabande²⁵⁴. À l'émetteur radiophonique de Houdeng, un homme d'œuvres, Alphonse Parent, de Haine-Saint-Pierre, donne une causerie dite «folklorique»²⁵⁵ sur l'origine des Gilles de Binche. En janvier 1946, à la tribune de la Société archéologique de Charleroi, un jeune conférencier parle du *Carnaval de Binche et [de] l'origine du Gille*²⁵⁶ et trouve des échos, favorables ou non, dans la presse nationale²⁵⁷. En 1947, les hebdomadaires locaux s'y mettent et, évidemment, prennent parti sans tergiverser²⁵⁸ contre S. Glotz, «le démolisseur de légendes». Les écrivains, eux, rêvent de poésie et s'inquiètent peu de la réalité historique²⁵⁹.

En 1949, Binche n'omettra pas de commémorer les festivités d'août 1549. Ce rappel de la réception par la dame de Binche, de l'empereur, de sa sœur, et de l'infant d'Espagne voulait avant tout évoquer des faits qui, par leur aura internationale, dominaient et marquaient les pages sombres ou joyeuses des annales locales. Cette évocation historique s'aurolait d'un arrière-fond affectif, sentimental et mythique. Même pour ceux qui méconnaissaient leur histoire de Belgique, la chronique de la cité était dominée par Marie de Hongrie. Son souvenir se confondait avec l'amour passionné que Binche réserve à ses traditions carnavalesques et à son Gille. Nos concitoyens, malgré les intentions objectives, au départ, des organisateurs, ont très vite confondu la réalité et le mythe que cette commémoration historique a contribué à renforcer. Très sagement, le bourgmestre Charles Delière et les échevins avaient renoncé à muer en une sorte de semi-carnaval cette évocation d'une page d'histoire. Heureusement, grâce sans doute à l'intelligence du bourgmestre et des échevins responsables, on avait écarté la participation d'Incas ou de Gilles, qui eussent été d'un anachronisme ridicule. Le metteur en scène, Camille Halsberghe, un journaliste de Radio Hainaut, s'en tint aux documents. Même s'ils étaient moins nombreux que ceux dont nous disposons aujourd'hui, le récit de Calvete de Estrel-la et la lettre anonyme italienne, qui étaient déjà édités ou traduits, suffisaient pour asseoir une sorte de jeu historique.

Le samedi 20 août, un aréopage de personnalités participa, à l'hôtel de ville, au vernissage d'une modeste exposition sur «Les Fêtes de 1549», une manière de prélude culturel à l'évocation elle-même. L'exposition se tenait dans les salles du rez-de-chaussée. L'exiguïté des locaux obligea à sélectionner. Le comte de Borchgrave d'Altena, conservateur, à l'époque, du riche musée de la Porte de Hal, à Bruxelles, s'était montré généreux. Il nous avait proposé quelques magnifiques armures de guerre et de tournoi, des casques, des armes de l'époque. Camille Tihon, archiviste général du Royaume, n'avait pas hésité à nous accorder le prêt de documents et gravures : comptes du domaine de Binche de 1546, 1549 et 1550; lettre autographe de Marie de Hongrie;



Le mythe de Marie de Hongrie, à Binche. Au pied de l'enceinte fortifiée urbaine, au coin de la ruelle «à moudreux» [= meurtriers, criminels], une maisonnette montre, depuis 1949, année de la commémoration du quatrième centenaire des fêtes de Binche, l'affiche encadrée figurant, d'après des dessins de Clouet, Marie de Hongrie, rajeunie et embellie par le crayon de l'artiste binchois René Mallet. C'est là un exemple de la vénération populaire envers celle qui reste, dans l'âme binchoise la «dame» de la ville (photo d'Yves Bastin, octobre 1989).

comptes de la justice de la reine dans la prévôté de Binche; fragment d'un compte des dépenses de 1549, qui, depuis lors, a été édité et analysé par M. Robert Wellens, décrets de nomination d'officiers du domaine de Binche; une lettre chiffrée se terminant par quelques lignes écrites de la propre main de la reine Marie; autographe de Charles Quint; lettre autographe de Marie de Hongrie, à son frère Ferdinand, roi des Romains. L'exposition montrait aussi des dentelles de Binche anciennes, des œuvres d'art du XVI^e siècle, l'imprimé original de la *Litera* anonyme italienne datée *Da Bins il di 31 d'agosto 1549*, et un exemplaire du *Thurnierbuch* de la Bibliothèque Royale. Le musée de Mariemont avait choisi pour nous des pièces d'albâtre, des dentelles, des documents. Celui de Binche exposait des carreaux de terre émaillée provenant des fouilles du parc, qui appartenaient à plusieurs foyers à l'allemande du palais, et quelques documents écrits. Les Archives générales du Royaume et les Archives de l'État à Mons présentaient, en outre, une série d'actes scellés et de moulages de sceaux de la Ville, de Marie, du Chapitre, de l'alleu, etc. L'exposition, malgré son côté culturel et didactique eut un succès inattendu. Beaucoup de Hainuyers et de Binchois, environ 5 000 personnes, prirent plaisir à la voir sous la conduite de guides-conférenciers bénévoles. L'exposition fut, en outre, l'occasion de visiter l'hôtel de ville où venaient d'être installées les peintures sur toile marouflée évoquant les fêtes et leur faste, peintures dues à Suzanne Plétinckx, une artiste binchoise dont le pinceau réussit une excellente synthèse picturale²⁶⁰.

Les fêtes elles-mêmes furent aussi une réussite. Le temps s'était mis de la partie. La population, unanime, apporta sa collaboration et son appui, sans égard à des idéologies ou à des appartenances politiques divergentes. Le bourgmestre Charles Delière et les échevins, qui avaient pris cette initiative, rassemblèrent les Binchois en ravivant leur mémoire collective et en rappelant, autour de Marie de Hongrie, ces grandes heures de nos annales.

Le samedi 27 août 1949, à la lumière des torches fumeuses, Marie et Éléonore firent leur entrée dans la ville. Le cortège passa au pied des remparts, remonta la rue de la Pépinière, fut accueilli à l'avenue Albert I^{er} et, par l'ancienne porte de Bruxelles, arriva sur la Grand-Place où l'attendait, en costumes d'époque, le magistrat de la ville.

Le dimanche 28, une messe solennelle dans la collégiale Saint-Ursmer commença la journée. À 15 heures, arrivée de l'empereur, de son fils et de leur cour. Un grand cortège historique parcourt la rue de Merbes, l'avenue Wandepenen, les rues de Mons et Bard, l'avenue Albert I^{er}, jusqu'à la Grand-Place. L'empereur, les reines, le prince assistent à des jeux commentés avec à propos par Camille Halsberghe, le régisseur du spectacle et le rédacteur des explications fournies. Les «Mélomanes», société chorale dirigée par Jules Leleux, chantent *a capella* des chœurs de Roland de Lassus et de Gilles Bin-

chois. Des ménestrels récitent des poèmes. Nos archers en costumes d'époque rivalisent au tir à la cible. Un dragon surgit. L'accompagnent des «hommes sauvages» ou «hommes de feuilles» de la tradition européenne. Les chanoinesses de Sainte-Waudru, de Mons, défilent à leur tour. Puis débute les tournois à pied et à cheval. Le bourgmestre, le Collège échevinal et des membres du Conseil communal, vêtus d'une ample toge noire et les cous entourés d'une fraise de lingerie tuyautée blanche, une fois la partie historique de l'évocation terminée, se dirigent vers le parc où, au pied de la collégiale, devant le collège des augustins qui deviendra le musée, se déroule une autre cérémonie. Les personnalités inaugurent le monument érigé «à la gloire du Gille de Binche». La statue dévoilée n'est qu'un prototype de plâtre. L'œuvre définitive en bronze doré ne sera installée qu'en 1952.

Si, officiellement, on se garda de relier la commémoration historique au carnaval, et Marie de Hongrie au Gille, la liaison fut automatique dans l'imaginaire et la sensibilité binchoise. L'auteur du scénario, Camille Halsberghe, s'appuya sur la documentation à sa portée et refusa la moindre allusion aux Gilles et au carnaval. Mais, toutefois, au début du jeu, en guise de salut aux personnalités historiques, un groupe de douze enfants et de vingt-quatre paysans pénètre sur la Place. Les enfants offriront des fleurs aux deux reines, deux paysans leur présenteront des fleurs des champs et les vingt-deux autres déposeront de petites gerbes de blé au pied de la tribune. Aux paysans (des élèves du Collège Notre-Dame de Bon Secours), on avait laissé, sans éviter l'anachronisme, leurs costumes carnavalesques (pantalon de toile blanche, sarrau bleu, petit chapeau avec quelques plumes d'autruche blanches, souliers noirs vernis). Le bourgmestre, dans son discours au pied de la statue du Gille, épisode séparé de la partie commémorative, évoqua certes la signification du carnaval pour nous Binchois; son discours ne contenait qu'une seule phrase qui rappelât la légende, et toute une partie, dont sans doute nos concitoyens ne se souviennent guère, évoquait le futur musée du carnaval qui déjà se préparait intellectuellement. Une fois le voile tiré, les tambours et les cuivres jouèrent des airs de Gilles, les Paysans du Collège nouèrent leur ronde autour de la statue de plâtre, et les Binchois esquissèrent leur danse. tout cela, suivant mes souvenirs, fut bref. À part ces accroc anodins à la réalité historique, rien, dans les cortèges, les jeux, l'exposition préalable, les peintures de Suzanne Pleinckx (de la cage d'escalier de l'hôtel de ville) qu'agrémentait et expliquait un texte imaginé par un jeune docteur en philosophie et lettres, ne vint rappeler le mythe qui nous est cher.

Quant à Marie de Hongrie, nos poètes et notre artiste l'avaient dotée d'une personnalité nouvelle. «Et vous, Marie, aimable et fabuleuse reine / Portant sceptre de fée aux rives de sirènes [...] / Votre grâce tressaille en sa danse et l'inspire / Et vous restez vivante en sa pérennité.» (Sonnet de Paul Seghin)²⁶¹. Cette dame de Binche, devenue aimable et gracieuse, René Mallet, directeur

de l'Académie, s'avise de la représenter. Il refuse de la reproduire dans sa réalité sévère, avec le noir du deuil et sans bijoux, comme la montrent dessins, peintures, gravures. L'affiche et la lithogravure qu'il crée nous fournit une Marie, fidèle au mythe local, une très jeune femme parée de bijoux, à la belle coiffure, à la robe somptueuse. Plus de face émaciée, d'yeux globuleux, de prognathisme héréditaire des Habsbourg. L'artiste imagina une tout autre héroïne à la fraîche jeunesse. Comment faire autrement pour complaire aux Binchois ? Pour eux la dame de Binche devait être une jeune beauté radieuse. Il s'inspira, pour les traits, le costume, les bijoux, de dessins de François Clouet²⁶². Le résultat fut heureux. L'œuvre de R. Mallet, après avoir annoncé, aux fenêtres, la commémoration et illustré le symbolisme binchois de ces festivités, fut dûment encadrée et orna l'intérieur des boutiques ou des maisons où elle continue à chanter l'amour de Binche pour cette figure historique devenue mythique. Au faubourg Saint-Paul, au départ de la ruelle «à Mourdreux», une petite maison basse, chaulée, la montre encore trônant dans une fausse fenêtre du premier étage, comme un saint ou une image pieuse dans une niche. Illustration populaire et émouvante de ce mythe qui, dans son contenu, englobe l'appartenance ethno-culturelle à l'Espagne, les seigneurs castillans empanachés ou les caciques péruviens. Ces souverains fabuleux de l'empire Quechua du Pérou sont d'ailleurs devenus ces Quechuas eux-mêmes. Et le poète n'oublie pas de les chanter, assimilant la danse des Gilles, le soir du mardi gras, éclairés par les feux de Bengale, à une sorte de danse du feu : «[...] Les Incas dansent et piétinent / Autour des feux de la tribu, / C'est une ronde fantastique / Au son des sauvages tambours, / Sur les plateaux de l'Amérique, / Les Indiens dansent toujours. [...] / Autour de la flamme élargie, / Est-ce une ronde de guerriers / Ou bien l'appel à la magie, / Sortant des masques de sorciers ? / La nuit est pleine d'arabesques / Et de superbes floraisons, / Les danseurs, ombres gigantesques, / Bougent sur les murs des maison. / Et la fête, où le peuple crie, / Finit comme un splendide adieu, / Dans cette fantasmagorie / Qui vient terminer l'hymne au Feu.»²⁶³

Ainsi, dans l'esprit de monsieur Tout le monde, Binchois ou non, Belges ou étrangers, s'effectue une double dénaturation. L'événement historique, la réception festive d'août 1549, se mue en une sorte de commémoration, à l'image de ces cortèges qui se sont multipliés au dix-neuvième siècle. Que l'on se souvienne de la célèbre Marche des Incas, de Valenciennes, organisée par la société des Incas aux buts philanthropique et touristique, société qui fut fondée en 1826 et dont le passé a été bien étudié ! Et, d'autre part, dans une seconde dénaturation, le carnaval de Binche perd son caractère spontané, populaire. Il est ramené au rang d'une reconstitution artificielle de la prétendue cavalcade originelle de 1549 dont les Incas ou caciques péruviens emplumés auraient illustré la conquête du Pérou par Pizarre. Les raisons de cette double dénaturation, il convient de les chercher dans l'absence, encore au milieu du siècle,

d'étude scientifique sur les *Triumphes* d'août 1549 et sur la tradition carnavalesque. L'historien contemporain ne se préoccupe guère de recherches sur les usages populaires. Si ceux-ci ne se rattachent pas à l'histoire aristocratique ou religieuse, l'intellectuel n'apprécie guère les coutumes ancestrales. Il y voit surtout l'occasion de débauches, de comportements avilissants, grossiers, peu dignes d'attention. L'étude objective des faits populaires, les enquêtes préalables nécessaires dans la mémoire collective, le dépouillement minutieux des archives, des documents écrits ou imprimés, des collections de journaux ne sont guère à la mode. Le folkloriste est un mal aimé des milieux universitaires et de l'*intelligentsia*. Chez eux, le terme «folklore» reçoit vite une acception dépréciative. Le folkloriste n'est souvent qu'un amateur mal informé des règles d'une recherche objective, peu soucieux de l'analyse critique ou de la comparaison ethnographique. Aujourd'hui encore, il est souvent peu préparé aux difficultés de la tâche par ses études historiques, philologiques, linguistiques. Les pages de la présente monographie qui précèdent, foisonnent de noms de personnalités éminentes qui, lorsqu'il s'agit du carnaval de Binche, de sa signification foncière, des origines du Gille, vagabondent sans frein dans les champs du rêve et de la fantaisie. Que l'on songe à des personnalités éminentes comme le sénateur Van den Corput, docteur en médecine et en sciences, professeur à l'Université Libre de Bruxelles, ou au célèbre Henri Pirenne, dont l'*Histoire de Belgique* a été, pour notre génération, un incomparable livre de chevet, et qui omet d'aller voir, par exemple, dans Calvete de Estrella ou dans la *Litera* anonyme italienne, ce qu'ont été les *Triumphes* de Binche. Ou encore à tels explorateurs déjà cités comme le marquis de Wavrin lequel a découvert des prototypes de Gilles dans la forêt amazonienne du bassin de l'Orénoque. Des historiens d'une qualité indiscutable se sont laissés prendre au piège de nos plumes d'autruche. Ghislaine De Boom, docteur en histoire, conservateur aux Archives générales du Royaume, affirme, sans avoir consulté, semble-t-il, les huit relations directes des fêtes de Binche, ni les deux dessins alors anglais, ni les archives : «Le folklore belge a gardé un remarquable écho de ces fêtes magnifiques. Lorsque les Gilles de Binche, coiffés de leurs hautes plumes, agitent les clochettes de leurs vêtements [*sic* !] bariolés [*sic* !] dans une danse trépidante, lors de leur célèbre carnaval, ils évoquent les princes du Nouveau-Monde qui venaient rendre hommage à leur Souverain, l'Empereur Charles-Quint. Mais où les Binchois trouvèrent-ils les modèles de ces curieux déguisements ? À cette question nul n'a encore donné une réponse satisfaisante. Pourtant elle est inscrite dans l'inventaire de la librairie de Marguerite d'Autriche. On trouve, dans les collections de l'ancienne gouvernante, la mention «d'accouplements de plumes venus des Indes», de heaumes et manteaux «garnis de plumages, de cloquettes et besans d'or remis par l'Empereur à Madame». Marie de Hongrie hérita de la librairie de sa tante, et après la ruine du palais de Malines par l'explosion de 1546, elle dut transporter les collections dans sa propre résidence. C'est ainsi que les Binchois découvrirent

ces exotiques habillements qu'ils revêtirent, une première fois, pour célébrer la conquête des Indes occidentales, devant l'Empereur et la gouvernante, et que, avec les changements apportés par les siècles, ils reprennent, chaque année, pour honorer le prince [*sic*] carnaval [...]»²⁶⁴.

Quant à l'abbé J. Schoonjans, professeur d'histoire de Belgique dans une faculté universitaire, il s'assigne comme but, dans un ouvrage de vulgarisation destiné aux jeunes, «de respecter et d'éveiller leur imagination» (lettre du 26 novembre 1959). Il n'hésite pas à écrire : «Au cours d'une visite de Charles Quint, les Binchois se costumèrent en Incas du Pérou. Ce serait l'origine des Gilles».²⁶⁵

Le célèbre romancier Blaise Cendrars, qui fut aussi un poète surréaliste, se moque allégrement des nécessités de la critique historique ou du bon sens : «...à Binche (Hainaut) le dimanche [*sic*] des *Gilles* est une fête traditionnelle qui attire chaque année des milliers de curieux avides de voir défiler dans les rues de la petite ville carolingienne [*sic*] une réplique des cortèges sacrés de Mexico [*sic*], prêtres du Soleil et princes de la Lune [*sic*], la corporation des tailleurs [*sic*] faisant escorte au roi des rois [*sic*], Montézouma, tous en manteaux et tiaras et traînes [*sic*] de plumes exotiques.»²⁶⁶

En 1957, pour appuyer la légende, Carlo Bronne, littérateur et journaliste de talent, use de l'argument d'autorité. Il appelle à la barre Pedro Ogarteche y Tizon, envoyé plénipotentiaire du Pérou à Bruxelles. Notre diplomate a écrit une étude sur *La Presencia del Peru en Belgica*, 1951. Il recherche dans le passé et le folklore, tout ce qui atteste de la présence péruvienne en Belgique. Il la retrouve chez les Gilles de Binche et dans la chapelle Notre-Dame du Pérou à Leuze-Longchamps²⁶⁷. Hum !

Ces arguments d'autorité ne pèsent guère aux yeux de l'historien sérieux. Ils convainquent, par contre, le profane envoûté par le syllogisme facile. Ils seront utiles au poète Paul Vanderborght quand celui-ci défendra la légende, dans une plaquette éditée sous le patronage de la Ville de Binche et payée par elle²⁶⁸.

On multiplierait sans peine cette énumération d'écrivains, de journalistes occasionnels, de reporters *free-lance*, conférenciers, photographes, cinéastes, qui, revenus d'un séjour touristique dans le Nouveau Monde, perpétuent la croyance légendaire et contribuent au renforcement de son implantation dans notre imaginaire. Depuis le joyeux chansonnier tournaisien, Delmée, de 1872, que de noms vénérables ou ignorés conviendrait-il de relever ! Combien de revues importantes, de journaux ou d'hebdomadaires à grande diffusion, de feuilles discrètes ou confidentielles importerait-il de citer ! La très intellectuelle *Revue Générale Belge*²⁶⁹ tombe dans le piège tendu par les Incas comme, en 1934, la brillante revue parisienne *L'Illustration*²⁷⁰. Les conféren-

ciers vont d'une localité à l'autre montrer les plumes des Amérindiens, dans leurs diapositives ou les films qu'ils ont ramenés et qu'il convient de rentabiliser par du sensationnel ou du spectaculaire. Aux commentaires, souvent légers, de ces touristes-conférenciers, il faut joindre les articles qu'illustrent de splendides photographies en couleurs que font paraître des revues touristiques à grand tirage. *Auto-Touring* plaide en 1969²⁷¹ pour une origine maya ou aztèque, et, en 1979²⁷², pour la Bolivie et les Incas.

Ces affirmations parfois contradictoires mille fois ressassées, durant des dizaines d'années, finissent par créer une conviction, que partagent sans doute les Binchois dans leur majorité. De la fable plaisante des débuts, on est passé par une phase académique et intellectuelle (1898) où les discussions ont pris une tournure savante, à partir du Congrès archéologique d'Enghien. Puis du cercle des notables, des intellectuels, la légende, au terme d'un long cheminement, s'est enracinée (1930) dans le milieu populaire. Cette adoption progressive s'est trouvée facilitée à la fois par le côté séducteur, merveilleux, exotique de la légende et par la multiplication des moyens médiatiques qui en favorisent la diffusion et l'implantation. Cette légende «toute dorée» écrira le poète dialectal Désiré Serrure, *a couminchie dins les païs pleins d'soléye*, c'est celle qu'on racontait lors de nos veillées, à l'escrenne. C'est no légende à nous et el nos appartie'nt²⁷³.

La fable ciselée par le Tournaisien Delmée (1872) a acquis dorénavant une vertu dogmatique, un statut de mythe, de croyance sentimentale ou affective. Il existe ainsi une double réalité. la vérité historique, qui bouscule les légendes, se fonde sur des documents écrits ou figurés, sur les témoignages qu'elle analyse et critique, sur la comparaison avec des usages festifs européens en évitant le vagabondage de l'imagination. Clio est une dame exigeante, drapée de rigueur. À côté de cette vérité historique avec ses exigences qui, seules, font progresser une science toujours en devenir et critique d'elle-même, coexiste une autre réalité affective, sentimentale que j'ai trop longtemps méconnue sans toutefois l'ignorer. Cette dernière réalité, à cause de la force et de la profondeur de sa pénétration populaire, mérite bien l'appellation de mythe. Son caractère sentimental, affectif, irrationnel et, à la fois, dogmatique s'impose au chercheur, à l'ethnologue, avec une densité qu'il est facile d'illustrer soit par des entretiens avec monsieur Tout le monde, soit par des preuves matérielles plus concrètes.

Le Binchois moyen, celui, du moins, dont les souches familiales s'enracinent depuis un certain nombre de décennies dans notre terroir, garde la foi du charbonnier pour son appartenance héréditaire ibérique. Comme bien des cités de France, des Flandres et de Wallonie, Binche aime à se croire espagnole. L'origine lointaine de ce mythe est à rechercher dans le romantisme littéraire. Que l'on songe à la présence hispanique dans le théâtre de Victor Hugo, et

dans sa poésie comme dans la prose de Mérimée ou les vers parnassiens de José Maria de Heredia ! Bien des Belges cultivés ont vibré avec *Hernani* ou *Ruy Blas*. Ils ont savouré les vers de Hugo : «Ce siècle avait deux ans. / Rome remplaçait Sparte, / Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte, [...] / Alors dans Besançon, vieille ville espagnole, [...] / Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois, un enfant sans couleur, sans regard et sans voix ; [...]» (*Les Feuilles d'automne*, juin 1830). N'en déplaise à Victor Hugo, Besançon n'a jamais été une ville espagnole. Sous Charles Quint, comme nos «païs d'embas», elle relevait de l'Empire et du Cercle de Bourgogne. Des influences diverses — flamandes, bourguignonnes, françaises, italiennes — s'y sont rencontrées qui lui ont conféré une spécificité comtoise notamment dans son architecture. Dans d'autres vers, le poète chante la Flandre castillane : «J'aime le carillon dans tes cités antiques, [...] / Noble Flandre où le nord se réchauffe engourdi / Au soleil de Castille et s'accouple au midi [...]» (*Écrit sur les vitres d'une fenêtre flamande*, Malines-Louvain, 19 août 1837, *Les Rayons et les Ombres*). Une lettre du même écrivain, datée de Bruxelles, le 18 août 1837, affirme encore cette croyance erronée en l'influence ibérique sur l'architecture des Pays-Bas. Celle-ci, en réalité, présente des caractéristiques régionales, mâtinées d'influences françaises et italiennes. Voici, par exemple, comment V. Hugo voit la ville de Mons, en Hainaut, à 16 km à l'ouest de Binche : «la silhouette de la ville est chargée de trois beffrois dans ce goût tourmenté et bizarre qui résulte ici du choc du Nord et du Midi, de la Flandre et de l'Espagne». En 1864, le même beffroi du XVII^e siècle, au bulbe baroque, devient «espagnol»²⁷⁴. Ce mythe espagnol reste assez répandu dans la conviction de monsieur Tout le monde. Ce romantisme a survécu aux modes passagères. En Belgique, comme dans le Nord de la France, on continue à attribuer aux Espagnols, auréolés de la gloire de leur nation, et tous, peu ou prou, arrière-petits-fils de Charles Quint, une part de nos traits culturels, part plus ou moins importante selon les régions. On persiste à déclarer «espagnols» ces monuments, ces pignons à gradins ou en escaliers, ces façades de briques, ces fenêtres qui datent pour la plupart du XVII^e siècle et que, jusqu'au début du XX^e siècle, dans certaines localités flamandes, bruxelloises, wallonnes, on a persisté à imiter. Certes c'est de l'époque espagnole que datent ces monuments et façades. Mais l'influence culturelle de cette puissante nation, la grande force politique mondiale du XVI^e siècle, berceau de Cervantès et de Lope de Vega, du Greco et de Velasquez, n'est guère perceptible dans notre architecture. On parle de «pignons espagnols», de «fenêtres espagnoles», de «briques espagnoles», de *spaanse steen* alors qu'en réalité, ni dans les matériaux employés, ni dans le décor architectural ou le style usité, il y ait rien d'espagnol. Ces façades, ces pignons à dégradés ou «à pas de moineaux» se situent dans la descendance directe du gothique de chez nous²⁷⁵.

De même que pour l'architecture, il arrive que des écrivains touristiques et le commun des mortels attribuent à l'Espagne nos géants processionnels,

qu'ont pourtant étudiés de bons ethnologues sans y déceler quoi que ce soit qui fasse penser à la péninsule ibérique. Ne serait-il pas espagnol, ce jeu du drapeau, un usage ludique flamand que l'on rencontre en Suisse et en Italie ? Ne sont-ils pas Espagnols, ces pénitents encapuchonnés de bure, de Lessines et de Furnes qui cheminent processionnellement comme à Séville, mais aussi dans une large aire européenne, notamment en Italie et en France.

Le mythe espagnol dépasse le domaine artistique, celui de la tradition populaire et il envahit la linguistique. Non celle des érudits mais celle du commun des mortels. Comme dans le Morbihan, où, bien que les anciens registres paroissiaux ne mentionnent aucun immigré espagnol, d'authentiques noms bretons en *-o* et en *-ès* sont considérés comme ibériques. Dans le Nord de la France et chez nous sévit cette croyance. Monsieur Tout le monde décrète espagnols nos anthroponymes se terminant en *-ez*, tels que Gallez, Navez, Rochez, Roulez, Trigallez. Cette finale, en réalité n'est qu'une graphie picarde, une manière d'écrire le son *e* moyen, intermédiaire entre le *é* fermé et le *è* ouvert. Tout comme nous écrivons le toponyme Waudrez qui provient d'un nom gallo-romain en *acus*, alors que dans d'autres régions cette finale issue de *acus* s'écrira *-ay*, *-ai* (Tournai, Cambrai, Bavai), *-ée* (Florée), *-ey* (Ligney), *-ers* (Verviers, Juliers), pour rendre un son identique ou apparenté²⁷⁶.

On n'hésite pas à faire remonter à l'occupation espagnole, avec ses campagnes militaires et ses mariages officiels ou non, certains types physiques (teint basané, cheveux noirs, yeux bleus). «Pareilles traditions ne sont pas particulières à la Belgique; elles ont cours aussi en Flandre française, en Normandie et dans toutes les régions françaises côtières de l'Atlantique»²⁷⁷.

Il n'en va pas autrement à Binche où, si l'on en croit nos exégètes, les pignons à redents, les bulbes qui coiffent le clocher de la collégiale ou de l'hôtel de ville attestent de cette pérennité hispanique, comme le teint hâlé, les cheveux noirs, les yeux bleus de certains d'entre nous. Tout le monde, ou presque, est convaincu de l'importance et de la permanence de la compénétration espagnole. Notre dialecte picard, bien roman et, comme chacun le sait, issu du latin, se remplit ainsi de mots espagnols. Ce que nous raconte un bon écrivain binchois, René Légaux : *Les Binchourtes ont wardé, dins leûs conversâtions, dins leûs manières, in restant de l'occupation espagnole. Quand elles s'in vont au markie éièt qu'elles demeurent in p'tit pau trop longmint à tatler, on diroût dins tout l'païs wallon que les coumères «calaudent»; doûci on dit : Elles font-ène «camposs», souv'nir de l'Espagne. D'ailleurs, même avant l'guerre 1914, tous les coumères avin'té leû coiffeuse : co in coup, coquêt'rie du païs d'Carmen*. En réalité le mot *campos* apparaît, dans la langue française, au quinzième siècle, et provient de l'argot latin des écoliers, *campos habere, dare*²⁷⁸. Il en est ainsi de bien de termes dialectaux dont la consonance nous renvoie, paraît-il, à l'espagnol, et qui ne sont en fait que romans, c'est-à-dire,

issus du latin comme la plupart des mots des langues romanes. L'imagination, «la folle du logis», est, en ce qui concerne les trouvailles linguistiques, une faculté de l'esprit qui nous dupe aisément.

Le jugement hésitant ou le scepticisme de la plupart des érudits autorisés ne découragent pas dans certaines villes ou régions, cette foi aveugle que j'ai évoquée. Dans une ville comme Binche, et c'est peut-être ce qui lui donne sa coloration psychologique particulière, bien des personnes cultivées ou non persistent à adhérer au mythe espagnol, une foi qui prend ses racines dans un romantisme attardé qu'illustrent nos monuments néo-gothiques érigés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, ainsi que l'engouement pour ce style dans les immeubles construits à la même époque.

Un écrivain de la région carolorégienne, poète et historien de sa commune, se fait l'écho, en 1907, de ce mythe espagnol. Il rédige un roman qui nous promène à travers la Wallonie. Le pharmacien espagnol Servantès vivait à «Alcala de Hénarès, au pays de Madrid». Un confrère jaloux l'avait surnommé Bezuquet, «par allusion au pharmacien Bézuquet, l'ami de Tartarin de Tarascon». Il y a, en effet, dans ce roman facétieux, un souffle méridional. On se demande, par moments, si l'écrivain de Montignies-le-Tilleul, Jules Sottiaux, n'a pas été sollicité par le délicieux roman d'Alphonse Daudet, sinon inspiré. Accompagné de son épouse Virginia, Bézuquet-Servantès commence un voyage de prospection. «Son dada, c'était de découvrir la ville la plus attachante des pays romans du Nord.» L'homme «était de son pays par les hautes vertus de la race : loyale, fidèle à la parole, généreuse, fière, fêlée d'honneur». Après avoir traversé la France, Bézuquet et Virginia descendent à la gare du Midi, à Bruxelles. Ils se retrouvent «dans cette Belgique que l'Espagne avait gouvernée autrefois, et d'où Charles-Quint était parti pour régner sur des États si vastes que jamais ne s'y couchait le soleil». Ils visitent Bruxelles, «berceau de la grande Espagne»; au Vieux-marché, un marchand lui vend un *goedendag* qui, prétendument, vient de la bataille des Éperons d'Or. Après la capitale, nos deux voyageurs entreprennent leur tour de Flandre. Ils ne s'attardent guère à Bruges, Damme, Malines, Audenarde, Anvers et le train les emmène à Liège. Le milieu wallon corrobore «l'idée qu'il se faisait de l'âme de la race : âme vive, ouverte et cordiale, c'est-à-dire latine; enrichie d'une apparence de rêve — petite fleur des collines s'épanouissant en elle. Notre romanité ironique et joyeuse, il allait bientôt la saisir». «Quel peuple ! des frères ! répétait le

Amadis de gaula.†




 Os quatro libros de Amadis de gaula nueuamente impressos e hystoriados e Sevilla.

pharmacien». Le tour à travers la Wallonie offre l'occasion à l'écrivain de chanter son terroir, d'analyser son âme, à travers le patrimoine monumental, les sites urbains ou ruraux, les traditions populaires et le caractère ou la sensibilité de ses habitants. Le roman fournit ainsi un rappel succinct de quelques coutumes, jeux ou fêtes populaires, tels que les connaissait le début du XX^e siècle. Encore importe-t-il de se méfier ! La narration enjolivée, plaisante, raccourcie d'un romancier nous fournit un témoignage parfois peu sûr qui reste à décortiquer, à critiquer ! Il assiste ainsi à Liège à un spectacle du théâtre de marionnettes ; on joue *Amadis de Gaule*. Servantès d'applaudir : «Mais c'est un récit de chez nous, en Espagne ; l'Espagne, pays des romanceros et des *conquistadores*. Cervantès, mon glorieux ancêtre, a vanté le roman des Amadis ; avant tout autre, il l'a déclaré un chef-d'œuvre !» «Tchantchet cria, sur la scène : Vive l'Espagne ! et l'harmonica joua la *Brabançonne* avec accompagnement de triangle.» La dernière note de son carnet fut «laconiquement laudative» et le couple Bézuquet-Virginia quitta Liège pour Huy. Un aimable cicérone montre les merveilles de la cité, *li pontia, li rondia, li bassinia*. Réception cordiale animée par la dégustation du vin local agrémentées des douceurs gastronomiques locales, les *potkès*, les *névés*. «*Dios mio* ! quel beau pays, la Wallonie ! quels braves gens ! des frères !». On boit, on mange, on plaisante, on discourt. «On fumait, on parlait, on buvait. De la ville montaient des bruits de musique macabre : les Hutois *pêtaient* à tour de bras une jolie veuve qui convolait en troisièmes noces». Bézuquet victime d'une facétie de ses camarades de ripaille, fait une chute, déchire son costume. «Avant de rentrer à l'hôtel, Bézuquet acheta un costume flambant neuf dans une des nombreuses maison de confection dont les racoleurs, comme à Binche, font la chasse aux chalands les jours de marché ou de fête : *moussi d'vin, madame, venez alez ! ach'tez d'confiance èt bon marchî* !» Le chapitre sur Huy se termine par la description brève de la procession septennale. Nos héros se rendent à Namur : citadelle, beauté du site, cercle des XXXII, récits de plaisanteries ou de farces. «Et les histoires succédaient aux histoires, et Bézuquet comprenait assez leur langage pour reconnaître en ces Wallons, l'esprit espiègle et luron, la bonhomie ironique des *fabliaux* et du *Renard*, puis aussi l'âme un peu grosse de Rabelais se perpétuant en eux par leur dialecte conservé avec amour». On entend *Li bia bouquet* terminant la répétition des Molons. Le couple prend place sur le bateau vers Dinant. L'auteur se plaît à esquisser le por-



Dos quatro libros del
 muy esforçado cana-
 llero Amadis de Gaula
 enenamete emendados
 hystoriados .

trait psychologique des Wallons, à dire la beauté des sites naturels plutôt que celle des monuments. À Dinant, on mange des *flammiches* arrosées de bière et pimentées de récits facétieux. Au pied du rocher Bayard, on rencontre «deux êtres mythiques», Jean de Nivelles et *Tchantchès* : «À nous deux, nous représentons la Wallonie dans son âme romane sensée, ironique et joyeuse; et dans son âme celtique, pensive et rêveuse». Cette rencontre est une nouvelle facétie des amis wallons. Elle permet, une fois de plus à Jules Sottiaux d'essayer de dépeindre la spécificité wallonne. Ensuite, les voyageurs se dirigent vers l'Ardenne, avec ses petites cités au creux des forêts. Ils voient Laroche, Durbuy, Neufchâteau et sa prison, Houffalize et sa foire, Arlon et ses soldats en manœuvre, Virton, Florenville.

Bézuquet s'est pris d'amour pour la Wallonie dans laquelle il séjourne depuis trois mois. Il arrive dans la capitale du Pays Noir, Charleroi. Il descend dans une houillère, une visite assez détaillée qui peint le travail pénible des mineurs; puis assiste à une lutte au jeu de balle au tamis. Puis on se promène vers Loverval, Ham-su-Heure, Walcourt où des «marcheurs» s'exercent pour la procession septennale de Fosses. Retour à Charleroi. C'est un jour de bourse, ce qui donne de l'animation à la ville. «Bézuquet vit les ruines d'Aulne, et Thuin perchée là-haut».

Le chapitre neuvième du roman réserve trente-cinq pages à la «découverte de la ville la plus attachante du monde». La description de Binche est plus longue que celle des autres localités : le site de la ville, les *boukiaux* disparus de la Grand-Place, l'hôtel du Lion d'or, la sortie de la fanfare, les Pélissiers, qui fête un succès musical, la réception triomphale dans la ville joyeuse aux drapeaux tricolores flottant au vent. «[...] Et les petits gars dansèrent devant, et les hommes se dandinèrent derrière, pendant que la fanfare royale des Pélissiers remplissait la ville de ses gammes de joies». «Eh oui, il n'y a qu'un Binche au monde ! Et qu'importe si cette ville dénature et s'exalte au point de faire croire que la Canebière se trouve sur son territoire *extra muros*, quand l'enthousiasme partout se meurt, il est bon d'en sentir autour de soi. Il réchauffe, il brille». Bézuquet fraternise avec la foule. «Ah Virginia. Virginia ! Vous ignorez donc que c'est l'image de votre Espagne qui vous apparaît au milieu de cette ville wallonne, sœur de vos villes, sœur de vous-mêmes. Binche et Alcalá, Virginia ! Binche et le Midi tout entier ! La grande Espagne du temps de Charles-Quint revit ici avec le souvenir de ses fêtes et de son exubérance [...]. Ici c'est la même âme qu'en Castille, qu'en Aragon, qu'en Provence. Sous ce ciel plus gazé, plus chargé de rêve, c'est elle que la vôtre vient de reconnaître».

Le pharmacien Bézuquet-Servantès en oublie la Castille. Il devient Binchois de cœur et d'âme, participe aux festivités locales et notamment au carnaval. «Marie de Hongrie et sa cour, en inoculant l'exubérance méridionale sur notre

romanité gausseuse et rabelaisienne, en cette ville jusque là sans histoire, l'avait dotée, et pour toujours, d'une originalité unique et des plus intéressante. *Il n'y a foc qu' in Binche au monde !* À la *Laetare*, Bézuquet assiste à un carnaval de l'Entre-Sambre-et-Meuse — non dénommé, mais ne s'agirait-il pas de celui de Montignies-le-Tilleul, village natal de l'auteur ? — Il assiste à la récitation de la *pasquiye* satirique traditionnelle du carnaval. Le train le ramène vers Charleroi et Binche où l'attend une lettre d'invitation de Jean de Nivelles. Le dimanche suivant, il assiste à la cérémonie d'inauguration du jaquemart «tout ruisselant d'or sous le soleil» et visite la ville de Nivelles.

«Un dimanche d'avril, Bézuquet se rendit à Tournai avec les Pélissiers qui y donnaient un concert [...]. Il admira la cathédrale, la sainte merveille wallonne». La révolution menace en Espagne. Tristes, émus de quitter la Wallonie et Binche, nos héros s'en retournent vers la mère patrie²⁷⁹.

Ce roman écrit par un Wallon fervent montre qu'au début du XX^e siècle le mythe espagnol était vivace dans le cœur d'un intellectuel.

Il y a d'autres illustrations de cette croyance dans les milieux élitaires. Voici comment, en 1904, un enquêteur cultivé²⁸⁰ décrit le Binchois : «Parfois hâbleur, assez inconstant, léger, peut-être même faudrait-il dire très léger, respectueux pourtant de l'autorité, marquant une certaine religiosité superficielle par habitude, sans conviction et très ignorante, quelque peu méridional aussi et tenant cela peut-être encore de la domination espagnole où Binche eut, pendant plus d'un siècle, je crois, garnison et cour même, tel paraît l'ouvrier binchois.»

En 1907, un autre témoin, rédacteur au journal socialiste *Le Peuple*, rappelle lui aussi que «Binche a connu sa période de splendeur sous le règne de Marie de Hongrie, qui y offrit à Charles Quint des fêtes et des tournois fastueux». Il ajoute que «presque partout, les pignons avec toit en pointe, découpé en marches d'escaliers, rappellent la domination espagnole»²⁸¹. On pourrait multiplier les citations. Les prosateurs ou les poètes de notre cité qu'ils écrivent en français ou en dialecte, font bien souvent allusion à cette empreinte espagnole dont Binche serait marquée, dans son architecture, son vocabulaire et son type ethnique.

«Volontiers frondeur, hâbleur et discuteur, le Binchois a gardé de l'ancestral contact avec les Espagnols de la suite de Charles-Quint et de Marie de Hongrie, un tempérament exalté, chaud, impétueux. Et, de même que sa ville, avec ses clochers aux lignes bizarres et aux rotundités pansues, évoque l'aspect d'une cité castillane, l'habitant a l'air d'un méridional égaré dans le Nord. Sa langue bien pendue, son aplomb imperturbable»²⁸².

Ce mythe espagnol s'associe aisément avec le goût romantique historisant et avec le mythe carnavalesque amérindien et ibérique. Tout cela se marie et s'entremêle. Le voyageur arrivé par train à Binche descend dans une magnifique gare de style néo-gothique. «Binche a un beffroi, une gare somptueuse, des musiciens autant que d'habitants», écrit en 1910, un écrivain régional²⁸³. Il y découvre dans la salle des pas perdus, un lustre de bronze tout empanaché de plumes d'autruche et une série de lampadaires ou torchères cylindriques murales qui sont coiffés en rappel, des mêmes plumes de bronze doré. À sa sortie, un square à la balustrade gothique rappelle celui du Petit Sablon à Bruxelles. Ponctuant la balustrade, huit statues de bronze somment des colonnes. Parmi celles-ci, au centre, Charles Quint, Marie de Hongrie, Gilles Binchois. Ce dernier est un célèbre compositeur de musique profane (v. 1400-1460), né à Mons, mais dont le patronyme indique la souche familiale locale. Récemment d'ailleurs, la rue de la Station s'est débaptisée en rue Gilles Binchois. Au centre du square, le monument de l'Indépendance, érigé en 1931, est constitué d'une colonne de pierre portant la figure allégorique de la Ville. Sur le cylindre de la colonne, des silhouettes de Gilles incisées dont les lignes peu saillantes se rehaussent d'or. Face à la gare, remplaçant des immeubles aux lignes désuètes (deux bulbes de l'hôtel de la Tourelle, alias restaurant-café Poty; de l'actuelle maison du «louageur» Kerstens; deux pignons à redents, entre autres de l'ancien café du Commerce Humblet; façades cossues de briques et de granit), une série d'habitations-résidences à appartements multiples. Au coin de la rue Gilles Binchois et de la place Eugène Derbaix, la résidence Marie de Hongrie. Le nom de la dame de Binche a aussi baptisé une rue d'un nouveau quartier, conçu sous le maïorat du sénateur Charles Delière, près de l'athénée; des rues Marguerite d'York et Albert et Isabelle, dans ce même quartier, comme le baptême de la rue Gilles Binchois (alias rue de la Station), attestent de la pérennité de cette tendance historisante issue du romantisme.

À travers la cité, des dénominations d'immeubles, des enseignes de boutiques disent l'importance, à la fois, du carnaval et du mythe espagnol. On rencontre un café «Charles-Quint» que les jeunes abrègent, irrévérencieusement, en disant «Le Charles» (av. Wanderpepen), un immeuble à appartements en construction (Grand-Place) «Plus Oultre», un autre «Le Gille», des maisons de «louageurs» de costumes de Gilles dont les enseignes montrent un Gille peint ou lumineux. Autrefois, sur la Grand-rue (aujourd'hui avenue Charles Delière), une boutique arborait comme enseigne «Au sabot de Gille». Aujourd'hui, qui ne connaît «Le Marin» qui rappelle l'une de nos vieilles sociétés «de fantaisie»? Les locaux des Marins, des Paysans, des Arlequins, de nos différentes sociétés carnavalesques, et les diverses boutiques qui vendent des souvenirs touristiques ou des accessoires de carnaval se bousculent. Et parmi ces dernières, la boutique «Au Floche» dont la dénomination dialectale savoureuse mériterait d'être protégée d'un académisme et d'un purisme linguistique

excessif. Parmi les cafés aux noms évocateurs, ceux de «L'Arlequin» et de la «Plume d'autruche». Depuis, à l'avenue Jean Derave, chante le nom d'un restaurant, «L'Aubade»²⁸⁴. À cela, il convient de ne pas omettre d'ajouter ces produits artisanaux qui évoquent l'ancienneté de la cité et le mythe de Marie de Hongrie : les «pavés» de Binche, les bières «Marie de Hongrie», «Charles-Quint» et «Plus Oultre». Sans oublier les statues de bronze du Gille, par Robert Delnest, et du Paysan, par Christian Leroy, qui apparaissent, l'une au nord de la ville et l'autre près de la collégiale et du parc, comme des sortes de palladium de la cité. Sans oublier, ce qui est peut-être le témoignage le plus

Brasserie

La Binchoise

Bière sur lie refermentée en bouteille — Gout en progression.
Bier met nagisting in de fles — Smaakevoluitie.

Bout. caut. — Non pasteurisée — Non filtrée.
1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 88 | 90 | 91 | 92 |

Mise en bouteille le
Botteldatum

1,5L
e

8,3 %
VOL. ALC.

BIERE ARTISANALE NATURELLE
PUR MALT ET HOUBLON, SANS ADDITIF

Brassée et embouteillée par A. GRAUX à la brasserie LA BINCHOISE, 7130 BINCHE
Tél. : 064/33 42 64 — 33 61 86

A consommer de préférence avant fin: Ten minste houdbaar tot einde: 90|91|92|

Le mythe de Marie de Hongrie à Binche. La publicité d'une brasserie artisanale locale n'oublie pas de reprendre, avec les armes de la ville (lion) et le monogramme de Marie, le nom prestigieux : «réserve Marie de Hongrie». La vignette associe l'histoire à la tradition populaire, qu'il illustrent les deux masques de Gille, aux moustaches en croc.

convaincant de la force de la sensibilité carnavalesque de la cité, ce musée International du Carnaval et du Masque, sis dans l'îlot sacré de la ville comme dans un écrin et conçu, à travers ses collections les plus riches du monde, pour expliquer, analyser la place du carnaval de Binche dans l'ensemble des fêtes masquées d'Europe et du globe. Qu'il se soit trouvé des administrateurs communaux à l'intelligence assez fine pour comprendre la nécessité d'un pareil monument qu'il appartiendra aux générations futures d'agrandir, de perfectionner, d'améliorer est sans doute un miracle pour une localité dont l'importance économique est devenue médiocre et un fait qui, par son poids, révèle la densité de la mystique qui explique, fait vivre la tradition.

Une autre illustration du mythe espagnol et amérindien est la création, en 1957, de la société de Gilles «Les Incas», qui se veut apolitique et a choisi comme local, la Maison du Peuple, rue de Mons.

Un jour viendra sans doute où nos administrateurs communaux souhaiteront évoquer pour leurs hôtes le passé de la ville et la valeur de son patrimoine monumental. Dans ce musée à venir, ils n'oublieront certes pas, grâce à la science des professeurs Michel de Waha et Claire Billen, historiens, économistes, archéologues, de faire revivre, par des maquettes animées, la naissance de la ville-neuve qui surgit dans un alleu comtal, et les *Triumphes* de 1549 avec l'empereur, le prince, et nos deux reines. Le dégagement de notre enceinte urbaine se poursuit. On se plaît à souhaiter que cette œuvre d'envergure, particulièrement heureuse, se continue avec le conseil de personnes éclairées, historiens, archéologues et urbanistes. L'avenir de la ville, le futur de son destin et de son patrimoine monumental ou archéologique, est à ce prix ! Mon vœu est que l'on m'entende, que l'on me comprenne !

Notes

175. Carlo BRONNE, *Des Gilles aux Incas*, éditorial du quotidien *Le Soir*, Bruxelles, 64^e année, n^o 215, jeudi 3 août 1950, pp. 1-2.

176. Edouard VAN DEN CORPUT, *La reine Marie de Hongrie et les fêtes de Binche au XVI^e siècle. Premier acte de l'abdication de Charles Quint. Origine probable du carnaval des Gilles*. Cette communication n'était pas prévue au programme du congrès archéologique et historique d'Enghien (7 au 10 août 1898). Le sénateur bruxellois la présenta le mardi 9 août, dans la matinée. Elle suscita l'intervention de deux historiens hainuyers, Ernest Matthieu et Kaisin. Ceux-ci connaissaient bien les archives communales de Binche, le premier pour y avoir travaillé, le second, pour les avoir classées. E. Matthieu eut le mérite de citer, extraite des Archives communales de Binche, la lettre du 23 pluviôse an II, soit le 11 février 1795, c'est-à-dire le mercredi qui précède le Dimanche gras ou Quinquagésime 15 février (c'est un jour où, vers le soir, sortent les masques; la mascarade, en effet, est permise, comme dans une large partie de l'Europe, depuis le 2 février, fête religieuse de la purification de la Vierge, et fête civile où, de temps immémorial, se renouvelle le magistrat de la ville). C'est le plus ancien texte qui concerne et prouve l'existence du Gille à Binche. En 1795, le costume est considéré comme connu, habituel ou traditionnel : «en habit de masque qu'on dit icy habit de Gille». Quant à Kaisin, il fournit une mention du XVII^e siècle qui prouve la célébration de la fête à cette époque. Matthieu et Kaisin sont d'excellents historiens. Mais l'époque, si elle apprécie l'histoire, considère le folklore comme une matière peu digne d'étude. On ne s'étonnera pas de leur analyse superficielle. C'est l'époque qui le veut !

L'écho de cette discussion se répercute dans Ernest MATTHIEU (publié par), *Compte-rendu. Congrès Archéologique et Historique d'Enghien, 7 au 10 août 1898*, 2^e fascicule, Enghien, 1900, pp. 242-247. La communication y est reproduite, pp. 378-387; l'auteur, pp. 387-401, y a joint une traduction personnelle de la *Litera* anonyme italienne, qui appartient à sa bibliothèque. Cette *Litera*, datée *Da Bins, il di 31 d'agosto 1549*, a été signalée, cf. *op. cit.*, p. 401, «comme le seul exemplaire connu par feu Ch. Ruelens, conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, dans le *Livre belge*, publié à Bruxelles, en 1888.» Ch. RUELENS, *Le siège et les fêtes de Binche (1543 et 1549)*, Mons, 1878, pp. 43-120, a publié déjà cette lettre italienne, avec une traduction, une introduction et des notes. Assez curieusement pour un conservateur à la Bibliothèque royale de Belgique, il omet de mentionner la bibliothèque où se conserve l'imprimé italien et sa référence. S'agit-il de l'exemplaire du sénateur bibliophile que celui-ci a acquis après le décès de Ruelens ? Ce qui expliquerait que (p. 381) Van den Corput dans sa communication, déclare avoir ignoré l'existence de la publication de Ch. Ruelens, antérieure à sa traduction personnelle : «Ignorant qu'une analyse de cet opuscule rarissime avait été insérée dans les publications des Bibliophiles belges, j'en ai préparé une traduction française littérale que j'ai l'honneur d'offrir au Congrès».

En date du 24 février 1900, le bourgmestre Eugène Derbaix écrit à Ernest Matthieu : «Cher Ernest, j'ai lu avec intérêt la polémique. Mais je n'ai pas encore vu ta dernière réplique. Je trouve la thèse Van den Corput, fantaisiste et romantique, mais sans aucun fondement historique ou archéologique».

Une autre lettre, conservée aux Archives de l'État à Mons, fonds des manuscrits, est datée du 21 novembre 1899. O. Colson s'y adresse à E. Matthieu : « Il ne m'avait jamais paru probable que l'invention des gilles remontât aux fêtes de Marie de Hongrie. Vous tranchez la question. Tant pis pour le savant ignorant qui avait imaginé cette bourde. Bien de prétendues origines historiques d'usages populaires sont du même tonneau. Il faut avoir le courage de détruire ces légendes ». Le même O. Colson, dans la revue *Wallonia*, t. VIII, Liège, [1900], p. 107, conclut : « Cette histoire de la légende des Gilles est donc celle de la plupart des légendes dites « historiques ». Bien des historiens locaux, ne pouvant se résoudre au simple rôle d'annalistes, sont tombés dans l'excès de la compilation, et, pour être complets — peut-être aussi pour montrer à leurs concitoyens attendris qu'ils n'ignoraient rien de ce qui pouvait flatter l'amour-propre national — ils ont accueilli dans leurs livres des fantaisies plus ou moins intelligentes sur les origines des particularités locales, et elles ont pu paraître, dès lors, vues de loin, comme des interprétations dignes de remarque. Il est donc naturel, mais de plus en plus rare heureusement, que ces fantaisies ainsi revêtues d'un semblant d'autorité par quelque estimable historien, soient venues séduire de temps à autre un écrivain d'imagination qui, à force de raisonnements et d'érudition littéraire, prouve, comme par exemple l'a fait avec une réelle virtuosité M. Van den Corput pour les Gilles, qu'un joli article de gazette constitue une page d'histoire... sans le savoir ! On peut juger par cet exemple, du crédit qu'il convient d'accorder aux plus belles légendes locales des origines. »

Cette conclusion sévère pour le sénateur bruxellois et ses émules à la troupe desquels appartiennent tant de beaux esprits chez qui la culture, l'amour du beau et du rêve, le sens poétique et la fantaisie littéraire remplacent le sens prosaïque d'une réalité terre à terre, la discipline rigoureuse d'une longue enquête à travers la mémoire ou l'imaginaire collectif, les investigations orales ou la recherche systématique dans les archives, à travers les fêtes populaires masquées et les personnages masqués de l'Europe et du monde. Pareille rigueur de méthode est élémentaire. Seules de lentes investigations, débarrassées des élucubrations de dame Imagination, aboutissent à des conclusions, souvent très partielles, mais auxquelles il est permis de se fier. Sur de pareilles bases, on établira peut-être, un jour, d'autres synthèses européennes ou mondiales que celles qui existent actuellement. Nous en sommes loin encore. Il est plus aisé de rêver que de s'atteler à des tâches obscures, rebutantes, coûteuses en temps et en argent !

En tout cas, la conclusion d'O. Colson m'apparaît conserver encore aujourd'hui toute sa force d'il y a cent ans. Nous sommes taraudés par le désir de savoir, la passion de connaître et de raconter l'origine de ces usages populaires que nous apprécions et auxquels, plus ou moins consciemment, nous nous plaisons à fournir une naissance la plus lointaine, la moins vulgaire ou commune, la plus noble ou originale qu'il se peut. Déjà les écrivains de l'antiquité aimaient ces divagations. Les chroniqueurs ou annalistes médiévaux ne connaissaient rien, et pour cause !, à la linguistique ou à la phonétique. Cette ignorance n'empêchait pas ces doctes esprits de divaguer. Ils racontent, avec force détails et une imagination sans failles, l'origine des villes et de leurs noms ainsi que les exploits des héros mythiques qui ont fondé nos cités. Le fameux avocat et professeur Chotin, depuis 1858, sévit jusque dans notre vingtième siècle, et nos érudits locaux continuent trop souvent à faire confiance à sa science dépassée plutôt que de se fonder sur des linguistes de notre époque, de Dauzat, Rostaing, Morlet, à Vincent, Legros, Herbillon. On ne réussira jamais à freiner notre naïveté quand nous sortons du

domaine étroit de nos recherches, de nos connaissances particulières. Notre crédulité est infinie s'il s'agit de nos coutumes festives, comme notre puissance imaginative à laquelle rien ne résiste. Le géant athois *Mam'zelle Victoire*, prétendument né, pour l'historien Fourdin (1869), à l'époque de Marie-Thérèse, a été créé en 1860, par Henri Hanne-ton et Henri Ouverleaux fils. Mais la fable d'une *Mam'zelle*, fille de l'âge d'or thérésien, continuera longtemps à se colporter dans l'univers athois et les feuillets touristiques (cf. Christian CANNUYER, *Miettes sur la ducasse d'Ath*, dans *Tradition wallonne*, t. IV, Bruxelles, 1987, p. 80. C'est à Jean-Pierre Ducastelle, le spécialiste wallon des géants que l'on doit cette trouvaille, cf. *ibidem*, p. 79). Il en est de même pour les légendes historisantes qui prétendent, avec une désinvolture que n'arrête aucun sens critique, expliquer les origines du carnaval de Cerfontaine qui eut son heure de célébrité; les *Bobelurons* de Spa, aujourd'hui disparus; les *Blanc Moussis* de la *Laetare* stavelotaine, légende créée ou diffusée par le notaire Philippart et le journaliste Walter Fostier; les *Haguètes* qui seraient des lépreux; Andenne et ses ours... Le phénomène est général en Europe. Il se trouve toujours quelque pseudo-érudit pour faire montre de ses connaissances historiques et une masse populaire qui fait confiance, adopte l'affabulation en s'imaginant que, puisqu'elle provient de tel milieu élitare, c'est un fait, une théorie avérée. À Mohacs, en Hongrie, où l'époux de la reine Marie de Hongrie trouva la mort en combattant les Turcs, circulent, au carnaval, des masques aux faces de bois terribles, vêtus de peaux et armés de bâtons. Cet aspect terrifiant suffira pour susciter une fable explicative historisante : ces habitants de Mohacs se seraient habillés et masqués de la sorte afin d'effrayer les Turcs dont la menace pesa sur le pays, durant des siècles. On pourrait multiplier les exemples européens, que reproduisent, à l'envi, maints dépliants touristiques ou publicitaires. Notre crédulité est incommensurable. Aux objections que la simple logique suscite, répond l'adage populaire, «Il n'y a pas de fumée sans feu».

177. Patrice de la Tour du Pin : «Les pays qui n'ont plus de légendes seront condamnés à mourir de faim». L'imagination du poète élabore des chimères plaisantes. La vérité scientifique qui fonde la vraie connaissance se forge par l'exigence du travail et la sévérité critique de la méthode. Faut-il, au nom de la poésie, continuer, malgré les Bollandistes ou autres historiens sérieux, à croire à saint Expédit ou à sainte Philomène, deux personnages vénérés de ma prime jeunesse ?

178. Dans ces lignes, lorsque je parlerai de Binche, il s'agira de la ville ancienne. Autour du centre urbain, à partir de janvier 1977, une loi a groupé les communes de Bray, Buvrines, Epinois, Leval, Péronnes, Ressaix, Waudrez, en créant une entité administrative qui conserve le nom de l'ancienne ville. Chacune de ces localités rurales ou à demi industrialisées a gardé son autonomie carnavalesque.

179. En attendant une histoire du carnaval, dont, grâce à plusieurs amis et confrères, j'ai réuni les éléments mais que je ne pourrai peut-être pas, à cause de mon âge, mener jusqu'à son terme, je me permets de renvoyer le lecteur à certaines de mes études qui tentent une approche rapide du sujet : Samuel GLOTZ, *Les origines de la tradition du masque en Europe*, dans *Le masque dans la tradition européenne*, catalogue d'une exposition qui s'est tenue au Musée International du Carnaval et du Masque, à Binche, du 13 juin au 6 octobre 1975, rédigé sous la direction de S. Glotz, par dix-neuf ethnologues d'Europe, pp. 1-43, le catalogue comporte XXXI-474 p.; *Le souvenir napoléonien dans le carnaval athois*, en 1841 et 1842, dans le volume des *Mélanges J. Dugnoille et R. Sansen, Autour de la ville en Hainaut*, dans *Cercle d'Histoire et*

d'Archéologie d'Ath, *Études et documents*, t. VII, 1986, pp. 553-566; *Le carnaval, une tradition*, Bruxelles, Artis-Historia, n° 15 de la collection Artiscopie, 1987, 35 p.; *Les dénominations du carnaval*, dans la revue *Tradition wallonne*, t. IV, Bruxelles, 1987, pp. 371-489.

180. Joseph NOËL, *Les Chinels de Fosse (province de Namur)*, Fosse, 1956. *La légende du «Petit Jacques» et du méchant bossu»* y est transcrite pp. 15-27. Il s'agit d'une invention ou d'une transcription littéraire de J. Noël. À l'époque de mes enquêtes fossoises, en 1943, avec Léon Marquet, la mémoire collective locale évoquait vaguement et en quelques phrases une explication analogue de la double bosse des *Doudous* et Chinels. Mais la version de J. Noël, si elle est dérivée de cette fabulation populaire (ce qui reste hypothétique), est devenue un conte de littérateur à l'instar de ceux nés sous la plume de Charles Deulin.

181. *Le Progrès de Charleroi*, 15 mars 1870.

182. Le conte explicatif des deux bossus, alias Caracol et Bistécol, reçut parfois une forme littéraire, jeu d'écrivains régionalistes. Après l'article du *Progrès de Charleroi*, au style banal, l'écrivain français Charles Deulin, né à Condé-sur-Escaut, près de la frontière belge, en fournit une version plus élégante où se marient Ath (Hainaut, Belgique) et Binche, cf. Ch. DEULIN, *Contes du roi Cambrinus*, Paris, Dentu, 1874, pp. 243-281, le conte de *Caracol, Bistécol* : «C'est pour ramentevoir ces curieux événements que, — de même qu'on voit à Mons le *Combat du Lum'çon* et à Douai la *Procession de Gayant*, — chaque année, dans la ville d'Ath, a lieu, le dimanche de la ducasse, la *Procession de Goliath*, qui n'est pas la moins belle ni la moins célèbre des trois cérémonies. C'est aussi en souvenir de Caracol et de Bistécol que le carnaval de Binche est resté le plus beau carnaval des Pays-Bas» (cf. *op. cit.*, pp. 280-281). Sur la biographie et les œuvres de cet écrivain injustement méconnu, on lira l'article de Gustave BUFFE, *Charles Deulin, prince des conteurs au XIX^e siècle*, dans la revue mensuelle *Wallonie*, 4^e an., n° 3, mars 1944, pp. 21-28. L'écrivain est né à Condé en 1827 et y est mort en 1877. Le conte, écrit par Ch. Deulin, de *Caracol, Bistécol* est-il pure fiction ? Ou se fonde-t-il sur l'un de ces récits entendus dans sa jeunesse, racontés par les gens du peuple, ses familiers, dans quelque cabaret ou lors des veillées des *censes*, des *cinses*, les *écriennes* où les fumeurs, assis en rond, brodaient avec humour sur les histoires fauleuses de fées, de sorciers, de revenants et de diableries ?

183. Je cite ici Ch. Deulin d'après le résumé de Jean d'Ardenne (alias Léon Dommartin), *En revenant de Binche*, dans le quotidien *La Chronique*, 12 février 1875. Le conte *Caracol, Bistécol*, plaît à Caroline Popp, née Boussart, fondatrice du *Journal de Bruges*, Binchoise exilée à Bruges avec son mari, l'auteur du relevé cadastral bien connu. Caroline Popp reprend le conte, dans *Ma ville natale*, Bruxelles, 1875.

184. Un rédacteur anonyme de la *Page binchoise* du quotidien *Le Centre*, 21 février 1936, évoque *La légende des bosses du Gille*. L'articulet, très court, ne paraît guère s'inspirer de Deulin, sinon par la trame générale. Le méchant bossu Bistécol s'y dénomme Gilles. Le correspondant anonyme binchois, Fernand Paris ou Max Fondu, prend soin de fournir ses sources : «Cette légende, nous la tenons d'un des plus vieux habitants de la ville, qui nous a dit la tenir lui-même de son aïeule, qui dans ses moments de bonne humeur l'avait parfois contée au coin du feu». Je me demande si ce vieux Binchois n'est pas ce fameux conteur et fabulateur Louis Cambier, surnommé

«à Mion» (faubourg de Million) «Lowis qu'a tout vu». Ce genre de fabulation était dans son genre de merveilleux conteur d'histoires extraordinaires.

À ma connaissance, la dernière version littéraire est celle de l'écrivain dialectal binchois Marc Lefebvre (*Léjande du Bos d'Wauhu*, dans la revue dialectale *El Mouchon d'Aunia*, 70^e an., n^o 6, juin 1982, pp. 122-124). M. Lefebvre renouvelle la version du conte de Deulin et s'inspire davantage, me semble-t-il, d'un article anonyme (sans doute de Gérard Maton) de *La Nouvelle Gazette*, 1^{er} mars 1950, intitulé *Le Gille de Binche*. Les données de cet article, suivant son auteur, s'inspireraient d'un conte de Caroline Popp, dont on ne fournit pas la référence. Il m'est donc malaisé de vérifier et de comparer.

185. Malgré l'autorité d'Ernest Matthieu qui vit, dans Adolphe Delmée, le créateur de la légende hispano-exotique, lors des fameuses discussions qui se déclenchèrent au Congrès d'Enghien, en 1898, et à la suite de celui-ci jusqu'en 1900, je n'oserais plus affirmer que Delmée a créé la légende. Je préfère lui attribuer le rôle de diffuseur qui lui convient mieux. La légende est sans doute née dans un milieu bourgeois local. Les gens du peuple ne devaient guère se préoccuper de la découverte et de la conquête de l'Amérique, pas plus que de Charles Quint ou de Marie de Hongrie. Seuls les rares intellectuels de la ville avaient eu l'occasion de lire quelques lignes, fortuitement, sur cette réception et ce palais de Binche : L. Guichardin, Brantôme, l'article de J.-B. Lesbroussart sur le manuscrit de Jean Vandenesse, celui de M. Huguet sur le château, la biographie de Marie de Hongrie par Juste, etc.

186. L'article d'Adolphe Delmée paraît d'abord, après le mardi gras 13 février, le samedi 17 février 1872, dans le journal *L'Économie de Tournai*. Dès le mardi 20 février 1872, *Le Progrès de Charleroi* le reprend, mais oublie de citer le nom de son auteur et ses sources. Cette omission est mise en exergue par *Le Journal de Charleroi*, du 21 février 1872 : «[...] nous nous faisons un devoir de réparer cet oubli, évidemment involontaire». Ce qui est une attaque de la feuille libérale, du même parti que *L'Économie* et son fondateur Ad. Delmée, contre son adversaire politique *Le Progrès*, de Charleroi. Le texte plaît. Il est reproduit, en 1873, dans *Documents [...] de Charleroi*, t. VI, Mons, Manceaux, pp. 467-470, cf. ma note 189; puis, en 1884, par Th. Lejeune (dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 4^e série, t. VIII, Mons, pp. 126-130) lequel se réfère aux *Documents [...] de Charleroi*, article cité. L'imprimeur Victor Winance, rue de l'Église, Binche, publiera en un seul volume de 643 pages, la monographie, remarquable pour l'époque, de Th. Lejeune, sur *L'Histoire de la ville de Binche*, précédemment parue dans les t. V et VI, Mons, 1883 et 1884. Cette dernière publication est posthume; l'auteur est décédé en 1885. L'édition binchoise date de 1887; on trouvera le texte de Delmée, pp. 438-442.

La personnalité de l'inventeur ou du diffuseur de la légende du Gille-Inca est bien connue. Il naît à Tournai en 1820 et y meurt en 1891. Apprenti typographe à 13 ans, puis metteur en pages dans divers journaux locaux. Une personnalité joviale, une vie de labeur incessant. Le 20 mai 1848, il fonde *L'Économie* qu'il imprime lui-même, et qui fut, paraît-il, le premier journal populaire créé dans notre pays. «Faisant son apprentissage d'écrivain tout en étant lui-même son compositeur, son metteur en pages et son imprimeur au besoin, il eut... des commencements difficiles», cf. un article nécrologique, extrait de *Étrennes tournaisiennes pour 1892*, pp. 48-54, plus un hors texte, Tournai, Vasseur-Delmée, p. 52. Jusqu'à sa mort, écrit-on dans ce périodique annuel (p. 53) «il resta jusqu'à sa dernière heure un libéral sincère et vaillant et son organe fut

toujours le défenseur de son parti, tout en restant celui du droit et de la justice. Son dévouement au libéralisme n'avait d'égal que son amour ardent pour sa ville natale.» Ce dernier se manifesta par ses initiatives, son dévouement. Doué d'une grande originalité, plein de verve et d'humour, «d'une gaîté communicative, Adolphe Delmée personifiait mieux que tout autre le caractère jovial et... goguenard des Tournaisiens» (cf. *Ibidem*, p. 49). Sa physionomie ouverte son esprit primesautier rendent le personnage sympathique. Il est un boute-en-train, et on le devine, suivant un récit de Jean d'Ardenne, animant, le mardi gras, la table d'hôte de l'hôtel du Lion d'Or, sur la Grand-Rue, en attendant le cortège de l'après-midi et en accumulant les notes. S'étonnera-t-on alors qu'il fut aussi un excellent chansonnier. Sa réputation comme tel s'étendit à la Wallonie. «Parmi ses créations, la plus connue reste la célèbre chanson *Les Tournaisiens sont là*», que notre chantre local entonna, pour la première fois, le 1^{er} octobre 1860, à la Salle des Concerts, au banquet offert aux officiers du Tournais, cf. Lucien JARDEZ, *Adolphe Delmée et «Les Tournaisiens sont là»*, dans *Les Enfants d'Tournai*, périodique mensuel, n° 191, 16^e an., sept. 1970, pp. 1-5 (Ces renseignements m'ont été communiqués par M. le chanoine A. Milet).

L'attribution de la création de la légende à Ad. Delmée est confirmée par E. MATTHIEU, *Origine des Gilles de Binche*, extrait de *L'Éducation populaire*, Charleroi, 1900, p. 16 : «La conjecture produite par Monsieur le docteur Van den Corput n'est pas nouvelle; il y a plus de vingt-cinq ans, un journaliste, Delmée, dans *L'Économie*, de Tournai, faisait remonter l'institution des Gilles, au séjour de la cour à Binche».

187. *La Gazette de Mons*, lundi 10 mars 1873.

188. Don ESTEVAN, *Les Gilles de Binche*, dans *L'Illustration européenne*, Bruxelles, 5^e an., n° 14, 13 février 1875.

189. Paul-Clovis Meurisse, qui fut l'archiviste communal et l'un des animateurs de notre Société d'Archéologie de Binche, a écrit, en 1922, une brochure de 14 p., *Binche. Son carnaval, ses Gilles. Notes de folklore*, éditée par les soins de la dite société d'Archéologie. À la p. 9, l'auteur décrit le costume ancien du Gille. À travers les souvenirs oraux que lui avait laissés sa famille, de bonne souche binchoise, il reprend des détails déjà fournis par les journaux anciens : «[...] en toile grise, [...] orné de soleils et de lunes, d'étoiles et de figures d'animaux (les dieux péruviens, remplacés depuis quarante ans par des lions rouges, jaunes et noirs) afin d'imiter le tatouage des Incas [...]. Autour du cou, une grande collerette en plissés, garnie de franges d'or et de fine dentelle, veut figurer les colliers dont se parent les peuplades sauvages». Cette description mérite considération. J'imagine, en effet, qu'elle puise sa source dans les récits familiaux. Par ailleurs, elle reprend des traits fournis par la presse vers 1870. Malheureusement P.-C. Meurisse ne propose pas de justification à ce changement de l'ornementation du costume. Mais il fournit une date. Le changement daterait, selon P.-C. Meurisse, d'une quarantaine d'années. Ce qui paraît douteux ! Je suppose que la transformation ornementale a été progressive. La presse ne laisse deviner aucun changement brusque, aucun ukase. Il est vraisemblable que c'est une volonté de raffinement, d'embellissement qui a substitué peu à peu aux applications hétéroclites, l'uniformisation actuelle avec ses lions héraldiques que ne somme pas encore la couronne royale plus tardive, avec ses applications décoratives de drap rouge, jaune et noir, avec ses armoiries dorsales. L'état d'esprit qui me paraît présider au changement est sans doute une volonté bourgeoise d'embellissement vestimentaire. On veut raffiner la présentation en recourant à l'héraldique, à vrai dire fort simplifiée; et la mentalité

té fort patriotique de l'époque propose ou impose le choix du rouge, du jaune, du noir. Cette coloration nationale est fortement marquée et ce n'est pas un choix fortuit. L'aura croissante du Gille, personnage hors du commun carnavalesque, exige une ornementation raffinée, elle aussi peu carnavalesque, et le bon goût incite à l'uniformisation. Par ailleurs, vers cette époque, se développe un commerce nouveau, celui de la location des costumes de Gille. Au milieu du siècle, les tailleurs d'habits binchois confectionnaient sur mesures le costume qu'achetait le Gille. Par après, au fil des années, les artisans en sont venus à profiter de la morte-saison pour préparer leur travail. On en est arrivé, vers 1880-1890, à louer le costume d'abord aux Binchois, puis à nos amis du Centre. La facilité et la rentabilité incitaient, elles aussi, à unifier la décoration; la concurrence entre ces «louageurs» à demi professionnels poussait à embellir et à rivaliser. Les diverses commémorations festives de notre indépendance nationale (1855; 1880) ont-elles poussé nos arrière-grands-parents dans cette voie héraldique et patriotique ? Vers 1880, en tout cas, l'uniformisation est réalisée en grande partie. Des costumes portent le lion, dès 1875. Les dessinateurs choisissent de représenter la tenue la plus noble, la plus originale, la plus nouvelle, et ne figurent jamais l'ornementation ancienne. Les photos commencent à se propager; on n'y voit jamais que la décoration vestimentaire nouvelle. La couronne sommant le lion n'apparaîtra qu'à l'extrême fin du siècle. Je prépare une monographie sur ce problème vestimentaire, lié au développement du sentiment national ou patriotique.

Rappelons, par ailleurs, que le chapeau à plumes et le masque du Gille se sont introduits, suivant un témoignage de 1900, vers 1850 à 1860. Ils ont remplacé alors d'autres accessoires abandonnés pour tenter d'uniformiser l'aspect du Gille. Il est séduisant d'imaginer que c'est déjà vers cette époque, 1850 à 1860, que les jeunes bourgeois libéraux ou catholiques, des personnes de la classe aisée, ont eu l'idée de créer un costume uniforme proclamant leurs convictions patriotiques. Dans ce cas, le témoignage de P.-C. Meurisse datant cette évolution «d'une quarantaine d'années», en 1922, devrait être corrigé et amendé d'une vingtaine d'années en arrière. En réalité, la documentation iconographique ancienne dont nous disposons et que j'ai rassemblée depuis 1936 en vue de l'ouverture d'un musée du carnaval, ne nous montre que les lions, accompagnés, disent les journaux, de soleils, d'étoiles. Les soleils se constituaient de trois parcelles rondes de drap, aux couleurs nationales, que l'on cousait en les juxtaposant. Depuis quelques années, les «louageurs», pour la plupart, les ont abandonnés ou en ont réduits le nombre. Les étoiles ont résisté à la nécessité de faciliter le travail et de le rentabiliser. Ils existent encore. Les dessins et photos, les plus anciens et les plus sûrs, car il y a des dessins fantaisistes, nous montrent toujours cette même ornementation héraldique nationale (couleur tricolore, lions, armoiries sur le dos de la blouse). Vers 1900, les lions héraldiques apparaissent sommés d'une couronne. L'évolution ornementale tend à se fixer alors. Mais elle se singularise un tantinet d'après les «louageurs», «lès louwadjeûs», leurs goûts esthétiques personnels ou leur souci de faciliter et de rentabiliser leur travail. Que le ruban de satin qui forme «èl cou r'tombant», soit plissé à la main ou à l'aide d'une machine m'apparaît sans importance car le rendu du travail mécanique est parfait ! Mais si la découpe de la silhouette du lion héraldique ou celle des armoiries dorsales est médiocre, ce qui est parfois le cas, on peut regretter le manque de goût et les dessins pitoyables. La beauté d'un costume de Gille réside aussi dans le soin apporté au détail. Notre patrimoine mérite un effort de compréhension artisanale.

190. L. LAMBORELLE, *Les plaisirs de la noblesse et les joies du peuple*, Bruxelles, 1876, pp. 184-185.

191. Léon BAUDOUX, *Le carnaval à Binche*, dans *Le Monde illustré*, 3 mars 1877, p. 134, reproduit une autre tentative d'explication par un «archéologue» Von Eliot. Le mot «archéologue» ici doit se comprendre comme désignant un amateur d'histoire, un passionné du passé.

192. *Le Journal de Charleroi*, 17 février 1880.

193. DELMÉE, réd. de *L'Économie de Tournay, Les Gilles de Binche. Légende et carnaval*, paru, sans l'indication de la source et de la date de publication, dans *Documents et rapports de la Société archéologique et paléontologique de Charleroi*, t. VI, Mons, 1873, pp. 467-470. J'ai respecté les références données par les *Documents [...] de Charleroi*. Le titre du journal est simplement *L'Économie*.

194. Cf. ma note 186.

195. *Le Patriote illustré*, Bruxelles, 7 mars 1886.

196. *L'Omnibus illustré, journal des familles*, Bruxelles, 15 février 1891. Cf. le début de ma note 182.

197. CHAMPAL, *La Réforme*, Bruxelles, jeudi 16 février 1893.

198. L'article paru dans *L'Indépendance belge*, Bruxelles, avait déjà été repris par l'hebdomadaire catholique local *Le Binchois*, supplément du 12 mars 1893.

199. *Le Gille de Binche, Journal annuel*, n° 2.

200. F.B., *Le carnaval en Belgique. Le cortège des Gilles de Binche*, dans la revue *La Tradition*, Paris, 1894, p. 50-52. Je retrouve le texte identique de l'article, dans *Le Petit Temps*, du 11 février 1894. Quel est le premier de ces deux articles ? Je l'ignore. CAMBREL, *Le Carnaval de Binche*, dans *La Revue du Nord*, 7^e année, 1896, 1^{er} semestre, p. 150-152, s'inspire de cet article de F.B.

201. *Le Petit Journal belge* présente, le lundi 5 février 1894, une nouvelle théorie explicative. Aussi fumeuse que celle du Gille-Inca, elle rappelle le concile qui eut lieu à Estinnes, près de Binche, en mars 743. À cette époque, affirme-t-on, «Le carnaval, aux Estinnes, déjà battait son plein» (*sic* !). Binche aurait ensuite monopolisé l'antique coutume. Il y a là, assure l'auteur, un phénomène de manifestation héréditaire de l'activité motrice (?). Cette théorie explicative se fonde sans doute sur la monographie de Th. LEJEUNE, *Monographies historiques et archéologiques des diverses localités du Hainaut*, t. I, [...] *Les Estinnes*, Mons, 1877. Th. Lejeune commente les interdits édictés par le concile; il se garde bien d'affirmer qu'en 743, le carnaval des Estinnes battait son plein et son commentaire est judicieux pour son temps. L'esprit critique de notre journaliste, lui, bat la campagne. Aujourd'hui, on aura la prudence, pour l'*Indiculus superstitionum et paganiarum*, de consulter des historiens et des philologues de notre temps, cf. la dissertation présentée pour l'obtention du grade de docteur, à l'université de Göttingen, par Holger Homan, 1965, 231 p., sur *Der Indiculus [...] und verwandte Denkmäler*.

On verra réapparaître régulièrement cette allusion à ces courses en habits et chaussures déchirés qui évoquent, semble-t-il, des pratiques païennes et, à travers elles, les mascarades hivernales d'où sortirait notre carnaval.

202. PICOLO, *La Semaine*, dans le quotidien *Le Soir*, Bruxelles, n° des 12 et 13 février 1894.

203. Léo Claretie (1862-1924) est un auteur parisien qui eut son heure de célébrité. Son nom, à cause de l'intérêt qu'il porta au village et à la Thudinie, baptisa assez récemment le centre culturel de la localité sambrienne, Merbes-le-Château, voisine de la France. Une localité et une région qu'il semble bien connaître. Peut-être parce qu'il y possédait (?) une des belles maisons entourées d'un parc qui dominait la Sambre ? Peut-être parce que simplement il y avait des parents ou amis, ce qui lui aurait fourni l'occasion de passer des vacances dans la localité d'où, en cabriolet, il aurait rayonné dans la vallée de la Sambre si belle, vers Fontaine-Valmont, Hantes-Wihéries, Solresur-Sambre. Dans une autre direction, il a dû rouler vers Binche dont la tradition carnavalesque, la vie populaire et le sens commercial se détachaient de la banalité du train-train de la campagne, une fois étanchée la soif du calme, le désir de solitude dont nous sèvre la vie quotidienne. Quelles que soient les raisons de l'intérêt que Léo Claretie porte à notre région, celui-ci est assez fort pour qu'il lui consacre un roman, *Le Carnaval de Binche*, Paris, édit. Ollendorff, 1900. Cette œuvre de fiction doit se lire *cum grano salis* et avec une forte dose de circonspection. On n'en attendra pas une enquête ethnologique. Bien des renseignements fournis sont faux. On les devine parfois émanant de racontars ruraux. À travers la vision des habitants des localités avoisinantes, les traits, qualités et défauts, des gens de la ville proche s'accroissent, se déforment, deviennent l'objet de lazzi, d'adages satiriques. Ces erreurs ou ces déformations de l'écrivain parisien semblent prouver, en tout cas, que l'homme ne vit pas à Merbes-le-Château, isolé, dans une espèce de thébaïde. On le devine participant à la conversation familiale, chez ses hôtes ou amis bourgeois, allant avec eux voir tel parent ou tel fermier de la vallée de la Sambre, papotant avec son entourage afin de réunir la matière de son roman. En ce qui concerne notre carnaval, sa vision est superficielle, et parfois erronée. Le contraire eût été étonnant. Qu'un homme à la culture élitaine puisse ainsi comprendre, dans le tréfonds, une tradition populaire qui prend l'allure d'une mystique avec ses exigences morales non écrites, non dictées de l'extérieur, avec un comportement aux aspects de rituel, avec son sérieux, sa dignité, m'aurait paru inconcevable, une sorte de miracle de la sensibilité. Il est impossible de concevoir qu'un Parisien, non reçu dans des familles binchoises, mais, au contraire, ayant sa vision orientée par ses amis bourgeois des villages des environs, puisse donner ne serait-ce qu'une simple relation, objective, exacte, des faits. C'était là d'ailleurs «le cadet» de ses soucis !

Léo Claretie naquit à Paris, le 2 juin 1862. Reçu à l'École Normale supérieure, il se consacre à la littérature. Son œuvre énorme et multiforme révèle des intérêts divergents. Elle le mène de l'histoire de la littérature française, à l'histoire de France, au journalisme un brin ethnologique, aux récits de voyages (Tunisie, États-Unis, Roumanie) qui le montrent un conférencier talentueux, à la critique dramatique, au roman (il en écrit huit, dont *Le Carnaval de Binche*).

Il meurt tragiquement le 16 juillet 1924. On le trouve mort — sans doute s'est-il suicidé ? — sur la voie ferrée, près de Servon, en Ille-et-Vilaine.

Léo Claretie avait épousé en premières noces Henriette Rainouard, dont il avait divorcé. Celle-ci était devenue l'épouse de Joseph Caillaux, ministre des Finances. On sait que Madame Caillaux, tragiquement perturbée par une campagne de presse au ton très personnel, lancée par *Le Figaro*, tua le 18 mars 1914, le directeur de ce journal,

Gaston Calmette, d'un coup de revolver. Cf. *L'Illustration*, Paris, 72^e an., n° 3 708, samedi 21 mars 1914, pp. 213-217. Quelques renseignements de cette note 203 proviennent d'une lettre de M. Piedferme, Merbes-le-Château, en date du 29 septembre 1966. Cette lettre indique que l'écrivain serait né à Merbes-le-Château. Ce qui est en contradiction avec l'excellente et substantielle notice de Jean-Marie Horemans (*Léo Claretie, auteur parisien évocateur de la Thudinie (Paris, 1862 - Servon, 1924)*, dans la publication trimestrielle du Centre d'Histoire et d'Art de la Thudinie, *Sambre-et-Meuse*, 8^e an., n° 29, mars 1991, pp. 1-2). J.-M. Horemans, à cette notice, a ajouté quelques pages d'anthologie régionale due à l'écrivain parisien.

Peut-être importerait-il d'ajouter, d'après J.-M. Horemans, que Léo Claretie a vécu dans le milieu littéraire parisien ? N'était-il pas le neveu de l'académicien Jules Claretie, qui présida aux destinées du Théâtre-Français. C'est bien un bourgeois à la culture élitaire.

204. Léo CLARETIE, *Les Gilles de Binche*, dans la revue *L'Illustration*, Paris, n° 2 713, du 23 février 1895, p. 159. Les relations des journalistes exigent d'être lues avec circonspection. À cette époque, on ne réclamait pas toujours l'exactitude que nous exigeons aujourd'hui. Il y a, dans l'article de L. Claretie de nombreuses erreurs. On se demande s'il a été témoin oculaire ou s'il se contente de reprendre ce qu'on lui a raconté à Merbes-le-Château où il lui est arrivé de séjourner. Quant à l'illustration, p. 156, intitulée : *Le carnaval dans les Flandres. — La promenade des Gilles à Binche (Hainaut)*, elle me semble, elle aussi, fantaisiste, ce qui n'empêche qu'elle a été reproduite à plusieurs reprises. Tous les témoignages écrits ou oraux sont à vérifier, à critiquer !

205. Parmi les journaux consultés, citons : *Le Véloce*, Bruxelles, 26 janvier 1896; *Le XX^e siècle*, Bruxelles, 26 janvier 1896; *La Réforme*, Bruxelles, 27 janvier 1896; *Journal de Bruxelles*, Bruxelles, 30 janvier 1896; *L'Indépendance belge*, Bruxelles, 27 janvier 1896; *L'Union de Charleroi*, Charleroi, 27 janvier 1896.

206. Les confetti, dans ce canular publicitaire de 1896, seraient-ils encore à comprendre au sens italien original de dragées, de bonbons ? Depuis quelques années les carnivals des grandes villes, à la suite de Paris et Bruxelles ont remplacé les bonbons, les sucreries ou parfois leurs succédanés en plâtre, par des rondelles de papier multicolore. Les dragées de plâtre, les confetti de papier ont conservé la dénomination originelle italienne qui signifiait «bonbons».

207. Les journaux cités dans ma note 205 reprennent en entier ou plus succinctement le communiqué. Mais, contrairement à ce que je viens d'écrire, émane-t-il vraiment de l'Administration communale, ou d'un facétieux quidam ? Je n'ai pas lu, en tout cas, de démentis ou de correctifs à ce texte de publicité. J'ai repris le communiqué à *L'Union de Charleroi, journal politique, industriel et agricole*, Charleroi, 39^e année, n° 27, lundi 27 janvier 1896.

208. A. DINAUX, *Description des fêtes populaires données à Valenciennes, les 11, 12, 13 mai 1851, par la société des Incas*, Lille, E. Vanackere, 1854, 218 p.

209. Cf. *Ibidem*, pp. 143-144. À la p. 142, une gravure datée de 1852, signée de W. Manks, s'intitule *Amérique. — Char des Incas*. Je dois à l'amabilité de M. Jean Sebillé d'avoir pu consulter à loisir l'ouvrage important d'A. Dinaux.

210. La société des Incas de Valenciennes et les fêtes qu'elle a organisées me paraissent exemplaires. Ces dernières résument et reflètent l'histoire du carnaval dans nos régions. Le dix-neuvième siècle aimera longtemps, animé par un romantisme sous-jacent, les évocations historiques, célébrant les épisodes glorieux du passé national. Dans ces cavalcades, des chars allégoriques évoquent la cité, la nation, les hommes illustres du pays ou de la ville, l'industrie, le commerce ou l'agriculture. À côté de ces chars, des groupes défilent portant des uniformes, traînant un canon, animant le cortège par des pas redoublés.

Mais avant ces innovations romantiques qui tendent à embellir, à enrichir, à renouveler l'intérêt, nos carnivals n'étaient que de simples mascarades. Point de défilés organisés qui prennent souvent pour prétexte la bienfaisance. Mais des groupes de masques, dont les costumes hétéroclites manquent souvent de fraîcheur et d'originalité, s'associent et parcourent la ville en chantant, en dansant avec l'un ou l'autre tambour. Au milieu de cette chienlit se détachent des déguisements plus recherchés qui varient suivant les époques et les événements d'actualité. On rencontre assez facilement Arlequin, Gille et Pierrot, que le théâtre populaire a diffusés, comme Polichinelle d'ailleurs. Ces déguisements inspirés par le théâtre forain se maintiennent avec plus de constance que beaucoup d'autres, d'actualité, qui disparaissent de la rue quand ils semblent périmés, obsolètes.

Polichinelle était apprécié à Valenciennes. Au début du dix-neuvième siècle, il y est populaire. Nos Valenciennois lui font parfois un ventre si volumineux qu'il était obligé de le «soutenir dans une brouette qu'il poussait devant lui» cf. G.A.I. HÉCART, *Dictionnaire rouchi-français*, Valenciennes, 1834, p. 335. D'où son sobriquet, en patois rouchi (le picard hainuyer, autour de Valenciennes, jusqu'à Mons et Binche, aux marches du parler wallon) : «Panchabrouète» qu'il convient de comprendre «Panche-à-brouette» [«panse, ventre à brouette»]. Ce déguisement est si populaire à Valenciennes qu'il donne son nom au fantoche de paille que les masques, en cortège, allaient jeter dans l'Escaut, au Marais de l'Epaix, le mercredi des Cendres, quand, la fête finie, on noyait Carnaval.

D'autres types sont éphémères. À Valenciennes, vers 1808, sort le personnage de «Binbin». Cet enfant géant, une gravure de vers 1820, le montre poursuivi par des pierrots, armés de seringues.

Dans la cohue des masques dépenaillés qui parcouraient la ville surgissent des déguisements qui, à Paris, garderont une certaine vogue, jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle. Ces travestis pourraient, si l'on n'y prenait garde, semer la confusion dans nos esprits. Il s'agit de «sauvages» aux costumes spécifiques. Des tableaux de 1829, 1845, 1850 nous les montrent à Paris, dans la rue, au bal de l'Opéra, dans le cortège du Bœuf gras (cf. Paris, Musée Carnavalet). Ces «sauvages» ont une coiffure ou un diadème composé de plumes comme leur jupe courte. Parfois on les retrouve avec l'arc, les flèches dans un carquois; ou, si le déguisement se simplifie, brandissant une massue. Ce type nouveau s'est diffusé pendant le siècle des philosophes, dans toutes les formes d'art. Souvent l'*America* est représentée sous l'aspect d'un homme à la tête emplumée et avec la courte jupe composée de plumes, parfois avec un manteau de plumes comme un cacique ou un Inca péruvien. On voit de tels Indiens ou Incas orner les tapisseries, les lustres des salons, des statues ou statuettes, des pendules. L'écrivain Marmontel, en 1777, publie à Paris, un roman qui est un exemple de ce renom d'un épisode sanglant de la conquête du Pérou par Pizarre, *Les Incas ou la destruction du Pérou*. Sa première édition (Paris, 1777) est illustrée par Jean-Michel Moreau le

Jeune. Ce roman eut un grand succès. Le cadre en était le Mexique et le Pérou à l'époque de la conquête. Il racontait une idylle passionnée, qui nous éloignait des convenances du siècle, entre un Espagnol et la jeune Péruvienne qu'il avait arrachée d'un «monastère des Vierges du Soleil» pendant un tremblement de terre. «Il est peu d'ouvrages dont l'objet soit plus essentiellement moral, plus digne du philosophe et du citoyen», souligne un contemporain, en mars 1777, cf. *Correspondance littéraire de Grimm et de Diderot*, Paris, 1830, t. X, p. 348. Le roman fournit à un peintre, le sujet d'une toile, exécutée vers 1808, montrant, dans une scène étrange, le célèbre dominicain espagnol Bartolomé de Las Casas. Celui-ci avait été, on le sait, le grand défenseur des Indiens et le tableau le montre, étendu sur son lit de malade, et soigné par l'épouse d'un cacique qui, pour sauver le religieux, consent que sa femme allaite le moribond. L'œuvre de Marmontel suscita un opéra de Spontini, *Fernand Cortez*, créée à Paris, en 1809, puis à Berlin, en 1820; d'autres drames musicaux, tous intitulés *La Vierge du Soleil*; et même une série de papiers peints, imprimés à la planche de couleurs à la détrempe, à Paris, en 1826. Cf. le catalogue d'une exposition qui s'est tenue à Paris, au Grand Palais, du 17 septembre 1976 au 3 janvier 1977, *L'Amérique vue par l'Europe*, pp. 227 et suiv.

Ces «sauvages», Indiens ou Incas, on les voit parfois assimiler l'un ou l'autre trait africain. Dans la rue, en temps de carnaval ou sur nos enseignes, ils prennent une teinte noire et deviennent des nègres avec des anneaux au nez et aux oreilles. Les sauvages qui apparaissent à Valenciennes sont bien des Incas. On les dénomme ainsi quand, en 1825, on voit, lors du cortège de «Panchabrouette», dans la masse des travestis banaux, s'imposer un groupe original, inspiré par le roman de Marmontel et l'engouement de la mode et des arts. Dans ce groupe dominant de pacifiques mais turbulents sauvages, le corps sommairement dévêtu et la tête coiffée de couvre-chefs emplumés. La coiffure comportait, en général, deux plumes par tête. Le chef, lui, coiffe une couronne entière de plumes d'autruche. Au cours de l'hiver 1825-1826, la nécessité se fait sentir de recueillir des fonds pour les malheureux, et la société des Incas, à but philanthropique, se créa. Auguste Meurice, décorateur au théâtre de Valenciennes, fut le premier à revêtir le costume de Grand Inca. La marche des Incas au cours de laquelle on quête pour les pauvres s'imposa. On abandonna les coutumes populaires considérées comme naïves, triviales, de la «Noyade de Panchabrouette» ou, d'un usage qui en avait pris le relais l'«Enterrement de Malbrouck» (cf. HÉCART, *Ibidem*) au cours duquel le fantoche «était promené par un cortège costumé en deuil, et on le brûlait sur la place, à la fin de la course. Malbrouck a été avantageusement remplacé par les Incas, qui font de cette promenade un acte de bienfaisance en faveur des pauvres. Les journaux locaux parlent fort amplement de cette brillante mascarade qui a fortement intéressé Louis-Philippe, lorsqu'il est venu à Valenciennes, le 10 janvier 1833». Les cortèges ou marches organisées par la société des Incas comportaient des déguisements plus raffinés que la chienlit d'antan; les groupes qui les composaient revêtaient des travestis souvent historiques et observaient le thème choisi par le groupe où dominait un nombre plus ou moins grand de costumes élégants, recherchés. Bref, ces cavalcades qui finirent par se faire à la bonne saison, plus propice à la rentabilité de la fête, ne différaient guère de celles que les grandes villes aimaient à mettre sur pied à la fois pour amuser le public, favoriser le commerce et faire œuvre charitable.

Les cortèges, ou marches des Incas, devinrent importants et renommés dans la région par leur beauté. Le nombre des chars et des groupes croît. En 1851, le char des Incas et son groupe n'est plus guère en évidence. Il n'est plus que le numéro 8 (sur 21)

d'un défilé original. Les cortèges ne sont pas annuels, à cause des frais qu'ils entraînent. Ils finissent par s'espacer; la marche de 1840 prend comme thème «Un congrès d'ambassadeurs», celle de 1851, «L'Allégorie des peuples conduits à la Concorde par la civilisation», la suivante, en 1866, «L'Humanité en marche vers la Paix». La société des Incas continue à se maintenir mais elle n'est plus capable d'organiser des cortèges philanthropiques.

L'Inca de Valenciennes, c'est le cacique péruvien que la mode de la seconde moitié du dix-huitième siècle et d'une large partie du dix-neuvième entraîne sur le devant de la scène. C'est peut-être lui qui impose son image aux intellectuels binchois. Ces derniers ont entendu parler des fêtes de Valenciennes si renommées, dont le souvenir serait passé dans la fabulation lancée par le Tournaisien Delmée, en 1872, mais apparue dans un milieu social binchois élitaire. On peut aussi se demander si les coiffures emplumées des Incas de Valenciennes n'ont pas influencé, de loin, le changement intervenu dans le couvre-chef des Gilles de Binche ? Malheureusement nous ignorons la date précise de ce changement (vers 1850-1860) et la nature du couvre-chef qui l'a précédé. Tout ce que nous savons tient dans le témoignage du notaire Fontaine, né en 1800, confirmé par la bourgmestre E. Derbaix en 1900. Suivant ce témoignage de 1900, la «forme» du chapeau et celle du masque du Gille de Binche seraient «modernes» et dateraient d'une quarantaine d'années. Nos plumes d'autruche diffèrent certes des petites plumes en diadème des Incas de Valenciennes. Ne pourrait-on pas supposer, en attendant une hypothèse plus satisfaisante, qu'elles aient toutefois influencé l'embellissement du chapeau en faisant penser à choisir des plumes droites, plus hautes que celles de nos amis valenciennes. Tout cela reste une hypothèse fragile : nous ignorons la nature du chapeau primitif (comportait-il des plumes ?). Ce changement intervenu vers 1850-1860 a-t-il été, ou non, considérable, comme je le pense, sous l'influence du renom des fêtes et du travesti de Valenciennes ? Ces considérations ne pèsent guère lourd car elles manquent de fondement solide.

L'Inca, de Valenciennes, ne se confond pas, en tout cas, avec l'homme des bois, le «selvaticus» (du latin «silva», la forêt), l'homme sauvage, parfois dénommé l'homme de feuilles (à cause du feuillage, des feuilles qui composent son déguisement). Ces feuilles se muent, dans certaines localités, en lamelles de bois se chevauchant qui s'entrechoquent dans la marche, en languettes ou en morceaux de drap ou de feutrine (les «Blätz» dans les régions germaniques). À cause de ces lamelles de bois, on le dénomme à Malmedy, pour le distinguer de l'autre «sâvadje» à la jupette de satin et à l'arc, «lu sâvadje cayèt». Cet homme des bois appartient, lui, à la tradition européenne. Dès le XIII^e siècle, il anime des jeux, apparaît dans la tapisserie, la statuaire, l'enluminure de nos manuscrits. Il orne nos luminaires et nos armoiries. Ce type ancien, embelli de soie, apparaît dans les *Triumphes* de Binche d'août 1549. On le connaît à travers l'Europe dans des coutumes ludiques populaires d'hier (processions, ou cortèges, Fosses-la-Ville, Vellereille, etc.) ou d'aujourd'hui (Mons, Ath, Rutten, Malmedy, etc.). Dans les régions germaniques, on a souvent remplacé son nom original de «Wilderman» par un composé de «Blätz» et de «Narro» ou «Hansele».

En ce qui concerne les Incas de Valenciennes, voici les ouvrages et articles consultés : Paul LEFRANÇOIS, *Le Congrès de géants de 1910 à Valenciennes et les déplacements de géants depuis l'origine*, dans *Le Guetteur wallon*, n° 136, septembre 1956, p. 5; J.-B. DUBOIS, *Les Incas à Valenciennes*, dans *Archives historiques et littéraires du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, t. II, Valenciennes, 1832, pp. 186-196, qui souligne : «La mascarade des Incas ne se composait dans l'origine que d'indi-

vidus portant les costumes des anciens habitants du Pérou. Il ne faut cependant pas croire que, par le choix de ces costumes, on ait voulu faire allusion à aucun fait historique, et il est bon de donner d'avance un démenti à ceux de nos antiquaires futurs qui, par un rapprochement ingénieux, chercheraient à rattacher à l'importation des Incas parmi nous au temps même de la découverte du Pérou sous Charles Quint, en 1528, parce qu'à la même époque Charles Quint étendait sa domination sur la Flandre, où les Espagnols naturalisèrent bientôt le goût de leurs fêtes. L'institution de cette mascarade ne remonte pas à beaucoup près aussi loin; elle ne date que de 1825, époque à laquelle elle succède à une autre beaucoup moins brillante, celle de *Binbin*. alors on voulut seulement adopter des costumes plus éclatants et plus pittoresques, et l'on décida pour ceux d'*Incas*, d'après des gravures exactes qu'on consultera à la bibliothèque de Valenciennes», cf. pp. 194-195, n° 4; A. DINAUX, *Description des fêtes populaires données à Valenciennes, les 11, 12, 13 mai 1851, par la société des Incas*, Lille, E. Vanackere, 1854, 218 p. avec de magnifiques gravures; J. DESMASURES, *La fête des Incas à Valenciennes*, dans le périodique *L'Illustration*, Paris, t. XLVII, n° 1217, samedi 23 juin 1866, (cet article est une description dithyrambique des trois journées, 17, 18, 19 juin, de la fête, cf. pp. 406-407, avec, pp. 404-405, une gravure représentant la réunion des chars sur la place d'Armes); *A propos de la société des Incas de Valenciennes*, article anonyme de *La Voix du Nord*, des 26 et 27 décembre 1976, qui résume un exposé de feu Paul Lefrancq, historien et archiviste de Valenciennes, cet article a été reproduit par le *Bulletin d'information du Musée International du Carnaval et du Masque, à Binche*, 4^e trimestre 1989, n° 14, pp. 25-27; P. PIÉRARD, *La vie quotidienne dans le Nord, au XIX^e siècle*, Paris, 1976, pp. 116-117.

S'il n'y avait le témoignage de G. Descamps dans le journal *La Province*, et dans sa lettre à O. Colson du 14 juin 1900, l'hypothèse de l'origine du chapeau à plumes qui serait à rechercher dans une innovation inspirée par le renom de la Marche des Incas de Valenciennes resterait peu solide. Une similitude dans les couvre-chefs ne suffit pas à entraîner la conviction. Pour justifier cette circonspection, on songera aux nombreux chapeaux à plumes de la tradition populaire européenne. Et notamment à ceux, aux plumes dressées au léger retombant des figurants et danseurs de la Fête-Dieu d'Aix-en-Provence, cf. Gaspard GRÉGOIRE, *Explication des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix*, avec des dessins de Pierre Grégoire, gravés par Gaspard Grégoire, Aix-en-Provence, 1777, in-12. Cette similitude des premiers chapeaux à plumes des Gilles de Binche avec ceux des danseurs et figurants de la procession de la Fête-Dieu a déjà été relevée. Il est évident que cette parenté est fortuite ou influencée par le mode de fabrication des chapeaux. Pour les Gilles de Binche ou pour *les Dansaïrés* d'Aix, on a choisi d'attacher des plumes d'autruche dressées, à des chapeaux ou tricornes. Mon confrère et ami Léon Marquet se demande, lui, si notre chapeau à plumes d'autruche ne descend pas de celui «à plumes», du capitaine de la Jeunesse, attesté, à Binche, sous l'Ancien Régime. L'une et l'autre hypothèse ne sont pas inconciliables !

211. Les coiffures des Indiens ou des Incas qui paraissent dans les carnivals ou les cavalcades, ou dans les créations artistiques picturales ou plastiques, sont de différents types. Elles se composent parfois de plumes menues, ou de plumes plus hautes et plus larges comme celles d'autruche. Les plumes des Incas de Valenciennes, de la Marche de 1851, retombent en panaches mais il est malaisé, en partant d'une gravure, d'en préciser la nature. Celles que je relève dans une lithographie de l'époque Louis-Philippe me paraissent d'autruche; elles composent une coiffure plus dense aux plumes

larges retombant en un léger panache. Cf. *Physionomies des théâtres (du bout du temple)*, gravure anonyme intitulée *Sortie du bal (6 heures du matin)*, avec un commentaire explicatif où l'on lit «le sauvage reporte au costumier ses plumes et ses massues». Au contraire une lithographie du Cabinet des Estampes, Paris, *Promenade de masques sur les boulevards* (1854), montre une coiffure d'Indien aux fines plumes. Voir le numéro spécial du *Figaro illustré. Noël*, n° 215, février 1908, qui fournit quelques exemples. Dans le *Figaro illustré. Carnavals*, 2^e série, n° 131, février 1901, à l'extrême gauche d'un dessin (couleurs) d'Honoré Daumier, *Galop final*, pl. en h.-t. entre les pp. 4 et 5, on verra une coiffe d'Indiens, aux plumes assez larges.

212. *La Province*, quotidien, Mons, 22 février 1909. Gonzalès Descamps, dans cet article, défend la thèse outrancière de l'origine très récente du Gille de Binche.— La lettre de G. Descamps à Oscar Colson est datée de Mons, 14 juin 1900. Elle est écrite sur du papier à lettres à en-tête du *Journal de Mons* et du *Petit Journal de Mons*. Elle est conservée dans les archives du Musée de la Vie wallonne, à Liège. Ses cinq pages ne concernent pas toutes l'origine du Gille. L'intérêt de ce témoignage vient de la personnalité de G. Descamps, un homme cultivé, dont l'aïeul maternel, André Dartevelle, est né et mort à Carnières, à sept ou huit kilomètres de Binche. Carnières est une commune aujourd'hui rattachée à Morlanwelz. André Dartevelle est décédé en 1863, à 86 ans. «À propos de Gilles de Binche il m'a toujours assuré qu'on n'en parlait nullement dans sa prime jeunesse et que la danse et le costume de cette joyeuse mascarade datait de peu de temps avant la révolution de 1830; elle avait été combinée par des jeunes gens de Binche à l'imitation des Incas de Valenciennes. André Dartevelle allait très souvent à Binche et devait savoir ce qui s'y passait. Il avait également vu les premières marches des Incas de Valenciennes. Ma mère qui a aujourd'hui près de 80 ans m'a confirmé cette origine [...]. Encore à Carnières : au carnaval de cette localité où paraissent aussi des Gilles depuis au moins 60 ans [...]. Visiblement, pour moi, il y a, dans ce témoignage, des affirmations que je n'oserais cautionner. Croire que l'influence des Marches des Incas de Valenciennes, alors que la société des Incas est née en 1826, ait pu s'exercer si tôt, «avant la révolution de 1830», me paraît difficile à accepter. Croire que le costume et la danse, qui n'a rien d'une chorégraphie savante, d'une danse à figures créée dans les salons de milieux élitaires, sont créations artificielles alors que les éléments populaires archaïques s'y mêlent à ceux plus récents, issus du courant bourgeois ou classe moyenne, me paraît une affirmation hardie, fondée sur un seul témoignage. *testis unus, testis nullus*. Il me semble étonnant aussi qu'André Dartevelle ait vu les premières marches des Incas (depuis 1826) alors qu'elles n'ont été renommées qu'en 1851 et 1866. Aller de Carnières à Valenciennes devait être une expédition difficile et coûteuse ! Dans sa «prime jeunesse», A. Dartevelle n'a jamais entendu parler du carnaval de Binche. Il est vrai que le renom de celui-ci ne se diffuse qu'à partir du milieu du siècle, dans la région. Mais nos archives communales prouvent qu'il existait dès le Moyen Âge et que le Gille, en 1795, est connu, à Binche, avec un costume qui a une appellation ressentie comme spécifique et usuelle «qu'on dit icy habit de Gille». Les témoignages, j'en ai fait l'expérience, sont difficiles à accepter quand ils sont uniques ou qu'ils ne sont pas fondés sur des faits matériels sûrs. Il en est de même pour cette affirmation qu'il y aurait, à Carnières, des Gilles depuis 1840. Le renom régional de Binche n'aurait pas suffi alors pour justifier cet emprunt et Carnières n'était pas la localité prospère, riche, qu'elle sera lors de l'expansion industrielle et charbonnière du Centre.

213. Une notice de Léon Frédéricq, dans la *Biographie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, tome XXVI, Bruxelles 1936, pp. 290-291, nous renseigne sur la carrière de cet homme intelligent, curieux de tout, poète, grand voyageur, amateur et collectionneur d'objets d'art, de tableaux, et bibliophile. Il naquit en 1821 et mourut en 1908. Fils d'un professeur à l'université de Bruxelles, il fit des études de pharmacie qu'il compléta à Bonn, conquit le grade de docteur en sciences (1848) puis de docteur en médecine (1856), et devient, après des voyages en France, Espagne, Portugal, Algérie et Maroc, professeur, à partir de 1871, à l'université de Bruxelles. «Ce fut l'un des plus brillants professeurs de la faculté de médecine.» Voir aussi (Hervé HASQUIN, sous la direction de...) *Dictionnaire d'Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1988, p. 472.

214. Cette communication, non prévue au programme du congrès, est défendue par Van den Corput, le mardi 9 août 1898. Elle donne lieu à une discussion à laquelle prennent part deux historiens haynuyers E. Matthieu et Kaisin. L'écho de cette séance et de cette discussion résonne encore dans les pages 242 à 247, du 2^e fascicule, du *Compte-rendu*, publié par Ernest Matthieu, secrétaire général du congrès, édité à Enghien, chez Spinet, en 1900. Le texte de la communication de Van den Corput est repris dans le même fascicule que précédemment, pp. 378-401. Il est accompagné de la traduction textuelle de l'italien de la *Litera* anonyme, qui appartenait à la bibliothèque du sénateur bruxellois et qui constitue le fondement essentiel de sa communication. L'exemplaire de la *Litera* est probablement celui de Ruelens, racheté par Van den Corput, après le décès de Ruelens. Il se trouve aujourd'hui au Musée royal de Mariemont.

215. Van den Corput est laconique sur ses sources d'information. Il n'a pas travaillé sur les archives de la ville; il dédaigne, comme la plupart de ses contradicteurs, les enquêtes sur place. À part «sa» *Litera*, qu'a-t-il lu des relations des fêtes que l'on connaissait à son époque ?

Au moment de sa communication, Ed. Van den Corput ignore que sa *Litera* anonyme de 1549 a été publiée et traduite par Charles Ruelens (*Le siège et les fêtes de Binche (1543 et 1549)*, n° 25 des publications de la société des Bibliophiles belges séant à Mons, Mons, 1878, 121 pages). Cette ignorance est un indice de la façon de travailler du sénateur bruxellois, plus poète imaginaire et lyrique qu'historien, ou ethnologue. De Ch. Ruelens, conservateur de la Bibliothèque de Bourgogne, il ne connaît que les lignes où on signale que la *Litera* italienne qu'il possède est «le seul exemplaire connu», cf. la revue bibliophilique *Le livre belge*, Bruxelles, 1888. L'étude précédemment citée de Ch. Ruelens, Mons, 1878, Van den Corput ne la connaît pas. Il avoue, p. 381, «Ignorant qu'une analyse de cet opuscule rarissime avait été insérée dans les publications des Bibliophiles belges [...]», c'est-à-dire dans l'étude de Ruelens !

216. Van den Corput ne connaît pas les sources d'information qui, en 1898, étaient pourtant à sa disposition. Où va-t-il quérir cette affirmation que «les historiens du temps se sont montrés fort réservés à l'endroit des réjouissances» ? Au contraire, nous savons combien les relations contemporaines dues à des témoins oculaires sont enthousiastes. L'historien doit même parfois se méfier de cet enthousiasme et savoir le critiquer ou l'analyser. On soupçonne que le sénateur bruxellois a été la victime des gasconnades et gaillardises de Brantôme qui a eu le talent, pour conter et amuser son

public, de rénover à sa manière la relation de Calvete de Estrella qu'il cite à plusieurs reprises.

217. Ces «scènes extra-officielles» auxquelles donnèrent lieu les fêtes de Binche n'apparaissent dans aucune des huit relations directes contemporaines. Le sénateur bruxellois les a sans doute lues dans le gaillard Brantôme qui aimait les histoires lestes. Celui-ci ne connaît les fêtes qu'indirectement par des courtisans espagnols âgés qui racontaient leurs souvenirs en les embellissant et par la lecture de la relation de Calvete de Estrella. On voit par là le sérieux scientifique de Van den Corput, dans ce domaine ethnologique qui n'est pas de sa compétence !

218. Outre sa publication dans le *Compte-rendu*, déjà cité à la note 176 l'intervention d'E. Matthieu a fait l'objet d'une brochure (*Quelques mots sur l'origine des Gilles de Binche*, Enghien, Spinet, 1899, 7 pages). Cette brochure est, en grande partie, malgré sa date de parution antérieure, un simple tiré à part du *Compte-rendu*, 2^e fascicule, Enghien, Spinet, 1900. E. Matthieu, secrétaire général du congrès et chargé de l'impression des actes, a fait tirer sa brochure avant la publication générale.

219. *L'Éducation populaire*, XXII^e et XXIII^e années, n^{os} des 2 novembre, 22 et 28 décembre 1899, et des 4, 11 et 18 janvier 1900, Imprimerie de l'Éducation populaire, rue de Montigny, Charleroi.

220. *Origine des Gilles de Binche. Discussion historique entre M. le docteur Van den Corput, sénateur et M. Ernest Matthieu, avocat, secrétaire du Congrès historique d'Enghien en 1898*. Imprimerie de l'Éducation populaire à Charleroi, [1900], 32 pages.

221. *Quelques mots d'histoire à propos des fêtes de Binche, comme réminiscence des festivités offertes en 1549, dans cette ville, par Marie de Hongrie à son frère Charles V et au fils de celui-ci, le prince d'Espagne, plus tard Philippe II*. Extrait de *L'Éducation Populaire* du 2 novembre 1899.

222. Le texte en est reproduit dans la brochure *Origine des Gilles de Binche, Éducation Populaire*, 1900 (voir note 220).

223. J.-Th. DE RAADT, *L'origine des Gilles de Binche, Le Patriote*, 3 septembre 1899, reproduit par *L'Éducation Populaire* du 14 septembre 1899 et dans la brochure de 1900.

224. Ch. RUELENS, *op. cit.*, p. 87, traduit de façon élégante et peu rigoureuse, «[...] et des panaches incarnat [sic] qui flottaient dans les airs [...]», le bout de phrase *e con pennachi incarnati che n'andavano al cielo*. Il semble qu'ici l'auteur anonyme de la *Litera* ait voulu signifier que les touffes de plumes incarnates (ou plumails) surmontant les casques étaient dressées, littéralement «et avec des panaches incarnats qui s'en allaient vers [latin *ad*, «vers», + l'article défini] le ciel». Il ne s'agit donc pas de plumes retombant et flottant derrière le casque, mais de touffes de plumes droites.

225. Lettre du 24 novembre 1899. Le texte est paru dans *L'Éducation Populaire*, puis dans la brochure de cet hebdomadaire, 1900, pp. 16-22 (voir note 216).

226. L'article paru dans *L'Éducation Populaire*, au début de 1900, est repris dans la brochure de 1900, pp. 23-32 (voir note 220). Le titre en est : *Encore quelques renseignements d'histoire à propos de la [sic] Folk-lore de Binche. Réponse de M. le docteur Van den Corput à M. Ernest Matthieu*. Nous ne reprenons pas à notre compte cette explication du rôle de paysan lançant du son !!!

228. *Wallonia*, t. VIII, [1900] : *Sur l'origine des Gilles de Binche*, I. *Les airs des Gilles*, par Fl. VAN DUYSSE, pp. 93-98; II. *Une discussion historique*, par O. COLSON, pp. 99-107.

229. Gonzalès DESCAMPS, *Le Carnaval de Binche*, article du quotidien *La Province*, Mons, 22 février 1909. Cette année, le mardi gras tombe le 23 février. G. Descamps fournit sur le carnaval de Binche un témoignage intéressant qui exige toutefois de la part de son lecteur une certaine prudence et de l'esprit critique. Le journaliste a beau être de la région; il n'a jamais eu l'occasion d'étudier les archives locales, de se livrer à des enquêtes orales dans la ville. Il ne semble pas non plus s'être préoccupé de faire la critique des sources : pour lui, Brantôme vaut Calvete de Estrella. En bref, l'hypothèse qu'il défend d'une origine très récente du carnaval de Binche ne tient pas compte des mentions de ces usages au Moyen Âge, aux XVII^e et XVIII^e siècles. Mais comme je l'ai écrit déjà, il est le premier à citer la Marche des Incas dont il fait une sorte d'archétype du défilé des Gilles (!). Cette hypothèse, telle qu'elle est présentée par G. Descamps, me paraît trop hardie. Aucun témoignage binchois, oral ou écrit, ne la confirme. La mémoire collective binchoise, lors de mes premières enquêtes vers 1936, n'avait conservé aucune trace des Incas de Valenciennes. Ce silence constitue-t-il un argument solide ? La mémoire collective, après quelques dizaines d'années, n'a pas toujours la fidélité qu'on lui prête trop souvent ! j'en ai fait l'expérience.

230. Léo Claretie est le neveu de l'académicien Jules Claretie. Cf. ma note 203. Outre l'article cité de la revue *L'Illustration*, du 23 février 1895, il signe un roman : L. CLARETIE, *Le Carnaval de Binche*, Paris, Ollendorf, 1900, 320 p. Dans ce roman, il reprendra sa thèse mixte de *L'Illustration*.

231. H. PIRENNE, *Histoire de Belgique*, t. III, 1^{re} édition 1907, p. 193; et dans la 4^e édition du t. III, Bruxelles, 1953, p. 106.

232. Paul-Clovis MEURISSE, *Binche. Son carnaval, ses Gilles. Notes de folklore*, Binche, 1922, pp. 10-11.

233. Marquis DE WAVRIN, *Mœurs et coutumes des Indiens sauvages de l'Amérique du Sud*, Paris, 1937.

234. Article anonyme, *Le Carnaval de Binche*, dans *L'Action française*, Paris, n^o du 26 février 1925, p. 5.

235. Le «Grand cortège historique» fut annoncé par une magnifique affiche polychrome, dessinée, sans doute, par James Thiriar, un artiste contemporain fort apprécié pour son talent et sa volonté d'authenticité dans la restitution des costumes historiques. Il sortit à deux reprises, les 23 juillet et 3 août 1930.

Fatigués par la longueur du parcours, par la cadence inhabituelle qu'ils ont dû adopter pour suivre le train — le Gille dansant se déplace très lentement, au rythme d'une centaine de mètres pour une vingtaine de minutes — et pour obéir aux injonctions des commissaires chargés du bon ordre du défilé, épuisés par la chaleur accablante, les gilles-ersatz, imitateurs de la tradition, et dont j'ignore la localité d'origine, ont fourni une prestation lamentable. Je m'en souviens car, parmi les milliers de spectateurs, j'ai assisté, adolescent, avec mes parents, à l'un de ces défilés. Je me rappelle même certaines anecdotes au sujet du passage de ces gilles marchant, exténués, au milieu d'une foule non motivée par le folklore, et qui les considérait comme on regarde des animaux étranges dans un parc zoologique.

Il faut y insister, une tradition festive doit obéir à certaines règles. Elle n'est pas là pour boucher les vides d'un défilé, d'une évocation historique. Sa fonction essentielle n'est ni touristique, ni commerciale. Elle n'a pas à servir une propagande ou une promotion, même nationale ou régionale. Elle se célèbre, je l'ai répété mille fois, à une date précise, dans un cadre et un lieu déterminé par la coutume. Elle nécessite son environnement local habituel. Si l'on déroge à cette règle d'or, elle se mue en un simulacre, spectacle ou caricature, suivant le cas. Il était, en outre, de la dernière absurdité, de faire danser des Gilles, tout au long du parcours s'étalant sur des kilomètres, dans la chaleur de l'été, dans l'anonymat des boulevards d'une grande ville, en dehors de l'ambiance affective nécessaire à l'élaboration d'un climat favorable. Quelques bévues commises par les Binchois eux-mêmes, harcelés par des hommes politiques ou de hauts fonctionnaires, ont provoqué une prise de conscience. Elles ont éclairé l'opinion publique locale. Nous sommes mieux conscients aujourd'hui qu'hier, de la sagesse, de la logique de cette règle d'or. Une tradition festive ne se conçoit que dans son contexte spatial, temporel, affectif. Cette règle s'applique surtout aux coutumes dont le caractère rituel reste vivant, requérant une préparation affective et matérielle qui, dans le cas de Binche, s'étend sur l'année. La fête traditionnelle doit éviter le risque de la banalisation. Ce moment exceptionnel dans la vie de la communauté exige le prolongement de l'attente, les jours que l'on décompte l'un après l'autre, les mois ou les semaines de préparation prochaine ou immédiate. Aucun de ces facteurs si essentiels ne survit dans le simulacre festif, spectacle, parade ou caricature. La Ville de Binche a été avisée de tenir bon, de résister aux objurgations, aux requêtes pressantes qui émanaient de personnalités, qui n'en étaient pas moins ignorantes des traditions populaires. Elle a eu raison de refuser sa participation, même à l'occasion d'une commémoration nationale, à ce cortège historique où les groupes folkloriques de toute nature ne jouaient plus qu'un rôle de parade, servant de hochets à des organisateurs ou à des spectateurs sensibles à l'éclat apparent plus qu'à l'esprit d'une manifestation populaire. Dans ces dernières, faut-il encore le répéter, le costume et le chapeau ne constituent pas l'essentiel.

236. Le gille imitateur de la tradition carnavalesque binchoise reste acceptable lorsqu'il danse et pratique ses usages dans son contexte habituel, dans les lieux, le temps accoutumés. Le carnaval des localités du Centre n'a rien d'une fête artificielle; il se présente souvent comme un usage vécu, dans l'amitié et la convivialité. Les choses changent lorsqu'on s'éloigne trop du noyau originel. La tradition binchoise est alors vécue au second ou au troisième degré, par des populations qui ne participent plus guère à la fête. Elle perd toute authenticité populaire quand le groupe de gilles-ersatz sort dans n'importe quelle foire ou braderie, à la sollicitation d'une association de commerçants. quand l'usage se transmet par une série de ricochets, d'une localité proche à d'autres plus éloignées où n'existe plus cette ambiance affective essentielle, le rituel binchois se mue au mieux en spectacle d'une qualité fort diverse suivant le cas, ou, au pis, en une pitrerie caricaturale.

La multiplication des sorties de ces gilles-ersatz est telle que la confusion, d'ailleurs habilement orchestrée, naît dans l'esprit d'un public non binchois qui ignore tout des conceptions animant le rituel chorégraphique et le comportement du danseur binchois. Une publicité habile contribue à semer le trouble. Les sociétés de gilles-ersatz distribuent brochures, circulaires, communiqués de presse. Ils y reprennent à leur compte la légende de Marie de Hongrie et des Incas, en remplaçant éventuellement, si cela leur

convient, Binche par Mariemont. Mille astuces sont utilisées pour «brouiller les cartes» et des circulaires sont des modèles d'astuces publicitaires et mercantiles.

L'imitation a gagné la Flandre, la France; elle s'est installée dans les garnisons belges d'Allemagne et chez les émigrés italiens rentrés chez eux. Un groupe français de ces ersatz rémunérés s'est produit parfois cinquante fois dans l'année. Pour certains, ces sorties constituent un revenu complémentaire et il arrive que les épouses et les filles dansent en gilles avec les pères.

Comment s'étonner alors que la confusion gagne les rédacteurs des notices de dictionnaires et d'encyclopédies. Ce ne sont pas des spécialistes de l'ethnologie wallonne. Après le *Petit Robert*, c'est le *Grand Robert de la langue française* (2^e édition revue par Alain REY, 1985, t. IV, p. 914) qui définit «les Gilles» comme des «personnages bouffons du Nord de la France, de Belgique (carnaval de Binche)». La définition succincte du *Trésor de la langue française*, tome IX, Paris, C.N.R.S., 1981, p. 244, est, par contre, acceptable. Je crois utile de renvoyer à mon dernier article : S. GLOTZ, *La tradition, marchandise exportable ?*, dans le périodique trimestriel, *El Mouchon d'Aunia*, La Louvière, 79^e année, n° 1, 1991, pp. 6-15, avec une illustration photographique.

237. Le livret-programme, *Fêtes du Centenaire 1830-1930. Fête artistique et patriotique*, «*Les Fastes belges*», donnée au Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles, le dimanche 19 janvier 1930, en matinée et en soirée, et le lundi 20 janvier 1930, en soirée, Bruxelles, Éditions Vromant, 1930, 85 p., avec de nombreuses illustrations de James THIRIAR. Le résumé du quatrième tableau, pp. 43-45, est signé d'E. DE GHELIN. Inspiré sans doute par Paul-Clovis MEURISSE, archiviste de la Ville de Binche, dont on retrouve le nom dans le comité organisateur de ce tableau, p. 47, le texte de Ghelin évoque «les épisodes mémorables qui constituèrent la réception proprement dite». Tous ces épisodes, faute de temps et d'espace, n'ont pu être reconstitués sur la scène de la Monnaie. Le quatrième tableau vise uniquement à rappeler «le prélude de fêtes merveilleuses». E. de Ghelin, parmi les épisodes manquants, signale des «intermèdes comiques où apparaissent des serpents qui crachent des flammes et des Indiens, premiers exemplaires des fameux Gilles de Binche», cf. p. 45. On consultera, en outre, la revue mensuelle *Spectacles*, mars 1930, pp. 27-32, qui, avec un résumé du livret-programme, offre de nombreuses illustrations photographiques.

238. Alfred LABRIQUE, *Le carnaval de Binche*, Louvain, Éditions Rex, 64 p. Le livre n'est pas millésimé, mais le texte de l'auteur porte «Anvers, déc. 1930», à la p. 63. L'ouvrage a dû être diffusé en 1931. J'ignore s'il a été imprimé avant le 17 février 1931, date du mardi gras. L'édition comporta dix mille exemplaires. Si mes souvenirs sont exacts, on le vendait 5 francs.

239. A. LABRIQUE, *op. cit.*, se défend d'être historien et d'utiliser une forme trop doctorale. Ce qui ne l'empêche pas de consacrer son premier chapitre à *Un brin d'histoire* où il utilise allégrement la prose de quelques vulgarisateurs comme Albert Bouckaert et un «folkloriste» hollandais D.J. Van der Ven tandis qu'il règle son compte au bon érudit que fut Ernest Matthieu dont il n'utilise pas les données fournies. Cette partie historique présente des considérations assez peu claires. Elle ne constitue pas le chapitre à retenir d'un petit livre qui reste, en ce qui concerne la description des usages et de la psychologie du Gille, un témoignage excellent, sans doute le premier à être aussi fouillé sur ces deux points. Les lignes que j'ai citées ont été choisies pp. 7, 12 et 13. Ce chapitre historique va des pp. 7 à 19.

240. Ovide DIEU, *La Reine Gille*, conte en vers en trois actes, Paris, Éditions de la Maison des Intellectuels, 1936, 107 p. La création de la pièce eut lieu à Binche, le samedi 30 décembre 1933, au cinéma Palace, rue de Mons, transformé depuis en un grand magasin à rayons multiples. La salle du Palace était comble et l'enthousiasme des Binchois à son paroxysme. Cette vision de la salle vibrante durant l'audition de la pièce et déchaînée quand survinrent les Gilles reste un des souvenirs marquants de ma jeunesse. La pièce écrite en excellents alexandrins était d'une forme classique. Elle mériterait qu'on la reprît à cause de son élégance poétique mais je doute qu'elle puisse avoir le succès populaire qui a été le sien en 1933. La forme poétique nous effrayerait à coup sûr. La pièce fut rejouée une fois encore, le jeudi suivant, au Théâtre communal de Mons, ville où l'auteur habitait. Ovide Dieu, d'après ce que je peux en juger, me semble un bon poète classique. Il est né à La Bouverie, dans le Borinage, en 1883, et est décédé en 1950.

241. Léon KOCHNITZY, *Le carnaval dans les Andes*, dans *L'Illustration*, Paris, n° 4745, 10 février 1934, p. 182.

242. Ricardo Aznar CASANOVA, *Retazos, Prologo* de Louis PIÉRARD, Charleroi, 1931, 183 p. cf. *El carnaval de Binche*, pp. 33-36.

243. *Carnestolendas* est une des dénominations espagnoles du carnaval. Cf. S. GLOTZ, *Les dénominations du carnaval*, dans *Tradition wallonne*, t. IV, 1987, pp. 371-489.

244. Charles I^{er} d'Espagne est, pour les Allemands et pour nous, gens des Pays-Bas qui, alors, relevons encore de l'Empire, notre Charles Quint, Charles V.

245. O. COLSON, *Sur l'origine des Gilles de Binche*, dans *Wallonia*, 1900, p. 93.

246. Le résumé préparatoire à l'émission destiné aux professeurs est classé dans la série «Histoire» et signé par M. Steenebrugen, assistante au Service éducatif des Musées Royaux d'Art et d'Histoire. Il date de mars 1935.

247. F.P. [Fernand PARIS], *Des archers aux Gilles*, dans la *Page binchoise*, du quotidien *Le Centre*, du 28 février 1937.

248. Paul VION-VIGNOLE, bibliothécaire-archiviste d'Ath, *Les Gilles de Binche. Etude de folklore*, Ath, Imprimerie Henri Delsenne, 6 p. L'auteur date son texte, p. 6, du 9 mars 1940. Je me demande si cette plaquette ne réunit pas des articles rédigés pour une publication athoise. Il s'agirait du journal quotidien *L'Observateur*, Ath, des 9 et 14 mars 1940. Une épreuve d'imprimerie aux caractères typographiques différents indique que la plaquette analysée a dû être recomposée. Elle se présente comme une sorte de souvenir de voyage, une carte-vue que l'on envoie à ses amis pour proclamer *urbi et orbi* que l'on a eu la chance de faire un voyage exceptionnel.

Paul Vion qui succède, le 2 décembre 1919, à Jules Dewert, comme bibliothécaire-archiviste de la ville d'Ath, est né à Blaton, le 20 janvier 1872 et y est décédé le 25 août 1941. Il devient docteur en histoire, et enseigne à l'Athénée royal d'Ath. Il fit de nombreux voyages en Arabie, en Egypte, au Sénégal et en Amérique du Sud, du Panama au Cap Horn. Ses publications scientifiques ne paraissent ni nombreuses, ni importantes. Il a écrit des articles sur le folklore athois, sur le poète wallon H. Delcourt et sur le compositeur athois Léon Jouret, cf. Jean DEROUBAIX, *Le Dictionnaire du Hainaut*, Mouscron, 1940, p. 80, et Jean DUGNOILLE, *Discours prononcé le 28 octobre*

1961, à l'occasion du 50^e anniversaire du Cercle archéologique d'Ath, dans *Annales du Cercle archéologique d'Ath*, t. XXXIX, 1956-1961, Lessines, 1962, p. 28.

À travers le peu que je connaisse de lui, Paul Vion me paraît un homme cultivé, aimant la littérature et les choses du passé, préférant le lyrisme à l'érudition sèche et les arabesques de l'imaginaire à la recherche historique, ethnologique, rigoureuse, exigeante, sévère qui rebute l'esprit littéraire. Comme ceux qui l'ont précédé dans la *quête du Graal* et la poursuite de la vérité, P. Vion se satisfait de quelques lectures mais donne libre cours à son imagination lyrique, à ses souvenirs de voyage au Pérou. Ce qui est satisfaisant pour lui, mais peu solide pour un historien ou un ethnologue de notre époque.

249. L'affirmation fondamentale est gratuite. Elle permettra de rapprocher l'Espagne de Binche, et les caciques Incas de nos Gilles emplumés.

250. Charles DELIÈGE, *Fé l'dgille*, Thuillus, Ramgal, 1943, 52 p. Dans le passage cité, j'ai respecté l'orthographe dialectale de l'auteur. Il me semble inutile de traduire car le texte, même en patois, est clair et n'exige pas d'explication.

251. Maurice DES OMBIAUX, *La Reine des Gilles de Binche (Marie de Hongrie)*, Bruxelles, Éditions de Belgique, 1943, 183 p. Le roman a été écrit en août-septembre 1941, cf. p. 183. Une lettre de l'auteur, datée de Paris, le 6 novembre 1942, affirme : «*La reine des Gilles de Binche* va paraître : les épreuves définitives ont [...]». Cette affirmation correspond à l'*Achévé d'imprimer le 30 novembre 1942*, de la p. 184, mais non au millésime de la page de titre qui est 1943. Ce roman prétendu historique est une fumisterie dans laquelle Clio est malmenée !

252. Gil BLAS, *Le Folklore de nos Provinces. Essai sur le Gille*, dans le périodique *Notre Terre wallonne*, n^{os} des 2 et 9 août 1941. J'ignore si ce Gil Blas est un collaborateur ordinaire de cet hebdomadaire.

253. Paul-Clovis MEURISSE, *Le Carnaval de Binche et les Gilles*, dans *Bulletin officiel du comité exécutif central du Secours d'hiver*, Bruxelles, Noël 1943, pp. 78-82 (la pagination n'est pas donnée !).

254. Samuel GLOTZ, *Le Carnaval de Binche*, article paru dans une éphémère publication mensuelle, *Idées*, 1^{re} an., n^o 2, février 1945, p. 305. L'auteur dit son scepticisme à l'égard de la légende. Il propose l'hypothèse, qui reste la sienne, d'un personnage aux traits composites venu pour l'essentiel du paganisme mais auquel s'adjoignent des influences diverses moins archaïques.

255. Alphonse PARENT, Causerie folklorique n^o 52, du samedi 2 mars 1946, *L'origine des Gilles de Binche* : «Bref, il semble qu'on puisse dire que les Gilles de Binche sont nés en principe, en effigie [*sic* !] lors des fêtes de 1549, mais qu'ils ne reparurent régulièrement qu'après 1830».

256. Samuel GLOTZ, *Le carnaval de Binche et l'origine du Gille*, conférence donnée à Charleroi, Université du Travail, le samedi 12 janvier 1946, à 17 h 30. dans un auditorium de la rue Lebeau. Cf. le compte rendu et le résumé dans *La Nouvelle Gazette*, n^o d'un des jours de la semaine suivante.

257. Cf. par exemple, Jos. BAUFFE, *Les Gilles vont danser dans les rues de Binche, suivant une tradition dont l'origine est discutée*, dans *La Nation belge*, 1^{er} mars 1946; René JAUMOT *D'où vient le nom des Gilles de Binche ?*, dans *La Nation belge*, 13 mars 1946; M. WARNIOD, *Le Gille-Inca*, dans *La Dernière Heure*, 16 février 1947. Derrière

cette signature se cache M.-A. Arnould. Ce nom me paraît en effet proche du pseudonyme qui n'est peut-être qu'un anagramme du patronyme. Cf. *Tradition wallonne*, t. VI, 1989, p. 13.

258. Il est sans intérêt de relever les critiques. Elles émanent de personnes mal informées, ou qui ont lu trop rapidement. Cf. M.B. [Marius BEAUMEZ] *Un interview déplacé*, dans l'hebdomadaire socialiste *T'Avau Binche*, probablement du 8 février 1947. El' Furteu [Raymond Rochez] (*A huit jours de là... !*, dans l'hebdomadaire catholique *Le Binchois*, du 8 février 1947, p. 1) fait allusion à la nouvelle théorie : la vie de notre carnaval est telle que « nul n'oserait prétendre que le Gille n'a pas plus de 150 ans ? Non cet esprit, ce caractère, cette ambiance, cette frénésie, cet amour ne sauraient être aussi accentués, ni aussi sincères, ni aussi sublimes, si ce sang de Gille qui coule dans les veines des Binchois n'avait pas quelques siècles d'existence [...]. On naît Gille, mais on ne le devient pas. Si le Gille de Binche n'avait qu'un peu plus d'un siècle d'existence [...] ». El' Furteu avait sans doute, comme Marius Beaumez, fort mal compris mes article peu orthodoxes, puisque, dès le début, j'insistais sur ces racines anciennes de notre carnaval et de son personnage central. Et même, en 1948, j'allais fonder cette affirmation sur la découverte, dans les archives, de mentions de notre carnaval aux XIV^e et XV^e siècles, puis au XVII^e et XVIII^e. Les lacunes chronologiques correspondaient à des déficiences des archives, maintes fois malmenées par les incendies et les guerres. Il est parfois difficile de se faire entendre ! La vérité ne s'impose pas brutalement à une communauté vibrante d'amour pour ses traditions. Il y a là une affectivité, une mystique communautaire, qui s'oppose à ce que nous avons l'habitude de croire. Et souvent cette affectivité empêche de bien comprendre ce qu'on lit ! C'est là un truisme, un lieu commun bien banal !

259. Cf. par exemple, Loty DALLEMAGNE, *Nous aussi avons nos Incas*, dans *Revue générale belge*, n° 26, déc. 1947, pp. 282-287; Paul SEGHN, *Le carnaval de Binche*, dans la revue du Touring-Club, 1^{er} février 1947; Francine STRUYS, « *Il n'est bon bec que de Paris* », *il n'est vrai Gille que de Binche*, dont l'article, paru dans le quotidien *La Meuse*, semble se fonder sur S. GLOTZ, *L'origine du Gille de Binche*, extrait des *Annales du Cercle archéologique de Soignies*, t. IX, 1943, pp. 52-66; au tiré à part manque la page finale qui commente un article de P.C. MEURISSE, *Secours d'hiver*, Noël 1943. Dans *La Dernière Heure*, du 16 février 1947, J.F. [Jean Fauconnier] oppose *Ce qu'en pense un historien* à *Ce qu'en écrit un Bourgmestre* [alias Charles Delliège]. Un jeune romaniste, à ses heures littérateur, critique de talent et poète satirique plein de verve, Claude Evrard, s'amuse de ces débats et écrit un amusant sonnet sur *L'origine du Gille*, dans *T'Avau Binche*, 31 janvier 1948 : « Comme chevaliers pour leurs belles, / Ceux pour qui l'histoire fait loi / Et ceux aux légendes fidèles / Font retentir éclats de voix. / Et le carnaval de ce mois / Fait courir les plumes faciles / Et poser des actes de foi / Dessus l'origine du Gille... / On dit que Vanderborcht, Pourtois, / Meurisse, Glotz, Stalon et mille / Citoyens vont faire un tournoi / Dessus l'origine du Gilles. »

260. Afin d'éviter toute méprise, rappelons que le texte, avec ses beaux caractères romains « Renaissance », qui donne la signification de la magnifique composition picturale de Suzanne Pléтинckx, n'est pas extrait d'une relation contemporaine de nos *Triumphes* de Binche. Il a été inventé de toutes pièces par un jeune romaniste qui a pris plaisir à conseiller l'artiste et à rédiger un texte à la fois lisible et pseudo-seizième siècle. Je crois utile de le mentionner ici : « En aoust MDXLIX adcoururent icy moult

nobles seigneurs. Temptant en vain la quête magique, ils luttèrent à pied et à cheval, rompant lances, brisant escus, péril de sorcellerie et maléfices courant pour oneur. Et lors le gentil infant d'Espagne, le beau Ténébreux, conquist l'espée mirificque et mist fin à l'enchantement». Les graphies, parfois étonnantes sont destinées à donner l'impression d'un texte d'époque, tout en restant compréhensibles pour «l'honnête homme». Ce ne sont pas, comme je l'ai entendu dire, des fautes d'orthographe ! Le prince Philippe a pris le surnom significatif du héros, «Beltenebros», le beau ténébreux, du plus célèbre des romans espagnols de chevalerie, *Amadis de Gaule*, une œuvre toute de merveilleux et de fantastique. Celle-ci a inspiré le scénario des journées binchoises des dimanche et lundi. «Le Beau Ténébreux», combattant indomptable va de victoire en triomphe. Il finit par dominer la scène du monde. L'allusion politique est transparente !

261. Paul SEGHIN, *Carnaval*, poèmes, Anderlues, imprimerie J.-M. Samain, s.d. [1950], plaquette de 24 pages. Ce sonnet *Binche*, dédié à Marie de Hongrie, dame de Binche, est le premier de la plaquette. Il est daté de «1949 (4^e centenaire des fêtes de Binche)».

262. Les deux dessins de François Clouet qui ont inspiré R. Mallet, l'artiste les a choisis dans la revue *L'Illustration*, Paris, n° 4579, Noël 1930. Ce sont les portraits de Claude de Beaune, mariée au sieur du Goguiet, trésorier de Catherine de Medicis, 1548, et de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, vers 1570, dite la reine Margot. Ils illustrent, reproduits en couleurs, l'article de Robert DE LA SIZERANNE, *Au Musée Condé, de Chantilly. Quelques crayons attribués aux Clouet*, sans pagination.

263. Paul Vanderborght, professeur à l'Athénée Royal de Mons, fut un des noms qui comptèrent dans la poésie de la Belgique contemporaine. C'était un écrivain dont l'inspiration lyrique, pleine de verve et de fantaisie imaginative, se moulaient souvent dans une forme écrite très soignée, aux mots précis, qui m'a fait souvent penser au vers parnassien. Une sorte de Parnasse mâtiné d'un impressionnisme lyrique. Paul Vanderborght naquit à Frasnès-lez-Gosselies, en 1899, enseigna en Égypte puis à Mons. Il épousa une jeune fille de la bourgeoisie industrielle binchoise, mademoiselle Hannecart et se trouva ainsi apparenté à René Debaise, qui avant et après la guerre, fut un de ces industriels de la confection de vêtements masculins qui donnèrent un nouvel élan au vieil artisanat local et qui rendirent la ville si prospère. Le poète P. Vanderborght mourut en 1972.

P. Vanderborght défendit avec fougue le mythe de l'appartenance ethno-culturelle binchoise à l'Espagne. C'était une croyance bien implantée depuis le romantisme que cette foi dans l'influence hispanique sur notre identité et notre spécificité culturelle ou même ethnique, sur nos fêtes et notre architecture. «Binche, l'espagnole» est un leit-motiv banal, dans notre cité comme dans bien d'autres de nos anciens Pays-Bas de France ou de Belgique.

À Binche, ce mythe de l'appartenance ethnique, culturelle, linguistique, à l'Espagne, comprend — ai-je déjà souligné, et expliqué en partie — la force de notre amour envers Marie de Hongrie, de la légende du Gille issu des fêtes de 1549 soit qu'il rappelle le fier seigneur castillan, ou le souverain de l'empire Quechua. Aussi on ne s'étonnera pas de retrouver P. Vanderborght au premier rang des défenseurs du mythe.

Les extraits du poème cité ont été repris de l'hebdomadaire socialiste local, *T'Avau Binche*, 1^{er} an., n° 19, n° spécial du 21 juin 1947, p. 2. Le poème s'intitule *Légende*

binchoise, pour des Gilles autour des feux... Il est daté du 7 mars 1947. Le même numéro donne d'autres bonnes poésies du même auteur. Dans *Hommage*, écrit le 2 mars 1947, on retrouve le même lyrisme ardent : «[...] Mais Binche est la cité du comté de Hainaut / Qui se souvient le mieux de ses fêtes princières / Dont les reflets glissent au fil de ses rivières. / On dirait qu'un seigneur d'Espagne y parle haut. / Et jamais comme ici, je n'ai vu la cadence / Monter de tout un peuple ainsi qu'un flot vainqueur. / Et jamais je n'ai vu se former un tel chœur / Où règnaient aussi bien la Musique et la Danse.» Quant aux *Violes de Binche*, du 27 mai 1947, pour le poète, elles évoquent les «Viellès du passé, chères aux ménestrels / Qui venaient s'abriter au palais de la salle. / Quel doux écho de la chanson médiévale / Fait revivre, un instant, les anciens castels ! / Et qu'elle vient de loin, la vaillante allégresse / Que ce peuple sauva de tant d'invasions ! / La danse est le bouquet de ses illusions. / Le rire clair est le secret de sa jeunesse. »

264. Gh. DE BOOM, *Marie de Hongrie*, Bruxelles, coll. «Notre passé», 1956, pp. 114-115. L'auteur, en 1935, a émis cette théorie, pour la première fois dans un livre remarquable sur *Marguerite d'Autriche-Savoie et la Pré-Renaissance*, Bruxelles-Paris, 1935. Gh. De Boom a écrit aussi des ouvrages sur *Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas*, Bruxelles, 1945; sur *Eléonore d'Autriche, reine de Portugal et de France*, Bruxelles, 1943; sur *Les voyages de Charles Quint*, Bruxelles, coll. Lebègue et Nationale, n° 121, 1957. Assez étonnamment, l'auteur qui, en 1956, semble admettre sans réticences, comme un fait qui s'appuie sur des documents d'époque, que le carnaval de Binche commémorerait la conquête du Pérou et que ses Gilles évoqueraient «les princes du Nouveau-Monde», à savoir les Incas ou caciques péruviens, ne mélange plus, en septembre 1957, la fabulation historisante, le rêve romantique d'un cortège commémoratif, avec l'histoire et sa réalité prosaïque. Mais Gh. De Boom, en mars 1957, dans sa correspondance (lettres du 5 mars et du 15 mars), maintient encore sa position première. Elle semble ignorer que de nombreuses sources littéraires, archivistiques, iconographiques existent qui permettent, sans imaginer, de savoir ce qu'ont été les *Triumphes* de Binche. Il est étrange que ses bibliographies d'ouvrages consultés ne mentionnent que l'édition par M. GACHARD, du *Journal des voyages de Charles Quint* par Jean VAN DE NESSE. Elles omettent ou ignorent la narration de Calvete de Estrella (1552), la description de la *Litera* anonyme italienne (31 août 1549) ou du *Thournierbuch* (1550), ouvrages qui se trouvaient à la Bibliothèque royale; les deux dessins anglais déjà étudiés en 1940; ainsi que la littérature ethnographique ou historique publiée à l'époque sur le carnaval de Binche et les *Triumphes* de 1549. Gh. De Boom, en ce qui concerne les points qui nous préoccupent, semble mal et peu informée. Le carnaval de Binche l'intéresse parce que, historienne de profession, elle se sent heureuse d'adopter, pour une tradition populaire de renom, le point de vue du fabulateur historisant qui rattache le costume, la danse du Gille, à cette période historique qu'elle a aimée pour l'avoir approfondie. Elle ignore d'ailleurs que la fabulation d'un chansonnier-journaliste, le joyeux Tournaisien Delmée, a lancé ce que son inventeur définissait, avons-nous vu, comme une «fantaisie». Elle s' imagine que cette fabulation récente est une tradition ancienne qui se fonde soit sur la mémoire collective, soit sur des faits étayés par des documents. Cette erreur initiale qui fonde et explique sa divagation romantique, assez absurde pour l'excellente historienne qu'elle est, elle aurait pu l'éviter par de plus sûres et plus complètes connaissances bibliographiques du sujet, de l'histoire du carnaval de Binche. Depuis 1948, une étude est pa-

rue qui rallie les suffrages des historiens, des ethnologues régionaux. On peut donc s'étonner de ces affirmations de 1956. Sans doute, en septembre 1957, a-t-elle retrouvé son sens critique d'historien, a-t-elle pu s'informer plus sérieusement et constater que cette fabulation inventée ou diffusée par Delmée (1872), devenue depuis quelques décennies une sorte de dogme local, de mythe, ne se fondait en réalité sur aucune tradition ancienne, ni sur aucun document ? J'attribue à cette meilleure information fondamentale les reculades de 1957, à savoir, dans *Les voyages de Charles Quint*, p. 132, on ne relève plus aucun rapprochement des fêtes d'août 1549 avec le carnaval, on ne parle plus de ces «princes du Nouveau Monde», de ces Binchois revêtus de ces «accoustremens de plumes venuz des Indes», des ces «Heaulmes et manteaux garniz de plumaiges» que nos ancêtres voulant évoquer la conquête de ces terres nouvelles auraient empruntés, sans que les narrations, les documents écrits, imprimés, les dessins, ne le disent, aux trésors donnés par l'empereur et conservés dans la «librairie» de Marguerite d'Autriche puis de Marie de Hongrie. tout cela, il faut y insister, ne repose sur rien. Le mutisme de la documentation abondante est éloquent. Il importe de le souligner !

Les lettres des 5 et 15 mars 1957, qui affirment moins péremptoirement, s'appuient sur l'écrivain français Brantôme. Celui-ci se référant à des souvenirs de seigneurs espagnols a dit le faste de nos fêtes de 1549 et leur renom dans le cercle des courtisans de la Péninsule. On se rappelle le *mas brava que las fiestas de Bains*. «Il est difficile de croire, écrit Gh. De Boom, que ces fêtes [...] n'aient pas frappé l'imagination populaire [...]. À mon avis, des seigneurs ayant vu les «accoustrements venus des Indes» dans la librairie princière, les ont copiés [pour un divertissement de cour] afin de flatter le nouveau maître du Pérou. Les seigneurs des Pays-Bas déguisés en seigneurs Incas ont ainsi créé le groupe aristocratique des Gilles de Binche. Ce n'est donc pas le peuple qui aurait trouvé ce déguisement [...] mais ce déguisement si beau, si original, a frappé l'imagination populaire qui l'a incorporé aux autres groupes de son antique carnaval. Voilà comment je m'explique l'origine et le développement de vos «Gilles» uniques au monde — on peut bien le dire — qui l'emportent sur tous les autres masques, par une beauté exotique et princière. que la population de Binche l'ait reconnu et ait transformé une éphémère fête de cour en un rite merveilleux qui a traversé les siècles, c'est, à mon avis, l'une des meilleures gloires de votre bonne ville de Binche. Vous voyez que ma théorie n'infirme en rien la vôtre, elle la complète seulement [...]» (lettre à S. Glotz, datée du 15 mars 1957).

Le document dont la lecture a incité Madame De Boom à lancer cette conjecture amusante, aristocratique et hasardeuse que ruine, à lui seul, le silence des huit relations directes contemporaines, des autres narrations postérieures, des archives, des dessins, a déjà été publié. Cf. H. MICHELANT, *Inventaire des vaisselles, bijoux, tapisseries, peintures, manuscrits, etc, de Marguerite d'Autriche [...] dressé en son palais de Malines, le 9 juillet 1523*, dans *Bulletins de la Commission royale d'Histoire*, 3^e série, t. XII, Bruxelles, 1871, pp. 5-78. L'inventaire a été entrepris le 9 juillet 1523 et clôturé le 17 avril 1524. La mention «Accoustrement de plumes venuz des Indes, présentés de part l'empereur à Madame à Bruxelles, le XX^e jour d'aoust XV^e XXIII, et aussi de part Mons. de La Chaulx, le tout estant en ladite librairie» est imprimée dans l'édition d'H. Michelant en caractères plus petits et avec une marge plus large que celle du reste du document. Il s'agit apparemment d'une addition. D'ailleurs la date donnée, le 20 août 1523, est postérieure au 9 juillet. L'insertion est faite au beau milieu des rubriques «vaicelle de cristallin» et «aultre vaicelle». Jean De Sturler, professeur à

l'U.L.B., nous a aimablement communiqué ces renseignements bibliographiques et ces remarques critiques (lettres des 14 et 30 mars 1957). Il ajoute que, dans ce texte, le mot «Indes» ne peut désigner que le Mexique (conquis en 1519-1522), non le Pérou (campagnes de 1530-1535).

Mais ces considérations critiques paraissent presque secondaires au regard de l'argument du silence des textes, des documents écrits ou figures, qui est essentiel.

Il est possible, après tout, qu'en septembre 1957 Madame De Boom ait compris la hardiesse de son hypothèse. En tout cas, dans *Les Voyages de Charles Quint*, pp. 131-132, son texte «sage» ne fait plus de liaison incongrue entre les fêtes de Binche et le carnaval avec ses Gilles.

Cet intéressant inventaire, en ce qui nous concerne, s'étend sur plusieurs pages, cf. H. MICHELANT, *op. cit.*, pp. 61-64. Il énumère des armes, des pièces d'armures indiennes, des ornements vestimentaires, des bijoux, des pierres précieuses, des plumes, de l'or, de petites cloches d'or, des «heaulmes, le devant couvert d'or et le derrière garny de plumage jaulne et verd», des manteaux de plumes et d'or, «deux tocques en la manière du pays», etc. Il y a lieu de compléter mes affirmations en recourant à Micheline SOENEN, *Les Collections*, dans l'ouvrage collectif *Le Palais de Bruxelles. Huit siècles d'art et d'histoire*, Bruxelles, 1991, pp. 190-208. M. Soenen y donne, en une excellente synthèse, un aperçu des collections de nos souverains et de leurs gouvernantes générales. Cette synthèse est fondée sur une bibliographie recommandable.

265. J. SCHOONJANS, dans la collection *Nos gloires*, éditée par la société Historia, t. III, n° 204, *Les filles de Binche*. Le petit texte mentionné doit expliquer l'image qui se situe au-dessus. Ce n'est évidemment qu'un livre destiné aux enfants. Mais est-ce une raison pour déformer la réalité historique ?

266. Blaise CENDRARS, *Caramurù*, dans la revue *La Table ronde*, n° 47, pp. 23-24. L'écrivain était un des grands noms de la littérature française de son époque (1887-1961). À bien des égards, il annonce le surréalisme. Il fait aussi figure de précurseur, me semble-t-il, dans le domaine de la description ethnographique où la réalité de ce qu'il décrit se marie à la fantaisie et au rêve surréaliste. On conseillera de s'en amuser non de s'en inspirer.

267. Carlo BRONNE, *Le Miroir de la Belgique. Quand les autres nous jugent*, Bruxelles, 1957, p. 60.

268. *Ville de Binche. Son histoire, son carnaval*, édit. Ramgal, Thuillies, s.d. [1949]. Le texte est donné à la fin, p. 13, comme étant de Paul Vanderborght, homme de lettres. L'auteur reprend à son compte les affirmations de deux écrivains d'Amérique latine. M.J. de José Nunez y Dominguez, ministre du Mexique, et M. Fernando Paz Castello, ministre du Venezuela, «affirment que la danse des Gilles est une danse d'Indiens», (p. 11). De même «Monseigneur Cento, Nonce apostolique qui séjourna en Amérique du Sud, a trouvé, lui aussi, une étrange ressemblance entre les Gilles de Binche et les danseurs péruviens». Importe-t-il de rappeler que, devant le mutisme des documents d'époque nombreux et divers, ces témoignages plus ou moins sollicités ne disent rien de plus que ce que chacun peut apprécier de ses propres yeux grâce à la magie des reportages photographiques ou filmés ? Il est un peu court, le syllogisme qui consisterait à raisonner comme suit : Les Gilles ont des plumes, or les Indiens, eux aussi, ont des plumes, donc les Gilles sont des Indiens ! Et pourquoi voudriez-vous que des hôtes chaleureusement reçus ne consentent pas, même au prix de pieuses sub-

tilités intellectuelles, à participer au chœur et à entonner l'antienne mille fois ressasée ?

269. Loty DALLEMAGNE, *Nous aussi avons nos Incas*, dans *Revue générale belge*, Bruxelles, décembre 1947, n° 28, pp. 282-287.

270. Cf. ma note 241.

271. Michel ALEXANDRE, *Les Gilles de Binche issus des Aztèques et Mayas, et non des Incas*, dans *Auto-Touring*, Bruxelles, février 1969, pp. 22-25. Trois magnifiques photos en couleurs nous montrent, paraît-il, au cours «d'une cérémonie fétichiste, des descendants des Mayas [qui] portent la barrette des Gilles, leur collerette et leurs parements de pantalon blanc». «Panache, grelots, collerette, tout y est, y compris le célèbre rythme. Ces danseurs Aztèques de Mexico ne rappellent-ils pas les Gilles par les dessins géométriques de leurs costumes ?» L'article de M. Alexandre débute par quelques contre-vérités lesquelles s'accumulent dans le reste de l'article. «Faute de textes, de documents et de preuves irréfutables», écrit l'auteur. Celui-ci considère-t-il que huit relations directes, plusieurs relations postérieures, des archives, deux dessins contemporains, et leur mutisme absolu ne constituent pas des faits probants ? Avec une très curieuse idée de la rigueur historique, Michel Alexandre affirme que Marie de Hongrie avait déguisé ses courtisans en Incas. Ce déguisement expliquerait «les étoiles et les soleils du costume, la collerette de dentelles figurant les colliers des sauvages, les grelots destinés à éloigner les mauvais esprits et enfin le panache de plumes, parure de caciques». Et l'auteur de proposer ce qu'il dénomme une septième théorie sur l'origine du Gille : «Ces descendants des Mayas et des Aztèques [les Lacandons] ne rappellent-ils pas mieux les Gilles que les Péruviens à chapeau rond de la Cordillère des Andes ?» On reste effaré devant la puissance de l'imagination et la carence de tout sens critique.

272. Jacky DE CUMONT, *Les Gilles-Incas*, dans *Auto-Touring*, Bruxelles, février 1979, pp. 18-21. De splendides photos en couleurs montrent, dans les Andes boliviennes, des Indiens Quechuas revêtant, pour la *fiesta de Virgen Rosario* (la fête de la Vierge du rosaire), «des costumes et des coiffures en plumes qui ne sont pas sans analogie avec les costumes de nos célèbres Gilles binchois». On retrouve dans l'article de J. de Cumont les mêmes affirmations gratuites et les calembredaines que nous avons rencontrées partout depuis 1872 et la fabulation de Delmée : «Et, s'il faut en croire les chroniqueurs de l'époque, l'apothéose de ces fêtes fut la représentation des sauvages Indiens Incas dans leur costume de cérémonie et portant sur la tête d'immenses coiffures en plumes d'autruche». On reste sidéré devant la naïveté de certains intellectuels !

Pour un «Belgo-Péruvien résidant au Pérou», M. Ferdinand de Trazegnies-Granda, professeur d'histoire du droit à Lima, ce seraient les danseurs, *Copacc Chuncho*, d'une fête religieuse célébrée à Paucartambo, en juillet, durant sept jours, qui auraient fourni le modèle des Gilles. Cf. *Les Gilles de Binche et le Pérou*, dans la revue *La Vie wallonne*, Liège, t. LXVI, n°s 417-418, 1992, pp. 61-76.

273. Désiré SERRURE, *No légende*, dans l'hebdomadaire *L'Arsouye*, Binche (éditeur Carl Boudart), 4^e année, n° 160, du 29 janvier 1986.

274. Marie-Louise GOFFIN, *La Belgique vue par Victor Hugo*, Bruxelles, 1945, pp. 74, 23 et 70.

275. G. DES MAREZ, *Guide illustré de Bruxelles en deux volumes. Les monuments civils*, Bruxelles, 1928, t. I, p. 51. Évoquant les caractéristiques des maisons de la Grand-Place l'auteur écrit : «En outre, nos architectes, fidèles malgré tout à la tradition, maintinrent presque partout le *gâble* ou le *pignon* de la maison flamande; [...] ce gâble n'est [...] qu'une évolution du gâble à redents ou à gradins des maisons flamandes du moyen âge». On lira aussi du même historien de l'art, *Traité d'architecture dans son application aux monuments de Bruxelles*, Bruxelles, 1921, p. 234, qui s'attarde sur la qualification erronée d'«espagnol» dont on baptise un style issu de notre gothique régional et ayant subi, aux XVI^e et XVII^e siècles, l'influence de la Renaissance ou du baroque italiens.

276. A. DAUZAT et M.-Th. MORLET, *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Paris, Larousse, 1974, p. 1972, «Il était grand temps d'instruire le grand public, auprès duquel tant de fausses étymologies sont accréditées, en particulier par les amateurs qui ont traité de l'onomastique en fantaisistes. Des légendes collectives se sont ainsi implantées. Dans le Midi, c'est la légende arabe. [...] Ailleurs c'est la légende espagnole [...]. Il faut surtout apprendre au public à raisonner et, en l'instruisant avec des certitudes historiques, faire appel à son bon sens».

277. Jules HERBILLON, *Éléments espagnols en wallon et dans le français des anciens Pays-Bas*, collection des Mémoires de la Commission royale de Toponymie et de Dialectologie (section wallonne), vol. 10, Liège, 1961, p. 28. — Le régime espagnol, et son histoire durant 150 ans, constitue un arsenal, où — dans les âpres combats qu'ils se livrèrent, en Belgique, à partir du dernier tiers du XIX^e siècle — les partis politiques et les idéologies en lutte pour le pouvoir vont puiser leurs arguments et leurs illustrations. La presse cléricale semble assez gênée par le rappel journalistique constant de l'intolérance, du fanatisme de Philippe II et de ses mandataires espagnols dans les Pays-Bas. Les journalistes anticléricaux luttent pour la liberté de pensée et d'expression. Ils ne cessent de rappeler le drame vécu par nos provinces, les guerres continues (1633-1715) sur son sol durant «le siècle de malheur». Ils se plaisent à rédiger des articles sur Torquemada, l'intolérance religieuse et ses martyrs, l'inquisition et ses tortures, le Saint-Office et ses bûchers, sur ce Philippe II, qui ignore la pitié, et devient, sous leurs plumes acérées et vengeresses, une illustration exemplaire de cette forme de gouvernement politique, contre laquelle le libéralisme du XIX^e siècle s'élève, à savoir les forces ecclésiastiques soumises, associées et unies étroitement au pouvoir civil. D'autres, au contraire, suivant leurs sensibilités et leurs tendances idéologiques, mettent en évidence l'œuvre unificatrice accomplie par Charles Quint et les archiducs Albert et Isabelle, dont les personnalités ne me semblent guère discutées. On imagine que ces études plus ou moins objectives, ainsi que les controverses journalistiques et politiques ont, avec ce romantisme culturel perdurant, contribué à mettre l'Espagne à la mode dans les milieux élitaires, les seuls qui lisaient et votaient.

Depuis 1830, les historiens nationaux insistent sur ce qui annonce ou préfigure la formation de la Belgique, sur les éléments qui préparent peu à peu l'unification de nos provinces. Ils chantent le règne éclatant de l'empereur Charles Quint. Ils lui opposent celui de Philippe II, «époque néfaste et sombre». Un drame poignant déchire nos «païs d'embas». Sur la scission du XVI^e siècle plane encore le spectre sanglant du duc d'Albe; «Les souvenirs populaires font, de ce farouche capitaine, l'incarnation de la férocité inexplicable». Cf. Émile DONY, *Histoire du Hainaut de 1433 à nos jours*, Charleroi, 1923, pp. 26, 136; Charles TERLINDEN, *L'Archiduchesse Isabelle*, Bruxelles,

1943, p. 9; Henri PIRENNE, *Histoire de la Belgique*, Bruxelles, 1948-1952, réédition en 4 volumes illustrés, t. II, p. 444, et, dans l'édition antérieure, Bruxelles, 1926, t. V, pp. 51-52.

Les historiens belges ont souvent affirmé leur scepticisme sur l'influence culturelle durable de l'Espagne. Cette influence semble éphémère et limitée à quelques villes flamandes, sièges de l'administration espagnole ou centres économiques et commerciaux. Malgré la croyance populaire alimentée par les clercs et leurs rêveries historisantes, il semble que cette influence n'ait pas été durable, profonde et générale. Notre historien national, Henri Pirenne, exprime, de manière catégorique, le jugement de la plupart de nos érudits : «Le peu de traces qu'a laissées par deçà la domination espagnole suffit d'ailleurs à en prouver la stérilité. Quelques noms de familles, quelques inscriptions funéraires, quelques correspondances dans les archives, c'est à peu près tout ce qu'il en subsiste. De la civilisation qu'ont si brillamment exprimée Velasquez et Cervantès, les Pays-Bas n'ont rien entrevu.» (Cf. *op. cit.*, p. 444).

Ce jugement de Pirenne niait, en somme, l'importance de l'apport culturel de l'Espagne sur nos provinces. Sans doute trop catégorique, il a été discuté par un bon historien plus récent. Joseph LEFEVRE, *La compénétration hispano-belge aux Pays-Bas catholiques pendant le XVII^e siècle*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XVI, 1937, pp. 600, 615, 619-621, se refuse à admettre la thèse de Pirenne, «bien entendu pour le XVII^e siècle. Il semble tout au contraire que, depuis l'époque des Archiducs au moins, il y a eu entre la population belge et le flot d'Espagnols de tout genre, soldats, fonctionnaires, ecclésiastiques, une véritable compénétration. Les deux peuples sont bien loin d'être restés étrangers l'un à l'autre».

Joseph Lefèvre était sa thèse en affirmant la multiplication «à l'extrême», écrit-il, des liens de famille entre Castellans et Belges. Il cite des alliances matrimoniales dans la grande noblesse et l'aristocratie des deux pays, dans le monde de l'armée, des fonctionnaires. Quelques ecclésiastiques espagnols, installés en Belgique, des transferts de propriétés féodales ou seigneuries à des Espagnols attestent de cette compénétration «très réelle au XVII^e siècle». Mais cette compénétration assez logique et compréhensible ne paraît pas si profonde, ni si généralisée. J. Lefèvre donne une liste de 59 mariages hispano-belges contractés dans une grande paroisse du centre de Bruxelles, l'église Notre-Dame de la Chapelle, et une autre liste de 18 mariages contractés dans une autre église importante, celle de Saint-Géry. Ce nombre de 59 et 18 mariages, donné à titre d'exemple, ne convainc guère car il se rapporte pour un siècle, à deux paroisses importantes de Bruxelles où la noblesse, les militaires de tout grade, les fonctionnaires, les bourgeois et les commerçants étaient en fait beaucoup plus nombreux que dans d'autres villes ou les régions rurales du pays. Ce nombre, qui pourrait sans doute être augmenté, ne paraît pas non plus considérable car il concerne l'ensemble du XVII^e siècle. En bref, s'il ne s'agit pas de contester les liens privilégiés qui ont pu exister entre certaines familles et dans certains milieux de fonctionnaires, de bourgeois, de commerçants et de militaires, il ne semble pas qu'il faille y voir une compénétration profonde et s'étendant à l'ensemble du pays. Des villes où siègeaient des administrateurs castillans, où logeaient, d'abord chez l'habitant, puis dans des casernes à leur usage, des troupes d'ailleurs hétérogènes où l'élément castillan était une minorité, des ports ou des cités où un commerce privilégié et intense avec l'Espagne faisait vivre une partie de la population, tout cela ne devait concerner qu'une partie du territoire des Pays-Bas catholiques.

Une excellente étude linguistique sur les *Eléments espagnols en wallon et dans le français des anciens Pays-Bas*, due à un romaniste wallon, Jules Herbillon, signale, en passant, que l'influence de la langue espagnole sur les parlers de notre pays a été plus forte en Flandre qu'en Wallonie. Et c'est logique. «C'est en pays flamand, en effet, que résidèrent les fonctionnaires espagnols, dans le centre administratif de Bruxelles, commercèrent les marchands espagnols, à Bruges, puis à Anvers; les dialectes flamands conservent apparemment plus d'éléments espagnols que le wallon; aucune étude d'ensemble n'en a encore été entreprise».

Pour la partie romane, l'étude de J. Herbillon montre bien que notre français a emprunté toute une série de mots espagnols, aux XVI^e et XVII^e siècles. Ces emprunts révèlent une pénétration plus large que les historiens, comme Pirenne, ou des linguistes, comme Feller ou Haust, ne l'admettaient généralement. Mais ces emprunts espagnols sont souvent éphémères. Pour nos dialectes, wallon et picard, les mots espagnols qui continuent à vivre dans notre langage sont peu nombreux. On n'en connaît guère que quelques-uns qui ne sont plus usités, pour la plupart, que dans l'une ou l'autre région. Le mot *amigo* est le plus connu; il appartient au français régional de Belgique et désigne la prison communale. *Alfer* ou porte-drapeau est devenu archaïque, même si des groupes folkloriques récents lui redonnent vie. L'espagnol *caracol*, limaçon, survit de même que *escabeche*, qui devient en dialecte et en français régional de notre gastronomie, *èscavèche*. L'espagnol *hacha*, flambeau, paraît être sorti de l'usage actuel, sauf dans l'argot de Bruxelles. L'espagnol *horquilla*, fourche, s'est maintenu longtemps dans le wallon liégeois, *horkèye*, devenu archaïque. Pour le liégeois moderne, J. Herbillon dit : «Nos recherches n'ont guère allongé cette liste, tout au plus peut-on y ajouter *bouratche* (de l'espagnol *borracho*, ivrogne), *patacon* (qui survit dans l'un ou l'autre nom d'enseigne et qui désignait une pièce de monnaie) et *mastouche*, probablement de l'espagnol *mastuerço* (*de las Indias*), cresson des Indes, capucines. Pour l'ancien liégeois, J. Herbillon a relevé *horque* (esp. *horca*, fourche de mousquet), *pagador* (esp. *pagador*, payeur) et *vastadour* (esp. *gastador*, sapeur). «Par l'intermédiaire du néerlandais, ou influencés par lui, ont pénétré à Liège *toubac'* et *canasse*», de l'espagnol *tabaco*, tabac, et *canastro*, panier. En pays picard, c'est-à-dire à l'ouest, grosso modo, de la province du Hainaut, survivent, continue Herbillon, des mots comme *agozile* (esp. *alguacil*, agent de police, surveillant), et *liston* (esp. *liston*, filet, planche étroite, latte). «En beaucoup d'endroits, *hâbler*, *hâbleû*, *ablard* (de l'esp. *hablar*, parler), avec leur vitalité et leurs sens spéciaux, pourraient bien être sous l'influence directe de l'espagnol, et *floche* paraît être le continuateur de *floche* (esp. *flojo*, mou, lâche) richement attesté au XVI^e siècle dans les Pays-Bas». En résumé, l'étude linguistique aboutit à la conclusion qu'il est resté fort peu d'emprunts espagnols dans nos dialectes romans ou notre français régional. Ce qui infirme la thèse d'une influence durable, profonde et large de l'Espagne.

278. Dans la note 173, de mes commentaires de la traduction du *Thournier* (1550), cf. S. GLOTZ et L. MARQUET, *Une relation allemande méconnue*, 1991, p. 123, j'avais, comme écrit le fabuliste, pris le Pirée pour un homme ! Une rectification est parue dans le bulletin de la Société d'archéologie et des Amis du Musée de Binche, n° de novembre 1992, *Quelques erreurs dans l'édition récente du Thournierbuch* (1550), par Samuel GLOTZ, pp. 7 et 8. Le surnom «Guidon sauvage» est emprunté à l'œuvre de l'Arioste. Un des héros de l'*Orlando furioso* porte un tel nom : «*Nominato son' io Guidon Selvaggio*», «Mon nom est Guidon [le] Sauvage». Guidon désigne une per-

sonne et non, comme je l'ai d'abord cru, un synonyme ancien d'étendard. Nous connaissons tous saint Guidon, d'Anderlecht, et son sanctuaire. Cet emprunt au *Roland furieux* témoigne de la diversité des lectures qui ont inspiré ces journées : L'Arioste, les Amadis, la littérature romanesque et chevaleresque du Moyen Âge avec, entre autres, les romans de la Table Ronde ont fourni les thèmes et les personnages.

279. Jules SOTTIAUX, *L'illustre Bézuquet en Wallonie*, Bruxelles, Édit. Belgique artistique et littéraire, 1907. J'ai utilisé la réédition parue aux éditions Rex, collection Nationale, s.d. (parue en 1932). Jules Sottiaux naquit, le 6 mars 1862, à Montignies-le-Tilleul; il suivit une carrière d'enseignant puis, en 1911, de bibliothécaire au Ministère des Finances; il écrivit de nombreux poèmes dans le dialecte régional, ainsi que quelques essais ou monographies historiques en français. Sa foi dans le mythe espagnol est donc le fait d'un intellectuel qui a sans doute terminé ses humanités. Il mourut dans son village natal, le 14 août 1953.

280. Charles GENART, *Les industries de la confection de vêtements pour hommes et de la cordonnerie à Binche*, Bruxelles, 1904, p. 29. Cet enquêteur à l'idéologie conservatrice et catholique reproduit ici les dires de ses hôtes privilégiés, à savoir les administrateurs communaux, le patronat, le clergé de Binche.

281. Jules LEKEU, *À travers le Centre. Croquis et mœurs*, Bruxelles, 1907, p. 70. Le journaliste se fonde sans doute sur les affirmations de ses témoins ouvriers, bourgeois et patrons socialistes.

282. Alfred LABRIQUE, *Portrait moral de Binche*, article du quotidien *L'Indépendance belge*, 1925, qui a remporté le premier prix au concours organisé par ce journal, aujourd'hui disparu. On se reportera à la revue de la Société d'Archéologie et des Amis du Musée de Binche, *Les Cahiers binchois*, n° 1, janvier 1978, pp. 40-42.

283. Louis DELATTRE, *Le Pays wallon*, Bruxelles, 1910; j'ai utilisé la 3^e édition de 1929, parue à Bruxelles, chez Lebègue.

284. Rappel du titre d'un des vingt-sept airs de Gilles. Le titre complet est l'*Aubade matinale*. Le restaurateur s'est méfié du pléonaste que comporte apparemment l'expression binchoise. Étymologiquement, le mot «aubade» désigne un air de musique joué à l'aube; *stricto sensu*, il n'était pas utile d'adjoindre le qualificatif «matinale». Mais la bévue pléonastique initiale s'est bien implantée dans le milieu local et, à mon sens, il importe de la conserver telle quelle avec son incorrection lexicologique savoureuse. L'expression binchoise est d'ailleurs reprise comme titre, par les partitions musicales. Le restaurateur a craint la critique des hôtes non régionaux. Le choix de l'enseigne pour ce restaurant a une valeur affective. Dans les dernières années de sa vie, Émile Legrand, peu ingambe, ne pouvait plus jouer dans un orchestre carnavalesque. Ses enfants l'installaient dans un fauteuil, en face de sa maison, sur le bord du trottoir; il jouait alors l'*Aubade matinale* quand, dans la matinée du mardi gras, passait l'une ou l'autre société amie.

CONCLUSION

La présente monographie eût dû, en principe, précéder l'édition du *Thournierbuch* allemand de 1550, que Léon Marquet et moi avons introduit, traduit, annoté. J'ai dit, dans les premières pages du présent volume, les raisons financières qui nous avaient contraints à scinder en deux l'ouvrage initial. Le délai accordé m'a permis de retravailler en profondeur cette introduction. Ce retard aura été bénéfique.

Comme le précédent, ce nouvel ouvrage gravite autour de ces *fiestas de Bains* présentées par l'écrivain français Brantôme, dans une sorte d'adage qui montre leur renom, encore après des décennies, dans le monde des courtisans espagnols. Ces événements historiques sont, à coup sûr, mémorables. Pour notre modeste ville, ils constituent des pages illustres de nos annales locales. Sans contredit, les plus fameuses ! Ces pages tirent un intérêt supplémentaire du fait qu'elles ont indirectement contribué à la genèse étonnante d'un mythe contemporain celui de la naissance ibérique et amérindienne de ces Gilles, personnages qui comptent parmi les plus connus et les plus étonnants de la tradition carnavalesque européenne, par leur sérieux et leur dignité quasi hiératiques, par la considération qui les entoure, par la sensibilité voisine du mysticisme dont ils sont les ferments, par la vogue et la diffusion qu'ils connaissent, à travers leurs ersatz, dans quelques pays d'Europe.

Ces faits historiques sont importants dans l'histoire politique de nos régions. Ils constituent, ainsi que l'a écrit un érudit de la fin du XIX^e siècle, «le premier acte de l'abdication de Charles Quint». Leur objectif premier est politique. Au-delà du faste déployé, de la magnificence du décor et des œuvres d'art, les *Triumphes* de Binche devaient exalter la gloire, la puissance impériales et préparer l'avènement sur le trône des «Païs d'embas» du futur Philippe II dont le règne fut si funeste pour nos aïeux. Le moment capital des divertissements chevaleresques et romanesques est celui où l'infant d'Espagne, à l'image de Galaad, dans le célèbre roman médiéval la *Queste du Saint Graal*, triomphe et apparaît, dans cette espèce de sacre profane et d'apothéose, comme le plus valeureux des chevaliers du monde et le plus digne d'accéder à la souveraineté, en remplacement de son père qui s'est hissé à l'apogée de la gloire.

Pour expliquer l'intérêt de ces *Triumphes*, qui dépassent le cadre étroit de nos annales, il fallait en analyser la genèse. Les chapitres initiaux s'efforcent de rassembler ce que l'on sait sur la situation, à cette époque, des Pays-Bas et de l'Empire, sur la préparation du voyage qui offre l'image, au-delà de ses moments d'apparat festif, d'une difficile et pénible expédition davantage que d'un voyage de plaisance. On y raconte, avec ses péripéties les plus significatives, le voyage qui mène Philippe et sa suite de Valladolid à Bruxelles, en évitant la France et la Suisse, pays inamicaux, en longeant le littoral du Golfe du Lion, en traversant l'Italie du Nord, le Tyrol, l'Allemagne pour atteindre

Luxembourg et les Pays-Bas. Puis, après une pause à Bruxelles, se continue la tournée, déjà commencée à la fin du voyage, du prince à travers ses futures principautés. Le récit s'attarde parfois pour souligner les caractéristiques de telle «Joyeuse Entrée» par exemple, à Bruxelles ou à Mons. Les *Triumphes de Binche* ne sont pas, au sens strict, une «Joyeuse Entrée», mais ils constituent une exaltation festive de la gloire, de la puissance du souverain, dans ce nouveau palais Renaissance que n'a pas encore terminé l'un des grands artistes européens de l'époque, le Montois Jacques du Brœucq.

La réception par la reine douairière de Hongrie, Marie d'Autriche, dame de la ville et du domaine de Binche, de l'empereur Charles Quint, de son héritier l'infant d'Espagne, et d'Éléonore d'Autriche, reine douairière de France, se déroule du jeudi 22 au samedi 31 août 1549. La finalité politique poursuivie, sans doute à l'invitation de l'empereur, justifie la mise en scène grandiose et fastueuse de ces multiples divertissements. À l'observateur d'aujourd'hui, ces journées apparaissent comme le reflet de deux époques. À la Renaissance appartiennent la mode vestimentaire, le palais et son décor architectonique, la présentation ornementale des lices, le style musical et chorégraphique de ces ballets masqués et mimés, ces «mascarades» d'où sortiront les chorégraphies fastueuses, extravagantes ou burlesques, de nos cours européennes. L'esprit des festivités de Binche, comme des autres villes européennes qui ont reçu le prince lors de son voyage d'Espagne vers les Pays-Bas, me semble davantage médiéval que Renaissance. La nature des divertissements reste médiévale. Les joutes et tournois disparaîtront bientôt de la scène ludique. D'exercices guerriers, entraînement sportif à un art belliqueux révolu, ils se mueront bientôt en carrousels spectaculaires, luxueux, originaux où la grâce, l'élégance remplacent la brutalité dangereuse des rencontres. Les intermèdes appartiennent au Moyen Âge, sauf lors de la collation offerte à Mariemont où apparaissent de charmantes divinités de l'Olympe. À ce monde mythologique que ressuscite ou réanime l'esprit nouveau de la Renaissance, s'opposent les autres intermèdes plaisants : les pèlerins de Saint-Jacques, accompagnés de leurs femmes portant leur matériel de cuisine, qui chantent a cappella, un chœur pieux de circonstance; le lâcher incongru d'animaux qui surprend et fait rire; tel chevalier en deuil, parce que, dit-on, il s'est querellé avec son épouse, chevauche un destrier, entouré de choristes entonnant un lamento dont on soupçonne la double résonance. D'autres intermèdes sont influencés par la tradition européenne, élitaire ou populaire : les hommes sauvages, ceux aux vêtements luxueux de la mascarade du mercredi soir, ceux qui accompagnent le dragon de la joute du samedi; le dragon crachant des flammes aux fusées pétaradantes à l'image du *toro de fuego* ibérique. Médiéval, le thème autour duquel s'articulent les journées capitales des dimanche et lundi ! Celles-ci se déroulent suivant un scénario qui s'inspire des personnages, des êtres fabuleux, des lieux étranges fantasmagoriques, du décor, d'un épisode que le créateur du canevas a été pui-

ser dans la littérature médiévale encore en vogue. L'époque apprécie les romans chevaleresques et d'aventures, ceux du roi Arthur, de Lancelot du Lac, de Galaad, des chevaliers de la Table Ronde, ceux de la littérature espagnole des *Amadis*, qui est la refonte, en 1508, par Garcia Ordóñez de Montalvo, d'une œuvre plus ancienne du XV^e siècle. Le cycle des *Amadis* avait déjà commencé à être traduit en français et les huit premiers livres en furent édités, de 1540 à 1548, par Nicolas Herberay des Essarts. On y trouve la galanterie, l'amour courtois auquel il importe de rester fidèle, les prouesses des chevaliers errants capables d'exploits fabuleux, le merveilleux féérique d'un monde enchanté où se côtoient les fées, les nains, les nécromants, les obstacles magiques, le château invisible où sont retenus les chevaliers vaincus. Et enfin l'épisode du chevalier invincible par ses qualités natives qui surmonte les obstacles, vainc les chevaliers ensorcelés combattant, à chaque «pas», sur la route, et accomplit son destin en arrachant du «perron» l'épée d'or réservée au plus valeureux des combattants. Ainsi, comme Galaad, fils de Lancelot du Lac, et comme le preux Amadis, l'infant Philippe se montrera digne de la couronne.

Le chapitre troisième de ce livre se veut une introduction destinée à faciliter la compréhension de nos *fiestas de Bains*. L'une des questions que se posera le lecteur est celle de la fiabilité du récit de ces fêtes. L'énumération des sources d'information dont nous disposons est importante. De même que leur analyse critique, leur description, les dates de rédaction, contemporaines ou non, des événements que le témoin soit oculaire ou qu'il rapporte, après des décennies, des faits qu'il n'a pas vécus directement est une distinction essentielle. Comme l'est d'ailleurs, la volonté de plaire, le souci de propagande, l'objectivité toute relative. Une narration imprimée après avoir été rédigée, par morceaux, sous forme de correspondance avec une parente du prince, un grand seigneur de la cour d'Espagne, un évêque ou un cardinal italien, un magistrat de Lille, présentera des nuances, des tonalités différentes d'une rédaction à l'usage des cours et de l'aristocratie allemandes ou autrichiennes, d'une autre due au souci de perpétuer ce mémorable voyage, expédition terrestre et maritime, tournée solennelle d'investiture ou plutôt d'intronisation. Il est donc capital de redire la variété, la diversité, la multiplicité de nos sources d'information. À nos récits, aux mentions plus tardives et d'un intérêt moindre et plus spécifique, aux documents que, depuis quelques années, des historiens exhument de fonds d'archives, aux deux dessins récemment acquis par la Bibliothèque royale à Bruxelles, manqueront toujours ces comptes de la massarderie de la ville de Binche qu'a détruits, en 1554, le vandalisme béotien de la guerre. Cette lacune est regrettable. Elle n'est heureusement pas si grave puisque cette réception n'a pas été faite par la ville, sur les deniers communaux, mais par le seigneur, la «dame» de Binche, qui a payé les frais des festivités, comme les dépenses d'érection des palais de Binche et «thour» de Mariemont, sur sa propre cassette, sur les revenus de ses domaines personnels. L'existence

de ces comptes de la massarderie, il est vrai, eût permis de mieux cerner la part de la ville dans cette réception, unique dans les annales de notre très modeste cité. J'ai d'ailleurs le sentiment que tout n'est pas dénombré. Dans les décennies futures, des recherches érudites pourraient encore exhumer, dans des fonds d'archives restés inexplorés, l'une ou l'autre lettre, une narration, un témoignage direct ou non. De même, j'ai l'espoir que des historiens de l'art retrouveront l'une ou l'autre tapisserie, pièce du mobilier, ou œuvre d'art du palais de Binche; que des historiens doublés d'archéologues professionnels, aidés par la technique et la science d'aujourd'hui, pourront, par des sondages adéquats, et sans détruire notre parc communal, aider nos petits-enfants à mieux connaître notre patrimoine ancestral.

Le chapitre quatrième est consacré à l'histoire de la genèse d'un mythe contemporain, celui de l'explication du carnaval de Binche et de son Gille par une fabulation historisante, à la fois espagnole, amérindienne (des autochtones du Mexique aux souverains de l'Empire Quéchia du Pérou). Cette légende exotique et historisante se concilie bien avec la sensibilité romantique binchoise fort proche d'un certain mysticisme populaire. L'Espagne, les Indiens d'Amérique, les caciques péruviens se marient en une sorte de nébuleuse qui domine notre imaginaire.

La genèse de ce mythe est intéressante à analyser. Sa contemporanéité, la multiplicité inouïe des documents écrits et des témoignages oraux directs, des renseignements ou interprétations de la presse écrite, radiophonique ou filmée, permettent, en effet, une analyse précise de sa genèse et de sa croissance. De pareils cas sont rares. Nous ignorerons toujours comment sont nés certains autres mythes qui tendent à expliquer des coutumes, des traditions festives.

Voici comment, brièvement, se précisent les étapes de ce parcours. Au point de départ, la fabulation, dans sa nudité première et sa candeur, n'a rien de populaire. Elle est née dans un milieu de notables, d'intellectuels, de petits-bourgeois, sans doute plus libéraux que catholiques. En 1872, un chansonnier-journaliste Delmée la précise et la lance. Une personnalité de bon vivant et de jovial compagnon, et des études primaires arrêtées à 14 ans sont loin de le préparer à une recherche érudite que, d'ailleurs, son métier de journaliste ne requerrait pas. Il est tout de même assez fin et critique pour déclarer sans ambages : « Dans ce domaine, la légende a le pas sur l'histoire... ». Cette affirmation de départ est claire. En 1872, dans sa nudité première et malgré sa formulation littéraire, la fabulation reste imprécise : pas de date, vague, de l'événement évoqué, aucun nom de personnages historiques, et le lieu devient un château des environs de Binche. Sous la plume de notre Tournaisien, le carnaval se mue en une espèce de cavalcade historisante et exotique, née « à l'époque de l'occupation espagnole ». On en convient, c'est brumeux !

Ce vague suffira durant des décennies. L'explication satisfait. Elle est reprise par la presse. En 1898, un sénateur libéral, Van den Corput, la reprend à son compte et l'enrichit d'affabulations complémentaires. Et sa dernière contribution académique est plus littéraire que scientifique. Il y compare le Gille et le Paysan, à don Quichotte et à Sancho Pança. *Doctores disputant!* Les historiens, folkloristes et musicologues disent leur scepticisme. Mais on en est à une époque où l'ethnologie balbutie encore, où l'historien digne de ce nom ne se préoccupe guère de l'étude des usages populaires. Des recherches systématiques menées par l'historien régional, l'avocat Ernest Matthieu, apparenté au sénateur Eugène Derbaix, bourgmestre de Binche, eussent été déterminantes par la simple publication des documents, aujourd'hui détruits, sur l'histoire du carnaval de Binche, par une enquête orale sur l'évolution de nos usages festifs. L'époque appréciait davantage Clio dans sa splendeur et son faste aristocratiques que dans ses accoutrements de bourgeois, de manant, de paysan.

La légende, peut-être fortifiée, dans l'esprit de la communauté, par ces discussions d'intellectuels ou d'érudits, se maintient. La presse nationale ou internationale, les revues ou les quotidiens, contribuent à son implantation populaire. Celle-ci se renforce à cause de la première monographie, bien présentée et bien illustrée, lancée par un Binchois à la plume alerte et vive. Celui-ci, dans une brochure de quelques dizaines de pages, décrit le carnaval, de l'intérieur, en une série de tableaux vivants et pittoresques. Malheureusement, son introduction est ridicule. L'auteur n'a consenti aucune recherche préliminaire, n'a aucune conscience des exigences de la recherche scientifique. Le bon peuple se moque bien de ces faiblesses. Il n'en a même pas conscience. La légende du Gille issu des Amérindiens, des caciques péruviens ou des seigneurs aux heaumes surmontés de plumails droits ou retombant en panaches, est simple, facile à comprendre. Elle flatte notre sensibilité. La brochure d'Alfred Labrique, rédigée en 1931, fait florès, contribue à la diffusion de la légende dans la ville, en Belgique, ou à l'étranger.

La fable historisante du journaliste Tournaisien a perdu, au fil des années, son imprécision. On a même voulu, en 1898, l'affubler d'un accoutrement d'hypothèse scientifique. Peu à peu, elle s'est diffusée; elle constitue une explication tellement facile à comprendre et séduisante par ses aspects aristocratiques et historiques! Que le Gille soit un cacique péruvien, un Amérindien du Mexique ou du Guatemala, un de ces seigneurs empanachés d'une fête que l'on présente comme une cavalcade romantique, un cortège historique apprécié du XIX^e siècle, est une hypothèse flatteuse. On ne la discute plus guère quand Alfred Labrique, en 1931, avec une imagination délirante, fait une synthèse personnelle de ces affirmations gratuites reprises, année après année, dans des centaines d'articles de quotidiens, de revues.

Avec Alfred Labrique et son *Carnaval de Binche*, la fabulation de Delmée acquiert droit de cité. Nos écoles la reprennent et l'enseignement dès le jardin d'enfants. Elle s'installe, bien amarrée dans le cœur et le mental de nos concitoyens qui font partager leur foi de charbonniers à nos hôtes, à nos amis de la région, à ceux de l'étranger. Les personnages spécifiques du carnaval binchois sont repris, imités depuis 1862, et la diffusion les entraîne hors du cercle régional, et même hors du pays. On reprend de même les appellations de nos sociétés. À droite et à gauche, il y a des sociétés de Gilles qui se baptisent «Les Récalcitrants», «Les Indépendants», «Les Amis Réunis», «Les Incas». Cette dernière appellation atteste de la diffusion de la croyance binchoise, exportée avec les costumes de Gilles.

Tout contribue à fixer cette croyance dans notre imaginaire et notre affectivité. La légende n'est plus la fabulation vague première. Sa précision renforcée accroît sa vraisemblance. Elle finit, après 1931 et grâce à la commémoration en 1949 des *fiestas de Bains*, par s'ancrer en nos cœurs en un credo irréfutable, une sorte de dogme de granit auquel tout vrai Binchois, digne de ce nom, se doit d'adhérer, ou, du moins, de le feindre. La fable première se présente comme la vérité qui s'impose. Elle se mue en un véritable mythe. Celui-ci explique, interprète le carnaval et son Gille. Il envahit une partie de notre vie carnavalesque, en conduisant l'enrichissement logique du dimanche gras vers le choix de costumes historiques et exotiques. Ce mythe carnavalesque s'associe au mythe de l'influence de l'Espagne, qui est, celui-ci, plus répandu, mais sans doute pas au niveau que connaît notre ville. Il s'associe à cette sensibilité carnavalesque quasi mystique, ferment d'un comportement qui semble irrationnel, peu cartésien. Il m'est difficile de dissocier cette affectivité, cet amour pour une ville et ses traditions populaires, du mythe espagnol et carnavalesque. La lithographie de Marie de Hongrie, trônant dans nos salons ou dans une fausse fenêtre de façade, affirme cet amour de Binche, dans son histoire ou ses traditions festives. Ainsi, le mythe impose sa présence, plus ou moins manifeste et marquée, à la quotidianité de notre vie. Le «Plus outre» qui clôt, en s'embrasant et en pétaradant, le feu d'artifice de notre mardi gras, illustre ce mariage affectif du mysticisme, ferment de la tradition festive, et du mythe historisant.

Nous sommes ainsi confrontés à une double réalité. D'une part, la vérité scientifique impose sa rigueur, ses méthodes de recherche, sa volonté comparative. Son exigence rejette les affirmations gratuites, les fantaisies de l'imagination, les chimères plaisantes. De l'autre côté, une autre réalité, plus affective que rationnelle, s'impose avec la force contraignante, dogmatique, sentimentale du mythe. Et dans la vie de la communauté, dans sa quotidianité, dans sa vie sociale ou carnavalesque, cette seconde réalité accrochée au mythe, est importante et ne doit pas être ignorée. D'une part, Clio, qui se pare de ses rigueurs intellectuelles; de l'autre, une ville dansant dans les voiles diaphanes de son affectivité et de son mythe.

TABLE DES MATIÈRES

5	Préface
7	Les Triomphes de Binche
49	Le voyage du Prince Philippe et son séjour dans les Pays-Bas
89	Les sources
89	Iconographie
99	Archives
102	Les narrations de l'ensemble du voyage du prince d'Espagne vers les Pays-Bas, ainsi que les descriptions isolées des festivités de Binche
149	Un épilogue tardif des <i>Fiestas de Bains</i> : de la fable historisante au mythe explicatif et au dogme
155	Pourquoi s'est forgée la légende ?
160	Le conte des deux bossus
163	La légende des Incas ou des Seigneurs empanachés des fêtes d'août 1549
170	Le communiqué-canular de 1896
173	Le congrès archéologique et historique d'Enghien (1898)
182	Après 1918
192	L'occupation allemande (1940-1944)
194	Après 1944
247	Conclusion

TABLA DE MATERIAS

1. Introducción 1

2. El problema de la educación 10

3. El sistema de enseñanza 15

4. El currículo 25

5. El método de enseñanza 35

6. El profesor 45

7. El alumno 55

8. El aula 65

9. El material de enseñanza 75

10. El examen 85

11. El problema de la evaluación 95

12. El problema de la investigación 105

13. El problema de la pedagogía 115

14. El problema de la psicología 125

15. El problema de la sociología 135

16. El problema de la filosofía 145

17. El problema de la historia 155

18. El problema de la geografía 165

19. El problema de la física 175

20. El problema de la química 185

21. El problema de la biología 195

22. El problema de la medicina 205

23. El problema de la agricultura 215

24. El problema de la industria 225

25. El problema de la economía 235

26. El problema de la política 245

27. El problema de la ética 255

28. El problema de la estética 265

29. El problema de la religión 275

30. El problema de la cultura 285



28 -11- 1995

**COMITÉ de la SOCIÉTÉ d'ARCHÉOLOGIE
et des AMIS du MUSÉE DE BINCHE**

- Président d'honneur : M. Joseph CASSART, Grand'Place, 36, 7130 Binche
- Président : M. Paul DEMARET, av. Wanderpepen, 94, 7130 Binche
- Vice-Présidents : M. Samuel GLOTZ, av. Wanderpepen, 88, 7130 Binche
M. Michel REVELARD, rue Saint-Fiacre, 12, 7134 Epinoy
- Secrétaire : Melle Annette RASSEAUX, rue Georges Haumont, 16,
7130 Binche
- Secrétaire adjointe : Melle Paulette RASSEAUX, rue Georges Haumont, 16
7130 Binche
- Trésoriers : M. Léon DURIAU, rue de la Victoire, 14, 7130 Binche
M. Jacques THOMAS, rue de Merbes, 39, 7130 Binche
- Membres : M. Emile CLERBOIS, rue de Clerfayt, 22, 7131 Waudrez
M. Adelson GARIN, rue Baudouin le Bâtitteur, 2, 7130 Binche
M. Alain GRAUX, rue Saint-Etton, 46, 6520 Feluy
M. Jean-Pierre JAUMOT, rue Marguerite d'York, 5, 7130 Binche
M. Louis MENESTRET, rue Marie de Hongrie, 2, 7130 Binche
M. Jean STONE, Grand'Place, 13, 7130 Binche

Montant de la cotisation annuelle : 400 fr. donnant droit à :

— l'entrée gratuite aux conférences et à la participation aux excursions et visites guidées organisées par le SAAMB;

— la gratuité, en sus du bulletin mensuel, des "Cahiers Binchois", revue annuelle éditée par le SAAMB.



Versez votre cotisation UNIQUEMENT au compte n° 001-12 28 685-62
de la SAAMB, c/o M. Jacques Thomas, rue de Merbes, 7130 Binche.



**Publié avec le concours
de la Communauté française de Belgique,
de la Province de Hainaut
et de la Ville de Binche**

